



# **journal des anthropologues**

**NOUVELLES CONFIGURATIONS  
ECONOMIQUES ET HIERARCHIQUES**

**77-78  
1999**

**AFA**

**JOURNAL DES ANTHROPOLOGUES**

**NOUVELLES CONFIGURATIONS  
ECONOMIQUES ET HIERARCHIQUES**

**n° 77-78**

**1999**

## SOMMAIRE

### NOUVELLES CONFIGURATIONS ECONOMIQUES ET HIERARCHIQUES

- Laurent BAZIN, Françoise BOURDARIAS, Monique SELIM**  
Hégémonie du marché et expansion capitaliste.  
Occultation ou problématisation ..... 9
- Monique SELIM**  
Ethnicisation de l'entreprise et culturalisation du marché :  
impasses ..... 19
- Laurent BAZIN**  
Entretien avec Gérard Althabe.  
Un paysage social incertain. La Roumanie post-communiste ..... 35
- Monique SELIM**  
Entretien avec Aurora Liiceanu.  
De la décommunisation au capitalisme en Roumanie. .... 53
- Karine BUCHER**  
Un marché du travail en déclin.  
Les retraités de la Hongrie actuelle..... 67
- Tim BUTLER**  
The New Urban Intermediaries? The New Middle Classes  
and the Remaking of London..... 83
- Gérard HEUZE**  
La classe moyenne ou l'enjeu mouvant de l'égalité :  
réflexion sur le cas indien ..... 99
- Alexandra QUIEN**  
De la hiérarchie dans une entreprise  
de restauration collective à Mumbai (Inde).....113
- Fabienne VENOUE**  
Le mariage à l'épreuve du travail en usine :  
ouvrières de l'industrie de la chaussure en Inde du Sud. ....123

<b>Françoise BOURDARIAS</b>	
La ville mange la terre.	
Désordres fonciers aux confins de Bamako.....	141
<b>Nathalie BONINI</b>	
Scolarisation et système d'âge dans une société pastorale.....	161
<b>Céline CHOLEZ</b>	
Autonomie culturelle et autonomisation de la culture :	
limites du regard anthropologique dans l'analyse	
des relations entre Pygmées et Grands Noirs.....	177
<b>Laurent BAZIN</b>	
La parenté : miroir et enlèvement	
des hiérarchies en Côte-d'Ivoire.....	193
<b>Roger CORNU</b>	
Hiérarchisation des catégories	
et catégorisation des hiérarchies ouvrières .....	217
<b>Janique FOURRE</b>	
Marché du travail, formation et fabrique de la tradition	
chez les compagnons tailleurs de pierre .....	227
<b>Jean-Philippe FOUQUET</b>	
Configurations spatiales et hiérarchisation professionnelle :	
le cas des conducteurs de poids lourds.....	241
<b>Annie BENVENISTE</b>	
Territorialisation et circulation des échanges sociaux	
dans deux sites de la banlieue parisienne .....	257

## ETHNOLOGIE AU JOUR LE JOUR

<b>Bernard HOURS</b>	
L'idéologie humanitaire anthropophage de l'altérité .....	277
<b>Ahsène ZEHRAOUI</b>	
Un terrain et ses enjeux. L'exemple du contrat de connaissance	
Régie Renault-CNRS : les O.S. dans l'industrie.....	285

**NOUVELLES CONFIGURATIONS  
ECONOMIQUES ET HIERARCHIQUES**

Ce numéro a été coordonné par  
Laurent Bazin, Françoise Bourdarias et Monique Sélim

## **HEGEMONIE DU MARCHE ET EXPANSION CAPITALISTE OCCULTATION OU PROBLEMATISATION**

Laurent BAZIN – Françoise BOURDARIAS – Monique SELIM  
(CNRS – CLERS)                      (Université de Tours)                      (IRD)

Les termes de mondialisation et de globalisation s'affichent depuis déjà quelques années dans un nombre croissant de revues médiatiques et de manifestations scientifiques à caractère économique en tout premier lieu, mais aussi sociologique<sup>1</sup>. Les anthropologues sont en revanche très rares<sup>2</sup> à s'être saisis du phénomène que recouvrent imparfaitement ces vocables, pour l'intégrer de manière centrale ou même périphérique à leurs recherches. Refuser d'interroger une thématique galvaudée par la presse – et de ce fait avilissante pour la science – peut aboutir à un quasi-déni du réel. Dans certains cas, l'« autre » reste le lieu d'une quête permanente des moyens, illusoire, d'une fuite hors des contraintes d'un monde « moderne » jugé négativement.

D'une manière générale – et à juste titre – chacun s'interroge sur les mots de mondialisation et de globalisation brutalement jetés en pâture à la doxa : quelle est leur portée épistémique ? La « nouveauté » du processus est contestée par des historiens cherchant chez Braudel un argumentaire non dénué de pertinence. La polémique est de surcroît alimentée par les positions qui divisent le

---

<sup>1</sup> Prochain congrès de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF) au Québec en juillet 2000.

<sup>2</sup> Par exemple, dans des orientations diverses : Althabe, Sélim (1998) ; Augé (1994) ; Friedman (1998) ; Hours (1998) ; Warnier (1999).

champ politique et orientent de manière plus ou moins claire et consciente les intérêts intellectuels. Cette scène est d'autant plus confuse que s'y enchevêtrent des niveaux de débat<sup>3</sup> et de réflexion ponctuellement revivifiés par les événements politiques<sup>4</sup>. On ne peut que noter une fois de plus la faible participation des anthropologues à de tels débats.

L'idée de ce numéro reposait néanmoins sur le constat qu'un processus de transformation économique au niveau mondial est actuellement à l'œuvre et que sa prise en compte par l'anthropologie obéit à une nécessité autant qu'elle est potentiellement porteuse d'analyses originales et nouvelles. Des articulations innombrables sont à construire entre des micro-univers aux logiques partiellement autonomes et un espace-monde en voie d'hégémonisation.

Quels que soient les points de vue adoptés, l'unité du processus de transformation économique présent, sous la forme d'une (nouvelle) expansion des modèles capitalistes de marché, semble une formulation susceptible d'un degré plus acceptable d'objectivation. A l'appui de cette désignation, trois observations majeures peuvent être sollicitées : l'effondrement d'un des deux piliers des économies planifiées du communisme (l'ex-URSS et ses satellites d'Europe de l'Est) ; la conversion au capitalisme du second (la Chine et les pays voisins du Vietnam et du Laos), le « socialisme de marché » se présentant comme le symptôme exemplaire d'une contradiction à la fois maintenue et abolie dans l'imaginaire, soit jamais dépassée et à la durée inévitablement précaire (Kornai, 1996) ; enfin, l'emprise croissante d'organisations internationales sous l'égide desquelles se négocient la pénétration des capitaux et le décloisonnement des marchés, tandis qu'est redéfinie la place des Etats dans la régulation de l'économie.

Si l'on convient que cette expansion du capitalisme (à laquelle pour l'instant seule la Corée du Nord résiste sur un mode obsidional et particulièrement meurtrier<sup>5</sup>) conduit à une généralisation des

---

<sup>3</sup> Les « économistes contre la pensée unique » : les sociologues rassemblés autour de Bourdieu, etc.

<sup>4</sup> Les grèves de 1995 (Duval et alii, 1998) : le mouvement des sans-papiers, etc.

<sup>5</sup> 1 à 3 millions de morts de famine dans les dernières années.

échanges et des rapports marchands, on concevra également que l'anthropologie est d'autant plus convoquée que la différenciation entre relations marchandes et sociétés du « don » fut une des topiques fondamentales de la discipline. Mais on constate dans une partie de la profession une tendance à se définir avant tout comme ethnographe, à se replier sur l'approfondissement monographique ou thématique considéré comme le gage d'une continuité avec une supposée origine disciplinaire dont on aurait curieusement tronqué l'ambition de réflexion générale et comparative. L'application de cette ethnographie à de nouveaux terrains est alors mise en avant comme ouverture de la discipline au « contemporain ». Quels que soient ses espaces d'investigation, une telle pratique tend à autonomiser et à substantialiser des objets initiaux (parenté, classes d'âge, castes, etc.), des particularismes ou encore à « universaliser » des thèmes tels que les émotions, les sentiments, le rêve. Les domaines d'étude sont alors érigés en îlots préservés de l'hégémonie des marchés, des Etats, des mouvements sociaux. Ils sont artificiellement coupés d'une actualité évacuée de l'expérience du métier et livrée à la liberté de l'action dite « citoyenne » (pour renvoyer à une autre forme d'euphémisation actuelle des contradictions politiques).

Il s'agit d'une récurrence épistémologique dont pourtant la remise en cause a été permanente. L'anthropologie s'est en effet constamment développée autour de ruptures réintroduisant l'Etat, les marchés, la segmentation des champs d'insertion sociale (production, alliance, religion, politique, etc.). L'enjeu de ces ruptures engageait tout à la fois les modes d'altérisation et la définition du caractère « ethnologisable » d'un groupe donné, ces deux qualifications étant confondues. Cette dichotomie évolue aujourd'hui dans deux directions contradictoires : l'incorporation progressive de situations de « modernité » dans la méthodologie ethnologique et la réévaluation des axiomatiques de l'altérité et de la coupure eux/nous ; l'emphase sur une ethnographie à la recherche de ses derniers espaces « vierges »<sup>6</sup>. Dans ce cas pourtant, force est de

---

<sup>6</sup> On peut ainsi rappeler à la suite de Copans (1974) que l'année de la publication de *Sociologie actuelle de l'Afrique noire* (Balandier, 1955)

noter que l'envahissement des rapports marchands atteint les microsociétés les plus éloignées et les plus sujettes à l'exotisation : ainsi les « enclaves » forestières se révèlent fréquemment le théâtre de conflits, impliquant les groupes autochtones autant que, par exemple, l'Etat, des associations écologistes internationales et des entreprises non moins transnationales<sup>7</sup>, quand ce ne sont des armées en rébellion, ou encore des vagues de touristes en quête de dépaysement. L'ethnologue serait malvenu de protester qu'on piétine « son » terrain : la démarche de ces voyageurs, par exemple, le renvoie à son propre cheminement, et l'ethnologie à l'imaginaire de l'exotisme.

Le lieu commun de l'autonomie culturelle des groupes « ethnologisés » est l'opérateur d'un enlisement des problématiques qu'illustre bien l'exemple presque canonique des rapports entre Pygmées et « Grands Noirs ». De telles élaborations recouvrent toujours traductions, euphémisations et déplacements des rapports de domination et constituent de la sorte un piège intellectuel dans lequel des ethnologues peuvent se laisser d'autant plus aisément enfermer que les visions « indigènes » font écho à leur propre posture différentialiste. Dans le même temps, l'avancée de l'économie de marché s'accompagne d'un nouveau durcissement des rapports internationaux qui ont leur traduction autant dans le registre de l'universalité des droits de l'homme et de la démocratie « libérale » que dans la culturalisation et l'ethnisation des institutions : en premier lieu celles du marché et de l'entreprise. A défaut d'appréhender ces processus globaux dans lesquels il est inévitablement impliqué, l'ethnologue peut être amené à les

---

est aussi celle de *Tristes tropiques* (Lévi-Strauss, 1955) et coïncide avec la conférence de Bandoeng qui a vu émerger le tiers monde. On sait que Balandier proposait une anthropologie dynamiste, orientée vers l'analyse d'un monde en voie de constitution. Faut-il répéter qu'il insistait également sur la nécessité d'interpréter les transformations internes à chaque société à la lumière de la conjoncture « globale » d'alors : la situation coloniale ?

<sup>7</sup> Les exemples abondent d'ethnologues débutants astreints à une désillusion pénible. Cf. le témoignage poignant de F. Brunois (1999) dans le numéro précédent de cette revue.

renforcer. Ainsi, porter son attention sur des objets à la fixité apparente, sans penser leur articulation à la conjoncture globale, conduit à situer les sujets observés hors du monde. Ces derniers, quelles que soient les stratégies qu'ils adoptent, sont cependant bien obligés de se positionner dans la conjoncture qu'ils vivent, à la fois locale et globale, et à laquelle ils s'efforcent de conférer un sens.

Pour fournir une illustration, comment comprendre l'accent mis sur des systèmes de parenté, dégagés de tout contexte historique, politique, économique ? Dans le même moment la parenté sera souvent définie comme l'institution fondamentale du politique et de l'économique sans que soit mentionné le fait que les groupes de parenté se trouvent dispersés dans les hiérarchies socio-politiques recomposées autour de l'Etat. Refuser d'envisager que la parenté est aussi réélaboree dans les systèmes politiques et économiques contemporains pourrait contribuer à renforcer, par exemple, l'idéologie d'une « modernisation » nécessaire et nécessairement exogène des sociétés africaines.

L'Afrique et l'Amérique latine ont été les laboratoires d'une intervention des organisations internationales, qui a été reconduite ensuite dans l'Europe centrale et orientale puis récemment dans l'Asie touchée par la crise. Nous n'évoquerons ici rapidement que l'Afrique et les pays néo et postcommunistes qui sont pour les anthropologues des terrains d'autant plus stimulants que leur mise en perspective montre deux facettes contrastées de la globalisation.

En ce qui concerne l'Afrique et les recherches africanistes, on peut constater que l'abandon des paradigmes inspirés du marxisme et notamment des diverses théories tiers-mondistes – focalisées sur la mise en évidence d'un « centre » capitaliste – coïncide avec le début de la période des plans d'ajustement structurel. Celle-ci se caractérise pourtant indéniablement par une dépendance croissante des Etats africains envers les institutions financières internationales, corrélative d'une libéralisation et d'une ouverture forcée à la concurrence extérieure d'économies fragilisées par de fortes récessions. Le credo ultralibéral des premiers idéologues des plans d'ajustement structurel, visant le démantèlement d'Etats perçus uniquement comme cause de « distorsions » et qui ne seraient justifiés que dans une fonction inévitable de maintien de l'ordre, s'est

atténué au cours de la décennie quatre-vingt. Lui a succédé une revalorisation timide du rôle des Etats, aussitôt traduite – dans un langage technocratique – par une emprise plus directement politique dont témoigne le slogan « bonne gouvernance » soudainement accolé aux conditions de délivrance de prêts.

En Afrique comme ailleurs, les chercheurs de toutes disciplines ont souvent tenté de démontrer par leurs recherches que les mesures standardisées préconisées ici et là ne correspondaient nullement aux processus sociaux internes. Par un enchaînement mal maîtrisé, la démonstration de l'autonomie irréductible de ces derniers peut alors conduire à admettre comme hypothèse secondaire une domination extérieure multiforme qui n'est plus interrogée ni dans sa nature ni dans ses implications, pourtant inévitables. De telles occultations paradoxales se traduisent de façon très nette par une endogénéisation tendancielle des causes des récessions économiques, l'alternative se présentant comme le recours à un économisme sommaire sans grande portée. Il est révélateur que les colloques, conférences, ouvrages sur le thème « culture et développement » se soient multipliés au début des années quatre-vingt-dix, portés notamment par des universitaires africains. L'enfermement dans un dilemme entre spécification et banalisation des sociétés africaines traduit alors fort bien une emprise idéologique sur les milieux scientifiques d'autant plus marquée qu'elle est en double résonance avec les contradictions internes que traversent ces sociétés et avec l'accusation extérieure renouvelée.

En réaction à la marginalisation générale du continent africain dans les échanges internationaux ainsi qu'à l'image très négative, souvent catastrophiste, produite par les médias occidentaux sur les situations économiques ou politiques africaines, une littérature considérable (impliquant toutes les sciences sociales) a été produite depuis les années quatre-vingt pour déconstruire cette stigmatisation externe. Ces débats engagent essentiellement des observateurs extérieurs aux situations sociales concernées : tout se passe comme si n'était en jeu que la définition des positions respectives des chercheurs, des experts, des journalistes, voire des professionnels de l'humanitaire. A aucun moment n'est posée la question de savoir comment les acteurs concernés réagissent à cette dévalorisation.

alors même que son intériorisation la transforme en un schème central de la construction endogène des rapports politiques, des rapports de travail, ou même, par exemple, des rapports de parenté.

L'universalisation d'un code externe de structures est ainsi perpétuellement réinterprété selon la singularité des matrices endogènes de sens. Il y a là une série d'enjeux scientifiques d'importance pour l'anthropologie, amenée à approfondir ses problématiques spécifiques dans plusieurs perspectives. Quelques-unes peuvent être évoquées. En premier lieu s'impose l'analyse des logiques d'internalisation, de détournement ou de rejet des processus de domination et d'imposition qui s'infiltrent à travers des objets et des institutions variés de « marchandisation » (pour aller vite). Sous un autre angle, se présentent les nouvelles productions imaginaires, symboliques et idéologiques, dont la masse des identitarismes actuels. Ces derniers constituent un spectacle saisissant qui, sous l'apparence homogène d'une résistance « culturelle » à la force uniformisante des marchés, relève néanmoins d'une grande diversité des configurations qu'il convient d'identifier précisément : entreprises de partition et de segmentation sur une scène tout à la fois nationale et internationale (hindouisme, islamisme) ; volontarisme étatique réactif, redoutant les forces de dislocation du marché (Chine, Vietnam), etc.

Les pays post-communistes et néocommunistes (du socialisme de marché) montrent une autre facette de la globalisation. Dans une orientation parallèle aux développements récents de l'africanisme, les différentes modalités du vocable de « transition » – au centre de la très grande majorité de la littérature économique qui concerne ces pays – mettent en scène l'obsession d'un capitalisme réussi en regard de laquelle ces sociétés ne sont appréhendées que dans leurs inaptitudes et leurs efforts progressifs. Cette polarisation évacue complètement tout intérêt potentiel pour les logiques et les pratiques des acteurs, sur lesquelles l'attention des anthropologues serait bienvenue. La coercition étatique dans le cas du gouvernement toujours communiste du Vietnam, par exemple, reste employée à l'identique en faveur d'une inclusion du capitalisme scandée comme un nouveau slogan révolutionnaire : elle véhicule la surexploitation d'un travail vendu à un coût minimal sur place aux investisseurs

étrangers ou exporté littéralement dans des entreprises des pays capitalistes ; la démission – rendue elle-même possible par le passage au marché qui a impliqué la suppression des rationnements – s'avère alors la seule voie de résistance. Corollairement, autant le post-communisme que le néocommunisme invitent à reconsidérer les modes de catégorisation des acteurs dans leur rapport essentiel avec la nature de l'Etat. En effet, en Hongrie comme au Vietnam pour ne citer que ces deux seuls pays, ce sont des pans entiers de populations anciennement salariées par l'Etat qui se trouvent brutalement expulsées du corps social sans être en mesure de comprendre comment un tel bouleversement de leur statut a pu se produire, passant de la dignité de fonctionnaires plus ou moins pauvres à la non-existence, obligés de trouver leurs propres moyens de subsistance dans des configurations de déréliction politico-économique totale. Ces témoins sans filets de l'histoire, souvent réduits à une mendicité honteuse, offrent l'opportunité de réexaminer les liens entre travail, statut, compétence, rémunération et Etat qui définissent le processus de hiérarchisation socioprofessionnelle dans les sociétés du capitalisme avancé.

La reviviscence actuelle de la thématique du colonialisme et de l'impérialisme apparaît dans ce paysage plus déchiffrable si, bien évidemment, on l'appréhende non comme un résumé du monde présent mais comme le prisme unifiant de sujets voués à des dominations plurielles et inextricables. Dans ces termes sont désignés aussi imparfaitement les liens entre les processus de hiérarchisation des espaces politiques et économiques au niveau mondial et les modes de déhiérarchisation/rehiérarchisation qui travaillent les sociétés concrètes et les groupes ethno-culturels. Ce recours à des formules anciennes qui, il y a encore quelques années, semblaient définitivement tombées en désuétude, invite l'anthropologue à repenser sa position sans céder à la tentation d'une légitimation forclosée. Plus précisément, il est conduit d'un côté à réévaluer la nouveauté des processus en jeu et de l'autre à tenter de comprendre les principes de nécessité qui guident les acteurs à vouloir enregistrer une continuité irréfragable. Derrière ce réinvestissement d'une prééminence pérenne et inchangeable dans sa nature, quels assujettissements se profilent dans l'avenir ? On

retrouve là une problématique essentielle de l'anthropologie amenée, peut-être plus que les autres disciplines, à analyser les formes et les opérateurs endogènes de construction de la subordination.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALTHABE G. & SELIM M., 1998. *Démarches ethnologiques au présent*. Paris, L'Harmattan.
- AUGE M., 1994. *Pour une anthropologie des mondes contemporains*. Paris, Aubier.
- BALANDIER G., 1955. *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*. Paris, PUF.
- BRUNOIS F., 1999. « Y-a-t-il toujours une place ou de la place pour un ethnologue, et si oui, à quel prix ? », *Journal des anthropologues*, 76 : 93-111.
- COPANS J., 1974. *Critiques et politiques de l'anthropologie*. Paris, Maspéro.
- DUVAL J., GAUBERT C., LEBARON F., MARCHETTI D. & PAVIS F., 1998. *Le « décembre » des intellectuels français*. Paris, Liber-Raisons d'agir.
- FRIEDMAN J., 1998. « Classes, culture, identité. Anthropologie des processus de globalisation », *La lettre de l'AREHESS*, 20 : 14-16.
- HOURS B., 1998. *L'idéologie humanitaire ou le spectacle de l'altérité perdue*. Paris, L'Harmattan.
- KORNAI, 1996. *Le système socialiste*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- LÉVI-STRAUSS C., 1955. *Tristes tropiques*. Paris, Plon.
- WARNIER J.-P., 1999. *La mondialisation de la culture*. Paris, La Découverte.

• • •



## **ETHNICISATION DE L'ENTREPRISE ET CULTURALISATION DU MARCHÉ : IMPASSES**

Monique SELIM  
(IRD)

### **Résumé**

Cet article examine en premier lieu les évolutions récentes de la notion de « culture » appliquée à l'entreprise et au marché par un ensemble flou de conceptions qui empruntent le concept d'« ethnographie » et sont majoritairement issues des sciences de la gestion. La précarité de ces conceptions qui culturalisent le monde globalisé ressort des dernières fluctuations économiques. Dans un second temps, l'auteur illustre le mode d'analyse anthropologique d'une entreprise à travers l'interprétation complexe d'un interdit syndical de recrutement de femmes au Bangladesh, dans l'année qui suit la guerre de libération du pays (1971).

La référenciation culturelle fonctionne comme un opérateur de distinction et de division, d'ordonnancement et de hiérarchisation, et sa convocation est exacerbée dans les périodes de crise et de restructurations sociales, économiques et politiques. Cette implication de la notion de « culture » comme facteur idéologique essentiel dans les processus et les rapports sociaux a été en outre suffisamment bien notée par tout un courant de la recherche anthropologique. Parce que l'élaboration d'une analyse pertinente des modes de production des idiomes culturels et de leur transformation est centrale dans les débats internes à la discipline, quelles que soient les matrices théoriques retenues, il convient de repérer rapidement les nouvelles occurrences de la « thématique culturelle ». Celle-ci, après avoir été focalisée sur l'entreprise, se diffuse au marché en dépit des reprises et des répétitions discursives qui se voient ici

mises en scène. La séduction de la notion de « culture » comme clef d'explication des phénomènes internes à l'entreprise et des champs économiques où elle se situe est aujourd'hui forte : elle trouve son cadre d'émergence dans le mouvement d'implantation des entreprises occidentales dans des pays dits du sud. D'une manière plus globale, l'expansion du marché capitaliste, les délocalisations qu'elle implique dans une optique de réduction du coût du travail constituent les conditions objectives d'un retour des rhétoriques culturelles sur une entreprise dont le dépassement joue actuellement dans le marché. Une telle conjonction n'est paradoxale qu'en apparence : en effet, les logiques culturalistes ont été historiquement associées en Occident à la domination coloniale. Dans d'autres contextes, elles se présentent comme un invariant du travail de légitimation des groupes dominants.

Une raison majeure à l'examen de la notion de culture dans l'entreprise et le marché réside dans le fait que l'ethnologie est placée en position d'instance de « vérité » dans les explications « culturelles » concernant ces domaines dont les émetteurs se situent volontairement ou inconsciemment au carrefour des sciences sociales et de la gestion : plus précisément l'ethnographie – comme régime d'authentification irrécusable – retrouve là une vertu et une *aura* qui semblaient il y a encore une dizaine d'années définitivement perdues. Si, donc, l'entreprise peut être proposée comme un champ d'investigation anthropologique, il importe de démêler les enchevêtrements et les confusions de sens, de concepts et d'objectifs de connaissance, qui se font jour actuellement, dans une littérature en permanente croissance.

Deux niveaux d'ancrage du vocable de « culture » doivent être tout d'abord schématiquement distingués bien que d'un côté ils se situent dans une homothétie intellectuelle et de l'autre, se trouvent déjà dans des positions inversées en terme « d'investissement idéologique » à court ou à long terme : le premier concerne les entreprises des pays d'industrialisation ancienne, dans lesquels a émergé la vogue de la « culture d'entreprise » dont l'abandon progressif est très significatif dans la conjoncture actuelle ; le second se joue dans un rapport d'altérité, dans des situations « exotiques » dont l'emprise du marché commande l'interprétation

de la réussite économique ou sa faillite et recourt sans transition à une anthropologie érudite, *alibi*, ou encore de « conversion » récente. J'évoquerai très rapidement la montée puis le déclin de la « culture d'entreprise » avant de me tourner vers le renouveau d'un différentialisme pérenne, sous ses formes « ethno-économiques », dont le succès trouve son efficience dans la culturalisation du marché.

L'idée que les entreprises pouvaient être considérées comme les lieux d'effervescence de « micro-cultures » spécifiques est née dans la décennie soixante-dix/quatre-vingt prenant appui de façon détournée sur des travaux historiques et ethnographiques de l'Europe, centrés sur les couches ouvrières, leur diversification et leur spécialisation liées aux appareils techniques de production, et sur les corps de métiers propres aux groupes d'artisans. L'étude des « cultures de travail » du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, alimentant par ailleurs une dimension patrimoniale de l'industrialisation, a été transférée comme modèle de production de nouvelles « cultures d'entreprise » dans la cadre des sciences de la gestion et du management toujours à la recherche de « ressources » intellectuelles inédites. La cohésion des salariés autour d'un « projet d'entreprise » unificateur et exaltant, la fabrication d'une « culture » adéquate et singulière permettant le dépassement des antagonismes catégoriels, des frustrations individuelles et des revendications, sont apparues durant quelques années comme un programme suffisamment alléchant et dynamique pour entraîner le recrutement de quelques chercheurs par des directions d'entreprises ou des organismes de consultants : historiens ou « ethnographes » appelés à plonger dans la généalogie d'une entreprise, à restituer son « capital culturel » inestimable, à rehausser le savoir-faire exceptionnel de ses salariés, retrouvant une dignité dans une « complémentarité » autant pré-agencée qu'utilitaire. Si peu d'anthropologues se sont engagés dans cette aventure douteuse et éphémère – poussés alors par leur absence de statut institutionnel – en revanche l'ethnographie et ses « caricatures mimétiques » ont été largement invoquées : ainsi était-il demandé aux « ethnographes » d'occuper un poste de travail, position appréhendée comme une proximité maximale des fondements culturels de l'entreprise mais

particulièrement limitative pour aborder en anthropologue les rapports sociaux qui s'y jouent : ceux-ci de fait n'étaient nullement l'objet de cette croisade du « management culturel », la direction disposant d'autres agents appropriés pour deviner et résoudre à travers des audits répétés, les tensions du moment ou à venir. Spécialiste de la « culture », l'ethnographe était assigné à sa vocation – à son origine pourrait-on dire – quelles que soient la reconversion impliquée et la manipulation idéologique sous-jacente.

Si la littérature strictement gestionnaire a été dans ce contexte aussi abondante que naïve (par exemple la célèbre « âme de l'entreprise ») celle émanant d'ethnologues professionnels laissa d'autant moins de traces que les contrats signés avec les chercheurs imposaient la clause « confidentielle » : leur destinataire en était le propriétaire légal n'autorisant les publications qu'après l'élimination de toute « aspérité » susceptible de nuire à l'image de l'entreprise. La lecture de quelques « morceaux choisis » suscite une impression étrange : l'ethnographe (de métier ou faisant office) évolue dans une « tribu » dont la contemporanéité est évacuée et fait place à des rituels dont les bases et les ressorts paraissent absents. Les départs à la retraite et les embauches fournissent néanmoins une occasion de retrouver les classes d'âge et les initiations dans une continuité affirmée avec les situations lointaines privilégiées par l'ethnologie ; dans l'observation des repas pris dans les cantines, les « échanges » ou encore dans des adresses de parenté construites en système clos, cette continuité est patiemment et laborieusement retissée. Deux caractéristiques ressortent de cette « ethnographie » de l'entreprise provoquant la surprise chez maints sociologues du travail dubitatifs. L'entreprise y est décrite d'un côté comme un micro-univers culturel fermé, dénué de dispositifs de représentation des personnels et isolé d'une « modernité » dévastatrice ; de l'autre, comme un champ socialement indifférencié où chacun concourt à la reproduction harmonieuse du groupe : hiérarchie et conflits liés aux positions occupées ont curieusement disparu dans un monde ouvrier tendu vers la perfection de sa tâche. Trouvant sa justification et son sens dans une « crise » économique encore pensée comme passagère et soluble, à une époque où les licenciements étaient pudiquement voilés, la « culture d'entreprise » et cette forme de management

culturel qui l'accompagnait se sont aussi rapidement effacées qu'elles avaient été montées au pinacle ; l'idéologie présente, armée par une « nécessité économique » théorisée dans l'universel et parée d'une scientificité irréfutable, n'a nul besoin aujourd'hui de « superstructures culturelles » pour fermer des usines non rentables, ou encore pour s'attacher des salariés dont la précarité est envisagée au contraire comme une règle d'urgence.

Les ethnographes semblent donc être devenus inutiles pour aider les gestionnaires dans la conduite de leurs entreprises nationales dont la délocalisation de la production est un impératif. De façon mineure, un terrain leur est laissé, à l'extérieur des usines, où ils rentrent en concurrence avec les conseillers en marketing : « l'ethno-marketing » qui fait resurgir une définition appauvrie de la « culture » mise au service de la vente des produits et de leur adéquation aux inclinations et aux goûts culturels des potentiels clients.

La « culture » sous sa version interne (soit entrepreneuriale) ou externe (orientée vers les acteurs que l'entreprise doit attirer), apparaît dans les deux cas le substrat d'un réaménagement notable en regard des acquis de la recherche anthropologique. Cependant, d'un point de vue « critique », il est souhaitable de prendre en compte les changements internes qui affectent cette inscription de « l'ethnographie » comme décryptage culturel, dans un paysage économicisé où l'entreprise est maintenant dominée par le marché. Le repli dans une attitude de dénonciation au nom de la perversion ou du détournement du concept, semble d'autant plus superflu qu'une même demande socio-politique en terme de « culture » touche un ensemble de secteurs jugés actuellement socialement « problématiques » (pour ne citer que deux exemples, la prévention du sida auprès de populations allochtones en santé publique ou encore la « dissidence » des banlieues à majorité allogène). Au delà de l'évidence essentialiste maintes fois argumentée, la reproduction sous des visages variables et évolutifs de la réponse « culturaliste » (à laquelle fait écho l'intériorisation par les acteurs en position dominée de leur statut culturel) ne peut laisser indifférent l'anthropologue ; il observe là un glissement particulièrement frappant lorsqu'il travaille sur des champs marqués par la

« modernité » tels l'entreprise mais insérés dans des situations lointaines de marché : l'effet suggestif bien connu d'exotisation et de déplacement – comme occultation des contradictions sociales et économiques présentes – se voit dans ce contexte autant redoublé que « retourné ». En effet, il ne s'agit plus, comme précédemment dans les entreprises nationales de construire l'illusion d'une communauté de travail aussi lisse que le fantasme d'un village exotique déréalisé et érigé en idéal. L'objectif apparaît nettement d'édifier des images contrastées – négatives et positives, intimement articulées en un corps unique – de main-d'œuvre et de chefs d'entreprise lointains réussissant ou défaillant « ensemble » en raison du partage de leur héritage culturel ; l'intérêt de ces images exotiques se noue dans le miroir holistique qu'elles offrent aux difficultés présentes des entreprises nationales. Les directions suivies par ces transferts idéologiques sont donc démultipliées et la polyvalence de ces derniers s'inscrit dans un contexte de mondialisation présenté comme un défi aux entreprises nationales fragilisées. Ce passage d'une endogénéisation d'une figure exotique épurée et simplifiée, à une distanciation d'une modernité exotique à la fois complexe et dualisée – enjoignant à se situer par rapport à ses pôles culturels positifs et négatifs – dessine une cohérence dans le paysage actuel d'une « culturalisation » de l'économie qui est détaché de l'entreprise pour être concentré sur le marché. Si le maintien de l'association de l'exotique au « communautaire » se lit comme une permanence instituant à chaque fois la communauté imaginaire d'intérêt et de pulsions des deux strates constitutives de l'entreprise, salariés subalternes et dirigeants unifiés par leur capital culturel, l'efficacité symbolique de cette association se réalise aujourd'hui dans le marché.

Des micro-cultures d'entreprise aux macro-cultures de marché dans lesquelles l'entreprise s'insère et est supposée se fondre, l'ambition ethno-gestionnaire change donc d'échelle et prend une dimension plus vaste et assurée. Issus des Etats-Unis où ils correspondent à un prolongement « naturel » d'une anthropologie culturelle affirmée, les travaux de « spécification culturelle » de l'entreprise ont d'abord concerné les formes mêmes du management à travers des enjeux dits « inter-culturels » : représentations de

l'autorité, internalisation de la discipline, comportement face aux aînés et aux supérieurs, etc. Dans un contexte où l'embauche d'anthropologues dans l'entreprise et la commande d'études anthropologiques à la finalité très précise par l'entreprise, constituent des pratiques sociales habituelles, on ne saurait s'étonner du développement de cette orientation qui, en France, a été l'objet d'une relative réappropriation par les sciences sociales de la gestion et les consultants ; si les anthropologues professionnels se tiennent en effet majoritairement à l'écart de l'entreprise proche ou lointaine, perçue comme le piège d'une « recherche appliquée » honteuse, il faut à leur décharge noter que les « ponts » créés ici entre la recherche et l'entreprise, avec les encouragements insistants des autorités de tutelle, ne présentent guère un profil susceptible d'attirer des ethnologues qui ne seraient pas poussés par des contraintes matérielles pressantes : le chercheur est réduit à la fonction du commentateur sur des dispositifs intangibles dont il ne saurait être envisagé d'interroger les modalités d'inclusion, d'adoption ou de refus... Ce rôle d'un griot privé de toute marge d'autonomie personnelle est en outre le lieu d'une concurrence extrême parmi les organismes de conseil. L'enveloppe des « différences culturelles dans le management » (Bollinger & Hofstede, 1984) chargée d'ajuster à des contextes culturels exogènes les modes de contrôle et de commandement de l'entreprise a été de surcroît, en France, d'autant plus ponctuelle et « stabilisée » en comparaison avec les Etats-Unis, que les usages des firmes nationales ont continué à privilégier l'expatriation de cadres dépositaires de l'autorité, à la délégation des pouvoirs et à leur indigénisation sur le modèle de leurs consœurs américaines.

En outre, en restant axés sur le constat d'une « problématisation » récurrente de la hiérarchie interne à l'entreprise – par l'emphase comparative sur les logiques héritées et les « traditions nationales » d'une domination interne efficace – cette mouvance restait marquée par deux éléments : la conjoncture économique dans laquelle elle s'épanouissait, favorisant la « croyance » en des entreprises nationales « fortes » et conquérantes ; une « teinture » sociologique conservant l'idée de la menace permanente du conflit entre supérieurs et inférieurs.

L'expansion du marché capitaliste et surtout les formes prises par sa médiatisation, ont conduit à des infléchissements notables de ces regards culturels ; en correspondance avec les restructurations économiques en cours, la globalisation idéologique a impliqué d'une certaine manière un mouvement de « globalisation » des objets : c'est moins le fonctionnement interne de l'entreprise qui retient l'attention aujourd'hui que ceux qui, placés au pôle de direction, sont préjugés détenir la clef absolue de la « réussite ». Derrière ces dirigeants magnifiés par une hégémonie toute magique, se profile des « blocs culturels » qui n'ont de sens que dans la conjoncture binaire qu'ils assument. Le décor de ce nouveau théâtre peuplé de leaders héroïques – qui ne font qu'un avec leurs masses indistinctes d'ouvriers – apparaît, par un curieux retour des désignations, le « capitalisme culturel » qu'un weberisme réduit à l'état de scories vient nourrir. Ce tournant permet de comprendre que les approches culturelles, recomposant le poids de l'entreprise dans le champ du marché, soient prioritairement concentrées aujourd'hui sur les hommes d'affaires, les investisseurs, les entrepreneurs et les dirigeants locaux, bref toutes les « chefferies » modernes de l'entreprise dont il s'agit de mesurer les aptitudes culturelles au capitalisme mondialisé. Dans ce cadre, le découpage ethnique se voit rénové à travers en particulier la scrutation d'un « ethos » nécessairement singulier des couches dominantes autochtones auxquelles sont mythiquement incorporées leurs inférieurs dans la mesure où elles sont conçues comme représentatives d'une homogénéité culturelle globale : l'ethnisation de leurs qualités ou de leurs manques – oblitérant les innombrables travaux qui depuis plusieurs décennies s'attachent à étudier les rapports entre l'Etat colonial ou post-colonial et la production de l'ethnicité ou de l'identité religieuse – semble d'autant moins rencontrer de freins qu'elle s'ajuste à une compréhension du marché conçu comme prescription culturelle. Ce procès d'ethno-économie ne peut néanmoins s'actualiser pleinement que s'il met en jeu aux côtés d'une exemplarité unanimement saluée, un accusé culturel ; la scène ainsi édifiée suppose en effet trois partenaires : le spectateur-acteur de l'entreprise appartenant aux pays d'ancienne industrialisation et en quête d'inspiration, l'éponyme indigène triomphant des aléas du

marché, l'éternel perdant englué dans les méandres ethno-culturels de son particularisme et assumant la position du médiateur du procès. Ce passage d'un « management culturel » périmé de l'entreprise à une culturalisation du marché peut placer le « créateur d'entreprise » autochtone dans un procès nécessairement singularisé duquel il devient un prisonnier aussi touchant que tragique ; le directeur de l'entreprise ivoirienne étudiée par L. Bazin (1998) illustre particulièrement bien cet « envers du décor », soit les effets d'internalisation de la dénonciation culturelle extérieure : le personnage évolue entre une tentative impossible d'adhésion à une norme imaginaire de la rationalité économique « occidentale » et un effort voué à l'échec d'échapper à l'enfermement dans une définition négative de l'homme d'affaires rivé à son origine « africaine ». Soumis à des injonctions et des pratiques étatiques contradictoires, il est repris à l'intérieur même de son usine par la logique du procès, différemment scandé par les fractions hiérarchiques : au niveau inférieur, on s'acharne à discréditer sa gestion comme modalité d'incompétence indigène, référée à la compétence de l'ancien dominant (colonial) tandis que les cadres supérieurs, sous la menace de l'illégitimation, se réduisent à l'autoprotection par le spectacle de fonctions abstraites.

Ce scénario de mise en mythes culturels des champs économiques apparaissait bien rôdé depuis quelques années, en faisant de l'Asie d'avant la crise et de l'Afrique des acteurs idéologiques aisément repérables. Quelques anthropologues avaient prêté leur concours, souvent animés par les intentions louables de réhabiliter ou de faire mieux comprendre « leurs » populations étudiées<sup>1</sup> Ce différentialisme ethno-économique qui culturalise le marché, présentait autant de variantes que de variables et les fluctuations, nombreuses, évoluaient avec les destinées des pays soumis à la violence des flux financiers ; obéissant à des principes rémanents, l'ontologisation semblait plus « ethnique » en ce qui concerne l'Afrique et plus « religieuse » dans l'aire « asiatique »

---

<sup>1</sup> Pour la lecture critique des abondants travaux africanistes voir Bazin (1998).

où, selon les cas, l'accent était mis sur les « valeurs » intrinsèques du bouddhisme ou du confucianisme.

D'un côté donc, on dénonçait la redistribution irrépressible, le népotisme, le clientélisme... comme des obstacles au « capitalisme », de l'autre, on s'émerveillait devant l'ordonnement spontané et immanent des groupes au travail, l'efficacité financière et laborieuse d'une parenté solidaire où l'obéissance aux aînés aurait été une règle incontestée... dans une méconnaissance troublante que des phénomènes identiques sont construits en critères positifs ou négatifs. Si les stigmates pesant sur le continent africain conduisaient à des débats enrichis par de multiples avocats de la défense ou de l'accusation, l'aura qui entourait jusqu'en 1997 l'Asie, impliquait plus des plaidoyers laudateurs se déplaçant du Japon à la Thaïlande et même au Vietnam, où le « socialisme de marché » aurait réveillé des capacités « ancestrales » à l'investissement...

Ces constructions ethno-culturelles, dont l'enjeu paraissait moins la hiérarchisation des appartenances qu'une cartographie ordonnée des intérêts et de leur régulation, semblent singulièrement labiles en 1999. C'est pourquoi j'ai choisi plutôt que d'examiner dans le détail les argumentations approfondies sur une région ou une autre, de dresser les changements du tableau global où ces dernières prennent sens.

L'effacement de la différenciation hiérarchique interne à l'entreprise se présente comme une constante importante de la « globalisation culturelle » : les antonymes soumission, subordination, docilité/domination, contrôle, coercition disparaissent au profit de tautologies réconciliatrices énoncées dans des termes de valorisation morale et d'holisme culturel ; l'automatisme de comportements efficaces prenant pour matrice une autorité parentale hypostasiée et extensive, fondée sur l'affection et la reconnaissance, prédomine dans une perspective qui est aujourd'hui moins exclusivement managériale que guidée par la recherche de terres lointaines propices à des investissements fructueux. Néanmoins elle se traduit en occident dans les nouvelles thématiques de la « confiance » comme clef de voûte du fonctionnement de l'entreprise. Cette évolution qui tend à dissoudre l'entreprise dans une mise en fiction culturelle du marché, reflète sous divers angles la conjoncture économique

présente : la gestion de la main-d'œuvre est laissée à des autochtones, médiateurs en regard d'un investissement extérieur profitable.

Le cas de la Chine est de ce point de vue exemplaire : des usines régionales, dirigées par des cadres du Parti, reconvertis en hommes d'affaires, assurent aux entreprises étrangères les structures matérielles de la production (bâtiment, équipement technique, etc.), le recrutement et la conduite d'ouvriers précaires, choisis parmi les couches rurales les plus pauvres (des jeunes femmes célibataires de préférence) et marquées par une domination politico-économique de longue date. Selon les aléas du marché, ces salariés subalternes font l'objet d'embauches ponctuelles et de licenciements brutaux, sans rencontrer de résistance (Potter & Potter, 1993). En effet, ce n'est pas dans les franges de cette population – qui bénéficient des miettes du marché – mais dans les groupes sociaux misérables maintenus à la terre et/ou astreints à l'embauche éventuelle comme journaliers migrants sur les chantiers, que les « rebellions » éclatent dans les pays dits du « socialisme de marché ».

S'il est donc nécessaire de se démarquer de la tendance actuelle d'une culturalisation englobant l'entreprise dans le marché, en revanche l'interrogation anthropologique reste entière sur les modes d'interprétation de la singularité des rapports sociaux et des logiques des acteurs dans des configurations précises. Un cas, volontairement schématisé, me permettra d'illustrer, la démarche que j'ai privilégiée. Il s'agit de la filiale d'une multinationale américaine au Bangladesh, au sein de laquelle une alliance historique entre le syndicat ouvrier et le directeur s'était mise en place en 1971 sur la base d'un combat commun pour l'indépendance du pays, dont s'étaient tenus à l'écart les cadres appartenant aux couches moyennes éduquées. Durant la guerre de libération, l'entreprise avait été alors défendue par les ouvriers, en permanente relation avec celui qui deviendrait au lendemain de la victoire directeur, mais qui n'était encore qu'un cadre supérieur. Les convictions qui animaient durant cette période les « combattants de la liberté » avaient deux caractéristiques principales : un « socialisme » vague rétablissant une relative justice sociale, la lutte contre l'Etat pakistanais qui, au nom d'un islam partagé était perçu comme assurant à son seul profit la

continuité de l'ancienne puissance coloniale oppressive. La représentation d'une domination de l'Etat pakistanais effectuée dans le cadre d'une légitimation manipulatrice par le religieux a été centrale dans la lutte d'indépendance, aboutissant à un Etat « sécularisé » proclamant dès son avènement la disjonction avec l'islam et la reconnaissance de la pluralité religieuse. Cette idéologie « progressiste » en matière religieuse – rare dans un pays à très forte majorité musulmane – fut constamment réaffirmée par le syndicat de l'entreprise étudiée, s'attachant en particulier à circonscrire à leur rôle strictement religieux les imams de la mosquée de l'usine qu'il était chargé d'embaucher. L'un de ces imams, qui avait outrepassé ses fonctions par des messages frôlant l'islam politique, fut ainsi rapidement renvoyé.

Néanmoins – et c'est le point sur lequel les lectures peuvent diverger – un des premiers actes de ce syndicat fut d'interdire le recrutement de femmes dans la catégorie ouvrière, alors que celles-ci sont nombreuses dans de multiples usines autochtones, certains établissements textiles ne fonctionnant qu'avec une main-d'œuvre féminine précaire et bon marché. Cet interdit du syndicat intervient dans un contexte sociétal où les règles de séparation des sexes et de réclusion des femmes (le *pardah*) constituent une norme imaginaire, impossible à respecter pour les classes les plus démunies pour des raisons de subsistance ; elles sont d'ailleurs très diversement observées par les couches dominantes qui se partagent entre des modèles de « réislamisation » défensive et d'égalitarisme entre les sexes issus des idéologies majoritaires de la lutte pour l'indépendance. Ces brèves précisions étant données, l'interprétation « immédiate » de l'interdit du syndicat concernant les embauches de femmes peut se référer à la prégnance d'une « culture islamique » globale, se prolongeant dans un cadre de « modernisation » industrielle et de salariat permanent, particulièrement bien protégé grâce à une action syndicale exceptionnelle. Selon les versions, la force des « traditions religieuses », l'identité culturelle prenant appui sur les fondements de l'islam, seront alors conçues comme des permanences culturelles inattaquables par l'entreprise, appréhendée comme un microcosme étranger voué à une indigénisation et une

« remodelisation » culturelle d'autant plus inévitables que le directeur nommé par la multinationale américaine est autochtone.

Pourtant l'écoute des acteurs du syndicat, l'observation de leurs pratiques et de leurs stratégies sociales ascensionnelles, la familiarité avec leurs familles conduisent vers une autre voie de déchiffrement de l'interdit proclamé. Pour le groupe des leaders syndicalistes qui, de surcroît, n'a jamais invoqué l'islam comme principe fondant la légitimité de l'exclusion de femmes ouvrières dans l'usine – d'ailleurs présentes à l'époque pakistanaise – le principal enjeu est l'élaboration statutaire à laquelle ils travaillent avec acharnement : le rapprochement des classes moyennes et supérieures, dont leur représentation idéalisée fige la femme moins au domicile qu'hors du travail extérieur, synonyme d'une condition très inférieure ; leur séparation symbolique avec les couches sociales urbaines misérables où les femmes sont soit « abandonnées » soit astreintes à des travaux journaliers infamants, constituent les deux pôles de leur affirmation d'un nouveau statut gagné par un travail salarié prestigieux. La logique de l'interdit vise donc aussi l'éventuelle entrée dans l'entreprise des femmes de leurs groupes de parenté, menaçant par là-même leur promotion statutaire fixée imaginairement dans une entreprise peuplée d'hommes, dont les plus anciens ouvriers sont devenus des cadres jouissant d'une dignité égale à celle des couches moyennes qu'ils côtoient dans leur quartier anciennement pakistanais, et dont les femmes n'ont pas à travailler hors de la maison. Le risque d'une demande pressante de recrutement par les femmes de leurs parents restés en milieu rural – faisant sombrer l'usine dans la catégorie des entreprises locales où des syndicats extérieurs et le patronat se disputent les fruits d'une exploitation impudique – apparaît d'autant plus concret que le syndicat a inscrit dans la charte de l'entreprise la priorité de l'embauche des parents des ouvriers permanents (de fait très nombreux).

L'ensemble de ces lignes sociales où s'alimente la construction statutaire doit être avant tout replacé dans le cadre de la rupture politique de l'indépendance qui seule fournit aux acteurs les conditions de possibilité de bâtir pour eux-mêmes et leurs familles un autre statut : ainsi cette rupture politique est-elle immédiatement

traduite dans l'entreprise par une rupture avec l'ordre antérieur pakistanais mêlant hommes et femmes doublement assignés à l'infériorité en leurs qualités de Bengalis et d'ouvriers. La restauration d'un statut par l'indépendance nationale passe donc, dans l'usine, par l'inscription d'une norme de séparation des sexes auparavant interdite aux couches bengalies dominées par l'Etat étranger pakistanais. Paradoxalement, la prohibition des femmes ouvrières dans l'usine se présente alors comme un acte parmi d'autres de réappropriation du champ de travail et de maîtrise par les ouvriers découlant de l'émancipation politique qu'il vient réaffirmer au plan microsocial.

Une telle interprétation, qui déconnecte tout lien « culturel » immédiat entre l'islam et le refoulement à l'extérieur de l'usine des femmes, n'a néanmoins nullement pour objectif – ce qui serait absurde – d'occulter les articulations qui les régissent. L'implication des représentations et des pratiques différentielles de l'islam dans les rapports sociaux, les transformations de la domination étatique et les sphères du politique montre la puissance symbolique de hiérarchisation de cette matrice religieuse. Corollairement, elle illustre l'importance des édifications hiérarchiques imaginaires et réelles en situation de permanente recomposition dans leur articulation avec l'ensemble des champs sociaux.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAZIN L., 1998. *Entreprise, politique, parenté. Une perspective anthropologique sur la Côte-d'Ivoire dans le monde actuel*. Paris, L'Harmattan.
- BOLLINGER D. & HOFSTEDE G., 1984. *Les différences culturelles dans le management*. Paris, Les éditions d'organisation.
- POTTER S.H. & POTTER J.M., 1993. *China's Peasants. The Anthropology of a Revolution*. Cambridge, Cambridge University Press.

**Summary**

**Ethnicization of a the Work Company and Culturalization of the Market: Deadlock**

This article firstly examines recent developments of the notion of « culture » as applied to the work company and to the market by a vague set of conceptions which borrow the concept of « ethnography » and which stem, for the most part, from management science. The precarity of these conceptions which culturalize the globalized world emerge from the most recent economic fluctuations. The author then illustrates the method employed in the anthropological analysis of a company by way of the complex interpretation of a union ban on female recruitment in Bangladesh in the year following the war of liberation (1971).

• • •



**UN PAYSAGE SOCIAL INCERTAIN  
LA ROUMANIE POST-COMMUNISTE**  
**Entretien avec Gérard ALTHABE**  
**(EHESS)**

Laurent BAZIN  
(CNRS – CLERSE)

*Laurent Bazin – Cela va faire maintenant dix ans que le régime de Ceausescu est tombé, en décembre 1989. Je te propose de tracer un tableau général de la recomposition des principes hiérarchiques dans la société roumaine qui fait suite au passage à l'économie de marché. Je vais commencer par une question concernant les couches sociales dominantes et, parmi elles, la situation des fractions sociales intellectuelles. Durant la période communiste, et singulièrement durant la dernière période, le principal critère de hiérarchisation sociale est la conformité politique. Dans le cadre de la poursuite du projet d'homogénéisation et d'égalisation face à l'Etat, les compétences particulières se trouvent niées et subordonnées à cette conformité politique. Dans les années quatre-vingt, on assiste à une dévaluation de la valeur des diplômes et même à la déqualification de certains intellectuels<sup>1</sup> Est-ce que la période post-communiste se caractérise par une réhabilitation des compétences, donc par une revalorisation des couches sociales diplômées ou des professions intellectuelles ? Dans le même temps, ces couches sociales sont soumises, comme tous, à la précarisation de leurs conditions économiques d'existence. N'assiste-t-on pas à une nouvelle*

---

<sup>1</sup> Cf. « Itinéraires individuels et structures macropolitiques : de la déqualification en Roumanie », entretien de M. Sélim avec A. Liuceanu, *Journal des anthropologues*, 57-58 : 127-133.

*subordination qui obéirait non plus à un principe d'allégeance et de conformité politiques, mais à une logique de soumission aux règles économiques du marché ? Comment les sujets eux-mêmes vivent-ils ces transformations et quel sens leur donnent-ils ?*

Gérard Althabe – Dans le cadre du régime de Ceausescu la hiérarchisation ne se jouait que dans la relation au pouvoir. Il y avait une volonté très forte d'homogénéisation : il fallait d'abord que les gens soient définis comme égaux dans la relation au pouvoir et ensuite le pouvoir créait les différences. Les marques économiques – le fait d'avoir une maison, une voiture – n'avaient de sens que parce qu'elles signifiaient la proximité au pouvoir politique. Le seul élément qui sortait de ce schéma, c'était les intellectuels qui reproduisaient leur position à travers les diplômes. Comme tu l'expliquais, le régime a tenté sans arrêt de délégitimer le diplôme universitaire tout en le maintenant : il faut souligner la contradiction. Il le délégitime en tant qu'élément de construction d'une hiérarchie sociale mais, d'autre part, ces intellectuels se constituaient à travers une pratique culturelle, telle qu'aller au théâtre, au cinéma, donner des conférences. A travers cette pratique culturelle les gens se constituaient en couche sociale qui se séparait de la population. On le saisit d'une manière très précise dans les immeubles, les blocs, qui correspondent à peu près à nos HLM, puisque le régime avait institué un système de mélange social. en logeant dans un même bloc des gens de toutes les couches sociales : un professeur d'université, une famille d'origine tzigane, un ouvrier, etc. Dans ce cadre de l'habitat urbain se reconstituait cette séparation, en particulier dans la manière d'aménager son appartement. D'où l'importance qu'avaient les bibliothèques. Toute personne possédant quelque diplôme avait une grande bibliothèque, avec des livres qui montraient son appartenance au monde culturel.

Arrive 1990 et le dispositif se décompose. Une dissociation se crée entre la production de hiérarchie socio-économique et le pouvoir. Désormais on peut faire de l'argent et donc s'affirmer en tant que couche sociale supérieure, à travers ses revenus, à travers le fait que l'on fait de l'argent. Cela crée un état d'incompréhension, qui explique tous les débats actuels : dès que quelqu'un paraît s'être enrichi, on va aussitôt chercher à l'arrière scène la collusion

politique qui expliquerait son enrichissement. Il y a une très grande difficulté actuellement à accepter cette dissociation. Il faut considérer que ce système existait depuis quarante-cinq ans, pour concevoir cette incompréhension de l'autonomie de l'économie dans le système capitaliste. D'autre part, dans la nouvelle conjoncture, les intellectuels ne représentent plus une couche sociale privilégiée dans la mesure où il y a une continuité par rapport aux revenus. Or, un mineur gagnait auparavant deux à trois fois le salaire d'un professeur d'université et il n'y a pas eu de rattrapage. Mais tout cela reste complètement chaotique en fait.

Actuellement une couche sociale enrichie s'est dégagée, faible d'ailleurs. Ces gens sont définis comme liés au pouvoir et ce n'est pas faux dans la mesure où la plupart sont des anciens dignitaires du régime ou des anciens membres des services de sécurité chargés des problèmes économiques. Par exemple, l'homme qui est vraisemblablement le plus riche de Roumanie actuellement est un ancien général de l'armée, qui était une des vedettes des événements de 1989. Les gens n'acceptent pas les différences qui se créent sur la base de l'enrichissement économique : c'est ce qui se passe aussi en Russie. De là, d'ailleurs, les possibilités d'émergence de mouvements populistes. On ne peut comprendre la situation actuelle si on n'a pas approfondi l'analyse de la situation antérieure. Or, elle est en décalage avec la conception que nous en avons. De plus, les chercheurs locaux ne veulent plus en entendre parler, ça ne les amuse pas d'étudier le système communiste tel qu'il existait. Il y a une espèce de vide sur le plan des connaissances, et un travail absolument extraordinaire pour les ethnologues, mais où sont-ils ?

Dans ta question, c'est la structure qui se joue et le fait qu'elle se décompose objectivement. Elle continue à être le cadre d'interprétation de la situation actuelle, d'où cette espèce de tension, avec en plus l'effondrement de la figure de l'intellectuel. Dans le système communiste il y avait une production littéraire énorme, des traductions très nombreuses. Les livres traduits à cette époque-là, on les retrouve actuellement en vente sur les trottoirs de Bucarest. On traduisait tout : le théâtre, les productions de films. Il y avait tout un jeu compliqué de rapports avec la censure de sorte que certains arrivaient à s'aménager une certaine autonomie. Tout cela constituait

une espèce de champ intellectuel qui s'est effondré lorsque l'Etat s'est retiré entièrement de l'aide à la production. Cette dernière reposait sur des associations d'écrivains ou d'artistes, dont les membres étaient salariés : on les payait en anticipant sur les livres qu'ils allaient publier. Le problème survenait lorsque quelqu'un se faisait expulser de l'association des écrivains : il n'était plus rien, il était obligé d'aller travailler comme balayeur dans la rue. Il y avait donc des limites, mais il y avait néanmoins une vie culturelle qui n'existe plus.

L.B. – *La question qui surgit est de savoir si l'effondrement de cette vie intellectuelle est le résultat de la disparition des conditions économiques de soutien à la production ou bien si c'est plus fondamentalement le prestige de l'intellectuel, son statut en quelque sorte, qui s'est altéré.*

G.A. – En fait, il existe toujours une production de films, des maisons d'édition, mais les bases économiques sont difficiles. Les gens ne peuvent plus vivre de leur plume, alors qu'avant existait un état de quasi salariat dans le cadre de l'Etat. Donc les gens vivaient de leur plume en quelque sorte. Mais effectivement la figure de l'intellectuel est complètement mise en question par l'ambiance capitaliste. Actuellement la figure qui contraste et supplante celle de l'intellectuel, c'est celle du « patron » – le mot français « patron » – c'est-à-dire de l'entrepreneur individuel. D'autre part auparavant la production intellectuelle se créait dans une relation dialectique avec le pouvoir : tu étais contre, tu étais pour, tu avais la censure, tu pouvais négocier avec. Il n'y a plus ni censure ni rien : la tension disparaît et la production s'en ressent. Il y a un moment de creux. Mais c'est secondaire : la situation qui s'est créée va produire d'autres formes d'expression.

L.B. – *Comment est actuellement composée la couche dirigeante ? Qu'est devenue la nomenklatura, le cercle du pouvoir ?*

G.A. – Il y a eu un renouvellement de la couche dirigeante. Elle est un mélange d'intellectuels d'opposition – qui n'étaient pas des opposants en fait mais qui étaient quand même extérieurs au cercle du pouvoir communiste – d'enfants de notables communistes ou de

notables de deuxième rang. Ils forment la couche dirigeante actuelle. On voit aussi des personnes de quatre-vingts ans : d'anciens martyrs des années 1947 ou qui étaient aux côtés des étudiants massacrés par le régime et qui ont passé vingt ans en prison. Ils sont au pouvoir dans la mesure où ils ont gagné les élections : le président de la chambre des députés, des ministres.

La *nomenklatura* correspondait à un système hiérarchique de caste. Être à proximité du centre du pouvoir, signifiait être dans ce cercle qui avait un régime spécial, des commerces spéciaux, qui vivait dans un quartier fermé et gardé par la police. Qui avait ses lois spéciales aussi, puisqu'aucun citoyen ordinaire ne pouvait gagner un procès contre un membre de la *nomenklatura*, ce n'était pas pensable. Dans ce système communiste qui se voulait égalitaire, existait un contraste fort : homogénéisation d'un côté, *nomenklatura* de l'autre.

La *nomenklatura* s'est décomposée, son quartier s'est ouvert. Quelques-uns sont toujours dans leur villa, retraités, mais la *nomenklatura* a disparu. Dans le régime précédent du président Iliescu, ce sont les personnes du deuxième rang qui étaient au pouvoir. Le premier rang a été éliminé. Quelques personnes du deuxième rang ont continué une carrière politique. Certains membres de cette *nomenklatura*, ou leurs enfants, se sont reconvertis dans les affaires.

Dix ans ont passé, la couche dirigeante s'est renouvelée mais les mœurs de la *nomenklatura* ne sont pas complètement effacées. Faire recruter ses enfants dans les postes d'autorité faisait aussi partie des prérogatives de la *nomenklatura*, et cela continue. Par ailleurs, il y a un problème avec la justice : elle est toujours peuplée de juges qui sont des anciens agents de la *securitate* : ils ont vieilli mais ils sont toujours là. Mais pour être plus précis, il faudrait faire une étude, reconstituer les généalogies des dirigeants. Personne ne l'a fait, on vit un peu dans le *black-out*.

L.B. – *Passons maintenant à un autre pôle, les classes ouvrières. Dans le cadre du régime communiste, l'appartenance sociale aux couches ouvrières – je pense en particulier aux mineurs et aux*

*travailleurs de la sid rurgie – est tr s valoris e. Que devient cette position symbolique avec la chute du communisme ?*

G.A. – Brutalement c'est l'inverse qui se joue : d'un c t  on n'en parle plus ; de l'autre, les grandes concentrations ouvri res se d composent. Un syst me surindustrialis  avait  t  mis en place, avec de grands complexes sid rurgiques o   taient employ s jusqu'  30 000 salari s et dont la production  tait orient e vers la Russie. La globalisation, l'insertion de la Roumanie dans le march  international, suppose la d composition de ce syst me industriel qui ne correspond plus du tout au march . Actuellement, il y a un mouvement lent, tr s lent de d composition. En fait les ouvriers, en tant que classe sociale, perdent  norm ment de leur force, et les syndicats ouvriers aussi. Jusqu'en 1990 on valorise les travailleurs industriels, apr s 1990 on n'en parle plus, sauf lors de l'interm de des mineurs qui intervient de juin 1990   septembre 1991. Cela appartient au pass  : on l che les mineurs dans les rues de la ville parce qu'on n'a pas confiance en l'arm e et en la police ; on joue sur la haine des ouvriers   l' gard des intellectuels. C'est le matraquage des intellectuels dans les rues. Les mineurs   Bucarest, en juin 1990, ont cass  l'opposition qui  tait cens e  tre une opposition intellectuelle ; ils ont matraqu  ce qu'ils ont pu, intellectuels et journalistes, et ils ont fini par une sorte de *pogrom* dans les quartiers habit s par des Tziganes. Mais ces mineurs, actuellement, on est en train de les renvoyer dans leur village, on essaye de leur donner des indemnit s, de les dissoudre. Ind niablement Iliescu, le nouveau pr sident en 1990, a agi comme le politicien de l'ancien r gime qu'il  tait. Il l'a pay  cher sur le plan international : il est rest  trois ou quatre ans interdit de s jour (il aurait fait donner l'arm e ou la police,  a aurait march ,  a aurait fait partie du maintien de l'ordre). Mais historiquement on ne comprend pas encore, on n'en parle pas, on ne sait m me pas combien de morts il y a eu. Pour d cembre 1989, on sait : 800-900 morts. Pour l'intervention des mineurs, est-ce qu'il y a eu des morts ? Oui vraisemblablement, mais on n'en sait rien. Cette histoire est  trange, c'est la derni re image de ce prol tariat triomphant qui est

arrivé dans la ville, qui a matraqué les urbains dont la quintessence était les intellectuels<sup>2</sup>.

Par ailleurs, qu'était la classe ouvrière dans l'ancien régime ? Les autorités ont surindustrialisé le pays très rapidement mais les paysans amenés en ville sont restés très fortement liés au village : il n'y a jamais eu création d'une classe ouvrière véritable, définie par son travail industriel et ayant coupé ses amarres avec le monde rural. Ces ouvriers dont on parle sont essentiellement des paysans-ouvriers. Même à Bucarest, ils restent liés à leur village. Il faut également observer le mode de vie dans les « HLM » : ainsi, ils font des jardins aux pieds des immeubles. Il y a une étude à faire sur ce qu'était l'organisation de l'existence de ces ouvriers.

J'ai étudié un village, qui est à 30 km de la ville de Ploiesti, la capitale de l'industrie pétrolière et qui compte donc de grandes usines chimiques, des raffineries, etc. Tous les gens que j'ai rencontrés ont été ouvriers dans ces usines. Pendant une période, ils faisaient la navette entre le village et Ploiesti. La deuxième génération s'est installée dans les immeubles de Ploiesti mais elle revient tout le temps au village. Le village reste l'espace symbolique de l'appartenance. Cela est valable pour les bureaucrates autant que pour les ouvriers. Regardons maintenant ce que sont les villageois. Les paysans que sont-ils ? Ce sont des ouvriers. Le régime a collectivisé les terres. Ceux qui sont restés au village, qui ne sont pas dans les usines, travaillent comme salariés sur les terres collectivisées. L'agriculture est mécanisée.

Il y a eu une réduction des différences. Et c'était un des grands thèmes du régime, qu'il n'y ait plus de différence entre ouvriers et paysans, entre villages et villes. C'est une situation pour laquelle nos propres modes de catégorisation ne marchent plus. Durant la période communiste, on est passé de 22% de population urbaine à 52%. Proportionnellement la population industrielle a connu une augmentation de cet ordre. Mais tout cela ne veut pas dire grand

---

<sup>2</sup> L'entretien a eu lieu avant les nouvelles tentatives d'intervention des mineurs qui, au début de l'année 1999, ont tenté de rejoindre Bucarest. A la différence des années 1990-91, leur progression a été arrêtée par l'armée (L.B.).

chose en fait. Fondamentalement, il faudrait reprendre nos d finitions de ce qu'est un ouvrier industriel. On a affaire   une autre figure, des ouvriers industriels qui, en m me temps, se rattachent   l'espace symbolique qu'est le village. D'ailleurs, avec l'effondrement de l'emploi industriel, les gens repartent au village. En outre, il faut  valuer ce qui se passe actuellement : la r cup ration des terres collectivis es avant 1962. Les gens qui r cup rent leur terre ne sont pas tellement ceux qui les poss daient mais plut t leurs enfants, et 50% d'entre eux r sident en ville. D'o  une sorte de restructuration avec un l ger d placement vers le village. Mais les gens ne veulent pas quitter la ville.

Il faut donc reprendre, d'une fa on empirique, l'analyse des situations et ne pas sombrer dans les cat gories qui  taient celles du r gime : les ouvriers, les bourgeois, les paysans pauvres. Ce qui a  t  produit est beaucoup plus nuanc . Les ouvriers ont disparu de la sc ne id ologique : avant ils y  taient, mais d'une mani re compl tement imaginaire, dans le discours du r gime, ou bien dans les films. Il est tr s int ressant de voir les films de l' poque, o  les ouvriers sont toujours pr ts   la lutte : c'est de l'imaginaire construit pour les objectifs du r gime.

*L.B. – Tu as parl  de l'effondrement de l'emploi. Une partie des ouvriers reviennent vers leur village. Est-ce qu'ils se remettent   des activit s agricoles ? Sont-elles encore possibles dans le cadre de la privatisation ?*

G.A. – La privatisation des terres a  t  d'abord limit e   dix hectares par famille pour  viter la reconstitution de grandes propri t s et des associations ont  t  cr ees pour utiliser le mat riel agricole. La Roumanie continue   produire  norm ment, en particulier du bl , et se confronte   la crise du march  international de cette c r ale. On retrouve donc les m mes probl mes qu'en France et on ne peut imaginer qu'ils puissent s'en sortir en revenant   la petite propri t  priv e. Or c'est ce qui est en train de se faire plus ou moins, malgr  l'effort de cr er des associations. M me si la d collectivisation des terres se fait par  tapes, elle cr e des probl mes graves d'organisation du travail : faut-il revenir   la pelle alors qu'il y a eu une m canisation g n rale de l'agriculture ?

L.B. – *Je te propose d'en venir plus particulièrement à la situation du village sur lequel tu as réalisé des enquêtes pour illustrer comment les rapports se recomposent. Privatisation, rapports villageois/citadins, rupture politique, nouvelle importance des différenciations économiques : le paysage hiérarchique est-il en train de se redessiner ?*

G.A. – Dans ce village on retombe sur une situation qui, en fait, s'est perpétuée durant le régime. Les familles de notables étaient autrefois des familles qui avaient plus de terre que les autres. On retrouve aujourd'hui un processus de notabilisation de cette sorte, mais qui existait à l'époque communiste. J'ai suivi le cas d'une femme, veuve en 1946. C'était une femme pauvre, qui a fait carrière dans le Parti et qui a été présidente du conseil populaire, c'est-à-dire maire du village en question. C'était un personnage du Parti qui est devenu notable. Elle a deux maisons, elle a pu faire faire des études à son fils : elle a simplement emprunté les voies antérieures de la promotion. Je suis persuadé que le système communiste est resté à la marge, comme le pouvoir dans le cadre colonial. Cela a permis un certain renouvellement de la couche des notables, mais le rapport à la notabilisation est toujours le même : il y a là un problème intéressant à analyser. L'installation du Parti communiste dans un village repose sur deux catégories de membres. Les communistes originaires de la localité ; ils appartiennent à une famille ; ils sont pris dans les réseaux familiaux, ce qui amortit considérablement les pratiques de la répression. D'autre part, il y a les communistes qui viennent de l'extérieur ; ils sont des fonctionnaires, instituteurs, ingénieurs, tous membres du Parti ; certains de ces gens extérieurs finissent par se marier dans le village et se retrouvent pris dans le jeu interne des familles. A la fin il n'y avait plus de contrôle possible : l'impossibilité du contrôle se manifestait par exemple dans un marché noir énorme. C'est pour cela que Ceausescu avait décidé de détruire les villages et de transporter la population dans des agro-villes, l'espace villageois lui apparaissant comme la dernière poche de résistance. Il existe donc une continuité dans laquelle se réinvestit le régime communiste, qu'il faudrait analyser. Par contre il y a eu une rupture : c'est celle de la collectivisation, qui a été très dure, dans les années cinquante.

Dans le village que j'évoquais, une flopée de belles maisons ont été construites avec l'argent venant des salaires, avec des vérandas, etc. Cette ostentation dans la construction de la maison intervient dans les années quatre-vingt, au moment le plus dur du régime : cela interroge. En fait, il n'y avait pas d'autres objets de consommation ; il fallait bien investir l'argent quelque part puisque le système commercial était misérable.

C'est donc une situation très nuancée. En outre, tout le monde se présente en général comme appartenant au « milieu » pour se différencier des « pauvres ». Ceux-ci sont surtout les Tziganes. Donc on définit sa position par rapport aux Tziganes. Il y a une sorte d'ethnisation de la pauvreté qui permet à chacun de se construire comme moyen : « je suis au milieu ». Le développement interne de cette société ne correspond pas tout à fait au modèle du nôtre. Dans notre modèle, la ville se constitue comme un espace de rupture d'avec le monde rural : le processus de production du citadin s'opère dans le refoulement du paysan. En Roumanie on est face à une continuité qui donne l'impression d'un mélange. Un haut fonctionnaire peut te recevoir et t'offrir de l'alcool qu'il fabrique lui même. C'est assez frappant de considérer cette continuité. On ne peut pas raisonner en faisant du village la composante d'un monde rural, ne serait-ce que parce que la collectivisation a industrialisé l'agriculture.

*L.B. – D'accord, mais ce lien au village ne traduit-il pas surtout l'importance d'une ruralité mythique ?*

G.A. – Surtout pour les intellectuels, et là on rencontre les ethnologues. L'ethnologie roumaine est folklorisante, de tradition germanique : le village est dépositaire de l'esprit du peuple ; le village non pollué par la modernité, donc le village de montagne. Le village mythique, de très grands auteurs l'ont produit, y compris des ethnologues européens, français. Ils ont renforcé cette construction symbolique en privilégiant dans leurs études des cérémonies à la singularité significative. Ce qui frappe, c'est la force du mythe : on ne peut pas en sortir. La première fois que j'ai proposé de faire de l'ethnologie urbaine, cela a été perçu véritablement comme de la

déraison : comment peut-on accoler ville et ethnologie ? Ce n'était pas imaginable, et ça ne l'est toujours pas.

L.B. – *Peux-tu caractériser plus précisément les rapports qu'entretiennent entre eux les villageois (ceux qui résident dans les villages), les ouvriers-paysans qui vont et viennent entre les espaces urbains et ruraux et enfin les citadins soucieux de conserver leurs ancrages villageois ?*

G.A. – En fait on ne comprend rien à la situation si on n'introduit pas les rapports familiaux. Dans un village, tout le monde est parent. Le citadin, qu'il soit ouvrier ou intellectuel, revient dans le village en tant que parent et, dans ce cadre partagé, il peut ensuite affirmer sa position hiérarchique et se construire une belle maison sur la colline. Dans le village que j'évoquais, il y a trois ou quatre belles maisons de professeurs d'université qui étaient des parents. En fait, les rapports hiérarchiques sont toujours relativisés par l'appartenance familiale. Ce qui est important à comprendre ce sont les rapports familiaux. Il ne s'agit pas de systèmes de parenté, mais plutôt des rapports impliquant père, mère, enfants, cousins : la famille élargie. Dans le village, l'ascendance devient vite un peu mythique : on est tous parents.

C'est d'ailleurs là que l'église orthodoxe joue son rôle : il y a un culte chrétien orthodoxe et un culte des morts. Les rituels d'accompagnement du mort dans son voyage ont lieu trois mois après la mort puis sept mois, un an, sept ans enfin. Mais le culte des morts n'est pas un culte des ancêtres : les morts sont dans une présence permanente ; elle s'actualise lors de moments cérémoniels dans les cimetières – on ne rentre même pas dans l'église – durant lesquels on parle avec les morts. Des repas sont pris dans le cimetière même. C'est la base idéologique des relations familiales, que le régime communiste n'a jamais pu casser. Il a tenté dans les années cinquante, au moment de l'installation au pouvoir, d'inciter les militants communistes à se faire incinérer, pour sortir de cet espace symbolique, en faisant disparaître les corps, en quelque sorte. Mais cela n'a pas marché. Dans le village que j'ai étudié, un grand chef local communiste avait un splendide tombeau à côté de l'église,

il était surmonté d'une croix catholique et d'une faucille et marteau : ce symbole communiste a été enlevé en 1990.

Paradoxalement on ne peut pas dire qu'il y ait un renouveau de l'orthodoxie : on va aux cérémonies à Pâques, à Noël, mais c'est tout. L'orthodoxie est une culture en quelque sorte, comme pour nous le catholicisme : on n'est pas obligatoirement croyant, cela n'empêche que l'on appartient à une culture qui a modelé la notion de péché, de culpabilité. Le régime n'a pas pu rompre avec cela, d'autant moins qu'au départ, il a fait un compromis avec l'église orthodoxe : il a liquidé les églises catholique et gréco-catholique, mais pas l'église orthodoxe qui a récupéré les biens des autres (ce qui d'ailleurs crée maintenant des problèmes considérables). Il y avait un accord entre orthodoxie et régime communiste.

Donc les rapports hiérarchiques, les catégories de place ont été réinvestis dans ces relations familiales et cela a atténué l'efficacité de la répression du régime. Cela explique aussi pourquoi le régime de Ceausescu s'est mis en scène comme une dynastie familiale. Alors qu'au départ, le système communiste est classique, dans les années 1970 se produit un déplacement vers un système de dynastie familiale : avec le chef, sa femme, ses frères, ses sœurs, les positions définies par la proximité avec les membres de la famille régnante ; Ceausescu voulait également laisser le pouvoir à son fils. On en parle comme d'un fou mais ce n'est pas de la folie, c'est enraciné dans une conjoncture dans laquelle les relations familiales sont au centre et cela continue maintenant. Le problème de la hiérarchie n'est compréhensible que si on l'articule aux relations familiales et c'est valable dans la ville, dans le village, dans la politique, etc.

*L.B. – J'en viens maintenant à une question qui me semble tout aussi importante et qui est souvent peu appréhendée dans les analyses que l'on peut lire sur les pays de l'Est comme ailleurs. Il s'agit du déclassement de la position de la Roumanie dans les rapports internationaux. Il est évident que la chute du régime communiste a entraîné comme conséquence immédiate la dislocation de l'ancien bloc communiste au sein duquel le pays occupait une certaine position. Parallèlement, aux yeux des occidentaux, la*

*Roumanie est perçue – avec l’Albanie peut-être – comme un cas extrême d’arriération et de misère. La situation est décrite comme catastrophique sur les plans économique, écologique, social, ce qui fait de la Roumanie un champ d’intervention privilégié – et particulièrement médiatisé – de l’aide humanitaire. Cela a peut-être commencé, en France, avec la couverture journalistique de la révolution de décembre 1989 et s’est poursuivi avec le dévoilement des conditions des enfants dans les orphelinats, etc. Comment cette situation est-elle appréhendée localement ?*

G.A. – Cette impression de disqualification est très ressentie. Les gens sont d’une sensibilité extrême à tout ce qui peut apparaître sur la Roumanie dans les informations internationales. En particulier, il y a un débat éternel autour des Tziganes roumains qui « posent des problèmes » en Europe. On rencontre l’affirmation redondante : « ce ne sont pas des Roumains, or vous cherchez toujours à nous dévaloriser en disant que ce sont des Roumains ». C’est lourd de risque pour l’avenir : les Tziganes sont dans la société, et cela risque de mal tourner un jour. D’où cette impression d’être victime. Le problème des ONG est que les Roumains ne sont pas sensibles à ce type d’intervention ; ils sont sensibles au fait que l’on va parler des enfants de la rue, que l’on va réduire les problèmes de la Roumanie aux enfants qui traînent autour de la gare du Nord. Là encore, ils n’ont pas l’impression qu’il s’agit de leur pays. Ils ne ressentent pas l’appartenance de ces enfants au monde dans lequel ils sont eux-mêmes. C’est exactement la situation de quelqu’un qui se rend à l’étranger et qui se retrouve face aux enfants de la rue : il peut voir ce spectacle et dire que c’est horrible ; mais ces enfants ne sont pas dans son monde. En fait, comme ils ne sont pas dans leur monde, les Roumains ne comprennent pas que les Occidentaux n’arrêtent pas de les stigmatiser avec cela. C’est terrible parce qu’ils se sentent jugés en permanence alors que ce n’est pas d’eux qu’il s’agit, comme ils diront que Ceausescu, ce n’est pas leur monde.

L.B. – *Est-ce que l’on rencontre alors un processus d’intériorisation dans les rapports internes de cette dévalorisation extérieure, et qui relèverait d’une sorte de production identitaire négative vis-à-vis de l’Occident ?*

G.A. – Ce n'est pas le cas. Ils estiment avoir une identité, une histoire, une culture. Ils s'estiment dévalorisés, mais ils ne s'auto-définissent pas par ce jugement négatif. Il y a une positivité dans l'identité qu'ils construisent. Le système communiste avait dans un premier temps essayé d'entreprendre une dévalorisation des cultures locales mais il s'est trouvé confronté à une résistance. Aujourd'hui, la négativité qui est construite à l'extérieur ne met pas en question leur autonomie : celle-ci se renforce en tant que production culturelle interne. C'est un système dangereux dans la mesure où, en fait, il y a un fondement à leur identité et une identité qui, par le fait qu'ils sont dénoncés de l'extérieur, se replie de plus en plus sur elle-même et s'approfondit. On se retrouve avec 23 millions de personnes qui tendent à habiter un espace obsidional, ce qui était déjà le cas à l'époque de Ceausescu. C'était un espace fermé, sur le plan identitaire. Ils sont sortis et se sont heurtés à ce qu'ils estiment être une incompréhension et surtout un jugement. La Roumanie est en train de se refermer actuellement. Cependant, l'identité qu'ils construisent n'est pas le miroir inversé de l'image négative extérieure. Comme pour les Tziganes, les enfants de la rue ou les orphelins sidaïques, ce n'est pas leur monde. On retrouve cela ailleurs, dans la dénonciation de la mafia par exemple, ou des petits trafiquants : ce sont des Tziganes ou des agents de la *securitate*, c'est-à-dire que ce sont des gens qui sont hors de leur univers.

L.B. – *La question qui se pose également, c'est celle du passage de l'hégémonie russe, à travers celle du système soviétique, à l'hégémonie occidentale, qui passe par l'insertion dans l'économie de marché.*

G.A. – Les Russes sont, avec les Turcs, l'ennemi héréditaire. Les Russes sont arrivés en 1944 et ont imposé une occupation militaire en instaurant un régime à leur solde, avec des pratiques de colonisation culturelle, en imposant la langue russe, les livres, le système éducatif. En 1958, l'armée soviétique a quitté la Roumanie, contrairement à tous les autres pays du bloc socialiste et, dès 1960, il y a eu peu à peu l'instauration d'un communisme nationaliste et anti-russe. Le russe a été supprimé des écoles, et s'est constitué un mouvement qui s'est appuyé sur les racines nationales, contre

l'influence russe. En fait, la présence russe était toujours aux frontières, contrairement à la Pologne, à la Hongrie ; ils étaient à l'extérieur. Les transformations internes du régime se sont appuyées sur l'histoire, alors que dans la première période des années 1950 l'objectif était d'éradiquer le passé, de créer une société comme la société soviétique. Après il y a eu une rupture : en deux-trois ans ils ont liquidé l'influence russe, et sont rentrés en conflit permanent avec la direction du parti communiste russe. Ils étaient entre eux, bien que les réseaux commerciaux étaient orientés vers les pays communistes. Il y avait les échanges sur le plan des services secrets, mais l'influence russe était nulle en quelque sorte. Pour eux, les Russes sont l'ennemi, un ennemi intéressant à définir : les Russes sont des sauvages, des primitifs, des brutes, etc., des non civilisés en quelque sorte. Donc, ils sont aux frontières.

*L.B. – Comment a été ressentie, après 1990 et le passage à l'économie de marché, la négociation des réformes avec les pays occidentaux ?*

G.A. – Le pouvoir surgi de décembre 1989 a obtenu une reconnaissance des pays occidentaux. La France était traditionnellement l'interlocuteur de la Roumanie. Donc, des liens ont été renoués avec la France. Au second plan venaient les Etats-Unis. La France a investi le plus en Roumanie, mais elle apparaît maintenant comme ayant un rôle second par rapport aux Etats-Unis et à l'Allemagne. La chute du régime Ceausescu a été la libération d'un système d'oppression. Les Roumains étaient obsédés de rentrer dans l'Union européenne ; ce n'était pas une question économique mais plutôt symbolique. Le problème de l'appartenance à l'orient ou à l'occident se pose depuis trois siècles et donne lieu à une littérature énorme. Rentrer dans l'Europe c'était véritablement se trouver amarré à l'occident et, surtout, ne plus être dans une continuité avec la Russie et la Turquie. D'où la recherche de tous les signes qui permettent de montrer l'appartenance à l'Europe : on va parler de ce qui se passe à Bruxelles comme si on en faisait partie, on va donner la météo dans l'ensemble de l'Europe, avec la Roumanie à l'intérieur, etc. Il va donc y avoir des graves crises. Par exemple l'entrée de la Roumanie dans l'OTAN a été refusée, ce qui a déclenché

une crise si grave que Bill Clinton est venu passer une journée à Bucarest, venant de Madrid. Les manœuvres militaires communes deviennent de grands événements : elles montrent que l'on est accepté. Cette sensibilité exacerbée se fixe aussi par exemple sur le problème des visas : les Hongrois et les Polonais n'ont pas besoin de visa, les Roumains si.

En fait donc, ce sont les signes d'appartenance symbolique à l'Europe qui étaient essentiels. Les occidentaux n'ont rien compris, en particulier la commission européenne qui parle en termes juridiques et surtout économiques. Il est évident qu'il fallait trouver d'autres solutions. Décider qu'il y aurait cinq pays qui commenceraient à négocier l'entrée dans l'Union européenne est une faute énorme. Pourquoi ne pas dire qu'on ouvrait les négociations avec tous ? Pourquoi ces cinq pays et pas la Roumanie, qui est quand même l'un des plus importants en terme de population, avec 23 millions d'habitants ? L'enjeu était véritablement l'appartenance à l'Europe en tant que monde occidental. La dimension capitaliste n'a pas été perçue, d'autant moins que les réformes ont été gelées. Le système antérieur a été maintenu pour ne pas mettre à la rue des dizaines de milliers de gens, contrairement à ce qui s'est passé en Pologne ou ailleurs.

*L.B. – Tu peux donner quelques précisions sur le fonctionnement du système économique ?*

G.A. – Après 1989, il y a eu une perte énorme de production puis la situation s'est redressée peu à peu. Mais il y a des problèmes liés aux difficultés de création d'entreprises. Malgré tout, la bureaucratie héritée du système communiste n'a pas été transformée. L'investissement extérieur est d'une complexité monstrueuse et il y a une corruption généralisée depuis l'agent de la douane, jusqu'au plus haut niveau. C'est un autre problème, lié à la faiblesse intrinsèque du pouvoir politique. Il y a eu un changement de l'équipe au pouvoir en 1996, mais le système continue de fonctionner à l'identique. Il aurait fallu réformer l'Etat, le renforcer. Ce qu'ils n'ont pas compris, c'est qu'un système concurrentiel ne peut survenir qu'avec un pouvoir fort. L'aberration : avoir décomposé l'Etat et imposé le libéralisme économique. L'impression actuelle est celle de

paralysie. Il faudrait voir de près la couche dirigeante actuelle. Ce sont des gens qui ont été formés entièrement dans le cadre de l'ancien régime et ils sont assez désarmés face à la situation. Mais cela nous renvoie à ta question antérieure.

L.B. – *Je te laisse conclure.*

G.A. – Comparée aux autres pays de l'Est, la Roumanie a beaucoup plus de difficultés pour s'en sortir. Mais ce pays a également connu un développement du communisme particulier. Il serait très important de développer une comparaison. Pour cela, il faudrait conduire des enquêtes précises, dans des villages, dans des immeubles, dans des entreprises aussi. Le pouvoir dans les entreprises est très intéressant. On sort d'un système où l'adhésion politique dominait la compétence ; le chef du Parti primait sur le directeur. C'était aussi dans l'entreprise que se jouait essentiellement le contrôle des gens. Dans les années de pénurie, c'est-à-dire dans les années quatre-vingt, c'est à l'intérieur de la section du Parti dans les usines, les entreprises ou les bureaux, qu'étaient dressées les listes d'attente pour l'achat de télévisions, de réfrigérateurs, de voitures. Tout ce système s'est subitement décomposé. Que devient-il ? Il faudrait entrer dans les entreprises pour le savoir.

Ce qu'il faudrait à tout prix, ce sont des recherches d'ethnologie du présent afin de comprendre comment ce passé, confronté au présent, est en train de structurer les rapports sociaux actuels. Il faudrait donc élaborer un programme de recherche qui sorte des catégories classiques parce qu'elles sont produites par un développement économique particulier. Pour l'instant il n'existe pas de telles enquêtes : ces questions semblent n'intéresser personne. La seule chose lisible c'est le folklore : la Roumanie est encore perçue comme un terrain d'ethnologie traditionnelle.

• • •



**DE LA DECOMMUNISATION AU CAPITALISME  
EN ROUMANIE**  
**Entretien avec Aurora LIICEANU**

Monique SELIM  
(IRD)

Aurora Liiceanu est un chercheur roumain en psychologie qui a acquis localement une grande notoriété. L'entretien suivant témoigne de sa propre représentation, non seulement des bouleversements sociaux qui ont suivi la décommunisation mais aussi de la dimension personnelle, intime, voire psychique de ces mutations, qui entraînent les individus au repli ou au contraire les convoquent à une complète reconversion de leur comportement. Son discours ne répond nullement aux interprétations programmées d'un point de vue extérieur qui, selon des schémas bipartistes unilinéaires, ne peuvent échapper aux enjeux de (dé)valorisation du passage du communisme au capitalisme. Ce texte donne à voir la vision d'une intellectuelle autochtone repensant sa trajectoire et comparant son activité actuelle aux attitudes de ses collègues. Aurora Liiceanu n'a jamais été membre du parti communiste et a subi une disqualification politico-professionnelle dans la période antérieure. Les termes qu'elle utilise pointent de l'intérieur la sortie volontaire d'une situation d'enfermement prolongé par certains dans la logique propre de leurs pratiques. Elle s'efforce de mettre en évidence les tensions et les contradictions qui travaillent son univers d'appartenance et, au delà de

celui-ci, l'ensemble de la société envahie brutalement par une série d'acteurs internationaux stratégiques tels les ONG. La reconquête de nouvelles plages d'« autonomie » s'inscrit dès lors non plus dans l'affrontement à la censure étatique, mais dans la confrontation à des étrangers en position de domination globale, matérielle autant que symbolique. Avant comme maintenant, les contraintes qui pèsent sur la recherche ont donc en commun une relative négation du réel fortement ressentie par Aurora Liiceanu qui parle de colonisation. Sa propre expérience l'induit en effet à être particulièrement sensible aux processus de rehiérarchisation qui s'imposent à tous autant dans leur inscription professionnelle que dans leur univers quotidien à travers des détails apparemment anodins.

*Monique Sélím – Depuis décembre 1989, c'est-à-dire depuis la décommunisation et la chute<sup>1</sup> de Ceausescu en Roumanie, qu'est-ce qui a changé dans l'ensemble des rapports sociaux, pour toi, au niveau du travail, du voisinage de la résidence, de la famille, de la circulation d'argent ? Quels sont les bouleversements dans ta propre vie quotidienne, induits par l'entrée brutale dans un système capitaliste après des décennies de planification « communiste ». Tu es psychologue et membre de l'institut de psychologie, qui s'inscrit dans l'académie roumaine.*

Aurora Liiceanu – L'institut de psychologie avait été supprimé en 1982, mais il a été reconstitué en mars 1990, trois mois après la chute de Ceausescu et a été inclus de nouveau au sein de l'académie roumaine. Celle-ci était une fraction de la vieille académie et était très liée à la demande politique : elle avait donc été séparée de l'académie roumaine en 1975 et après la chute elle a été abolie ; l'institut de psychologie était alors revenu à la vieille académie qui s'appelle toujours l'académie roumaine. L'institut a été formé à l'initiative de quelques collègues assez âgés. Avant l'abolition en

---

<sup>1</sup> Durant tout cet entretien, l'expression « la chute » est seule utilisée.

1982, le recrutement de jeunes dans la recherche était gelé. En 1990, il restait dix chercheurs : une partie était à la retraite, d'autres étaient morts, d'autres encore s'étaient enfuis à l'étranger. Peu à peu des jeunes sont rentrés à l'institut, plutôt pour les avantages du temps libre. Il n'y a en effet pas de programme très strict. Cette position est par ailleurs valorisée.

M.S. – *Si tu compares ta vie et ton travail, avant et après la chute, que dirais-tu ?*

A.L. – Le régime communiste contrôlait et même planifiait toutes les actions majeures des gens : la carrière, le logement, le nombre des enfants, etc. Moi, de mon côté, je n'ai jamais reçu un logement par l'institut. Ma famille était à Bucarest et j'étais tout le temps la dernière sur la liste, ceux qui venaient de province se voyaient attribuer en priorité un logement.

Quant au travail et au salaire, après la chute la situation en 1990 était plus « émotionnelle » qu'aujourd'hui : les gens avaient l'espoir d'un changement global de la société, sans s'apercevoir qu'un changement est nécessaire à l'intérieur de l'individu. J'ai constaté avec tristesse que mes collègues ont continué à travailler sur les mêmes programmes sans s'ouvrir à une problématique du présent. L'isolement leur a fait oublier que la discipline progresse et change, qu'il y a une idéologie professionnelle qui se transforme peu à peu parce que le contexte social conditionne le chercheur. Je dois souligner qu'avant la chute, une rupture totale de la production scientifique des chercheurs en sciences sociales avec la vie dominait. Il n'y avait aucun intérêt réel pour le présent. Même maintenant après neuf ans, il y a une sorte d'idéologie qui consiste à refuser de plonger dans la vie présente, alors qu'un scientifique se doit de comprendre les problèmes tels qu'ils se posent concrètement.

M.S. – *D'une certaine manière, ce que tu décris montre une occultation complète de la rupture politique ?*

A.L. – Oui, et pourtant la chute a conféré à la psychologie sociale une situation exemplaire, positive : tous les gens parlaient de psychologie dans le discours public et sociétal : dans les discours officiels les questions de psychologie revenaient sans cesse. Cela

parce que pendant le communisme la psychologie était devenue une sorte de « psychologie prolétarienne ». Le psychologue était de ce fait coupé de la vie réelle, enfermé dans cette rhétorique. Il se laissait aller, alors que l'intérêt de la population était très grand pour la psychologie. Mais les psychologues sont restés en marge et ils sont en majorité absents du débat public. En fait, les sociologues ont donc gagné du terrain car ils sont rentrés dans des relations de commande sociale d'un autre type qu'auparavant : des sondages, des analyses sur le chômage, etc. Ils ont répondu à des contrats payés, ce qui était un changement essentiel. Payés par l'étranger, mais aussi par les partis politiques, par les associations, par le gouvernement : par exemple des contrats sur les élections ou la crédibilité des partis politiques, des institutions. L'esprit d'association des sociologues est supérieur à celui des psychologues, qui restent isolés. Les sociologues ont formé des petites équipes professionnelles très bien placées et ont ainsi conquis l'espace public.

M.S. – *Revenons à ta propre situation.*

A.L. – Mon avantage, c'est qu'avant la chute je n'étais pas du tout impliquée dans la politique, je n'étais pas membre du parti. J'ai conservé un minimum de mes relations professionnelles avec des collègues étrangers. Après la dissolution de l'institut de psychologie et ma déqualification, j'ai travaillé dans une bibliothèque pédagogique où j'ai pu lire beaucoup de journaux<sup>2</sup>. Même s'il n'y avait pas d'argent, c'était des revues et des journaux et j'ai pu m'imprégner de l'évolution extérieure de la psychologie, portant par exemple sur les thèmes tels que le nationalisme, la xénophobie, les rapports intergroupaux, les recherches interculturelles, etc.

M.S. – *Avant d'aborder la transformation de tes thèmes de recherche, revenons concrètement sur le travail et le salaire. Avant, le salaire que te versait l'institut te permettait de vivre ?*

---

<sup>2</sup> Cf. « Itinéraires individuels et structures macropolitiques : de la déqualification en Roumanie », entretien de M. Sélim avec A. Liiceanu, *Journal des anthropologues*, 57-58 : 127-133.

A.L. – Oui, mais en même temps je n'avais pas le droit de faire quoi que ce soit pour augmenter mon revenu. C'était « égalitaire ». Après la chute mon salaire a été de 60 dollars par mois environ, mais j'avais la liberté de chercher d'autres ressources, sans que cela soit une urgence économique ; les fractures entre collègues ont débuté à ce moment-là, certains étant rentrés à l'université pour des raisons économiques et non professionnelles. Pourtant une part de mes collègues restaient très réfractaires à l'idée de sortir de leur microcosme supposé cohésif. En fait c'était des individus isolés mais qui restaient ensemble, isolés et ensemble. A l'époque communiste c'était une honte de parler d'argent, surtout pour les intellectuels. Maintenant on commence à parler ouvertement du fait que l'argent change la vie, et cette attitude est de plus en plus valorisée.

Souvent j'ai incité des collègues à obtenir de petites activités rémunérées, simplement pour entrer dans les rapports sociaux actuels. Ce type de comportement est très difficile à adopter. Par exemple j'ai proposé un jour à une collègue de venir à une émission de radio à 11 heures. Les organisateurs la prenaient en voiture et la ramenaient à une heure et demie. Mais elle n'a pas voulu, elle avait peur de ne pas y arriver, etc. C'est une attitude intérieure. Maintenant, en tant qu'individu, il faut provoquer la confrontation avec l'espace public et ne pas attendre à la maison d'être demandée : personne ne viendra te proposer un contrat.

M.S. – *Appréhendons plus précisément cette articulation entre les conditions économiques et ce changement d'attitude dans un espace social qui bouge. Actuellement le salaire des gens de l'institut permet-il de vivre ?*

A.L. – Non, si je n'ai que mon salaire de l'institut, je n'ai qu'une vie très modeste, et c'est pour cette raison que les gens ont commencé à se « débrouiller » ; avec une maison à la campagne, si tu es d'origine rurale, tu peux avoir de quoi manger. Mais moi je suis urbaine, sans aucun lien avec le milieu rural qui fournit des légumes, de la viande, etc.

M.S. – *Quelles sont tes différentes activités professionnelles en dehors de l'institut ?*

A.L. – Il y a une sorte de peur et d'inhibition chez mes collègues de quitter l'académie ou de travailler. Mais moi, en 1992 j'ai renoncé totalement à l'académie, et je suis entrée dans les organisations non gouvernementales. Ce n'était pas seulement pour l'argent, même si c'était très bien payé. C'est surtout un espace où tout est possible : les étrangers nous ont demandé des études sur des aspects très différents de la réalité sociale car il n'y avait aucune donnée fiable ; par exemple les suicides, l'éducation sexuelle, etc.

J'ai travaillé sur les groupes qui sont les plus sensibles au changement. Avant, pour ne pas avoir d'enfants, l'avortement était la seule solution parce que les contraceptifs étaient interdits en Roumanie. J'ai mené une étude sur la contraception. J'étais intéressée de voir comment l'idée de planning fonctionne dans la tête des gens. Il faut planifier ta carrière, planifier ta famille dans une société où la planification personnelle était impensable, ce qui provoque une paralysie. C'est la question de la responsabilité de soi qui était auparavant inconcevable, et qui reste difficile à maîtriser.

M.S. – *Est-ce que tu peux donner un autre exemple de contrats sur lesquels tu as travaillé plus récemment.*

A.L. – J'ai aussi travaillé dans une équipe européenne, sur la conception de la citoyenneté dans les pays de l'Ouest et de l'Est et cela m'intéressait beaucoup parce que, outre l'aspect théorique de la construction identitaire, la notion de citoyenneté n'existait pas dans les pays communistes. Actuellement, elle est en train de se structurer avec difficulté.

M.S. – *Oui, les catégories idéologiques du « peuple », de la « masse », dominaient sous le communisme ; c'est un changement radical : on sort d'une catégorie de « massification » et on passe à un concept de personnalisation.*

A.L. – Il faut maintenant avoir des rapports personnels avec l'Etat et avec la société civile, ce qui, par sa dimension contractuelle, met en jeu une identité « émotionnelle » et « rationnelle ». Avant, j'ai écrit des articles, personne ne les lisait, c'était frustrant.

M.S. – *Maintenant tu travailles par période avec des ONG, avec des institutions européennes ou avec des organisations étrangères ?*

A.L. – Oui, et surtout je peux m'immerger dans la société civile comme chercheur. Beaucoup d'intellectuels ont abandonné leur métier après la chute, par exemple des médecins qui s'occupent maintenant d'éducation sexuelle ou de promouvoir des médicaments. Ils sont perçus comme non professionnels par leurs collègues, dans la mesure où il y a une tradition de ne pas changer d'identité professionnelle.

M.S. – *Tu as été amenée à être très fréquemment en rapport avec des étrangers, qui sous différents labels d'organisation se sont précipités sur la Roumanie comme sur la Russie, sur tous les pays qui ont été décommunisés avec un regard spécifique. Comment qualifierais-tu le rapport entre ces étrangers qui venaient du monde occidental capitaliste et des chercheurs comme toi ?*

A.L. – Avec les chercheurs on peut discuter. C'est implicite entre chercheurs de respecter le point de vue de l'autre et de comprendre que nous utilisons des concepts qui ont une connotation différente en fonction du contexte socio-politique.

M.S. – *Et avec les autres étrangers ?*

A.L. – Avec les non chercheurs, on est placé dans des rapports colonialistes.

M.S. – *Colonialistes, c'est-à-dire des rapports de domination ?*

A.L. – Oui, avec imposition d'une manière de penser, le soi-disant « know-how ». Voici un exemple qui m'a beaucoup marquée. A un moment donné j'étais impliquée dans un groupe sur la contraception avec un chef de programme américain, qui demandait une évaluation de projet. Sa technicité était tout à fait étrangère aux Roumains. En anglais il y a trois termes « aim », « goal », « purpose ». En roumain il n'y a pas de distinction. Un Roumain qui n'est pas un chercheur, qui n'a pas la rigueur scientifique, ne peut pas penser la différence entre objectif et but. Cela provoque une confusion. Nous avons travaillé ensemble dix heures. Finalement, parmi mes

collègues, ceux qui n'étaient pas des chercheurs n'avaient rien compris.

M.S. – *Parlons des experts étrangers, des gens des ONG, etc.*

A.L. – Ils ne sont pas intéressés par la recherche ; j'ai voulu faire une recherche sur les attitudes envers la parenté et sur la « valeur de l'enfant » dans le contexte de la transformation économique. Je parlais seule : ils jugeaient que c'était une sorte de caprice ou une déformation de chercheur, car ce n'était pas pragmatique.

M.S. – *Et de plus ils ont le pouvoir de l'argent ?*

A.L. – Oui, c'est le pouvoir de l'argent et aussi le fait que la Roumanie est un terrain idéal pour développer des projets, écrire des rapports en marge du champ professionnel, loin de toute rigueur scientifique qui exige du temps et un capital de connaissances que ces partenaires étrangers ne possèdent pas suffisamment. Comme on dit en roumain, ce sont des gens de deuxième main.

M.S. – *Je te propose d'aborder maintenant le domaine des rapports sociaux dans ton unité de voisinage ; tu as acheté ton appartement en 1979, dans un immeuble collectif ?*

A.L. – Oui et après j'ai travaillé beaucoup, je gagnais de l'argent. J'ai acheté un autre appartement, plus petit, où je vis maintenant. J'ai loué le premier. L'immeuble où je vis a six appartements, alors que celui d'avant avait dix étages. Je vis là depuis 3 ans, ce qui m'a fait beaucoup réfléchir. Avant la chute il régnait un climat étrange. Chacun était isolé par la suspicion, dans les rapports de voisinage. Je connaissais seulement les gens qui habitaient sur le même palier que moi, et je n'avais que des rapports formels de suspicion comme dans tout l'immeuble. Les rapports n'étaient pas chaleureux, on était comme des étrangers ; maintenant c'est la même chose, mais la dynamique à l'intérieur de l'immeuble est extrême parce qu'on peut louer, changer, vendre, etc. Avant, tout était tellement figé, maintenant il y a des Chinois, des Iraniens, des Arabes, des Grecs, des Roumains, etc. On se salue formellement, c'est tout.

M.S. – *Cette circulation des gens a débuté en 1992-93 ?*

A.L. – En 1992, parce qu'on a eu la possibilité de louer de façon privée ; beaucoup d'Arabes sont venus, beaucoup de Chinois aussi, pour le commerce ; ce ne sont pas du tout des minorités politisées, ils ne font que du commerce ; ils n'entrent pas dans la lutte politique, comme le font en particulier les Hongrois qui sont dans un rapport historique avec les Roumains ; ces nouveaux venus sont tout à fait à l'écart. C'est néanmoins intéressant parce que tu es invitée tout le temps à avoir un regard « frais » alors que l'expérience du passé était terne, il n'y avait aucun intérêt à connaître les autres ; maintenant c'est très intéressant. Au centre de toute ma pensée sur la société actuelle l'idée de la comparaison avec les autres domine. Le principe de l'égalitarisme d'antan a été cassé, il a éclaté.

M.S. – *Dans ton deuxième petit immeuble le mélange est-il aussi important ?*

A.L. – Non, les gens y vivent depuis longtemps et ne changent pas d'appartement. Ils sont tous roumains et l'argent compte beaucoup ; les gens se regardent réciproquement en fonction de la position sociale qui a commencé à être très importante : si tu es connu, si tu es quelqu'un, pour les gens ordinaires ça compte beaucoup ; comme par exemple lorsqu'un paysan vient vendre son lait, moi qui ne suis pas à la maison, les voisins me proposent de me l'acheter.

M.S. – *Tu as l'impression que ce type de service est lié à la position supérieure que tu occupes ?*

A.L. – Oui, je bénéficie d'une sorte de considération qui est due à la reconnaissance sociale qui m'entoure.

M.S. – *Parlons maintenant du changement dans les rapports familiaux.*

A.L. – Une perte d'autorité intervient à tous les niveaux, dans un immeuble où chacun fait ce qu'il veut, dans les rapports entre les parents et les enfants ; les parents se sentent dépassés, psychologiquement ils ont un sentiment d'infériorité envers les enfants de 18 ou 20 ans, qui sont plus adaptés à la vie actuelle qu'eux. Les parents ne comprennent pas ce qui se passe dans la

société. Un enfant qui gagne plus que son père, ça change beaucoup les rapports.

M.S. – *Encore une fois, c'est le pouvoir de l'argent ?*

A.L. – Oui. Prenons l'exemple des étudiants qui, auparavant, n'avaient pas le droit de s'engager, de travailler comme les écoliers. Maintenant, une partie a commencé à travailler et à se « débrouiller » : surveiller les élections est rémunéré et donne des relations sociales. En terme de relations interpersonnelles, des alliances sont valorisées au delà de l'argent, ce qui aussi induit un autre rapport à l'argent.

M.S. – *Les parents se trouvent complètement démunis ?*

A.L. – Totalement. Ne pas chercher à travailler de façon rémunérée isole les gens qui ont peur de ne pas pouvoir maîtriser leur position dans les nouveaux rapports sociaux.

M.S. – *Qu'en est-il de la transformation des rapports entre les hommes et les femmes ?*

A.L. – Beaucoup de féministes de l'étranger sont venues en Roumanie, pour voir si l'égalité était vraiment un avantage du régime communiste. Elles ont trouvé une société fortement traditionnelle quant aux relations femmes-hommes. Il existe également le mythe de la « femme mauvaise » que l'on peut voir de temps en temps dans le paysage politique, comme par exemple Helena Lupescu. Elle était la maîtresse du roi qui a quitté le trône de Roumanie et s'est enfui avec elle au Portugal. Cela a cassé la dignité et l'unité de l'institution royale en Roumanie, avant le communisme. Cela continue avec Anna Pauker, qui était une très grande communiste et qui avait une ligne téléphonique directe avec Staline. C'est une figure très mauvaise, tout comme Helena Ceausescu. La dynastie de femmes mauvaises au pouvoir pèse comme un mythe négatif sur la place de la femme dans la société.

M.S. – *Dans ces trois figures de femme, le rapport direct au pouvoir les constitue en femmes négatives. Maintenant que serait la « femme mauvaise » dans la nouvelle société capitaliste ?*

A.L. – Il y a une atomisation des attitudes sur le mode de penser le rapport entre les hommes et les femmes et le rôle de la femme dans l'espace social ; des organismes féministes considèrent que la femme doit rester derrière l'homme et avoir une influence indirecte, occulte.

M.S. – *Est-ce que ce sont des féministes roumaines, conservatrices de l'ordre inégalitaire entre hommes et femmes ?*

A.L. – Oui. C'est l'idéologie de la complémentarité. Par ailleurs, des féministes « agressives » discutent des positions dans l'espace social et dans le politique. Comme ailleurs, dès que tu montes dans la hiérarchie, les hommes dominent. Mais il y a également des positions affirmant que nous sommes dans une période « préféministe ».

M.S. – *Pour toi en tant que femme, dans le comportement des hommes face à toi, comment as-tu perçu les changements après 1990, dans ta vie personnelle ? Le comportement de tes collègues masculins, par exemple face à ton dynamisme, ta reconnaissance ?*

A.L. – On dit que je me débrouille car les femmes sauraient se débrouiller plus habilement que les hommes. On ne loue jamais mes qualités professionnelles, parce qu'en général c'est figé dans la tête que ce sont les hommes qui sont chefs et que les femmes ne sont pas très intéressées par le politique, parce qu'elles sont opprimées dans la vie privée. Dans les magasins pour les hommes, ce sont des femmes qui achètent et si tu vois un homme dans la rue, derrière lui il y a une femme qui lave, qui prépare la nourriture, etc. Les femmes sont très contentes de faire mieux le travail domestique ; elles ne cherchent pas à le partager avec les hommes. J'ai fait une enquête sur les tâches domestiques. Une partie assez grande des jeunes entre 18-24 ans, plus de 30 %, affirmaient que ce sont les femmes qui doivent maîtriser l'espace privé que c'est leur devoir en continuité avec leurs mères. La pression extérieure est très forte. Du point de vue culturel, l'autonomie d'une femme est perçue comme un manque d'amour. Avoir un projet individuel c'est délaisser le bien-être des autres, être perçu comme égoïste, sans

dévouement. Une femme ne doit pas compter pour elle-même. Le sacrifice de soi est très valorisé.

*M.S. – Concluons sur le rôle de l'argent dans l'ensemble des rapports sociaux ?*

A.L. – Pour la jeune génération, l'argent compte de plus en plus, la carrière est plus importante que tout. Mais j'ai été sidérée de voir il y a trois ans, pour l'école doctorale de Bucarest (AUPELF-UREF), que trois filles ont refusé les bourses, parce qu'elles ne voulaient pas quitter la Roumanie à cause de leurs fiancés et faisaient passer leur vie sentimentale avant leur carrière. Dans les grandes compagnies multinationales certains travaillent beaucoup, dix heures, quelquefois le samedi et le dimanche. Pour eux, la carrière est plus importante que la famille, le couple et le rapport avec l'argent est un rapport personnel. Il y a un éclatement du système de valeur, dans une société bouleversée ; le changement du point de vue psychologique est terrible, trop rapide par rapport à la vie morose et terne d'antan où l'isolement et le conformisme dominaient.

Maintenant, on a besoin de nouvelles classifications de métiers, qui induisent comparaison et discrimination. Auparavant, l'expérience sociale n'était faite que de grandes catégories qui provoquaient une paralysie de la réflexion. Maintenant, les nouvelles catégories, les rapports entre les groupes sociaux (les médecins, les mineurs, les écoliers, les fonctionnaires, les agriculteurs, etc.) sont comme un volcan où tout se confond.

*M.S. – Cette émergence de nouvelles catégories et cette confrontation entre les groupes catégoriels sont-elles liées au fait que l'Etat n'est pas dans un rôle de régulation et dans une position de légitimité ?*

A.L. – Le communisme a réussi à dévaloriser des métiers comme commerçant, entrepreneur individuel. L'argent était négatif. Maintenant, la société civile est sauvage, chacun fait ce qu'il veut, les prix sont très aléatoires. Il n'y a pas de contrôle mais une visibilité existe maintenant : par exemple, les prostituées, les concours de miss, les top modèles. Tout ce qui était considéré avant 1989 comme le « négatif » (les symboles de la vie capitaliste)

ressort actuellement. Les gens voient en cela le mal qu'il faudrait éradiquer, alors qu'il faudrait remodeler les rapports sociaux et la société dans son ensemble.

• • •



## UN MARCHÉ DU TRAVAIL EN DECLIN LES RETRAITES DE LA HONGRIE ACTUELLE

Karine BUCHER  
(Université de Paris V)

### Résumé

L'objet de cet article est d'analyser les recompositions sociale, économique et politique touchant les retraités et les préretraités en Hongrie dans la perspective des transformations profondes que connaît ce pays depuis la fin des années quatre-vingt. Les restructurations économiques et le démantèlement de la protection sociale, qui ont touché et touchent l'ensemble de la population, accentuent le processus de paupérisation et de marginalisation des retraités, processus qui avait commencé bien avant le changement de « système » en 1989. Alors qu'il existait avant 1987 un « marché du travail des retraités », ces derniers – qui ne constituent pas pour autant un groupe social homogène – se retrouvent sans autre source de revenu que leur faible pension mensuelle. A un déclasséement matériel s'est ajouté un déclasséement social, hiérarchique et politique qui entraîne un bouleversement des structures familiales, une précarisation des femmes âgées et une mise à l'écart progressive des questions politiques. C'est en mettant en cause la notion de « transition » et l'idée d'une rupture due à un changement de « système », que l'on peut mettre en évidence les recompositions sociétales, trop souvent occultées par une approche institutionnelle.

Les recompositions sociales en Hongrie, et en Europe de l'Est en général, suite aux changements économiques et politiques de 1989-90 sont peu étudiées, à l'inverse des transformations économiques et financières que connaissent ces pays. Ces conséquences sociales – particulièrement dures pour les populations – ne sont souvent évoquées que comme des

« nécessités » du passage de la planification étatique au capitalisme de marché, preuve supplémentaire de l'hégémonie du discours et des analyses économicistes. L'adoption de la notion de « transition » entre l'avant et l'après 1989 semble également quasi-unanime, passant sous silence le fait qu'un certain nombre d'évolutions économiques et sociales repérables avant 1989, se prolongent après, même si certaines se sont accentuées ou ont vu leur forme (mais pas leur logique) se transformer. Ce postulat partagé d'une rupture complète entre les deux périodes du seul fait d'un changement de « système » ne résiste pas à l'analyse. Plus largement, les processus à l'œuvre depuis 1989 en Hongrie constituent un ensemble de recompositions sociales et symboliques dans le cadre d'un capitalisme de marché, dont les logiques ne sont pas fondamentalement différentes de celles du capitalisme d'Etat avant 1989. Les mutations, si profondes soient-elles, ne peuvent être lues selon la conception univoque d'un « changement de système » qui privilégie une approche institutionnelle en occultant les évolutions sociétales.

Dans la perspective d'analyser l'impact des transformations globales en Hongrie, nous avons choisi d'étudier plus précisément les recompositions sociale, économique et politique touchant les retraités et préretraités en Hongrie<sup>1</sup> et ce pour plusieurs raisons : leur poids important et toujours croissant dans la population totale (les retraités et préretraités représentent près d'un tiers de celle-ci actuellement alors que leur part était de 24.7% en 1990 et de 18% en 1975) ; ensuite le fait que cette population, déjà fragilisée par le passé, a subi – et subit plus que toute autre frange de la

---

<sup>1</sup> Cette étude entre dans le cadre d'une thèse de sociologie menée au sein de l'université de Paris V. Les matériaux recueillis pour cette recherche résultent, entre autres, de deux voyages de terrain en Hongrie (cinq mois en 1997 et trois mois en 1998) et proviennent d'une série de 120 entretiens avec différents acteurs : retraités, préretraités, directeurs et gestionnaires des ressources humaines dans diverses entreprises, syndicalistes, membres de différents ministères, professeurs d'université et experts spécialisés dans les questions des personnes âgées, de l'emploi et de la protection sociale.

population – de plein fouet, d'une part les effets des restructurations économiques<sup>2</sup>, d'autre part, le processus de démantèlement de la protection sociale. Cependant – nous le rappellerons en conclusion – on ne peut considérer « les retraités » comme un groupe social clairement défini par rapport au reste de la population.

**Du « marché du travail des retraités » à leur éviction massive : un processus de déqualification sociale et matérielle**

Le processus de fragilisation économique et sociale des plus de 50 ans en Hongrie<sup>3</sup> se caractérise après 1989 par deux phénomènes étroitement liés : une exclusion précoce du marché du travail et une baisse importante du niveau de vie. Entre 1990 et 1994, plus de la moitié des nouveaux retraités ont en fait quitté le marché du travail avant l'âge légal de la retraite (qui était de 60 ans pour les hommes et de 55 ans pour les femmes jusqu'à 1998). Si ce processus de départ anticipé devient massif à partir de 1990 et prend différentes formes – deux dispositifs de préretraite sont mis en place en 1990 et 1991 – il est, en fait, antérieur à cette date : un système de préretraite dite « pour invalidité » fonctionne déjà depuis des décennies et connaît une forte croissance dès les années quatre-vingt et surtout après 1987. Ainsi, en 1997, plus d'un tiers de l'ensemble des retraités bénéficient de cette préretraite invalidité<sup>4</sup>. Parallèlement, le niveau des retraites a toujours été faible en Hongrie<sup>5</sup>. Ainsi, la majorité des pensions versées pendant les années quatre-vingt sont inférieures à la moyenne, cette dernière étant elle-même égale ou inférieure au niveau minimum de subsistance<sup>6</sup>. De nombreux

---

<sup>2</sup> Le PNB réel du pays a baissé de plus de 20% de 1990 à 1993.

<sup>3</sup> Ce processus est commun à la plupart des pays d'Europe de l'Est.

<sup>4</sup> Soit 36,3%. En comparaison, le nombre de personnes sous les autres formes de préretraite représentent près de 17%.

<sup>5</sup> Et ce pour des différentes raisons : nombre important de retraités dans la population totale et par rapport aux actifs, mode de calcul des pensions et quasi absence d'indexation de ces dernières face à une montée en flèche de l'inflation dès les années quatre-vingt.

<sup>6</sup> Le seuil de pauvreté a été fixé en 1994 pour une famille urbaine de

retraités entrent alors dans ce qu'il faut bien appeler une logique de survie, se voyant obligés de vendre leurs vêtements et les quelques objets de valeur qu'ils possèdent et de se coucher tôt en hiver pour ne pas avoir à payer l'électricité et le chauffage dont les prix augmentent régulièrement de 20 à 30%. Dans cette logique de survie, les femmes sont les plus fragilisées : plus souvent seules, elles touchent aussi des pensions plus faibles que les hommes qu'il s'agisse d'une retraite normale<sup>7</sup> ou d'une préretraite.

C'est la raison pour laquelle de nombreux retraités et préretraités sont retournés sur le marché du travail afin de disposer d'une seconde source de revenus. On parle à ce propos du « marché du travail des retraités ». L'emploi des retraités avant 1987 doit être compris non comme une « mesure à caractère social », mais comme un outil de politique d'emploi à l'échelle du pays et de gestion de la main-d'œuvre au niveau de chaque entreprise. Dans une économie caractérisée, entre autres, par des règles de fonctionnement rigides, les retraités constituaient une réserve de main-d'œuvre flexible et à bon marché. En effet, les emplois qui leur étaient réservés étaient souvent déqualifiés<sup>8</sup>, à temps partiel et faiblement rémunérés.

Ce qui motivait les salariés âgés à partir en préretraite, c'était la possibilité pour eux de cumuler une pension et un salaire (même faible) et de bénéficier ainsi d'un meilleur niveau de vie<sup>9</sup>. Assez souvent, il leur était possible de rester au même poste de travail ou dans la même entreprise tout en ayant négocié avec la direction et les services sociaux le passage à un nouveau statut, celui de préretraité. Bien sûr, ce phénomène général cache des disparités.

---

quatre personnes à 120 dollars par mois, soit environ 700 francs (en considérant le niveau de prix de l'époque).

<sup>7</sup> La pension moyenne pour une femme représente 76% de celle perçue par un homme.

<sup>8</sup> Quelques exemples : rangement, photocopies... certains même étaient employés officiellement à un poste pour n'accomplir, en réalité, aucune tâche précise.

<sup>9</sup> Même si ce cumul était limité officiellement, il était largement permis officieusement.

Certains préretraités parmi ceux qui occupaient des postes plutôt qualifiés et assez bien payés (donc surtout des hommes) ont eu la possibilité de négocier les conditions de leur nouvel emploi. Mais ce fut assez rare. En ce sens, il n'y avait pas de réelle concurrence entre retraités, ni entre les retraités et les autres actifs : ce processus semble avoir été accepté socialement par tous. Parmi les retraités qui occupaient déjà un emploi avant 1987 et qui travaillent toujours aujourd'hui, ceux et celles que nous avons rencontrés tiennent un discours ambivalent : dénonçant amèrement leur faible niveau de vie et le peu de ressources que leur procure leur emploi, tous mentionnent un fort attachement à cette occupation sociale. Comme dans les pays d'Europe de l'Ouest, la valeur « travail » était et reste centrale dans les sociétés de l'Est, surtout dans l'esprit des plus de 50 ans. Nous récusons ici une analyse<sup>10</sup> qui explique ce marché de travail des retraités par la volonté des individus de sortir au plus tôt des entreprises d'Etat afin de s'engager dans une stratégie de réussite personnelle et libérée de toute contrainte.

Ce processus de déqualification sociale ne fait que se poursuivre après 1987, mais s'y ajoute, pour nombre de retraités et personnes âgées, une exclusion totale et très souvent définitive de la sphère du travail, suite à l'approfondissement des restructurations économiques. En parallèle de la mise en préretraite, de plus en plus de salariés âgés, les préretraités et retraités encore en emploi, sont les premiers licenciés dans les entreprises d'Etat ou celles récemment privatisées. En 1992, ils ne sont plus que 9% à occuper une activité rémunérée.

Le « marché du travail des retraités » devient alors marginal et le processus d'appauvrissement des plus de 50 ans s'accélère. Le cumul entre pension et salaire reste pourtant toujours une motivation réelle chez les retraités pour des raisons essentiellement financières. Elle n'est en revanche plus centrale dans le choix de partir en préretraite. En effet, la plupart déclarent que la peur du chômage était si forte qu'ils préféreraient opter pour une préretraite et

---

<sup>10</sup> Défendue notamment dans l'article de Julia Szalai (*in* Kholi et alii, 1991).

ainsi être certains de pouvoir toucher chaque mois une somme certes faible, mais fixe et garantie. La discrimination par l'âge s'est fortement renforcée sur le marché du travail. Les filiales des multinationales américaines ou européennes recrutent presque exclusivement des jeunes, et très souvent diplômés. Le « fossé » entre les générations existant en termes de revenus, de formation et de logement entre la population jeune et les personnes de plus de 50 ans est accéléré par ces mutations.

Ce processus d'appauvrissement des retraités devient aussi plus inégalitaire. Ceux qui peuvent encore rester en emploi sont les plus qualifiés ou ceux dont l'expérience a semblé indispensable au fonctionnement du service. De même, le peu de retraités réussissant à trouver un nouvel emploi stable, même si faiblement rémunéré, sont ceux qui bénéficient de relations et de contacts, soit grâce à leur ancien statut hiérarchique, soit grâce à un réseau familial et parfois au bouche-à-oreille. Un autre élément intervient également, l'état de santé. S'il était possible pour certains retraités avant 1987 d'occuper des emplois plus ou moins « fictifs »<sup>11</sup> et en tout cas moins exigeants en termes de capacité physique, cela n'est plus possible après. De même, s'il nous est arrivé de rencontrer quelques retraités – essentiellement des hommes – occupant encore un poste à responsabilité et un salaire correct, le cas le plus courant est plutôt celui de femmes seules qui, quand elles le peuvent, occupent des postes tels que surveillante de musée, « dame-pipi » ou « garde-robe » dans les restaurants et cinémas.

### **Privatisation de la protection sociale : l'impact sur les personnes âgées et les configurations familiales**

En même temps que cette population âgée subit de plein fouet les conséquences des restructurations économiques, la protection

---

<sup>11</sup> Ce qui était non seulement accepté, mais surtout utile comme mode de gestion du personnel par les directeurs des entreprises d'Etat. Par « fictif », nous entendons des emplois dont le contenu était volontairement flou et qui, parfois, n'occasionnaient que peu d'heures de travail par jour.

sociale, auparavant assurée par un Etat omniprésent et garant de fait d'une certaine stabilité sociale, se voit progressivement démantelée par les gouvernements qui se succèdent après le changement de régime de 1989<sup>12</sup>. Ce démantèlement prend deux formes : un processus de privatisation (retrait de fait de l'Etat qui se décharge ainsi sur le marché et les associations caritatives) et un transfert des tâches et responsabilités du niveau national à l'échelon local.

C'est d'abord la disparition de la sécurité de l'emploi et l'apparition d'un chômage massif et chronique qui affaiblit et appauvrit l'ensemble de la population, mais aussi et surtout les salariés âgés et les retraités. Suite aux vagues de faillites, le chômage – qui était officiellement nul avant 1989 – triple au cours de l'année 1990 pour s'établir aujourd'hui à 10% de la population active et le système d'allocation chômage<sup>13</sup> est, à peine créé, rendu presque inexistant<sup>14</sup>. L'apparition du chômage est un des plus profonds bouleversements pour l'ensemble des individus après 1989 puisqu'elle fait naître une peur panique du lendemain, angoisse qui n'existait pas avant 1989.

Les salariés âgés licenciés, ayant très peu de chance de retrouver un emploi et découragés, sont nombreux à ne même plus s'inscrire dans les agences pour l'emploi. Ne touchant plus l'allocation chômage au bout de six mois, ils n'ont atteint ni l'âge de la retraite légale, ni celui de la retraite anticipée (somme versée à ceux qui – entre autres conditions – sont à trois ans de l'âge officiel de la retraite) : certains se retrouvent ainsi sans aucune source de revenu. Ils dépendent alors de fait de l'aide sociale d'urgence. Mais,

---

<sup>12</sup> A titre de comparaison, les dépenses sociales de l'Etat en faveur des retraités et personnes âgées représentaient 14% de l'ensemble du budget de l'Etat en 1980, soit une progression de plus de 150% par rapport à 1970.

<sup>13</sup> La Hongrie est le premier pays d'Europe de l'Est à avoir mis en place un tel système. Les agences de l'emploi qui existaient avant 1990 avaient en fait pour but non pas de fournir du travail - il n'y avait pas de chômeurs officiellement - mais de gérer les pénuries d'emplois...

<sup>14</sup> En effet, les allocations chômage sont ridiculement faibles et, versées d'abord pendant deux ans, elles ne le sont plus que pendant six mois aujourd'hui.

versée par chaque gouvernement local à partir de 1990, elle est souvent très faible et dépendante des possibilités réelles de chaque région.

Mais le démantèlement de la protection sociale touche aussi le domaine de la santé et le système des retraites. Les soins et les médicaments, qui étaient entièrement gratuits avant 1989, voient leur remboursement revu à la baisse chaque année, en parallèle d'une forte augmentation des prix des médicaments et de la privatisation des pharmacies en 1998. Aggravée par les évolutions précédentes, de nombreuses études et enquêtes montrent une dégradation de l'état de santé de la population et des personnes âgées en particulier due à une mauvaise hygiène de vie (forte consommation d'alcool, alimentation trop riche en graisses), à une usure physique importante liée à un temps de travail élevé (le cumul de deux ou trois emplois étaient courant avant 1989) et à la baisse de la fréquence et de la qualité des soins. La plupart des retraités rencontrés semblent déplorer la dégradation de leur état de santé surtout comme un handicap insurmontable dans une logique de survie face aux plus jeunes qui, eux, « peuvent toujours s'en sortir ».

Alors que l'espérance de vie des hommes à la naissance baisse régulièrement depuis quelques années (malgré une stagnation en 1997) pour atteindre seulement 66,4 ans en 1998<sup>15</sup> (et 75,1 ans pour les femmes), le gouvernement social-démocrate élu en 1994 (composé majoritairement d'anciens membres du Parti communiste) a fait passer en 1997 une loi augmentant l'âge légal de la retraite de deux ans pour les hommes (de 60 à 62 ans) et de sept ans pour les femmes (de 55 à 62 ans avec une adaptation progressive jusqu'en 2009). Au 1<sup>er</sup> janvier 1998, une nouvelle loi est votée qui réforme l'ensemble du système de financement des retraites<sup>16</sup>, introduisant, à

---

<sup>15</sup> Le taux de mortalité a augmenté pendant près de trente ans, malgré un léger mieux perceptible depuis 1994. La mortalité des hommes d'âge moyen demeure très élevée à tel point qu'elle atteint un niveau comparable à celui observé il y a 50 ou 60 ans. En Europe, seuls les Etats issus de l'ex-Union soviétique affichent un taux de mortalité supérieur à la Hongrie.

<sup>16</sup> Le montant total des retraites versées en 1996 représentait près de

côté du pilier public, un autre pilier privé et obligatoire.

Si la situation économique et sociale actuelle des personnes âgées est déjà globalement mauvaise, celle des salariés entre 50 et 55 ans et des futurs retraités en général n'augure rien de bon. Alors qu'ils doivent désormais travailler plus longtemps pour une pension complète, comment leur sera-t-il possible de cotiser pour celle-ci dès lors qu'ils sont rejetés de plus en plus tôt du marché du travail ? Dans quelle mesure seront-ils capables de travailler jusqu'à 62 ans alors que leur état de santé se dégrade ?

Cette nouvelle réforme des retraites va accentuer les inégalités déjà existantes au sein de la population des retraités. Alors que l'ancien système avait tendance à pénaliser ceux et celles qui avaient bénéficié d'un salaire plus élevé que la moyenne, le nouveau aura l'effet inverse : ceux qui touchent aujourd'hui des salaires élevés pourront en investir une partie sur les marchés financiers pour leurs vieux jours, les autres ne pourront compter que sur l'aide sociale d'urgence.

Alors que les femmes étaient déjà pénalisées par des carrières incomplètes (dues au temps consacré à la famille et à l'éducation des enfants) et des salaires moins élevés, les inégalités de sexe vont également s'accroître. Les promoteurs du système de retraite privée ont même fait valoir que les femmes, ayant une espérance de vie plus élevée, touchaient, dans l'ancien système, une pension pendant une durée plus longue que les hommes et que cela n'était pas « juste ». Mais de fait, le nouveau système pénalise encore les femmes : comment pourront-elles investir suffisamment dans le fonds privé dès lors qu'elles ne pourront toujours pas travailler assez longtemps (discriminations sur le marché du travail, inégale répartition des tâches au foyer) et qu'elles gagnent toujours beaucoup moins que les hommes ?

Toutes ces évolutions engendrent également une recomposition de la structure et des solidarités familiales et intergénérationnelles, ainsi que de la place et du rôle des personnes âgées au sein de celle-ci. Non seulement ces dernières ne peuvent

plus aider financièrement leurs enfants ou petits-enfants comme elles le faisaient dans le passé, mais, ce qui est nouveau, nombre d'entre elles se retrouvent à leur charge. Le fort taux de suicide des personnes de plus de 60 ans (soit un tiers des suicides du pays) est sans aucun doute lié à cette évolution, de nombreux retraités ne supportant pas de représenter un poids supplémentaire pour une famille déjà fortement appauvrie, surtout depuis 1989. Il arrive, à l'inverse, que certaines personnes âgées, malgré leur faible pension, viennent en aide matériellement à un fils ou une fille au chômage et sans ressource.

Le niveau de ressources des familles et la classe sociale jouent un rôle important : plus on monte dans l'échelle sociale, plus la famille est susceptible de venir en aide aux parents âgés. Les familles aisées choisissent moins souvent de mettre leurs parents dans une maison de retraite. Elles ont, en effet, les moyens financiers suffisants pour les accueillir en leur sein, voire de leur acheter un petit appartement dans le même immeuble ou la même rue.

L'aide et le soutien aux personnes âgées sont encore peu développés en Hongrie (que ce soit concernant le nombre de lits en maisons de retraite ou les services à domicile). La prise en charge des parents âgés par la famille a toujours été exigée par la loi comme c'est le cas dans de nombreux pays européens, mais les pouvoirs publics hongrois se sont trop souvent « déchargés » de leurs obligations sur les familles. L'obligation de soutien familial apparaît aujourd'hui en décalage avec la structure familiale et rencontre de nombreux obstacles dus à l'appauvrissement général des familles : un cinquième des retraités (qui sont souvent, après 75 ans, des veuves<sup>17</sup>) vivent seuls ; le travail des femmes, qui vise à fournir à la famille un double salaire, les rend d'autant moins disponibles<sup>18</sup> ; les familles nombreuses sont moins fréquentes

---

<sup>17</sup> Précisons que la pension de veuve était seulement de 10 700 forints en 1997, soit un peu moins de 360 francs.

<sup>18</sup> Notons par ailleurs que de plus en plus d'employeurs, lors des recrutements, exigent de la part des femmes ayant des enfants en bas âge, la preuve que leur mère (donc la grand-mère) pourra les élever et

(notamment pour des raisons financières) ; l'évolution des mœurs et la forte augmentation des loyers ont fait reculer le regroupement familial de plusieurs générations, fait pourtant courant il y a seulement dix ans ; enfin, l'accélération du processus d'urbanisation a accru l'isolement des ménages âgés à la campagne.

De façon générale, la légitimité des anciens est remise en cause au sein même de la famille. Mais pas seulement en raison de la *quasi* disparition de leur apport monétaire. Leur rôle social dans la structure familiale est aussi bouleversé, en particulier celui des femmes. Parmi toutes les personnes interrogées au cours de cette recherche, une grande partie, hommes et femmes confondus, ont exprimé leur crainte concernant la place future des grand-mères au sein de la famille : il leur sera désormais impossible de s'occuper des petits-enfants dès lors que les femmes devront travailler jusqu'à 62 ans – dans la mesure où cela leur sera possible – pour percevoir une pension complète. Par la force des choses, ces évolutions auront des conséquences concrètes sur la structure familiale et la place des femmes en son sein.

Le fait que de nombreuses femmes âgées se retrouvent seules et souvent démunies n'est pas dû uniquement à une espérance de vie plus élevée, mais aussi au fait que les hommes âgés ont plus d'opportunités pour vivre en couple ou retrouver une compagne après un divorce. Pour toutes ces raisons, on peut supposer que, dans l'avenir, la situation des femmes – âgées, en particulier – ira en se fragilisant.

Les retraités veulent-ils et peuvent-ils faire entendre politiquement leurs revendications (augmentation des pensions et indexation régulière sur l'inflation principalement) ? Rien n'est moins sûr. Leur poids dans la population totale semble *a priori* constituer une force réelle. Les différents partis politiques en sont d'ailleurs parfaitement conscients. Lors des différentes campagnes électorales depuis 1990, les promesses d'augmentation de pensions ont été nombreuses. Mais, à chaque reprise, elles furent remises en

---

s'occuper d'eux, afin que leur vie privée n'ait aucune retombée sur leur activité de travail.

cause dès le lendemain des élections pour cause de déficits publics et de crise économique<sup>19</sup>.

Les récentes évolutions – capitalisme sauvage, privatisation de la protection sociale et bouleversement de la structure familiale – laissent penser que les inégalités entre les générations et les sexes vont encore progresser dans la société hongroise. Le niveau des retraites devrait progresser beaucoup moins vite que celui des salaires<sup>20</sup>. Malgré cela et malgré un mouvement d'homogénéisation (vers le bas) parmi les retraités, on ne peut en conclure à la constitution d'un groupe social des retraités en tant qu'acteur politique réel. Les institutions censées représenter leurs intérêts<sup>21</sup> n'ont jusqu'à ce jour qu'un faible pouvoir politique. La plupart des retraités tentent plutôt de s'en sortir chacun de leur côté en restant, pour beaucoup, nostalgiques de « l'ancien système ». Nombre d'entre eux se disent des « laissés pour compte » de la nouvelle société et pensent qu'ils ne pourront plus rien faire pour améliorer leur situation.

---

<sup>19</sup> Le gouvernement au pouvoir depuis mai 1998 est également revenu sur la promesse d'une revalorisation globale du niveau des retraites. Les associations de retraités ont fortement exprimé leur mécontentement en organisant, entre autres, des manifestations.

<sup>20</sup> Selon certaines prévisions, seuls les hommes jeunes occupant actuellement un emploi stable et bien rémunéré verront le niveau de leur pension progresser.

<sup>21</sup> Il existe trois organisations nationales représentant les retraités qui existaient avant 1989 : la Représentation nationale des retraités, la Fédération nationale des retraités et l'Association nationale des retraités de l'agriculture. Ces organisations sont consultées par le pouvoir politique, mais n'ont eu aucun poids dans les décisions concernant directement la situation des retraités. Au niveau local, des associations et fondations pour personnes retraitées et personnes âgées ont également été créées, qui ne dispensent dans les faits qu'une aide sociale d'urgence.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BEREGI E. & PALMORE E.B., 1993. *Developments and Research on Ageing: an International Handbook*. New-York, Greenwood Press.
- CICHON M. (dir.), 1995. *Social Protection in the Visegrad Countries: Four Country Profiles*. Rapport n°13. Budapest, International Labour Office (ILO-CEET).
- CONSEIL DE L'EUROPE, 1998. *Evolution démographique récente en Europe*. Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe.
- DEACON B. & alii, 1992. *Social Policy, Social Justice and Citizenship in Eastern Europe*. London, Avebury.
- DELBES C. & PAILLAT P., 1992. « Etude européenne sur les ruraux âgés », *Gérontologie et société*, 63.
- DELPEREE N., 1992. *Interventions des systèmes de sécurité sociale des Etats membres en faveur des services médico-sociaux pour personnes âgées*. Rapport du colloque sur les prestations de vieillesse et de santé, Conseil de l'Europe (Strasbourg, 25 septembre 1991).
- DEVAILLY A., 1993. « CEE – Pays de l'Est : six pays en quête de protection sociale », *Espace Social Européen*, 94.
- DEVAILLY A., 1994. « Elections en Hongrie : les personnes âgées font entendre leurs voix », *Espace Social Européen*, 112.
- DUMONT J.-P., 1990. « Hongrie : la situation catastrophique des personnes âgées », *Espace Social Européen*, 51.
- ESPING-ANDERSEN G., 1996. *Welfare States in Transition. National Adaptations in Global Economies*. London, Sage.
- FERGE Z., 1991. « Recents Trends in Social Policy in Hungary », in ADAM J. (ed.), *Economic Reform and Welfare State in the USSR, Poland and Hungary – Social Contract in Transformation*. London, P. Macmillan.
- FERGE Z., 1992. « Social Policy Regimes and Social Structure. Hypotheses about the Prospects of Social Policy in Central and Eastern Europe », in KOLBERG J.E. (ed.), *Social Policy in a Changing Europe*. Frankfurt Am Main, Avery.

- GAL R.I., 1998. « Hungary: Pre-Reform Status Quo », article préparé pour le groupe de travail sur la réforme des retraites à Berlin, 27-29 mars 1998, TARKI (Social Research Informatics Center, Budapest).
- GAULLIER X. & al., 1992. « Hongrie : le social en transition », *Revue française des affaires sociales*, 1 (janvier-mars).
- GERGELY I., 1993. « L'assistance aux personnes âgées en Hongrie attend encore son développement. », *Bulletin d'Informations de l'EURAG*, 75-76.
- KHOLI M., REIN M., GUILLEMARD A.-M. & VAN GUNSTEREN H. (eds), 1991. *Time for Retirement, Comparative Studies of Early Exit from the Labor Force*. Cambridge, Cambridge Univ. Press.
- KNOLL I., 1991. « Hongrie – La nouvelle Europe », *Bulletin d'Informations de l'EURAG*, 79-80.
- KOLOZSI B., 1980. « Quelques aspects de la situation de la population âgée en Hongrie et des services en sa faveur », *Gérontologie*, 33.
- KOLOZSI B., 1990. « Lettres de Hongrie : Les exigences des personnes âgées relatives aux “services de l'aide envers les familles” en Hongrie », *Gérontologie*, 73.
- LACZKO F., 1994. « La protection sociale entre deux mondes : la politique post-communiste à l'égard du troisième âge », *Tumulte*, 4.
- MALTBY T., 1994. *Women and Pensions in Britain and Hungary. Across National and Comparative Case Study of Social Dependency*. London, Avery.
- MINK G. & SZUREK J.C., 1991. *Effets sociaux et territoriaux des politiques de transition en Europe du Centre-Est, Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie*. Rapport final, Observatoire sociologique de l'Europe de l'Est et de l'Union Soviétique. Paris, IRESO-CNRS.
- MOUTON P. & YAHIEL M., 1997. « Les pays d'Europe centrale et orientale face à la réforme des systèmes de retraite », *Retraites et sociétés*, 18.

OCDE, 1995. *Politiques sociales et d'emploi en Hongrie*. Rapport du Centre pour la Coopération avec les Economies en Transition. Paris, OCDE.

OCDE, 1997. *Etudes économiques de l'OCDE : Hongrie 1996-1997*. Paris, OCDE.

REPASSY H., 1986. « Hongrie : politique sociale à l'égard des personnes âgées », *Gérontologie et société*, 44.

SIMONOVITS A., 1997. « The Case of Hungary », in *Pension Systems and Reforms: Britain, Hungary, Italy, Poland, Sweden*, Rapport final. Budapest, Commission européenne (programme PHARE).

SIMONOVITS A., 1998. *The New Hungarian Pension System and its Problems*. Document de travail. Budapest, Hungarian Academy of Sciences.

SOMLAI P., 1998. « Children of the Changeover. Pluralism in Family Patterns », *The Hungarian Quarterly*, vol. 39, 15.

SZEMAN Z., 1989. *Pensioners on the Labour Market: a Failure in Welfare*. Budapest, Hungary Academy of Sciences.

SZEMAN Z., 1991. « Social Care for the Elderly: Family Relations and Family Support in the Hungarian Case », *European Journal of Gerontology*, 2.

SZEMAN Z., 1994. « Status Report from Hungary », *Ageing International*, 32.

TAMASSY J., 1982. « Le vieillissement de la population en Hongrie. Quelques conséquences de ce phénomène sur la santé publique », *World Health Statistics*, 35.

VELKOFF A.V., 1992. « Trends: Hungary ». Rapport 1992-1, publié par le Centre de Recherches Internationales, US Department of Commerce, Economics and Statistics Administration, Washington DC.

VULKOVICH G., 1989. « Age-Cost Profiles of Selected Social Services in Hungary », in LORIAUX M. & al. (dir.), *Populations âgées et révolution grise. Les hommes et les sociétés face à leurs vieillissements*. Bruxelles, CIACO.

### Summary

#### A Declining Labour Market. The Retired Population of Presentday Hungary

The aim of this article is to analyse the social, economic and political recompositions affecting retired persons and people taking early retirement in Hungary in the context of the profound transformations that this country has experienced since the end of the 1980s. The economic restructurations and the dismantling of the social welfare system, which have affected and are still affecting the whole of the population, have accentuated the process of impoverishment and marginalization of retired people – a process which began well before the change of « system » in 1989. Whereas there existed before 1987 a « labour market for retired persons », these latter – who do not, for all that, constitute a homogeneous social group – find themselves with no other source of income than their small monthly pension. To a drop in material status has been added a fall in social, hierarchical and political status leading to the disruption of family structures, insecurity of elderly women and progressive exclusion from political questions. It is by questioning the notion of « transition » and the idea of a rupture due to a change of « system », that the societal recompositions, too often overshadowed by an institutional approach, can be brought to the fore.

• • •

## **THE NEW URBAN INTERMEDIARIES? THE NEW MIDDLE CLASSES AND THE REMAKING OF LONDON**

**Tim BUTLER**  
(University of East London)

### **Résumé**

De nouveaux intermédiaires sociaux ? Les nouvelles classes moyennes et la reconfiguration de Londres

Cet article interroge la position des nouvelles classes moyennes, agents du processus de « gentrification » dans une grande partie des quartiers centraux de Londres. L'auteur examine les analyses selon lesquelles, au centre de Londres, la structure sociale connaîtrait une polarisation croissante. Selon lui les groupes à revenus moyens pourraient occuper une position d'intermédiaires sociaux entre les groupes à fort capital économique, non dépendants des services publics (en particulier l'enseignement) et les plus désavantagés sur les marchés du travail et du logement du centre ville, qui eux dépendent entièrement de ces services. Le nouveau marché de l'éducation constitue un champ dont la maîtrise est essentielle pour les classes moyennes qui doivent assurer la transmission de leur capital culturel à leurs enfants. Ce marché pourrait également proposer un cadre institutionnel favorable à la mobilité sociale des catégories défavorisées. L'implantation de la nouvelle classe moyenne à Londres constitue-t-elle un facteur d'intégration sociale ou est-elle susceptible d'accentuer les phénomènes d'exclusion ? Il est difficile aujourd'hui de conclure sur ce point. Pour l'auteur, les classes moyennes sont plus sensibles aux coûts de l'exclusion sociale que les classes plus élevées, ce qui peut les inciter à jouer un rôle d'intermédiaire dans la structure sociale londonienne. S'y opposent cependant les contraintes immédiates qui les poussent à assurer à leurs enfants une position privilégiée, du moins dans le champ éducatif. Les relations entre les classes moyennes et les groupes sociaux marginalisés sont encore en voie de négociation. Toutefois certaines fractions de la classe

moyenne ont les moyens d'occuper cette position, de se comporter en agents du processus d'intégration sociale.

## 1. Introduction

London is being « made over » by an « urban centred » middle class. In the post war era, upwardly mobile social classes tended to leave the city. Now, led by a new middle class they are reconstructing much of inner London as a place both in which to work and live. However these communities are very different to the single class communities of either the old urban working class areas which they are remodelling or the suburbs of their middle-class childhood. They are multi class, multi ethnic and multi generational places and present dauntingly complex opportunities and threats to their residents – old and new. In this paper, I consider the argument that the traditional « quartered » city has given way to a « polarised » city (Marcuse, 1989). The argument that an emerging social polarisation is taking place in London has led to a counter argument that there is greater inequality but that this is not the same as social polarisation (Hamnett, 1994a, b). Whilst accepting elements of both positions, I suggest that the emergence of a new urban middle class in between the rich and the poor is socially and economically significant. This group has the potential to act as « interpreters » between the global economic forces, which are currently shaping the London economy, and its local populations, which have borne the brunt of the economic restructuring of the last quarter century. One problem is that all three social groups: rich, middle class and poor are ill defined. I have undertaken work on the middle classes which shows this to be an important, growing, yet heterogenous and non hegemonic grouping<sup>1</sup> and there is every

---

<sup>1</sup> The initial findings from a research project that we are currently undertaking in London on the middle class and its relations with other social groups confirm some of the claims being made here, but which for reasons of lack of space I cannot develop here. These focus primarily on the workings of the education market and the different strategies that the middle classes adopt to maintain their social advantage for their children intergenerationally. The Economic and Social Research

reason to expect the other two groups to be the same. There are strong conceptual arguments for accepting a three-way structuration of social classes (Giddens, 1973; Cannadine, 1998).

Although dynamics in capitalist society produce an economic polarisation between capital and labour (in an abstracted form), in practice they are associated with more complex social divisions. Rather than social polarisation, there has been a long-term growth of an intermediate social grouping which is able to trace its origins back the nineteenth century labour aristocracy and professional middle class, as well as more recent white collar and managerial groupings (Perkin, 1989; Lockwood, 1958; Gray, 1976). The middle and an under classes have filled the « social gap » in London left by the migration of the manual and routine non manual working classes from the city. These groups together with the social and economic elite constitute the major dimensions of the social structure of contemporary inner London. To what extent the middle classes act as social intermediaries and so ensure a degree of social cohesion becomes an important question. In most North and South American cities the existence of a social « donut » effect in the centre city, is largely the consequence of its abandonment by the middle classes (Castells, 1989).

## **2. Social classes and the city: London as a special case.**

London has continued to bleed population but, unlike other cities and city regions in the UK, it has attracted new populations, particularly technical and professional workers. Elsewhere, people are more likely to leave the higher their social status (Champion & Ford, 1998, 1999). Champion and Ford show that there is a complex pattern of in and out migration in London. They demonstrate a version of the « dual city » argument – the groups that are leaving inner London fastest are the routine non-manual and

---

Council are funding the research (grant number L130251011) on « the middle class and the future of London » under the *Cities: Competitiveness and Cohesion* Programme.

skilled manual workers. Professional and technical workers and « other manual » workers show a lower than expected net loss. The pattern is further complicated by significant differences between inner and outer London – with most of the distinctiveness just described occurring in relation to inner London. Recent work by Buck and Gordon (1998) which examines trends in labour markets also suggests a related pattern. They identify a process of « sedimentation » having taken place in the inner London labour market over a period of time, during which there has been what they term « bumping down » as a consequence of an upward drift in unemployment nationally. This occurs when people respond to unemployment by seeking employment at a lower level in the labour market. At the bottom end of the labour market this has created in inner London an increase in those either permanently excluded from work or in poorly paid and temporary employment. They argue that it will take a sustained employment-generating boom to begin to tackle this process of sedimentation.

London only became a leading industrial centre in the interwar years (Hall, 1962). During this period, and later from 1945 to 1979, the working class in London used its political and industrial organisations to influence housing and welfare policy in the interests of its members. This was facilitated by the Fordist accumulation regime in the context of mass production and consumption of manufactured commodities. The incorporation of the working class and its leadership was central to this strategy which came to a dramatic end with the election of the Thatcher government in 1979 (Jessop & *al.*, 1988).

This economic structure and its social base was largely dismantled in the restructuring which peaked in the 1980s in which the least skilled bore the brunt – although the consequences were, to an extent, hidden for a time by the expansion of the services economy (Gordon, 1998). Working class inner city areas had begun to lose their white and working class populations to outer London suburbs and beyond in the 1960s. By the late 1980s, these inner areas were increasingly divided between those living in (rented) social housing and (increasingly gentrified) owner occupation, with

high levels of economic inactivity and activity respectively (London Research Centre, 1996).

Gentrification, the social and economic upgrading of formerly working class areas, has attracted a rich literature (Smith, 1996; Butler, 1997; Ley, 1996) in which it has been associated with the rise of business and financial services and the development of global cities (Sassen, 1991; Friedman & Wolff, 1982; Friedman, 1986; King, 1990). Sassen, in particular, has consistently argued that this has led to increased social polarisation. Essentially her argument has been that the social core of urban life (i.e. the working class) has been eaten way and the social structure of major global cities has become bifurcated around a relatively small privileged group (of approximately twenty percent of the population) and a larger deprived one. This argument has been endlessly and passionately debated and, if nothing else, should have focused minds on what is meant by polarisation. Unfortunately, it has failed to do this. Whilst there is little evidence in London for the kind of polarisation that Sassen has identified in New York and Los Angeles<sup>2</sup>, it is difficult to accept the counter argument which is that, although there has been a growth in inequality, there is no evidence of polarisation (Hamnett & Cross, 1998). Much may depend on the definition of polarisation which for Hamnett involves the hollowing out of the centre to the margins i.e. many people have become poorer as a smaller number have become richer. Hamnett works with data for those in employment (Hamnett & Cross, 1998; Hamnett, 1994a, b). This may not be appropriate if one accepts a version of the sedimentation argument which sees people falling out of the labour market. It may also partly explains the apparent divergence between Europe and North America which have very different « welfare regimes » (Esping Anderson, 1990). In the United States people are forced into employment for bad pay with appalling conditions whereas in Europe such people remain outside employment and are able to subsist on state benefits. The data to definitively prove any of these positions seem remarkably murky.

---

<sup>2</sup> Epitomised in Tom Wolfe's novel *Bonfire of the Vanities*.

Whilst Hamnett may be right in relation to those in employment this is a somewhat pyrrhic victory because of his overly-pedantic definition of polarisation which does not consider what might be « generating » new social divisions. Surely Sassen is correct – at least conceptually – to argue that it is in the nature of the new financial services economy to create these two worlds – as industrial capitalism did in its early years? Essentially her argument is that the shift to a « services economy », and specifically an urban financial services economy, cuts out those occupying the traditional middle position in the social and employment hierarchy i.e. the manufacturing working class of Fordism which had fought its way into incorporation. More fundamentally, polarisation is nothing new: the so-called pauperisation thesis (that as capital accumulates, the proportion of value available for wages by necessity lessens) was central to Marxism. It gave rise to an often sterile debate with its bourgeois critics who were able to show that there had been a rise in the real standard of living of the working class, so therefore Marxism was wrong (Zweig, 1961). For their part, Marxists were equally puerile. They hung on to abstracted notions of the falling rate of profit and the growing rate of exploitation allowing them to argue that the working classes were becoming increasingly immiserated despite the torrent of consumer durables that invaded the working class home. In truth, what emerged was not a class polarisation but a middle class which provided the aspirational values for the working class and thus the legitimisation for processes of social mobility within capitalism (Dahrendorf, 1959; Lockwood, 1981).

Much the same process is now happening in inner London. Some are leaving, others are coming in and others are stuck but there does appear to be a pattern to this. White working-class people are leaving as a matter of choice – albeit a choice constrained by the lack of decent social rented housing. This suggests that the squeezing out of the « middle » is not a totally involuntary process<sup>3</sup>. This has been partly to do with the perceived racialisation

---

<sup>3</sup> Robson (1998) argues that such people retain an affection for the

of the inner city but mainly for housing, labour and education market reasons. An overwhelming proportion of the skilled manual and routine non manual workers (presumed to be white) who left Hackney in the 1970s was upwardly mobile into professional and managerial positions (mainly managerial) and from rented to owner occupied housing (Butler, 1992, 1997). Hamnett and Randolph (1988) and more recently Champion and Ford (1998, 1999) confirm this trend for London as a whole. There is insufficient work done at a qualitative level to show the reasons for this outmigration in recent years, so this scenario is somewhat speculative at the level of motives but see, for example, one of the original planning studies (Deakin & Ungerson, 1977). Robson's (1998) study of South East London supporters of Millwall football club would support some of these claims.

### **3. Social classes, social mobility and inner London**

For most Londoners, especially those with children, there are two options: aspire to upward social mobility or suffer downward mobility. Even for those in elite positions, stasis is not an option, given the rapid change in the labour market (Buck & Gordon, 1998). In summary, my argument is that different social groups seek advantage (or to minimise disadvantage) in three different « markets »: those based around labour, housing and education. The comparatively « negatively advantaged » have tended to leave inner London, whilst the « positively advantaged » have been able to choose which housing and education markets to participate in. Those who are **absolutely** disadvantaged have no option other than to remain in inner London. The structure of these three « markets » in London offers choice for some and imposes it for others; a degree of choice which is spatial **and** social. This, in part at least, is the

---

inner city – in his study of South East London identity for many of his respondents is embodied in their support for Millwall football club. They are reluctant migrants from the city and whilst seeking the benefits of the outer suburbs mourn their estrangement from the inner city.

consequence of those who are able to exercise rational choices doing precisely that – the « exit, voice, loyalty » argument advanced by Hirschman (1970). Very few of the elite ever participated in the inner London education market, and until comparatively recently, there were few middle-class families with children using inner London's schools. These were dominated by the working class – many of whom have now left. The middle class has therefore had to reconstruct an education system to meet its need to pass on intergenerational advantage to its children<sup>4</sup>.

Where then does this leave the middle class in relation to the city and to other social groups? The elite have little interest in other social groups and could, if they had to, afford to live in social isolation in guarded and gated communities as they do in upmarket areas of Manhattan, Los Angeles and in most of Latin America. The middle classes, on the other hand, are more or less forced to share their streets and public facilities with other social groups. Gentrification in London is largely a process of establishing social distance at the expense of spatial distance (Moore, 1982). Many gentrified streets in London contain a mixture of social housing and owner occupation. Many middle-class families rely on their non middle-class neighbours for childcare, cleaning and other services both directly and indirectly through personal, public and private provision. Many members of what Savage & *al* (1992) term the « ascetic/liberal professional » section of the middle class either work in a wide range of welfare professions or express an affinity for welfarist, inclusionary social policies (Butler, 1997; Ley, 1996). They therefore have an interest and spatial engagement with other social groups that pre-disposes them in principle to act as a bridge between the culturally and materially « dispossessed » and the formal institutions of the state and the urban environment.

The role for the middle classes at the end of this century, it

---

<sup>4</sup> We discuss the strategies which the middle class construct for their children and some of the consequences of this for other social groups in Robson and Butler (forthcoming). This is influenced by Ball & *al.* (1995).

might be suggested, is to take on the same intermediary role that the working class leadership adopted a century ago. This achieved for London during much of the twentieth century a degree of economic competitiveness and social cohesion. It was this that led to the so-called quartered city which Marcuse, somewhat confusingly, divided into fifths – the luxury, gentrified, suburban, tenement and ghetto (Marcuse, 1989: 703-5). The key mechanism for this was the nation state, now in the context of global markets and the collapse of state provided welfare, the context and role is necessarily different.

The new urban middle class is therefore **in** the city but is struggling to become **of** the city? The issue that concerns us here is the role the middle class plays in the urban hierarchy and how it relates to the social classes on each side of it. We are currently investigating this<sup>5</sup>. Our initial findings confirm earlier findings that it is confusing to talk of an urban middle class and that there are different groupings and that these tend to live in different, and differently constituted, areas of the inner city (Butler & Savage, 1995). Their attitudes and responsibilities to their fellow citizens vary particularly according to their perception of, and participation in, the education market (Robson & Butler forthcoming). Those who, out of choice or financial necessity, are educating their children in the state sector are playing a crucial role in the reconstruction of one of the most important social institutions of the city. Schools become the transmission belt from one generation to another but they also become a source of conflict for the gaining of comparative advantage. The middle classes are responsible for ensuring the reconstruction of the discredited inner London education system but, at the same time, they work to ensure that they accrue disproportionate advantage of this crucial positional good. In this way middle-class people are probably acting as crucial intermediaries by ensuring that the necessary institutions for social cohesion and inter generational mobility are reconstructed in a form appropriate to « informational capitalism » (Castells, 1996). The middle classes

---

<sup>5</sup> See note 1 above.

act as intermediaries not merely in potentially bridging new social divisions but also the spatial ones between the local and the global which are a source of corresponding deprivation in contemporary society (*ibid.*). What is significant is that the institutions through which social mobility can take place are developed, not that they are equally accessed. A working class child was thirteen times less likely than a middle-class child to access the middle class in post war decades. Perhaps we should not necessarily regard it as a failure if there remains inequality of access, it is the degree of inequality that remains significant.

#### **4. Conclusions**

I proposed in the introduction that the new middle classes were playing an important role in the remaking of the social geography of London and suggested that they were a key group of intermediaries in the new urban hierarchy with the potential to act as a force for social cohesion. I have argued that the case for a polarisation of the social and economic structure for London is perhaps stronger than that suggested by critics of the « polarisation thesis » such as Chris Hamnett. The intersection of three key markets – labour, housing and education – leaves the least powerful people with no choice and the most powerful with most choice. The consequence of this is that it is unsurprising if those with some market capabilities but with insufficient economic capital (or income) to access owner occupation and private education and insufficient cultural capital to plan and implement appropriate state educational strategies for their children, leave inner London.

Middle-class people who live in inner London do so because they want to. They are intermediaries because they are creating the kind of institutions which can, at least in principle, enable inter-generational mobility to occur. These include good local primary schools and a dispersed network of successful secondary schools which are, formally at least, open to children from other social groups. There is a return to the situation of thirty years ago when institutions for advancement were explicitly middle-class. In this sense London's institutions are changing. It remains to be seen

whether these institutions will become a source of inclusion or exclusion for the children of non-middle class and non-white residents in inner London. This in turn will probably depend on how much time and effort the middle classes, once they have established the institutions, invest in their civic responsibilities towards those below them in the social hierarchy. On the present evidence, they appear to be investing rather more time in plotting educational strategies for their own children than making these skills available to others. It is possible to hypothesise that, unless they do this, the « quality of life » in Inner London will fall for the middle classes who, unlike the upper class, cannot ignore their neighbours. In turn, this lack of social cohesion may affect the economic competitiveness of the city as it becomes a less pleasant place in which to live.

## REFERENCES

- BALL M., BOWE R. & GEWIRTZ S., 1995. « Circuits of Schooling: A Sociological Exploration of Parental Choice of School in Social Class Contexts », *Sociological Review*, 43.
- BUCK N. & GORDON I. 1998. « Turbulence and Sedimentation in the Labour Markets of Late 20th Century London ». Paper presented to the conference on Cities at the Millennium, London, December 1998.
- BUTLER T., 1992. « People Like Us: Gentrification and the Service Class in Hackney in the 1980s ». Unpublished Ph.D. Dissertation, Open University, Milton Keynes.
- BUTLER T., 1997. *Gentrification and the Middle Classes*. Aldershot, Ashgate.
- BUTLER T. & SAVAGE M. (eds), 1995. *Social Change and the Middle Classes*. London, UCL Press.
- CANNADINE D., 1998. *Class in Britain*. London, Yale University Press.

CASTELLS M., 1989. *The Informational City: Information Technology, Economic Restructuring and the Urban-Regional Process*. Oxford, Blackwell.

CASTELLS M., 1996. *The Information Age: Economy, Society and Culture: 1. The Rise of Network Society*. Oxford, Blackwell.

CHAMPION A. & FORD T., 1998. « The Social Selectivity of Migration Flows Affecting Britain's Larger Conurbations: an Analysis of the Regional Migration Tables of the 1981 and 1991 Censuses », Working Paper 1, Department of Geography, University of Newcastle upon Tyne.

CHAMPION A. & FORD T., 1999. « Attempts at Isolating the Main Components of the Distinctive Social Composition of London's Migration Exchanges », Working Paper 2, Department of Geography, University of Newcastle upon Tyne.

DAHRENDORF R. 1959. *Class and Class Conflict in an Industrial Society*. London, Routledge and Kegan Paul.

DEAKIN N. & UNGERSON C., 1977. *Leaving London: Planned Mobility and the Inner City*. London, Heinemann.

ESPING ANDERSON G., 1990. *The Three Worlds of Welfare Capitalism*. Cambridge, Polity.

FRIEDMAN J., 1986. « The World City Hypothesis », *Development and Change*, 17: 69-83.

FRIEDMAN J. & WOLFF G., 1982. « World City Formation: An Agenda for Research and Action ». *International Journal of Urban and Regional Research*, 6: 309-44.

GIDDENS A., 1973. *The Class Structure of the Advanced Societies*. London, Hutchinson.

GORDON I., 1998. « Pass On Down the Car: Dealing With Structural Unemployment in London », *Local Economy*, forthcoming.

GRAY R., 1976. *The Labour Aristocracy in Victorian Edinburgh*. Oxford, Oxford University Press.

HALL P., 1962. *The Industries of London Since 1861*. London, Hutchinson.

HAMNETT C., 1994a. « Social Polarisation in Global Cities: Theory and Evidence », *Urban Studies*, 31: 401-24.

- HAMNETT C., 1994b. « Socio-Economic Change in London: Professionalisation Not Polarisation », *Built Environment*, 20: 192-203.
- HAMNETT C. & CROSS D., 1998. « Social Polarisation and Inequality in London: The Earnings Evidence, 1979-95 », *Environment and Planning C: Government and Policy*, 16: 659-80.
- HAMNETT C. & RANDOLPH W., 1988. « Labour and Housing Market Changes in London: A Longitudinal Analysis », *Urban Studies*, 25: 380-98.
- HIRSCHMAN A., 1970. *Exit, Voice and Loyalty*. Cambridge, Mass, Harvard University Press.
- JESSOP B., BONNETT K., BROMLEY S & LING T., 1988. *Thatcherism*. Cambridge, Polity.
- KING A., 1990. *Global Cities: Post-Imperialism and the Internationalization of London*. London, Routledge.
- LEY D., 1996. *The New Middle Class and the Remaking of the Central City*. Oxford, Oxford University Press.
- LOCKWOOD D., 1958. *The Blackcoated Worker*. London, George Allen and Unwin.
- LOCKWOOD D., 1981. « The Weakest Link in the Chain? Some Comments On the Marxist Theory of Action », *Research in the Sociology of Work*, 1: 435-81.
- LONDON RESEARCH CENTRE, 1996. *The Capital Divided: Mapping Poverty and Social Exclusion in London*. London, London Research Centre.
- MARCUSE P., 1989. « "Dual City": Muddy Metaphor for a Quartered City », *International Journal of Urban and Regional Research*, 13: 697-708.
- MOORE P., 1982. « Gentrification and the Residential Geography of the New Class ». Unpublished paper from Scarborough College, University of Toronto.
- PERKIN H., 1989. *The Rise of Professional Society: England Since 1880*. London, Routledge.

ROBSON G. 1998. « They Don't Like Us, We Don't Care. Millwall Football Club, Community and Identity ». Unpublished Ph.D. Dissertation, Goldsmiths College, London, University of London.

ROBSON G. & BUTLER T., forthcoming. « Plotting the Middle Classes ».

SASSEN S., 1991. *The Global City: London, New York, Tokyo*. Chichester, Princeton University Press.

SAVAGE M., BARLOW J., DICKENS P. & FIELDING A., 1992. *Property, Bureaucracy and Culture: Middle Class Formation in Contemporary Britain*. London, Routledge.

SMITH N., 1996. *The New Urban Frontier: Gentrification and the Revanchist City*. London, Routledge.

ZWEIG F., 1961. *The Worker in an Affluent Society*. London, Heinemann.

### **Summary**

In this article the position of the new middle classes that are currently leading the gentrification of much of inner London is considered. The author considers the arguments over whether the social structure of inner London is becoming increasingly polarised. He suggests that the middle income groups may in fact be taking on the role of social intermediaries between those high income groups, who are not reliant on state services, particularly education, and those who are most disadvantaged in inner London's labour and housing markets and totally reliant on state services. The emerging education market is a crucial arena for the middle classes who need to pass on their cultural capital to their children. It is also an opportunity to provide institutions of upward social mobility for the socially disadvantaged. At present it is unclear whether the new middle class presence in London is a force for social inclusion or is likely to add to social exclusion. The author's conclusion is that the middle classes are more vulnerable to the costs of social exclusion than the upper classes and therefore have an incentive to become the intermediaries in London's social structure. Short term pressures however to achieve advantage for their children are currently working against this, at least as far as the education system is concerned. The relationship between the middle classes and the marginalised social groups is still under negotiation. Sections of the

middle class do however have the « potential » to act as intermediaries and therefore as agents for social inclusion.

• • •



## **LA CLASSE MOYENNE OU L'ENJEU MOUVANT DE L'EGALITE : REFLEXION SUR LE CAS INDIEN**

Gérard HEUZE  
(CNRS – CEIAS)

### **Résumé**

En Inde, la présence d'une importante classe moyenne est considérée comme allant de soi. Après avoir questionné les projections des propagateurs étrangers de cet acte de foi et remarqué que rien ne vient le confirmer dans la structure de la société, l'article tente d'analyser les conditions d'émergence des représentations qui s'y attachent. C'est à l'époque coloniale qu'il convient d'abord de se référer mais on ne saurait comprendre les inflexions de la référence à la classe moyenne sans mettre en scène l'évolution propre des systèmes holistes hiérarchiques de l'Inde. La valorisation du « frugal, honnête et propre » et le culte de l'harmonie, propagés selon des inflexions diverses par les dirigeants nationalistes, rencontrèrent les préoccupations des membres appauvris de hautes castes massivement implantés dans l'administration. Des élites de basses castes les imitèrent. Aujourd'hui, quand s'impose l'influence de couches américanisées, branchées sur les réseaux financiers internationaux, l'idée de classe moyenne consommatrice, seule réalité vraiment humaine, connaît une diffusion paroxystique. Elle cache des recompositions de classes et de conflits d'élites d'une singulière complexité.

L'Inde et son milliard d'habitants sont crédités d'une importante « classe moyenne ». Pourquoi définir plus avant ? Les scientifiques font peu de sociologie en la matière. La domination d'une vulgate économique qui tend à placer derrière ce vocable des consommateurs potentiels s'associe à la domination des secteurs des médias et de la recherche par des éléments qui se veulent « classe moyenne » et tiennent à ne pas se sentir seuls. Au nord, l'existence

d'une classe moyenne dans un pays « en voie de développement » est presque partout considérée comme positive. On pourrait se demander pourquoi. Parce que cela signifie l'entrée de l'Inde dans l'univers des idéalizations que l'Europe cultivée, à la suite des Etats-Unis, fait d'elle-même ? Parce qu'il ne saurait y avoir de progrès ou de démocratie sans couches moyennes ?

S'il est pertinent d'interroger l'observateur, ce l'est au moins autant de cerner l'entité qu'il manipule sans se poser de questions. Il n'y a pas de classe moyenne en Inde. Il n'en existe pas au sens où l'on pourrait mettre en scène un groupe numériquement dominant ou du moins essentiel, occupant une position intermédiaire entre les riches et les pauvres. Rien de plus normal dans un pays où 55% des habitants sont des ruraux qui habitent des zones surpeuplées dépourvues d'irrigation. Les ouvriers agricoles régulièrement employés, la très petite paysannerie plus ou moins provisoirement propriétaire, les artisans et les travailleurs à statut précaire de l'industrie, des mines et du bâtiment forment une majorité hétéroclite mais claire. Pourvue de revenus médiocres, elle se différencie de la forte minorité des miséreux, des milieux stabilisés connus sous le nom de « secteur organisé »<sup>1</sup> et des couches très aisées. S'il existe un ensemble central, c'est elle. Le stéréotype veut pourtant que le « moyen » soit (salariné) stable, instruit, urbain et qu'il porte des pantalons. Les couches de ce type existent mais elles sont fortement minoritaires. Selon les critères retenus 10 à 25% de la population s'y intègre. Moins de 30% des Indiens vivent en ville et la progression de l'urbanisation est lente. L'ouverture économique a enrichi plusieurs milieux mais induit une précarisation accrue. En pourcentage de la population active, l'emploi salarié stable (moins de 15% des travailleurs) recule depuis 1984.

### **La classe moyenne : projets croisés pour une « fin des classes »**

L'idée d'une classe moyenne en Inde est un héritage

---

<sup>1</sup> 27 millions d'individus sont répertoriés dans ce secteur sur une population active de 350 millions.

britannique. Elle s'est introduite dès 1860 dans une ville comme Bombay chez ces colonisateurs qui n'appartenaient pas aux milieux dirigeants ou à l'armée. Elle s'était répandue en Grande-Bretagne vers la moitié du siècle, dans le contexte de l'industrialisation, pour désigner tout ce qui n'était ni noble, ni ouvrier. Le thème s'est vu rapidement repris par les Indiens urbanisés qui cherchaient, dans un contexte différent, à se démarquer des propriétaires terriens, des paysans et des travailleurs manuels. Il semble que la dévalorisation du labeur par les éthiques de hautes castes se soit combinée à la production, volontaire après 1835, d'Indiens « pourvus d'une âme anglaise » par le système éducatif imposé de l'extérieur. L'idée selon laquelle il existerait une classe « moyenne » a pris un ascendant formidable avec l'indépendance et la démocratie. Durant les années 1950 et 1960, elle est devenue une conception centrale de la société et surtout de son avenir. Elle procédait alors d'un faisceau de conceptions mettant en jeu des intérêts et des projets sociaux assez divergents. C'était notamment une perception progressiste dans le cadre de laquelle l'élévation du niveau de vie et les prestations de l'Etat-providence auraient atténué les disparités de revenus en même temps que les « arriérations » de la caste. La classe moyenne, c'était aussi l'ingénuité du petit bureaucrate se prenant pour la nation et diffusant son modèle d'honorabilité accessible (par l'instruction) et de stabilité dans un univers de précarité. Cette conception a fortement déteint sur plusieurs groupes d'ouvriers. La référence est aussi un sous-produit colonial. L'invention de la classe moyenne correspond alors à une appropriation de ce que les maîtres faisaient faire depuis un siècle à des bureaucrates-relais instruits par leurs soins. Le *babu*, cet homme si lent, probe et méprisant, n'est pas un fonctionnaire ordinaire. C'est un colonisé-colonisateur qui ne perçoit la relation aux administrés qu'en terme de domination ordonnée, donc de hiérarchie. Il appartient cependant à un monde qui se veut différent. Sa souscription à l'idée de classe moyenne fait partie des éléments de statut qui le placent au-dessus des prescriptions hiérarchiques « populaires ». L'idée de classe moyenne correspond enfin au renouvellement, dans un cadre démocratique, de l'esprit et du mode de vie des castes supérieures. Ces groupes, qui comptent

pour 12 à 15% de la population – c'est beaucoup – ont longtemps monopolisé les postes administratifs et les emplois de bureau. Ils étaient quasiment seuls à être scolarisés à l'indépendance. Leur supériorité rituelle, leur capital éducatif et leur insertion sociale forment un ensemble contradictoire. En souscrivant à l'idéologie de classe moyenne, on plaçait de côté les tensions internes. Le dédain de l'enrichissement, propre aux discours brahmanes (4 à 5% de la population) fut à cette époque un élément constitutif primordial de la prétention massive de ces groupes à être considérés comme « moyens ».

La genèse de la classe moyenne comme imaginaire capable d'infléchir la réalité s'inscrit donc dans plusieurs projets structurés autour de la valorisation de l'harmonie sociale. Le nationalisme « développementiste », ennemi des polarisations de classe, le désir de s'angliciser en faisant disparaître la caste dans un cadre tout de même capable de préserver les statuts hérités, la rénovation du *varnashrama*<sup>2</sup> au travers d'une idéologie du mérite personnel, l'affirmation d'une couche d'administrateurs imbibés de perceptions européennes à l'usage des dominés et les tactiques de salariés pour stabiliser leur position par l'organisation et l'éducation se sont combinés pour faire du thème de la classe moyenne un élément essentiel du discours des Indiens sur eux-mêmes et des étrangers sur les Indiens, malgré les démentis flagrants de la réalité.

### **Structuration et évolution**

L'ensemble amalgamé sous le nom de classe moyenne relève d'abord d'un système de représentations. C'est la perception de soi, la recherche d'un positionnement favorable et légitime dans la société qui sont en cause. Il n'empêche qu'il existe des groupes sociaux derrière le vocable unifiant. En schématisant, on trouve d'abord des

---

<sup>2</sup> Ordre des quatre *varnas* (états, groupes de statuts rituels) correspondant à des conceptions de haute caste. Les fonctions religieuses y sont supérieures à celle du gouvernement. Les *varnas* ne sont pas les *jatis* (castes) qui se comptent par milliers et constituent un ensemble plus vivant et concret.

familles cohésives, très souvent de haute caste, regroupables sous l'appellation de « classe moyenne (très) supérieure ». Ces familles disposent de patrimoines importants et de réseaux de relation efficaces et denses à côté de l'accès à l'éducation en langue anglaise. Ce groupe est particulièrement loin d'être moyen. C'est un ensemble de classes aisées, même selon les standards européens ou américains. Le groupe, stable ou en légère croissance, fait de fonctionnaires gradés, membres de professions libérales, boutiquiers bien installés et petits industriels, se distingue cependant des classes dominantes et des couches restreintes de gens très riches. Il ne dispose pas d'accès direct et permanent au pouvoir et il paye assez souvent des impôts directs, une contrainte très mal acceptée en Inde<sup>3</sup>. Il observe avec un mélange d'envie et d'effarement le style de vie des milieux opulents. Son auto-proclamation comme « moyen » dérive en partie de cette relation ambivalente. La classe « moyenne inférieure » est faite d'employés de bureau, de professeurs, de contremaîtres, d'ouvriers qualifiés stabilisés et de petits boutiquiers. Elle est encore moins homogène que la précédente. Elle constitua jusqu'aux années 1980 un modèle central auquel se raccordaient les autres segments de l'ensemble « moyen ». La stabilité était alors la caractéristique la plus recherchée. L'instruction, supérieure aux standards usuels, est effectuée en langues indiennes. Le revenu, plus élevé que l'ordinaire, reste souvent médiocre ou très faible au regard des standards européens. Les conditions de vie et de logement peuvent être difficiles. Les milieux « populaires »<sup>4</sup>, moins stables, faiblement instruits mais pour lesquels le passage dans la catégorie de la classe moyenne inférieure est envisageable ou peut au moins faire rêver, constitue un troisième groupe qui s'agrège à la classe moyenne. On

---

<sup>3</sup> La paysannerie indienne n'est pas taxée, quel que soit son revenu et les petits entrepreneurs, ainsi que de nombreux commerçants, sous-déclarent systématiquement leurs revenus. Ces groupes bénéficient en outre d'importantes dépouilles de l'Etat. Moins de 5 millions de foyers (1/40) payent l'impôt direct.

<sup>4</sup> Nous ne tenterons pas de préciser nos conceptions à ce propos mais nous ne trouvons pas grand intérêt à une dichotomie plaçant le populaire à un pôle. Son usage correspond à une facilité de langage.

y trouve des vendeurs, chauffeurs, ouvriers et employ s municipaux. Cet ensemble est le plus fluctuant, car on ne peut en tous lieux et circonstances donner consistance   ses pr tentions. On y trouve des  l ments d chus (licenciements, accidents,  checs  ducatifs, etc.) de la couche moyenne inf rieure.

Selon une autre perspective, la classe moyenne contient plusieurs types d' lites. L'intelligentsia est massivement concentr e dans la classe moyenne sup rieure. La sous- lite des petits entrepreneurs et marchands, masse des adh rents aux Rotary et Lion's clubs, est issue du m me milieu. La classe moyenne inf rieure a suscit  l'apparition d' lites subalternes  , non reconnues ou peu l gitim es. Ces groupes recrutent plut t parmi les milieux menac s par des d stabilisations. Les fragments « d chus » de la classe moyenne inf rieure forment une quatri me  lite, souvent reli e   la pr c dente. Ils diffusent des id aux de « classe moyenne » et un certain esprit de r volte dans les milieux instables peu touch s par l' ducation formelle qui constituent le « populaire ».

La segmentation et la hi rarchisation qui caract risent la « classe moyenne » indienne n'ont rien d'exceptionnel. L' volution de ces syst mes de repr sentation est peut- tre plus int ressante. Depuis une vingtaine d'ann es le syst me de valeurs et le mod le de comportement plac s au centre de l'id ologie de la classe moyenne basculent peu   peu.

Le mod le de l'« honorabilit  du petit » (Heuz , 1996) correspondait aux sch mas de l'id ologie gandhienne revus par le progressisme  tatiste de Nehru. Il pla ait au centre un groupe minoritaire dont le style de vie et les aspirations n' taient pas impensables pour la majorit . L'urbanisation des membres des familles ais es rurales de haute caste (notables au village, « classe moyenne » en ville) a fortement accru le r le et le poids d mographique de la partie sup rieure. La pouss e de d r gulation et l'extension du ch mage de masse touchent en revanche surtout la classe moyenne inf rieure. Ses principes  thiques (non comp tition, discr tion, honn tet , labeur) sont devenus obsol tes en relation   sa vuln rabilit . Le « centre » des repr sentations, la source du mod le de « classe moyenne » s'est en cons quence d plac  vers le haut

(Varma, 1998). Le résultat est la diffusion d'idéaux inaccessibles mais de plus en plus séduisants. Ils le sont d'autant plus que, depuis 1980-90, la haute bourgeoisie, influencée par les séjours fréquents de ses enfants aux Etats-Unis, se prend aussi pour la classe moyenne. Les imaginaires de la classe moyenne supérieure sont de plus en plus polarisés par les représentations de cette couche extrêmement restreinte (1 à 2 % de la population) et notamment par les fantasmes des secteurs les plus branchés des couches dominantes. L'« hyper-bourgeoisie » cosmopolite (Duclos, 1998) qui émerge de ces dernières a pour particularité de ne plus croire au nationalisme qui imbibait tous les composants de la « classe moyenne ». Elle ne se considère plus comme la nation, ainsi que la classe moyenne supérieure l'a fait. Elle est convaincue d'être le monde. L'ouverture universaliste se combine avec l'élimination, pour l'instant symbolique, de l'Autre proche.

### **Les élites *dalit***

Il est intéressant de revenir sur la manière dont les réalités de caste, qui intègrent des résidus importants de systèmes de hiérarchies rituelles englobantes, interfèrent avec le contexte démocratique d'un côté, les recompositions sociales et l'évolution de l'image de la classe moyenne de l'autre. Les basses castes (officiellement 15,75% de la population) sont favorisées depuis l'indépendance par un système d'action affirmative qui « réserve » des emplois et des places d'étudiants aux membres des quelque 1200 castes d'ex-intouchables (Deliège, 1995). Ces systèmes ont produit après 1970 une couche d'administrateurs et d'employés *dalit*, terme militant qui a commencé à se répandre à cette époque<sup>5</sup>. Alors que les petits entrepreneurs ou les *mafiosi dalit*, bien plus riches que les précédents, sont restés dans les milieux populaires, la couche élevée par l'éducation et l'accession à la fonction publique s'est massivement reconnue dans la « classe moyenne ». Elle a repris (mi-arraché, mi-hérité) aux castes élevées les traits qui les caractérisaient durant les décennies précédentes notamment le culte

---

<sup>5</sup> Lit. : « écrasé », du verbe hindi *dalna* : broyer.

de l'écrit, le surclassement de l'anglais ou la familiarité complice avec la pensée bureaucratique. Malgré la désaffection ou l'hostilité de l'élite des basses castes vis-à-vis de Nehru et des autres brahmanes, son statut et son affirmation dépendent complètement de l'étatisme progressiste que leur gestion a légué au pays. Elle s'est par ailleurs fréquemment assimilée aux *babus* de l'époque coloniale. Le productivisme (époque Nehru-Indira Gandhi) et l'esprit de compétition (Rajiv Gandhi et suivants) ne l'obsèdent guère. Le docteur Ambedkar, qui s'opposa fortement à Gandhi et au Congrès, est le symbole le plus éminent de l'affirmation des *dalit* sous la direction de ces milieux restreints. C'est une incarnation de la classe moyenne idéale. Habillé d'un costume « européen », on le représente toujours devant une bibliothèque sur les chromos populaires. Le mépris (relatif) de l'enrichissement personnel, l'attirance pour les tâches « propres » qui élèvent le statut, le puritanisme sont l'apanage des milieux éduqués et stabilisés d'ex-intouchables. On trouve encore ces traits parmi les membres les moins à la page des castes élevées se reconnaissant dans la classe moyenne, ceux qui ont le moins subi l'attraction de la classe moyenne supérieure et de l'hyper-bourgeoisie. L'identification des basses castes à la classe moyenne produit des résultats contrastés. Elle tend à fabriquer des égaux. Elle est liée à des pratiques clientélistes de masse, l'élite *dalit* devant sa promotion à la protection étatique. Elle tend enfin à ethniciser le champ de la caste, légitimé et profondément instrumentalisé. La « classe moyenne » *dalit* reprend volontiers à son compte les conceptions racisantes du XIX<sup>e</sup> siècle, en inversant les critères. Elle promeut par ailleurs une identité globalisante là où il n'existait qu'un ensemble de castes de bas statut, hiérarchisées entre elles et dépourvues de la conscience de constituer un ensemble.

### **Surclassement et populisme**

Le cas des mouvements de jeunes chômeurs et de petits employés du Maharashtra qui a donné naissance à la Shiv Sena (Armée de Shivaji) illustre une autre configuration (Heuzé & Selim, 1998). Ce sont des urbains d'élites subalternes qui ont fondé le

mouvement connu pour sa xénophobie régionaliste et son dédain de la démocratie parlementaire. Ils venaient de secteurs marginalisés de la couche moyenne supérieure, de segments insatisfaits de la couche inférieure et de milieux populaires fascinés par le mode de vie des riches. Ces groupes disparates associés par la frustration et le désir d'élévation sont des dominés aspirant au statut de dominant. En ce qui concerne la caste, la mouvance s'est développée en niant son existence. Son surgissement est cependant le produit d'une alliance entre des éléments déclassés de castes élevées et des membres de castes moyennes ou relativement basses. Le Maharashtra, où le mouvement a pris son essor, est caractérisé par l'existence d'un groupe énorme de castes moyennes (Kunbis-Marathas). Il semble que cette majorité relative dans le champ de la caste s'est bien reconnue, après urbanisation délégitimant l'expression publique de la caste, dans l'idéologie de classe moyenne. Il s'agissait notamment de compenser une prolétarianisation notable. Ce sont les cadres et les membres actifs de la Shiv Sena, plutôt que les chefs et les votants des bidonvilles, qui se reconnaissent dans la « classe moyenne ». La configuration politico-sociale était instable mais suffisamment pertinente pour mener le mouvement au pouvoir régional. Il l'occupe depuis 1995 en coalition avec le parti populaire indien, le BJP, nationaliste hindou. Le BJP représente l'élite des hautes castes, les boutiquiers aisés et la classe moyenne supérieure. Si nombre de ses supporteurs sont saisis d'angoisses identitaires, il s'agit de milieux où l'on a de bonnes raisons d'être satisfait de son sort. Dans ce cas, la référence à la classe moyenne vise à effacer, notamment face à l'électorat, le caractère brahmane et *bania*<sup>6</sup> de l'organisation<sup>7</sup> pour en faire le représentant de la nation entière. Il en est beaucoup fait usage, les responsables étant à l'unisson avec les membres.

### **Etre moyen, question de moyens ?**

L'évidence simplifiante de la « moyennitude » cache donc des

---

<sup>6</sup> Ensemble des castes marchandes.

<sup>7</sup> Qui a dirigé le gouvernement fédéral entre mars 1998 et avril 1999 dans le cadre d'une coalition.

jeux d'une grande complication. L'importance de la classe moyenne, comme représentation et parfois comme sorte de prophétie auto-réalisatrice tient à un faisceau de circonstances. Il serait pertinent mais simplificateur d'insister sur l'intérêt qu'ont certaines couches dominantes, comme les industriels, à éluder ou nier l'existence de contradictions ou même de différences de classes, partout extrêmement vives et visibles. La classe moyenne tend classiquement à remplacer la « communauté harmonieuse » (des producteurs) évoquée du temps de Nehru par le syndicat du Parti du Congrès<sup>8</sup>. Le paternalisme n'est cependant pas la forme dominante de relations sociales dans le domaine salarié. Par ailleurs, dans les conditions actuelles de l'Inde, la présence d'une forme vivace de démocratie ne dépend que secondairement du patronat ou des cadres qui en sont proches. C'est un héritage historique qui évolue de manière autonome en intégrant de nombreux éléments. L'un des plus remarquables a longtemps été la diffusion d'un certain égalitarisme par des membres, qui ne se reniaient pas en tant que tels, des échelons supérieurs du système de caste. Si la bourgeoisie industrielle, surpassée en cela par les couches hautement qualifiées de cadres et de professions libérales, tend à la fois à se prendre pour la totalité et à nier son existence en tant que couche dominante, ce trait s'est trouvé renforcé et culturellement intégré par la schizophrénie toute spéciale des brahmanes égalitaristes. Vu la perpétuation sectorielle des schémas de pensée occidentaux, avant leur infléchissement et leur généralisation dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler l'américanisation, il semble normal que des groupes restreints en nombre et très spécifiques quant au mode de vie et aux manières de voir, se voient auto-propulsés au rang de modèle universel et unique, tirant leur légitimité de leur position prétendument moyenne. Les prétentions des élites et des dominants possèdent plus que jamais les moyens de s'imposer à ceux qui n'ont pas intérêt à ce qu'elles se diffusent alors que les porteurs de discours ou de perceptions différentes subissent un déclassement, voire une « déréalisation » aussi rapide qu'impitoyable. Ceci n'est d'ailleurs

---

<sup>8</sup> L'Indian National Trade Union Congress, fondé en 1947.

nullement propre à l'Inde.

Par ailleurs, la rhétorique égalitaire en général et les constructions de classe moyenne en particulier, servent de paravent, de justification ou simplement d'accompagnement à des processus de re-composition hiérarchique d'une importance cruciale. Ce sont d'abord des reclassements ou des bouleversements au sein des élites et parmi les dominants qui ne peuvent ignorer le système politique mais se montrent fort capables de le subvertir. Cela se fait par exemple en usant de ce que l'on appelle la corruption. La bureaucratie d'Etat, qui fut si arrogante et prestigieuse, ou les notables ruraux, longtemps si importants, ou même les industriels restés influencés par le nationalisme, subissent les assauts, médiés par un jargon économiste et soutenus par les promoteurs extérieurs de « globalisation », des professions libérales, de plus en plus ouvertement associées aux couches montantes, largement parasitaires, d'importateurs, de financiers et de promoteurs. Ces gens se disputent le même capital idéologique et agissent tous au nom de la sainte classe moyenne. Ce trait présente peut-être, pour l'ensemble, l'avantage d'occulter les contradictions entre milieux dominants à moins que tous ne soient simplement prisonniers de l'appauvrissement conceptuel, touchant parfois à la stupéfaction, qui accompagne l'imposition de ce terme. Les offensives d'élites subalternes, opérées plus souvent en usant du champ politique et de l'influence des thèmes populistes sur les électeurs, ne mettent pas non plus à mal les infléchissements, généralement de courte durée, qui s'effacent quand le pouvoir, qui apporte statut et richesse, est atteint.

En ce qui concerne les populations majoritaires qui n'usent de l'appellation classe moyenne que dans le cadre de tactiques de dominés, il n'est pas toujours facile d'évaluer l'impact profond des représentations imposées. Il est certain qu'une partie des urbains, ceux qui constitueraient la « classe moyenne » en Europe de l'ouest, se sent particulièrement déstabilisée par l'affirmation de couches nouvelles (bien entendu « moyennes ») abandonnant les prétentions de leurs prédécesseurs à représenter des ensembles sociaux larges autrement qu'au travers de fantasmes d'importation. L'appropriation ouverte et décomplexée de l'Etat, l'adoption de

perspectives antidémocratiques, l'abandon des visions progressistes, l'isolement dans des zones protégées, le démantèlement de l'Etat-providence, l'imposition de pratiques sécuritaires destinées à leur seul usage sont parmi les tendances qui signalent l'influence croissante des nouveaux prédateurs. Les groupes stabilisés, instruits et statutairement élevés par l'ordre social actuellement « recomposé » s'accrochent avec une énergie frénétique aux représentations de classe moyenne et notamment à sa concrétisation sous la forme du « secteur organisé », ce produit ambigu du nationalisme économique et du progressisme. C'est que ces milieux ont à perdre énormément dans les transformations en cours dont les normes comme le sens tendent à leur retirer toute capacité de distanciation. Ils tentent d'autant plus de se démarquer des salariés à statut précaire, des vendeurs prolétarisés et des habitants des bidonvilles qu'ils les côtoient de près et savent ce qu'ils ont à perdre si l'évolution actuelle se radicalise. Les éléments les plus déboussolés tentent de s'identifier aux fantasmes puissamment diffusés par l'hyper-bourgeoisie. Ces milieux constituent parallèlement, sur plusieurs registres comme la délinquance, la culture ethnicisante de l'émeute ou l'hypernationalisme, des catalyseurs très notables d'angoisses identitaires qui ont marqué presque toutes les grandes cités depuis une vingtaine d'années. Dans les milieux dits populaires et notamment chez ceux qui ont conscience que la « classe moyenne » représente un monde infiniment distancié du leur, on use certes de l'imparable expression pour s'auto-désigner. Il s'agit encore fréquemment de tentatives pour usurper un statut, qui n'ont cours que durant des moments et dans des espaces particuliers, qui semblent accompagner moins souvent un raidissement des attitudes ou le désarroi identitaire.

La majorité des acteurs n'a rien à opposer au discours d'affirmation de la classe moyenne. Elle peut seulement tenter de se trouver une place au sein d'un ensemble que ses éléments les plus puissants et les plus riches tendent de plus en plus à identifier avec l'humanité, et non plus seulement avec les gens « respectables » ou « modernes ». Cette omnipotence de la référence au moyen n'empêche pas que les recompositions hiérarchiques soient à

l'œuvre. L'autonomisation relative des segments les plus élevés de l'ensemble social s'accompagne certes de l'émergence de configurations hiérarchiques plus mouvantes. Cette mobilité est cependant fort rarement en contradiction avec les états précédents, y compris fort anciens, de l'ordre social. Son domaine de pertinence est par ailleurs limité. Elle signifie surtout que l'employé du « secteur organisé » peut se retrouver vendeur de rue ou travailleur à statut précaire. Le prestige est par ailleurs moins souvent dissocié de la richesse mais on sait qu'ils étaient depuis longtemps fortement corrélés. Cette mouvance s'accompagne enfin d'un accroissement sensible de la distance hiérarchique entre les échelons ou les classes des milieux populaires, comme les ouvriers qualifiés et les autres, les précaires, les permanents et les multiples statuts intermédiaires. Dans le même mouvement, un éloignement inédit des couches supérieures vis-à-vis de l'ensemble de la société s'instaure. En toute égalité démocratique.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DELIEGE R., 1995. *Les intouchables en Inde*. Paris, Imago.
- DUCLOS D., 1998. « Naissance de l'hyper-bourgeoisie », *Le monde diplomatique*, août.
- HEUZE G., 1996. *Entre émeutes et mafias*. Paris, L'Harmattan.
- HEUZE G. & SELIM M. (dir.), 1998. *Politique et religion en Asie du Sud*. Paris, Karthala.
- VARMA P. K., 1998. *The Great Indian Middle Class*. New Dehli, Penguin Books.

### Summary

The Middle Class and the Quivering Shadow of Equality. Reflexion on the Indian Case

It is commonplace in India and abroad to assess a large middle class do exist in South Asia. We firstly question the prejudices of the foreign

observers who subscribe without any distance to this view. Nothing, inside the social structure, confirms this representation and the constellation of beliefs that are associated to it. It seems important to try to understand what are the conditions of their emergence and affirmation. The history of colonial rule helps much to introduce to the genesis of the 'construed middle class' in India. It is also relevant to take into account the influence of the caste system and other hierarchies of status. Great leaders of the national movement valorised frugality, honesty and cleanliness. In the general framework of diverse ideologies stressing the necessity of harmony in social relations, it became the basis for a first generalisation of the middle class paradigm. Nationalism mixed with brahmin perceptions, or their mirror (i.e. Ambedkar). Nowadays, this invention of a middle class works only in remote country sides. Tiny strata of rich 'cosmopolitan' people, influenced by American way of life and connected with financial 'globalised' interests, promote forcefully a new idea of a consumerist middle class as the only human fate. This does not prevent internecine conflicts and multiple representations to develop.

• • •

## DE LA HIERARCHIE DANS UNE ENTREPRISE DE RESTAURATION COLLECTIVE A MUMBAI<sup>1</sup> (INDE)

Alexandra QUIEN  
(LAS)

### Résumé

S'appuyant sur une enquête de terrain réalisée dans une entreprise de restauration collective à Mumbai, cet article analyse la façon dont différents principes hiérarchiques, comme la fonction, le titre, le niveau d'éducation ou l'ancienneté s'articulent dans les rapports de travail et infiltrent par là-même l'ordonnement hiérarchique autour de la caste en tant que système basé sur l'opposition du pur et de l'impur. Cette étude d'un champ micro-social réactualise la notion de caste dans le contexte de la société indienne contemporaine et suggère la diversité des configurations hiérarchiques qui participent aujourd'hui à la construction des identités individuelles et collectives.

La notion de hiérarchie, en tant que stratification des castes<sup>2</sup> organisée autour du concept de pureté et d'impureté a été théorisée comme l'institution fondamentale qui structure la société indienne. La caste est ainsi le plus souvent définie comme un système de catégories sociales et professionnelles fondé sur le statut rituel impliquant une hiérarchisation. Quelques auteurs et plus

---

<sup>1</sup> Depuis 1995, Bombay est devenu officiellement Mumbai.

<sup>2</sup> Conventionnellement, la caste recoupe deux sens : d'une part, l'ordre symbolique de la société à travers les *varna* (couleurs ou états) et d'autre part, la sous-caste, petite unité endogame homogène, appelée localement *jati* (« la naissance » en sanscrit) à laquelle nous nous référons ici.

particulièrement Richard Burghart (1990) ont démontré que cette représentation de la caste et de la hiérarchie se réfère surtout aux conventions des brahmanes. Quoique le système des castes puisse séduire par son caractère global et pan-indien (il dépasse les variations inter-régionales), d'autres formes de stratification sociale participent à la construction identitaire des individus.

Cet article tente ainsi d'analyser comment de nos jours, en milieu urbain et en Inde, plusieurs principes hiérarchiques s'articulent, se recomposent dans les rapports de travail et infiltrent la hiérarchie rituelle qui a longtemps caractérisé la caste.

Notre analyse s'appuie sur une enquête de terrain réalisée au sein d'une entreprise de restauration collective à Mumbai qui s'est déroulée sur une période de trois mois, de février à mai 1996. De par l'intensité des échanges interpersonnels qui la caractérise, l'entreprise met particulièrement en évidence le jeu des positionnements hiérarchiques. L'entreprise en question, Griha Maitri<sup>3</sup>, est localisée en plein cœur de la capitale du Maharashtra. Son objectif est de fournir un emploi à des femmes dans le besoin et de proposer une nourriture maharashtrienne de qualité maison, accessible à toutes les bourses. Son activité comprend la confection et la vente de « snacks », la gestion de cantines dans des banques et la préparation quotidienne d'une soixantaine de gamelles. Son statut juridique de coopérative la distingue d'une simple association de bienfaisance. Elle est dirigée par un comité de onze femmes bénévoles. Ces dernières, qui appartiennent toutes à des hautes castes et à la catégorie sociale des petits fonctionnaires ou des commerçants-artisans, n'hésitent pas à se qualifier de travailleurs sociaux (*social workers*). Elles sont élues par les actionnaires de la coopérative : la majorité des employées et les porteurs d'actions extérieurs. En tout, plus de 120 employées travaillent dans une dizaine d'annexes : des journalières à l'œuvre dans les cuisines et des salariées mensualisées (vendeuses, caissières ou comptables). La plupart sont à la marge du

---

<sup>3</sup> Nous avons choisi pour cette entreprise le pseudonyme de Griha Maitri (littéralement en marathi « Les amies de la maison ») qui conserve le même esprit que le nom original.

modèle sociétal : veuves, femmes répudiées, divorcées ou encore mariées à un homme sans travail ou alcoolique.

A l'origine, au début des années soixante-dix, Griha Maitri employait uniquement des hindoues maharashtriennes, en situation matérielle difficile, appartenant à des castes élevées, et plus spécifiquement à la caste *Sonar* qui était celle de la fondatrice. Cette caste, spécialisée dans l'orfèvrerie, est renommée à Mumbai pour le conflit (Gupchup, 1993 : 173) qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'a opposée aux brahmanes lorsqu'elle a cherché à s'identifier à eux pour s'élever dans le système des castes. Si les prérogatives confessionnelles n'ont pas été remises en question (les employées sont hindoues, ou éventuellement néo-bouddhistes), le recrutement a en revanche changé avec le temps. Actuellement, les femmes ne se trouvent plus forcément dans un total dénuement matériel au moment de leur embauche et l'éventail des castes s'est également ouvert. Cette nouvelle politique de recrutement, qui s'est installée progressivement, a introduit, dans la répartition des tâches et leur hiérarchisation, des logiques de fonctionnement différentes. Auparavant, une rotation équilibrée des activités s'effectuait entre les femmes de rangs statutaires équivalents. Désormais, au sein de la cuisine, les tâches les plus répétitives et les moins valorisantes sont plutôt dévolues, avec toutefois des exceptions, aux femmes de basse caste alors que les préparations culinaires plus élaborées demeurent entre les mains des femmes de statut rituel plus élevé. Cette observation confirme a priori la prégnance de valeurs basées sur le concept de pureté et d'impureté. Pourtant, d'autres logiques hiérarchiques ont aussi leur importance ; elles se manifestent singulièrement au moment du repas.

Une fois les commandes préparées et les gamelles expédiées, la cuisine de l'entreprise est entièrement nettoyée et se transforme en réfectoire pour le déjeuner. Alors que la pureté, supposée très fragile, peut facilement être remise en cause et que l'impureté, à l'opposé, est particulièrement contagieuse, les femmes, sans appartenir à la même caste, sont ainsi amenées à partager un même repas. La commensalité est pourtant un moment critique dans le système des castes puisqu'elle participe à la mise en scène de la hiérarchie (qui

repose sur le concept, déjà évoqué, selon lequel chaque caste à un degré de pureté à respecter). S'il est vrai que certaines femmes ont exprimé leur réticence dans les premiers temps à déjeuner dans le local de Griha Maitri en donnant pour argument, non pas explicitement la question de leur statut, mais leur timidité ou leur crainte de tomber malade, elles ont généralement modifié leur comportement après une période d'adaptation. Les plus conservatrices et les plus orthodoxes sont souvent celles qui ont vécu leur jeunesse au village ou encore celles qui habitent dans un *chawl*<sup>4</sup>, composé principalement de membres de leur propre communauté. De haute caste le plus souvent, ces dernières prétendent par exemple éviter de consommer les *chapati*<sup>5</sup> préparées dans l'établissement par des femmes de basses castes.

Le partage en commun d'une même nourriture dans l'entreprise a ainsi institutionnalisé une égalité de fait qui s'oppose à l'idéologie des castes. Les pratiques rituelles, qui réglaient souvent le quotidien de ces femmes avant leur professionnalisation, semblent désormais plutôt réservées aux jours de fêtes. La dichotomie d'ordre spatial envisagée par Milton Singer (1972 : 393) entre aire domestique ritualisée et aire publique non ritualisée aurait ainsi tendance à se temporaliser entre quotidien profane non ritualisé et fêtes religieuses.

Les principes traditionnels de commensalité ont perdu de leur vigueur et ont été remplacés par des impératifs liés à une bonne organisation du travail. A cause du nombre limité de *thali*<sup>6</sup>, les femmes ne déjeunent pas toutes au même moment. Le repas s'ordonne principalement en fonction de l'horaire de l'embauche, sans tenir compte du statut des individus : sont prioritaires celles qui font l'ouverture à 6h30 du matin. De même, les manières de table rendent visible une différenciation entre les acteurs qui correspond à l'activité exercée au sein de la coopérative. Les femmes

---

<sup>4</sup> Logements collectifs de médiocre qualité bâtis durant la première moitié de ce siècle, à l'attention des ouvriers.

<sup>5</sup> Galettes de blé.

<sup>6</sup> Grande assiette en métal qui ressemble à un plateau rond où on dispose l'ensemble des mets du repas.

de la cuisine et de l'arrière-cuisine, quelle que soit leur caste, déjeunent ensemble assises par terre. Celles qui travaillent à la vente s'installent plutôt sur des tabourets derrière le comptoir et prennent leur repas sur les genoux alors que les responsables s'installent sur l'unique bureau de l'entreprise qui devient pour l'occasion une table à déjeuner. En l'occurrence, la commensalité ne s'organise pas autour de l'appartenance de caste, mais autour de la fonction et du titre dont on jouit à l'intérieur de l'entreprise et qui suscitent l'éveil d'une conscience de classe.

L'ancienneté génère également une autre forme de hiérarchie. Les employées qui ont connu les débuts de l'entreprise revendiquent ainsi un régime spécial et se permettent d'ailleurs certaines libertés. Si globalement la manière dont elles s'appellent témoigne de rapports peu formels, les plus anciennes ont le privilège de voir ajouter à leur nom de famille un adjectif qui appartient au registre de la parenté, en signe de respect comme *vahini* (belle-sœur), *tai* (sœur aînée de la mère), alors que les autres sont appelées uniquement par leur nom de famille. Cette hiérarchie subordonnée à l'ancienneté se manifeste aussi dans l'occupation spatiale de la cuisine. Plus les femmes ont une longue expérience dans l'organisation, plus elles semblent disposer d'un « droit de propriété » sur une surface de quelques centimètres carrés, tandis que les autres n'ont pas de lieu à elles. Dans ce contexte, la mobilité semble synonyme de servitude et d'infériorité. De même, il arrive que les doyennes s'assoient pour quelques instants à l'unique bureau normalement occupé par la personne ayant la fonction la plus élevée dans l'établissement. Quand la présidente n'est pas là, c'est normalement la secrétaire ou encore l'aide-comptable qui s'y installe. Au nom de leur ancienneté, certaines employées se permettent ainsi de transgresser une hiérarchie de fonction. Bien entendu, elles ne formalisent pas cet acte comme une mise en concurrence de deux types de hiérarchie, mais elles ont compris que ce bureau symbolise le pouvoir et l'autorité.

Avec le développement de l'entreprise et l'alourdissement des charges administratives, l'embauche d'un personnel plus qualifié s'est imposé et a engendré un autre type de hiérarchie autour

du capital culturel. La maîtrise de la lecture et de l'écriture, pour celles qui ont suivi une scolarité, apporte de meilleures conditions d'embauche et une plus grande sécurité de l'emploi. Cette valorisation du capital culturel provoque ainsi des tensions entre les nouvelles recrues mensualisées et les employées non qualifiées qui ont gardé le statut de journalières.

L'ensemble de ces rapports hiérarchiques interpersonnels se construit aussi en fonction des itinéraires individuels. C'est ainsi que deux sœurs de caste élevée observent des comportements diamétralement opposés dans l'entreprise. L'aînée, réservée et inhibée, toujours en retrait, déjeune à l'écart. En raison de son manque de perspicacité et malgré sa caste (*Sonar*), elle est employée à des tâches subalternes comme celle de passer la serpillière. *A priori*, son attitude donne plutôt à penser qu'elle appartient à une basse caste. A l'inverse, sa sœur cadette est extravertie, à l'aise et vive d'esprit. Elle est toujours prête à plaisanter et à taquiner. Elle n'hésite pas à exprimer ses opinions malgré son jeune âge (en comparaison avec les autres) ou à revendiquer une amélioration des conditions de travail auprès de la direction. Le fait d'avoir suivi une scolarité plus longue que ses collègues explique probablement cette assurance. Il est vrai aussi qu'elle travaille à Griha Maitri depuis plus longtemps que sa grande sœur et qu'elle s'est vu confier la charge des préparations culinaires : ce qui contribue à une meilleure intégration. Dans un autre cas, une femme de caste dite inférieure, celle des *Maratha*, est perçue comme la « folle » du groupe en raison de ses gestes brusques et de sa manie de parler seule. Elle est devenue la risée de toutes à cause de son mauvais caractère. Ses conditions de vie sont particulièrement difficiles et ses tâches au sein de Griha Maitri sont également contraignantes. Elle est convaincue que sa mise à l'écart est due à sa couleur de peau très sombre. Dans le contexte indien, la blancheur de la peau est le critère de beauté par excellence et la marque d'une supériorité. Au contraire, la couleur noire symbolise la laideur mais aussi une force terrible et redoutable, incarnée par la déesse Kali. Cette employée s'est ainsi construit une image négative d'elle-même, devenue indissociable de sa personne. Elle ne se rend pas compte que, pour

beaucoup, c'est son humeur bougonne et ses emportements qui irritent et amusent à la fois ses collègues. La comparaison avec une autre employée au profil similaire (même caste, même couleur de peau) confirme l'importance des processus de construction de la représentation de soi. Cette femme ne se réfère pas particulièrement à ces supposés handicaps et elle a su se faire apprécier et reconnaître de ses collègues pour son franc-parler en toutes circonstances. Elle répond ainsi avec un ton désinvolte à certains membres du comité dont elle se moque en imitant par derrière leur façon de parler et de se mouvoir. Dans son cas, le stigmate d'une peau sombre a été transcendé par un caractère jovial et ouvert, voire hardi.

En conclusion, l'ordonnement hiérarchique autour de la caste comme catégorie explicative et globale de la société indienne ne suffit pas à la totale compréhension de la réalité sociale. A ce propos, Arjun Appadurai (1988) considère que cette forme de hiérarchie, basée sur l'opposition du pur et de l'impur et privilégiée dans l'analyse de Louis Dumont (1990), a été en fait envisagée comme métonymie pour résumer une complexité culturelle et la figer dans un cadre idéologique.

Des critères fondés sur d'autres configurations hiérarchiques comme la fonction et le titre dans l'entreprise, le niveau d'éducation ou l'ancienneté jouent aussi, comme nous l'avons vu, un rôle déterminant. Ces différents principes hiérarchiques s'articulent et participent, à chaque fois de manière singulière, à la construction des identités individuelles et collectives. On assiste ainsi à une évolution de la caste qui, en se sécularisant, change de nature et s'affaiblit en tant que groupe défini par un statut rituel.

Comme l'explique Christophe Jaffrelot (1998 : 195), la revendication d'une mobilité sociale, inhérente au monde des castes, longtemps formulée dans les termes d'une sanskritisation<sup>7</sup>,

---

<sup>7</sup> La sanskritisation est un concept qui fut élaboré par l'auteur indien M.N. Srinivas dans les années 1960 pour expliquer le processus qui consiste à s'élever dans la hiérarchie rituelle en adoptant des comportements réservés à l'origine aux hautes castes (non-consommation de viande, « purification des cultes », etc.).

s'exprime désormais autrement : « Les castes tendent à ne plus seulement s'inscrire dans la hiérarchie structurée par le "pur" et l'"impur", mais à exister par elles-mêmes en remettant en cause la logique du système ».

Griha Maitri, comme objet empirique et champ micro-social, a rendu possible une analyse des questions de composition et de recomposition hiérarchiques dans une configuration sociale concrète. L'étude des rapports sociaux au sein de cette entreprise montre la complexité de la réalité quotidienne et permet de reconsidérer les discours « globalisants » qui prennent rarement en compte des logiques internes plus subtiles et déterminantes.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- APPADURAI A., 1988. « Putting Hierarchy in its Place », *Cultural Anthropology*, vol. 3, 1 (January) : 36-48.
- BURGHART R., 1990. « Ethnographers and their Local Counterparts in India », in FARDON R. (ed.), *Localizing Strategies : Regional Traditions of Ethnographic Writing*. Edinburgh, Scottish Academic Press : 260-79.
- DUMONT L., 1990 (1966). *Homo hierarchicus, Le système des castes et ses implications*. Paris, Gallimard.
- GUPCHUP V., 1993. *Bombay: Social Change, 1813-1857*. Bombay, Popular Book Depot.
- JAFFRELOT C., 1998. *La démocratie en Inde, Religion, caste et politique*. Paris, Fayard.
- SINGER M., 1972. *When a Great Tradition Modernizes, An Anthropological Approach to Indian Civilization*, (préface de M. N. Srinivas). London, Pall Mall Press.

**Summary**

**The Notion of Hierarchy in a Catering Company in Mumbai (India)**

Relying on a field study carried out in a catering company in Mumbai, this article analyses the way in which different hierarchical principles, such as function, title, level of education or seniority combine together in working relations and, in this way, infiltrate the hierarchical organisation within the caste system as a system founded on the opposing notions of pure and impure. This study of a micro-social domain re-examines the notion of caste in the context of contemporary Indian society and shows the diversity of the hierarchical configurations contributing to the construction of individual and collective identities.

• • •



## LE MARIAGE A L'EPREUVE DU TRAVAIL EN USINE : OUVRIERES DE L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE EN INDE DU SUD<sup>1</sup>

Fabienne VENOU  
(EPHE)

### Résumé

Tholpuram est une ville moyenne d'Inde du Sud, dont la population est partagée presque également entre hindous et musulmans. Son importante activité du cuir s'est développée dans des tanneries puis des usines de chaussures. Depuis les années quatre-vingt, ces dernières offrent de nouvelles opportunités d'emplois aux femmes. Il s'agit ici d'étudier quelles transformations sociales et familiales le salariat des femmes introduit dans cette société locale, et dans quelle mesure le nouveau statut social d'« ouvrière d'usine » interfère dans l'institution du mariage.

Tholpuram<sup>2</sup> est une ville moyenne<sup>3</sup> du Tamil Nadu (Inde du sud), caractérisée par une industrie du cuir importante. Le travail de transformation des peaux est présent dans cette région sous forme artisanale depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle (Dupuis, 1960). L'activité de tannerie et ses procédés ont été régulièrement transformés, particulièrement lors de l'industrialisation du secteur soutenue par le gouvernement indien dans les années soixante-dix. A partir des années quatre-vingt, plusieurs propriétaires de tanneries ont créé des

---

<sup>1</sup> Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une recherche interdisciplinaire sur la vallée de la Palar et reçoit dans ce cadre le soutien logistique de l'Institut français de Pondichéry.

<sup>2</sup> Il s'agit ici d'un pseudonyme.

<sup>3</sup> Lors du dernier Census of India, en 1991, la population était de 75 911 habitants. Depuis 1998, elle dépasse 100 000 habitants.

usines de chaussures qui sous-treatent aujourd'hui pour des marques européennes et nord-américaines. En vingt ans, ce bourg rural s'est transformé en une ville industrielle prospère. La trentaine d'usines de chaussures et les quatre-vingts tanneries fournissent environ 30 000 emplois.

En Inde, l'activité du cuir est chargée d'une signification sociale particulière. Dans l'idéologie hindoue, le contact des peaux d'animaux morts et de leurs dérivés est facteur d'impureté et d'intouchabilité. Dumont note que « la charge des Intouchables d'évacuer et d'équarrir les bêtes mortes, de traiter et travailler les peaux » est « incontestablement une des marques principales de l'intouchabilité » (1966 : 78). De ce fait, les activités du cuir sont restées reléguées à deux types de populations : des castes « intouchables » parce que spécialisées dans ce domaine, et des musulmans, qui se placent hors de ce système hiérarchique. A Tholpuram, les entrepreneurs de ce secteur sont des musulmans tamouls *Labbai*<sup>4</sup>. Pour la manipulation des peaux dans les tanneries, ils emploient essentiellement des manœuvres issus de castes attachées traditionnellement à cette activité (*Chakkiliyar* et *Arunthathiyar*) alors que les usines de chaussures recrutent dans toutes les castes.

La population de la ville se divise presque également entre hindous et musulmans. Cette répartition marginale dans cette région de l'Inde, contribue à exacerber de part et d'autre l'expression des différences et des appartenances religieuses<sup>5</sup>. Cette situation éveille

---

<sup>4</sup> Selon Frank S. Fanselow (1996 : 214), la catégorie *Labbai* serait une création britannique du XIX<sup>e</sup> siècle pour désigner et répertorier les musulmans tamoulophones, différenciés de ceux de langue ourdou originaires du nord de l'Inde. Une grande majorité de musulmans de Tholpuram se définissent sous cette catégorie générale bien qu'ils s'affirment « d'abord » membres d'une religion universelle, sans divisions internes.

<sup>5</sup> Chez les musulmans, les femmes se couvrent pour sortir d'un voile et manteau noirs (*burqa*), les hommes revêtent plus fréquemment qu'ailleurs leur fez, noir ou blanc. Comme souvent en Inde, la plupart des hindous portent des marques frontales. Par ailleurs, certains attributs communs peuvent être réinvestis comme marqueurs de différenciation, comme les bracelets de cheville ou les fleurs de jasmin que certaines musulmanes

également certains discours fondamentalistes<sup>6</sup>. Les deux communautés affirment particulièrement leur présence à partir de leurs nombreux lieux de culte et lors de fréquents événements religieux. Dans ce contexte, la religion reste prépondérante dans la définition des règles sociales. Cependant l'industrialisation introduit ses propres logiques.

Dans les années quatre-vingt, la syndicalisation et les grèves qui s'en sont suivies, ont entraîné le licenciement massif d'ouvriers. Ils ont été remplacés par une main-d'œuvre féminine, souvent très jeune, moins payée et jugée plus méticuleuse par les employeurs. Leur recrutement a produit une nouvelle catégorie de femmes actives dans la ville, « ouvrières d'usines de chaussures ». Les conditions de cette nouvelle activité féminine (hétérogénéité sociale et religieuse du personnel, mixité, interchangeabilité des ouvriers, etc.) bousculent les règles d'une société dominée par l'affirmation des traditions sociales et religieuses.

L'accroissement soudain de l'emploi des femmes dans les usines crée de nouveaux enjeux relatifs au rôle et à la position de celles-ci dans les institutions traditionnelles de la société. Les ouvrières acquièrent un statut d'agent économique autonome, vecteur d'émancipation sociale et familiale. Posant les premiers jalons d'une recherche doctorale, cet article aborde les transformations sociales et

---

affirment à l'interlocuteur extérieur ne pas porter, car considérés comme des usages « tamouls » et par conséquent « hindous » (opposition du « localisé » à l'universalisme de l'islam).

<sup>6</sup> Dans la ville, certains habitants insistent sur l'absence de « problèmes » entre les deux communautés au niveau local, « contrairement à ce qui se passe ailleurs ». D'un autre côté, les événements liés à la destruction de la mosquée Babri Masjid en 1992 sont régulièrement évoqués et cette date est mentionnée comme le début d'une période différente de la précédente pour la ville et ses habitants. La redondance de ces discours et références, ainsi que l'exacerbation des différences, traduisent en partie les tensions existantes entre les deux groupes. La situation favorise la présence de groupes fondamentalistes hindous tels que le *Rashtriya Swayamsevak Sangh* (association de volontaires nationaux) et la *Vishva Hindu Parishad* (association hindoue universelle) et un surinvestissement du religieux chez les musulmans. A la suite des événements de 1992, le gouvernement a mis en place dans la ville un comité pacificateur.

familiales que le salariat des femmes introduit dans cette société locale. Plus particulièrement, il examine comment ce nouveau statut social d'« ouvrière d'usine » est réinvesti et interfère avec l'institution du mariage. Il rend compte d'un premier terrain effectué en 1997-98 au cours duquel les enquêtes ont été menées auprès d'ouvrières, rencontrées à leur domicile et à l'intérieur d'une usine sélectionnée, ainsi qu'auprès de plusieurs familles appartenant aux classes supérieures de la ville.

### **Norme familiale et mariage**

Dans la société indienne, le mariage régit et ordonne la vie de l'individu. Cette institution détermine le maintien de la caste dont elle entretient la légitimité par des règles d'endogamie. Louis Dumont dit du mariage qu'il domine la vie sociale des hindous (1966). Pour l'homme ou la femme, il s'agit d'une étape nécessaire permettant l'accès aux statuts obligatoires de « maître de maison » ou d'épouse. Sous une interprétation religieuse différente, cette étape ritualisée est tout aussi essentielle chez les musulmans (Hussain Khan, 1994). Comme ailleurs, le mariage est aussi le garant de la pérennité et des renouvellements nécessaires de la famille. Les relations d'alliance permettent de suivre et de contrôler l'évolution inéluctable de l'unité familiale et de la transmission de ses biens. En fixant l'appartenance familiale, religieuse, et de caste ou de religion de l'individu, le mariage détermine son existence sociale tout en lui permettant d'assurer sa lignée.

Dans certaines castes, l'horoscope, établi dès la naissance, joue un rôle déterminant dans la recherche d'un conjoint. Pour la femme davantage que pour l'homme, le mariage influence le parcours scolaire et social. Son statut est déterminé par sa situation vis-à-vis du mariage : nubile, fiancée, jeune mariée, mère, veuve ou divorcée. La perspective du mariage d'une fille oriente son éducation et son niveau d'étude en fonction de ceux requis dans le groupe d'alliés. Sa nubilité est annoncée lors d'une cérémonie ostentatoire et dispendieuse (*puppu nannirattu*) au cours de laquelle elle est honorée par ses proches et présentée à un cercle choisi d'alliés et de

consanguins susceptibles de la demander en mariage<sup>7</sup>. Son mariage s'accompagne d'un changement radical de résidence, de rôle et de statut. Il définit son existence sociale. Traditionnellement, la famille est l'unité centrale autour et à partir de laquelle s'organisent ses espaces de sociabilités. Son activité, salariée et/ou domestique, ses fréquentations et ses sorties sont subordonnées aux choix et décisions de la famille ou belle-famille. Peu d'autonomie lui est accordée dans cet espace. A Tholpuram particulièrement, la majorité des familles musulmanes et celles de castes élevées chez les hindous, revendiquent la réclusion de leurs femmes. Cependant, ces dernières circulent plus librement – et certaines musulmanes ôtent le voile qui leur couvre le visage – lorsqu'elles sortent de la ville.

Le maintien par les familles des observances de religion et de caste relatives au mariage conduit à privilégier les alliances qui suivent les modèles en vigueur dans cette région de l'Inde (Dumont, 1975 ; Trautman, 1981). Les mariages s'organisent selon les règles et les prescriptions des communautés : isogamie, mariage préférentiel entre cousins croisés bilatéraux ou avec l'oncle maternel chez certaines castes hindoues, avec un cousin parallèle ou « croisé » (uni ou bilatéral) chez des musulmans *Labbai*, quand l'âge de ces parents les rend compatibles. Les *Labbai* s'affirment sans règles de commensalité, ni de connubialité. S'ils partagent effectivement leurs repas sans distinction, il marquent une préférence pour le mariage à l'intérieur d'un groupe restreint et la continuité des échanges entre mêmes lignées patrilinéaires (*khandan*). Cependant, à Tholpuram, ces sous-groupes endogames s'avèrent flexibles et des alliances nouvelles sont contractées entre groupes aux intérêts et profils socio-économiques communs, menant parfois même à l'évitement du conjoint privilégié si ce dernier s'éloigne trop du niveau social recherché.

---

<sup>7</sup> Cette pratique très répandue chez les hindous – où elle peut cependant aujourd'hui être réduite si la jeune fille est projetée vers de longues études – est moins fréquente chez les musulmans qui, pour la plupart, cherchent à écarter toute forme de rituels jugés non conformes à leur idéal de pratique religieuse.

### **Une nouvelle activité féminine**

Dans la ville, l'emploi à l'usine domine aujourd'hui les autres activités féminines. Ces dernières sont motivées par le faible niveau économique des foyers et correspondent à des tâches socialement dévalorisantes (portefaix dans la construction, domestique ou confection de cigarettes locales, *beedi*). Les rares femmes présentes dans les boutiques sont les épouses des commerçants. D'autres femmes travaillent sur des chantiers de construction, dans la vente de fruits ou légumes, en petit nombre dans les administrations (postes, banques, police) ou encore dans des ateliers familiaux (tisserands). A partir d'un niveau de revenu familial jugé suffisant, l'épouse se consacre uniquement aux tâches domestiques et à l'éducation des enfants. Sa réclusion participe ainsi à l'expression du niveau social et économique de sa famille.

Cependant, l'attrait de nouveaux types d'emplois proposés par les usines (salaires réguliers et élevés par rapport aux autres emplois, horaires fixes, avantages sociaux dont prêts sans intérêt) a favorisé l'accroissement rapide de l'activité féminine. De plus en plus de familles voient dans un salaire supplémentaire la possibilité d'améliorer leur niveau de vie, et de s'élever socialement (instruction des enfants, réinvestissement de leur formation pour contracter de nouvelles alliances etc.). Dès lors, l'entourage des jeunes femmes les autorise, les incite, voire les oblige à sortir de chez elles pour travailler à l'usine.

Le recrutement massif de cette main-d'œuvre a bouleversé la répartition initiale des femmes actives dans la ville. L'usine regroupe celles auxquelles aucun autre emploi local ne convient (type d'activité dévalorisé et trop bas salaire), et celles, déjà actives qui recherchent les avantages offerts par cette contractualisation du travail. Ainsi, elle ouvre de nouvelles opportunités d'emplois à des jeunes filles diplômées et à des jeunes filles non scolarisées auxquelles elle évite l'attente passive du mariage ; elle offre à d'autres un salaire supérieur à celui auparavant perçu.

Dans la majorité des cas, la nouvelle ouvrière a été recommandée, puis introduite auprès de la direction par un proche, voisin ou parent déjà employé dans l'usine ou connu de l'encadrement. Sinon, elle a pu obtenir un entretien par

l'intermédiaire d'un agent rémunéré. Contrairement aux postes de la chaîne, accessibles à toutes, les fonctions administratives ou spécialisées – mécanicienne, caissière, secrétaire – sont occupées par un personnel qualifié. Dans certaines usines, un système de promotion interne permet une évolution de carrière à quelques ouvrières jugées compétentes. Elles accèdent d'abord à des fonctions plus responsabilisées comme le contrôle de pièces, avant de pouvoir obtenir un poste de chef d'équipe ou d'atelier.

Les ouvrières sont officiellement employées à partir de 16 ans mais certaines, issues de familles à très faibles revenus, sont acceptées plus jeunes. Leur âge est compris entre 12 et plus de 40 ans mais la majorité se situe entre 16 et 24 ans. Environ la moitié d'entre elles n'est pas encore mariée bien que la plupart le soit souvent avant 20 ans.

Les conditions de travail intéressantes par rapport aux autres secteurs d'activité et la perspective d'une promotion sociale motivent l'entrée dans l'usine de femmes de religions et de castes différentes, issues de familles de niveaux socio-économiques variés. La population ouvrière féminine est assez représentative de celle de la ville. Elle se partage entre les deux principales communautés, hindoue et musulmane, et comprend une faible proportion de chrétiennes. Parmi les hindoues, toutes les castes de la ville sont représentées, à l'exception de celles qui constituent aussi les classes supérieures, tels que les commerçants *Komutti Chettiyar* ou les *Jains* prêteurs et bijoutiers. Certains parents d'ouvrières (pères, maris ou frères) exercent encore l'activité traditionnelle de leur caste, comme le tissage de la soie ou du coton (*Saurashtra, Cengunta Mudaliyar*) ou la presse d'huile (*Vaniya Chettiyar*). D'autres travaillent dans les tanneries et les usines de chaussures, ou encore sont chauffeurs de bus, conducteurs routiers, employés de moulins ou d'ateliers. Pour une minorité d'entre elles, les autres femmes de la famille ne travaillent pas, tandis que les parentes d'une petite majorité exercent ou exerçaient des activités professionnelles variées, telles que vendeuse de rue, journalière agricole, institutrice, coolie, ou encore employée d'usine.

## Un nouvel espace de sociabilité

De nombreux changements à l'intérieur des unités familiales sont déterminés ou favorisés par une relative émancipation économique et sociale des ouvrières.

Dans la ville, leur pouvoir d'achat leur confère une reconnaissance sociale à l'intérieur des espaces marchands et les transforme en agents singuliers qui contribuent à l'expansion économique locale<sup>8</sup>. Leur salaire leur permet d'accéder à de nouveaux biens de consommation personnels ou familiaux<sup>9</sup> ainsi qu'à des services (médecins, transports, soins) et des loisirs (cinéma, excursions).

La participation des femmes à l'économie du ménage modifie leur rôle et leur position dans l'unité domestique. Leur salaire contribue activement aux ressources des familles ou belles-familles, rendues tributaires de ce nouveau revenu, complémentaire ou principal. En effet, revers ou non du recrutement préférentiel des femmes dans les usines, beaucoup de leur parents ne travaillent pas. Alors que les discours attribuent cette inactivité à la pénurie d'offres d'emplois, les entretiens permettent de rencontrer des hommes qui se satisfont de l'entrée des salaires de leurs parentes sans chercher eux-mêmes une autre activité.

Chez les hindous comme chez les musulmans, prime le modèle idéal de la famille indivise ou élargie (*joint family*). En fait, ce type de famille est davantage reproduit et valorisé chez les castes élevées hindoues ainsi que chez la plupart des musulmans. Dans la ville, d'autres formes de regroupements prédominent. L'augmentation du niveau de vie permet à certains couples de s'installer de manière autonome. Ce sont souvent des fils cadets qui quittent la maisonnée

---

<sup>8</sup> Signe de la prospérité de la ville, dans le *bazaar*, des boutiques s'ouvrent ou s'agrandissent régulièrement, proposant sans cesse de nouveaux produits. Les ouvrières représentent une part importante de leur clientèle, en particulier des *fancy shops* – magasins d'objets fantaisie : maquillage, décoration, jouets, etc. – qui n'ont cessé de se développer dans la ville depuis 1991.

<sup>9</sup> Des femmes qui habituellement ne choisissent pas même leurs tenues vestimentaires, – achetées par un père, frère, époux, etc. – jouissent aujourd'hui d'un pouvoir d'achat, restreint mais individuel.

– parfois suite à une mésentente entre l'épouse et la belle-famille – pour vivre en famille nucléaire, laissant l'aîné avec les parents : ces deux derniers types de famille (nucléaire et famille-souche<sup>10</sup>) tendent à se développer. A l'opposé, d'autres revendiquent le maintien du modèle « idéal » de famille, qui regroupe sous un même toit un couple, tous ses fils et leur progéniture. Par ailleurs, le salariat des femmes génère une autre forme de regroupement familial, matricentré : il fournit les moyens d'une autonomie financière et familiale à certaines femmes hindoues, qu'un veuvage ou divorce pourrait rendre dépendantes de leurs parents.

Lieu de travail, l'usine est aussi un espace de sociabilités nouvelles où se côtoient des individus d'origines diverses, de religions différentes. Les multiples interactions offrent la possibilité de tisser des liens par affinités. Entre collègues, des situations quotidiennes permettent l'émergence de relations basées sur d'autres critères que la parenté, la religion, la caste ou le voisinage. Les temps de pause, le déjeuner, la promiscuité des postes ou le trajet en car de ramassage – que certaines usines affrètent pour leurs ouvrières – sont autant d'occasions de discussions et d'échanges entre collègues. Les relations ne dépassent pas pour autant le cadre de l'usine, à l'exception de quelques cas<sup>11</sup> et les amitiés ne peuvent s'épanouir à l'extérieur que lorsque les familles respectives y consentent ou, dans de rares cas, les ignorent. Cependant, les nombreuses interactions permettent de rompre certaines barrières, dont celle de commensalité. Lors des repas pris en commun dans les salles et cours communes, les regroupements ne suivent pas les origines et distinctions religieuses mais les hiérarchies de postes.

---

<sup>10</sup> La famille nucléaire regroupe un couple et leurs enfants non mariés ainsi que parfois un parent ascendant ayant le statut d'hôte (2 générations). La famille-souche rassemble un couple, un de ses fils marié et sa progéniture, ainsi que d'autres enfants du premier couple, non mariés (3 générations).

<sup>11</sup> Par exemple, une même fonction (chef d'équipe) et un long trajet commun en car, peuvent rapprocher une jeune fille musulmane (ourdouphone), future mariée résidant en famille indivise et une jeune femme hindoue (*Cengunta Mudaliyar*), déjà mère et veuve et qui vit avec sa mère retraitée.

Dans les familles, l'hétérogénéité de l'usine est souvent critiquée car elle met en relation des jeunes gens qui ne seraient jamais amenés à se rencontrer par ailleurs et les conduit à porter un regard nouveau sur d'autres milieux que le leur. Les ouvrières font connaissance de modèles et de pratiques inconnus – et parfois même critiqués – dans leurs autres sphères d'appartenance (famille, communauté religieuse etc.). Surtout, le travail à l'usine, lieu de mixité et de mélanges, remet en question la stricte séparation sexuée de la société et l'isolement relatif des femmes. La situation quotidienne de mixité au travail réduit la distance sociale vis-à-vis de l'autre sexe, parfois jusqu'à la transgression des règles sociales en vigueur dans les autres espaces (discussions avec des hommes, relations de séduction, voire de flirt).

Le travail à l'usine suppose que la femme sorte du foyer, qu'elle soit vue d'étrangers, en contact avec des individus de milieux différents dans des interactions non contrôlables par les familles. La confrontation quotidienne de jeunes filles ou femmes mariées, à un environnement masculin (notamment l'encadrement) va à l'encontre des règles sociales en vigueur. Ceci est particulièrement visible chez les musulmanes qui doivent se voiler hors du foyer et suivre chez elles les règles du *purdah*<sup>12</sup>, tandis qu'à l'usine, elles ôtent leurs voiles, portent l'uniforme, et côtoient des collègues masculins.

Les familles craignent que de ces relations de travail mixtes, naissent des rencontres amoureuses et des « mariages d'amour » qui dérogeraient aux règles d'endogamie et au choix contrôlé du conjoint. Aussi, des systèmes de contrôle existent. Les trajets de la majorité des ouvrières sont organisés par les familles ou les entreprises pour qu'elles soient accompagnées ou regroupées. Les

---

<sup>12</sup> Le *purdah* est l'organisation spatiale (des maisons, quartiers, etc.) qui, chez les musulmans, empêche les hommes étrangers de voir les femmes et selon laquelle les femmes ne peuvent être en contact direct qu'avec les membres proches de leur famille. Les relations entre hommes et femmes sont classifiées en 3 catégories : celles entre « premières » personnes (parents très proches, époux, parents/enfants, qui vivent sous un même toit), celles entre « deuxièmes » personnes (parents qui peuvent se « voir »), et celles entre « troisièmes » personnes (les étrangers, ceux qui ne peuvent se « voir »).

musulmanes se voilent dès qu'elles sortent de l'établissement – même lorsqu'elles ne sont pas encore pubères, contrairement à la pratique habituelle. Dans l'usine, l'anonymat n'existe pas. Chaque individu y est repéré et surveillé par ses pairs. Chacun, chacune, est connu(e) de plusieurs membres du personnel, parents, voisins ou amis qui lui ont permis l'accès à l'usine. Par ailleurs, pour contrer les rumeurs et les éventuels problèmes, certaines entreprises veillent elles-mêmes à maintenir une division sexuée du travail socialement acceptable. Les chaînes mixtes sont évitées. Les ouvrières placées à proximité de collègues masculins sont souvent des femmes mariées ou veuves, distinctions qui ne s'effectuent cependant pas dans les bureaux, où les compétences sont spécialisées.

Si la mixité sur le lieu de travail reste un sujet problématique pour les familles, elle n'empêche toutefois plus aujourd'hui les jeunes femmes de chercher un emploi à l'usine. L'avantage du salaire prend le pas sur l'inconvénient de la mixité.

### **De l'usine au mariage**

De par les nouvelles formes de socialisation qu'elle introduit, l'usine constitue un espace d'altérité sociale et culturelle. Les règles et les hiérarchies sociales qui y prévalent officiellement sont déterminées par l'organisation rationnelle de l'activité de production. Elles diffèrent, voire s'opposent, à celles en vigueur à l'extérieur. L'âge, la religion, la caste, le sexe ne sont plus ici les critères prépondérants de distinction et de hiérarchisation. Les règles inculquées dans les différents espaces de socialisation (la famille, l'école...) perdent ainsi de leur caractère universel.

Quotidiennement, les ouvrières circulent entre des univers de socialisation contradictoires. Leurs journées se partagent entre deux espaces distincts, salarial et familial. Certaines profitent du chemin de retour pour s'arrêter dans les boutiques qui jalonnent leur itinéraire et prolonger les discussions avec des collègues. Au foyer, elles retrouvent leur statut de mère, épouse, fille, ou sœur, soumises aux dominations et hiérarchies internes de la famille, et aux règles sociales relatives à la caste ou la religion. Assignées aux tâches domestiques, elles sont aussi maintenues dans des positions prédéfinies et des réseaux de sociabilité contrôlés.

A l'extérieur de l'usine cependant, l'attitude des ouvrières traduit parfois leur double univers référentiel. Elles manifestent plus d'assurance que les autres jeunes femmes et sont souvent qualifiées d'effrontées. Lorsqu'elles cherchent un autre emploi, elles négocient leur salaire ; dans les commerces, elles se montrent exigeantes sur la qualité et le choix des produits, contrairement aux pratiques habituelles de consommation.

L'enjeu de l'altérité introduite par le travail à l'usine s'exprime particulièrement au moment du mariage. Celui-ci constitue l'événement au cours duquel sont affirmées la cohérence des institutions (la famille, la caste et la religion) au sein desquelles se construit le statut social de l'individu, et la soumission à cet ordre social par l'observance des règles d'alliance. Une jeune fille est généralement tenue dans l'ignorance de son propre mariage, de son déroulement et de ses implications immédiates et futures<sup>13</sup>. Elle n'est pas mieux informée de la recherche d'un époux ou des préparatifs de ses fiançailles, dont elle peut n'être prévenue que le jour même de la célébration du rituel, en particulier quand le futur conjoint est un parent proche choisi longtemps auparavant par la famille. Dans de nombreux cas, elle s'aperçoit qu'on envisage de la marier lorsque des beaux-parents potentiels viennent l'examiner<sup>14</sup>. La cérémonie a lieu quelques semaines plus tard sans qu'elle ait été formellement consultée<sup>15</sup>.

---

<sup>13</sup> Par exemple, dans de nombreux cas les futures mariées disent ne pas vouloir d'enfants de suite, mais n'ayant aucune connaissance de la sexualité et de la contraception, elles sont enceintes plus tôt qu'elles ne le souhaitent.

<sup>14</sup> Il s'agit véritablement d'un « examen de passage » pour la jeune fille. Cette entrevue a lieu presque en phase terminale des négociations. Alors que tous les autres critères (caste, famille, horoscope, âge, profession, etc.) satisfont la belle-famille potentielle, celle-ci vient observer la jeune femme, en particulier son physique (surtout la clarté ou noirceur de son teint) et son comportement. Si elle répond à leurs attentes, ils négocient ensuite les dépenses, la dot, les cadeaux et la date des cérémonies.

<sup>15</sup> Selon les familles et les jeunes filles elles-mêmes, ces dernières ont toujours la possibilité de refuser. Cependant, la pression de la famille est telle – et la question de son accord est rarement formulée avant le

Cependant, l'usine introduit de nouveaux moyens de connaissance du mariage et de ce qui l'entoure par la fréquentation de femmes plus âgées et déjà mariées. Les discussions entre collègues de sexe et d'âge identiques ou différents, se révèlent plus libres que dans les familles. Elles permettent d'explorer des questions qui restent interdites dans le cadre du foyer. Avant leur mariage, les ouvrières ont connu un univers de socialisation différent de celui de leur famille, conduisant à une émancipation relative. Elles jouissent parfois de temps libre, et d'une partie de leur salaire qui leur permet d'accéder à des biens de consommation personnels. Au moment du mariage, elles doivent intégrer une famille nouvelle, se soumettre à ses règles et adopter ses pratiques. Se marier peut alors signifier une perte d'indépendance et de nouvelles obligations. Conscientes de l'influence nouvelle que leur salaire leur accorde au sein de la famille et de ses décisions, certaines cherchent à interférer dans le choix de leur futur époux ou retarder l'échéance du mariage pour prolonger la relative indépendance acquise dans leur foyer parental. La possibilité de négocier ou d'intervenir sur leur propre mariage dépend cependant du pouvoir que leur confère leur salaire ; ainsi les stratégies d'évitement ou de retardement réussissent d'autant mieux qu'elles sont facilitées par les familles qui souhaitent continuer à bénéficier de leurs revenus. D'autre part, ce pouvoir se combine parfois à l'émergence chez les ouvrières, d'une attitude plus critique vis-à-vis de l'institution du mariage et des hommes. Cette position les rend plus volontaires et directives sur le cours des événements qui les concernent individuellement. Ainsi, une jeune ouvrière de 18 ans refuse de se marier lors de la visite « impromptue » de beaux-parents potentiels et propose sa sœur cadette à sa place. Dans ce type de cas, le mariage ne se présente plus comme l'événement inéluctable sur lequel les jeunes femmes ne peuvent agir, ni comme l'institution primordiale qui permet seule d'acquérir un statut et une

---

jour même du mariage – que la jeune fille n'ose interférer. Quand ils sont apparentés, les futurs mariés se sont probablement déjà rencontrés. Dans le cas contraire, la mariée musulmane ne découvre son époux que dans la chambre nuptiale, tandis que les autres mariées ne rencontrent leur futur conjoint que lorsque les deux familles ont déjà formalisé l'essentiel.

position sociale ; les contraintes que le mariage implique sont davantage objectivées.

La question du mariage intervient également dans l'usine où elle opère des distinctions entre ouvrières. Alors que le salariat assure l'autonomie de nombreuses femmes devenues célibataires, une grande partie des jeunes ouvrières souhaite que le mariage les en libère. Certaines appartiennent à un milieu qui privilégie les femmes aux foyers, d'autres aspirent à une ascension sociale par le mariage. C'est souvent le cas des musulmanes pour lesquelles il peut signifier l'arrêt attendu d'un travail effectué parfois depuis plus de dix ans pour celles qui l'ont commencé dès l'âge de 10 ou 12 ans. A l'inverse, la majorité des employées qualifiées ou membres du personnel d'encadrement affirment vouloir maintenir leur activité après leur mariage pour profiter d'un double salaire et de la relative autonomie qu'il confère.

### **Conclusion**

Dans la ville, les ouvrières d'usine constituent une catégorie économique et sociale prépondérante qui transcende les appartenances de caste et de religion. Elle introduit une nouvelle distinction : par opposition, des familles se revendiquent de la catégorie tout aussi hétérogène qui n'envoie pas les femmes à l'usine. Cette dernière peut autant être revendiquée par une famille hindoue pour laquelle la pratique de la réclusion de la femme reste un signe d'appartenance à une caste élevée, que par un cadre qui reproduit hors de l'usine la hiérarchie interne du travail et pour lequel il s'agit d'un signe d'ascension sociale, ou encore par un ouvrier musulman qui affirme le statut social de sa famille à partir de la stricte observance du *purdah*. Pour d'autres familles, le travail à l'usine représente une promotion sociale par rapport à l'activité de leur caste ou de leur famille, moins rémunératrice et socialement inférieure. Elles s'élèvent socialement quand leurs femmes rejoignent, dans la catégorie sociale « ouvrière d'usine de chaussures », des individus de castes supérieures. D'autres femmes affirment leur différence de statut, social ou intellectuel par rapport à la catégorie « ouvrières » : les femmes au foyer, et de nombreuses femmes actives – notamment enseignantes – qui se prévalent d'un niveau

d'instruction supérieur.

Le mariage est appréhendé dans le contexte des deux univers sociaux structurés par des règles distinctes entre lesquels les femmes ouvrières circulent quotidiennement. Cette étude est conduite à partir des ouvrières et de leurs familles. Mais la catégorie qui les définit a pris une importance telle dans la ville qu'elle doit être prise en compte par un grand nombre de familles au moment du choix d'une belle-fille. Pour d'autres, leur situation économique et la position sociale qu'elle leur confère conduisent à exclure cette catégorie a priori. Dans ce contexte, il semble pertinent de s'intéresser aux autres catégories dont certaines se construisent par différenciation.

A l'intérieur comme à l'extérieur de l'usine, le travail industriel introduit de nouveaux modes de distinction et de hiérarchisation sociale. Les hiérarchies de castes et les différenciations religieuses perdent de leur hégémonie au profit de nouvelles hiérarchies issues de la division du travail, à l'intérieur desquelles se construisent les sociabilités internes. Le mariage peut aussi devenir un facteur de différenciation dans l'usine entre celles auxquelles le mariage assurera le statut de femme au foyer – cet emploi ne constituant qu'une parenthèse – et celles qui doivent travailler par nécessité économique bien que mariées.

Cette perspective conduit à interroger, d'une part, comment le mariage est soumis à l'émergence de distinctions de classes (à partir de l'usine et dans la ville) qui s'inscrivent dans une société où les hiérarchies sont basées sur les appartenances de caste et de religion, et coexistent avec ses logiques de stratification, et d'autre part, comment l'émancipation de l'ouvrière peut bouleverser l'organisation traditionnelle du mariage ou déroger au respect de certaines règles sociales.

## **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

BHATTY Z., 1996. « Social Stratification Among Muslims in India », in SRINIVAS M.N. (ed.), *Caste, its Twentieth Century Avatar*. Delhi, Penguin Books India: 244-262.

- DONNAN H., 1993. « Marriage Preferences Among the Dhund of Northern Pakistan », in UBEROI P. (ed.), *Family, Kinship and Marriage in India*. Delhi, Oxford University Press: 307-329.
- DUPUIS J., 1960. *Madras et le Nord du Coromandel. Etude des conditions de la vie indienne dans un cadre géographique*. Paris, Adrien-Maisonneuve.
- DUMONT L., 1966. *Homo hierarchicus, le système des castes et ses implications*. Paris, Gallimard.
- DUMONT L., 1975. *Dravidien et Kariera, l'alliance de mariage dans l'Inde du Sud et en Australie*. Paris, Mouton.
- DUPONT V. & SELIM M., 1996. « Travail industriel et hiérarchie dans le sous-continent indien, l'emprise des statuts » in CABANES R. & LAUTIER B., *Profils d'entreprises du sud*. Paris, Karthala : 145-158.
- FANSELOW F. S., 1996. « The Disinvention of Caste Among Tamil Muslim », in FULLER C.J. (ed), *Caste Today*. Delhi, Oxford University Press: 202-26.
- HEUZE G., 1992. *Pour une nouvelle compréhension des faits et des hommes du secteur non structuré*. Paris, ORSTOM.
- HEUZE G. (dir.), 1992. *Travailler en Inde*. Paris, EHESS (Purusartha).
- HEUZE G., 1996. « Le monde ouvrier », in JAFFRELOT C. (éd.), *L'Inde contemporaine*. Paris, Fayard : 349-371.
- HEUZE G. & SELIM (dir), 1998. *Politique et religion dans l'Asie du Sud*. Paris, Karthala.
- HUSSAIN KHAN C. G., 1994. *Marriage and Kinship Among Muslims in South India*. New Delhi, Rawat Publications.
- HOLMSTROM M., 1981. *Factory Workers & « Unorganised » Labor in India*, (7th European Conference on Modern Asian Studies). Londres, SOAS.
- ISA BAUD, 1993. « Institutional Support for Women in the Footwear Industry: Recent Experiences in India ». Paper presented at the seminar on « Women's Employment in Industry: the Case of Indian Footwear », Madras, 1993, August 16-17.
- REINICHE M.-L., 1996. « The Urban Dynamics of Caste: a Case Study from Tamilnadu », in FULLER C.J. (ed.), *Caste Today*. Delhi, Oxford University Press: 124-149.

TRAUTMAN T.R., 1981. *Dravidian Kinship*. Cambridge, Cambridge Univ. Press.

VATUK S., 1996. « Identity and Difference or Equality and Inequality in South Asian Muslim Society », in FULLER C.J. (ed.), *Caste Today*. Delhi, Oxford Univ. Press: 227-262.

### **Summary**

**Mariage Put to the Test of Factory Work: Women Workers in the Shoe Industry in Southern India**

Tholpuram is an industrialized medium-size town in South India, which population is shared almost equally between Hindus and Muslims. Its important activity of leather work has been developed in tanneries and shoe factories. The latter have been given new opportunities of work to women since the 1980s. They are here observed as new places of sociability for women. The question which then arises is how women's labour which brings new social organisation and emancipation, interacts with marriage, as a traditional institution which reproduces family and caste frameworks.

• • •



# **LA VILLE MANGE LA TERRE. DESORDRES FONCIERS AUX CONFINS DE BAMAKO**

Françoise BOURDARIAS  
(LAST)  
Université de Tours

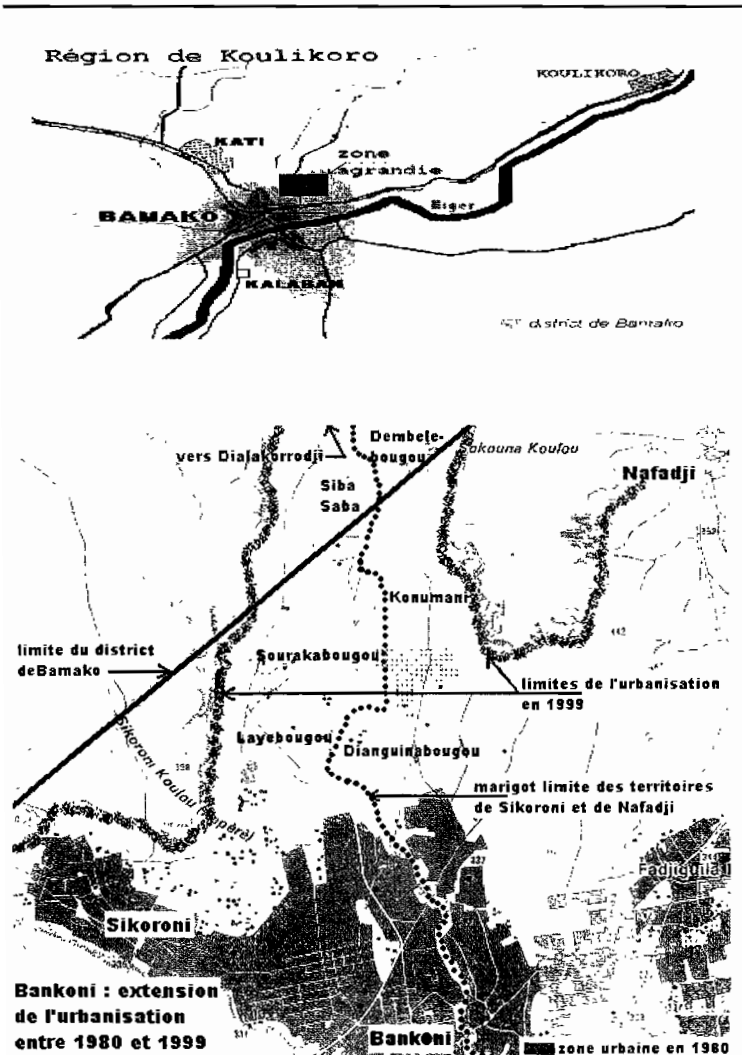
## **Résumé**

Nous présentons ici quelques éléments d'observations effectuées, entre 1993 et 1999, dans un quartier « spontané » de Bamako, Dianguinabougou. Les procédures de lotissement engagées depuis 1992 par le Gouvernorat du district de Bamako concernent tous les quartiers « spontanés » de la périphérie urbaine. Elles interviennent dans un contexte de crise économique aiguë (privatisation des entreprises, chômage). Elles accélèrent le déplacement des populations précarisées aux confins des espaces urbanisés et semblent susciter de multiples réinterprétations des règles administratives et coutumières régissant l'occupation du sol, des pouvoirs qui en garantissent l'application. Les tracés des circonscriptions administratives, des frontières territoriales villageoises, des limites entre espaces urbains et ruraux connaissent une transformation rapide, dont les enjeux mobilisent à la fois les instances administratives, les chefferies des villages et des quartiers urbains, différentes catégories d'habitants. Nous nous interrogerons sur les définitions du territoire, de l'ordre et du désordre, élaborées dans le cadre d'une confrontation dont l'appropriation du sol ne constitue que le terme le plus apparent.

La population de Bamako est passée de 658 275 à 1 016 167 habitants entre 1987 et 1997<sup>1</sup>. La ville achève aujourd'hui d'occuper

---

<sup>1</sup> Recensements, ministère de l'Economie du Plan et de l'Intégration, direction nationale de la Statistique et de l'Informatique.



l'espace du district de Bamako<sup>2</sup>. Depuis 1995, elle en franchit peu à peu les limites, les quartiers « spontanés » s'étendent et rejoignent

<sup>2</sup> Les limites du district de Bamako ont été fixées lors de la réforme administrative de 1978, elles correspondent au tracé de l'ancienne

au Nord les villages dépendant du Cercle de Kati. A l'extrémité nord du district, Bankoni peut être considérée comme la « zone d'extension spontanée » la plus importante de la capitale, elle dépend de la commune I. Lors du recensement de 1997, elle était divisée en six quartiers (52 237 habitants), dont Dianguinabougou était le plus récemment urbanisé (12 472 habitants). Depuis, de nouveaux quartiers se sont constitués plus au nord<sup>3</sup>, sur les territoires du village rural de Nafadji et de Sikoroni, ancien village depuis longtemps englobé par la ville. Leurs chefs concèdent des parcelles aux nouveaux arrivants, contre des sommes de plus en plus élevées, transgression apparente des règles coutumières régissant l'attribution des terres.

La ville de Bamako a connu plusieurs phases de lotissement, pendant la période coloniale en premier lieu. Les opérations en cours aujourd'hui dans les quartiers « spontanés » correspondent à une troisième étape du processus depuis l'indépendance. La programmation en avait été élaborée en 1979, dans le cadre d'un Schéma Directeur, dont la mise en œuvre avait progressé très lentement. En 1987, un « plan de réaménagement des quartiers spontanés » avait été conçu. En 1992, après la chute de Moussa Traoré, un programme, « sauvons notre quartier », prévoit « l'assainissement et la réhabilitation » de plusieurs zones prioritaires, dont Bankoni.

Les opérations d'aménagement sont définies de façon très classique : localisation d'équipements collectifs, adduction d'eau, drainage des eaux usées et, surtout, dégagement de voies de circulation permettant la conformité du quartier au « plan en damier » de rigueur. La réalisation de cette dernière mesure (la seule en cours à ce jour), exige la résolution d'un problème foncier complexe. Les habitants des quartiers spontanés sont dépourvus de titres fonciers légaux. Leurs droits sur le sol relèvent de la coutume (droit d'usufruit transmissible). Si les procédures de lotissement se

---

commune de Bamako (cf. carte ci-contre). Le district est divisé en six communes. Il dépend du Ministère du Développement, et le Gouverneur est nommé par le chef de l'Etat.

<sup>3</sup> cf. carte ci-contre, Konumani, Dembélébougou, Siba Saba. Un marigot sépare le territoire de Nafadji et celui de Sikoroni.

fixent pour but de « résoudre l'anarchie foncière », le code foncier lui-même recèle un certain nombre d'ambiguïtés. L'Etat malien se réfère au décret du 15 novembre 1935 promulgué par le pouvoir colonial. Il s'accorde ainsi un « droit latent ou éminent » sur toute terre ne relevant pas du droit écrit. Dans ce cadre, les droits d'occupation légaux accordés aux particuliers concernent des cessions « précaires ». Depuis 1986, le code foncier « tolère » (selon certains auteurs « encourage ») l'existence d'un régime foncier « individualiste » permettant l'acquisition de titres définitifs. Ce double régime foncier fonde le développement d'un marché dont le fonctionnement se caractérise avant tout par l'opacité des transactions. S'y négocient en effet les parcelles pourvues de titres définitifs, les parcelles légalement concédées (pourvues d'une « lettre d'attribution »)... et les parcelles concédées selon le droit coutumier, bien moins onéreuses et dont la procédure de lotissement peut permettre de légaliser le droit d'usufruit<sup>4</sup>.

La maîtrise des règles de ce marché est liée aux positions occupées localement dans les rapports de domination économique et symbolique. Les transformations des formes d'appropriation du sol, les conflits qui en résultent permettent aussi de déceler les tensions globales qui les orientent. L'apparition d'un droit de propriété individuelle sur le sol peut être une réponse aux pressions exercées par le FMI et la Banque Mondiale (qui finance les projets urbains). Des chercheurs ont déjà souligné l'intérêt de ce régime foncier lorsqu'il s'agit d'augmenter les recettes fiscales (Vieillard-Baron, 1989 : 238-253). Certaines catégories sociales (commerçants, professions libérales) semblent également avoir revendiqué une modification du code foncier leur permettant d'échapper à la précarité des concessions légales. Les luttes dont le sol urbain est aujourd'hui l'enjeu constituent un indice révélateur du réaménagement des hiérarchies sociales dans un contexte de privatisation des entreprises et de crise économique.

---

<sup>4</sup> En 1999, à Dianguinabougou, une parcelle (300-400 m<sup>2</sup>) pourvue de titres définitifs était vendue de 5 à 6 millions de francs CFA, une cession légale de 2 à 3 millions, une cession coutumière de 125 000 à 200 000 francs CFA.

Le terme d'habitat « spontané » (les guillemets qui lui sont affectés) révèle l'embarras du chercheur. Le recours aux notions de légalité et d'illégalité s'avérant peu pertinent, nous utilisons faute de mieux l'opposition occupation spontanée vs lotissement. Elle désigne cependant la progression d'une rationalité administrative conquérante imposant code domanial, cadastre et propriété individuelle du sol sur des espaces vierges (non réglementés). Bien sûr, de nombreux auteurs attireront l'attention sur la diversité des pratiques et des contextes juridiques, selon les aires culturelles et les périodes historiques. Lorsqu'il s'agit des villes africaines ou asiatiques, les désordres fonciers seront fréquemment liés à la confrontation de la règle administrative et de la coutume (de l'écrit et de l'oralité, de la tradition et de la modernité). Il reste que les faits observables sur le terrain peuvent conduire à remettre en cause la pertinence de cette dichotomie.

Les définitions locales de la coutume et de la loi sont multiples, et tout comme leurs usages, variables. Les réinterprétations, les bricolages qu'elles révèlent nous suggèrent en premier lieu de ne pas autonomiser la sphère du foncier.

À Bamako, la situation de désordre foncier est aujourd'hui vécue et désignée par les habitants les plus anciens des quartiers en voie de lotissement, et par les agents de l'administration. Par les nouveaux arrivants aussi, commerçants et fonctionnaires qui peu à peu élèvent leurs habitations « en dur » parmi les constructions de banco et les ruines des concessions « déguerpies »<sup>5</sup>. Elle est alors décrite comme une manifestation particulière d'une confusion plus généralisée qui affecterait les lignages et les pouvoirs locaux, les échanges économiques et le tracé des territoires. Dans les quartiers, les récits d'expulsion, de spéculation foncière, de fraude, alimentent les « causeries ». Les droits des villages ruraux sur les terres urbanisées, les droits du premier occupant garantis par la tradition, les règles administratives, sont inlassablement commentés. Qui

---

<sup>5</sup> Le verbe « déguerpier » (en français) désigne l'action de l'administration, « déguerpier un quartier » : le débarrasser de ses occupants illégaux ou dégager les voies de circulation. « Déguerpis » : habitants dont la concession a été détruite lors du lotissement.

peut « donner » ou vendre une terre ? Qui « mange » dans ces transactions qu'on voit se multiplier ? Où le pouvoir de l'administration s'arrête-t-il et y échappe-t-on en franchissant les limites du district urbain ?

Sous de multiples formes, la tradition est alors mobilisée pour argumenter des positions en apparence irréconciliables, pouvoir de l'Etat ou des lignages sur les terres, prééminence des chefs de village et de quartier ou des élus municipaux, droit des « déguerpis » ou des populations aisées « de l'extérieur » sur les terrains lotis... Tentatives de compréhension et de mise en ordre d'un espace social perturbé.

### **La définition des droits fonciers**

Nous gérons l'héritage de la colonisation... Et du régime précédent (fonctionnaire, direction régionale de l'Urbanisme)<sup>6</sup>.

Le développement de la ville de Bamako depuis la colonisation peut être lu comme un processus de conquête et de hiérarchisation de l'espace. La ville « européenne » gagne sur les villages et les quartiers « indigènes », inscrivant sur le sol ses normes d'aménagement urbain, ses conceptions de l'ordre hygiénique et de l'ordre public<sup>7</sup>.

Les pratiques administratives liées aux procédures de lotissement et les discours qui les légitiment se réfèrent bien aujourd'hui à la thématique de la conquête. Mais si la ville gagne du terrain sur l'espace rural, le pouvoir administratif prétend remédier à l'action des forces qui le pervertissent, et qu'il ne saurait contrôler de lui-même. « L'appât du gain », « l'affaiblissement de l'autorité des chefs de village », « l'individualisme », héritage de la colonisation,

---

<sup>6</sup> Nous utiliserons ici des observations menées lors des différentes phases du lotissement, et des entretiens effectués auprès de fonctionnaires du Gouvernorat, d'élus municipaux de la commune I, de techniciens de cabinets d'experts chargés du bornage des lots. Les entretiens se sont déroulés en français.

<sup>7</sup> L'analyse minutieuse des différentes phases d'aménagement et de lotissement intervenues depuis la décolonisation permettrait de mieux appréhender les sens investis aujourd'hui dans ces notions d'ordre, d'hygiène et de rationalité urbaine.

enclenchaient une spéculation foncière favorisée par l'afflux des ruraux. Les hauts fonctionnaires du Gouvernorat et des ministères définissent explicitement l'action de l'administration par opposition à un pouvoir colonial brutal, imposant sa loi sans compromis, au mépris des traditions locales. Par opposition également aux pratiques de « l'ancien régime », « d'avant la démocratie », stigmatisées pour leur complaisance envers les détenteurs corrompus des pouvoirs coutumiers.

La coutume doit être respectée, bien que ses droits puissent à l'occasion être qualifiés de « droits mineurs ». Elle est évoquée comme une puissance avec laquelle il convient de négocier. Elle doit aussi être vivifiée, réorientée. Vidée des relations hiérarchisées d'échange qui lui donnaient sa force, elle devient elle-même facteur de désordre. Les quartiers périphériques se sont développés sur des terres concédées autrefois par les chefs de villages ruraux à un premier occupant, devenu dès lors « chef de quartier », médiateur entre les nouveaux arrivants et la chefferie de terre. Aujourd'hui, nous dit-on, la référence au droit du premier occupant conduit certains à occuper des zones de friches urbaines réservées par la municipalité au recasement des expulsés. D'autres vendront aux limites du quartier des champs qui leur avaient été concédés, pour les cultiver, par des lignages villageois.

Les récits de pratiques administratives recueillis sont articulés par l'affirmation de deux principes, dont l'un relèverait de la loi, « l'Etat est le maître du sol », l'autre de la coutume « les droits de ceux qui mettent le sol en valeur doivent être établis et respectés ». Le premier pourrait exclure le second.

La prééminence de l'Etat sur le sol pourrait nous autoriser à ne pas prendre tant de précautions... pour occuper les terrains nécessaires à une zone de recasement... pour expulser les occupants illégaux de ces zones. Ce n'est pas comme ça qu'on procède au Mali, on reconnaît d'autres droits aux occupants (fonctionnaire, direction régionale de l'Urbanisme).

L'analyse de ces discours et des pratiques observées sur le terrain nous suggèrent quelques hypothèses. L'Etat, représenté à Bamako par le Gouvernorat du district, délègue la mise en valeur des terres urbanisées aux municipalités, dont il contrôle et oriente

l'action. Ces dernières doivent en quelque sorte se comporter en chefs de terre avisés. Notamment en éclaircissant et en hiérarchisant les droits qui s'enchevêtrent et se superposent sur les sols qu'elles gèrent, en réglant les conflits, en attribuant les parcelles à ceux qui les « valoriseront » au mieux. Nous verrons que ce dernier critère, déterminant dans le contexte coutumier, prend un sens particulier en milieu urbain. Son application semblerait exiger des compétences que l'administration ne reconnaît pas aux chefs de terre locaux.

Les opérations de lotissement observables à Dianguinabougou peuvent être analysées sous cet angle. Elles se différencient selon une classification implicite des territoires. Les limites du district de Bamako constituent ici une première frontière, bien moins rigide qu'il pourrait le sembler. Enjeu de luttes constantes, elle suscite régulièrement les contestations des villageois<sup>8</sup>, et ne bloque nullement l'avancée des communes urbaines. Sur les terres relevant de la compétence du district, une autre limite sépare les zones de bâti dense, en progression régulière, et les zones d'habitat dispersé comportant une forte proportion de terres cultivées. Les champs sont exploités par les villages ruraux qui peuvent les concéder à des habitants du quartier. Sur les zones de bâti dense, les droits des chefs de terre villageois se sont éteints. On pourrait dire que les droits coutumiers sur le sol se sont figés jusqu'à se transformer en droits individuels, « non légaux » (au regard de l'Etat). La municipalité (ici la Commune I) applique alors le plan d'urbanisme de façon relativement rigide. Le tracé des voies (le dégagement des espaces publics) ne donne guère lieu à négociation. On verra ainsi des rangées d'habitations vouées à la destruction parce qu'elles empiètent de vingt centimètres sur le tracé d'une voie secondaire de douze mètres<sup>9</sup>; les concessions enclavées sont également supprimées. Lors des réunions de « sensibilisation » de la

---

<sup>8</sup> Géomètres et cartographes sont alors mobilisés, et on réexhume les bornes afin d'arbitrer entre les revendications des villageois et celles des autorités du district.

<sup>9</sup> Largeur des voies prévues : 20 m pour les voies principales, 8 m, 10 m ou 12 m pour les voies secondaires.

population, on insistera sur la « mise en valeur du quartier », constitué en « espace communautaire ».

Le recasement des « déguerpis » donne lieu, lui, à une procédure explicitement inspirée du droit coutumier. Mobilisant le témoignage du chef de quartier et de ses conseillers, on évaluera la conformité « aux normes traditionnelles » de l'installation, la durée de l'occupation, les investissements réalisés sur la parcelle (caractère durable ou précaire de la construction, creusement d'un puits, plantations...) « On voit alors ceux qui ont bien tiré parti de leur lot, qui s'en sont bien occupé », nous dira un conseiller municipal. Certains déguerpis pourront bénéficier d'une nouvelle parcelle dans une « zone de recasement », et devront construire dans un délai de deux ans. Ceux dont les parcelles sont épargnées ou peu touchées se voient attribuer un numéro de bornage et pourront obtenir une « lettre d'attribution » contre le versement d'une somme de 150 000 francs CFA<sup>10</sup>, composée d'une taxe et d'une participation aux frais de viabilisation. L'occupation d'une parcelle de recasement est soumise aux mêmes conditions. Il s'agit bien d'une concession légalisée par l'Etat, accordant un droit d'usufruit provisoire (transmissible) et non d'un droit de propriété définitif. Une telle distinction n'a pas de sens pour les anciens habitants. Le pouvoir municipal s'est affirmé comme chef de terre.

Les terres situées aux limites du bâti dense sont réservées en partie aux zones de recasement, ce qui implique une négociation entre la municipalité et les chefs de terre coutumiers, prenant en compte les cessions de terres cultivables opérées par ces derniers. Il s'agit alors de démêler un empilement hiérarchisé de droits sur un même champ. L'estimation de ces droits ne va pas sans conflits. Là encore, la notion de « mise en valeur » est déterminante. Mais si les villageois évaluent les droits des occupants à l'aune des relations d'échange entretenues depuis la cession, les occupants, eux, tendent à revendiquer un droit systématique. La municipalité joue un rôle

---

<sup>10</sup> 100 000 francs doivent revenir à l'Etat, 50 000 à la municipalité.

d'arbitre. L'issue des négociations est fort variable<sup>11</sup>, elles mettent en jeu l'ensemble des réseaux d'alliance mobilisables.

Cet « équilibre » des droits et des pouvoirs sur le sol, la position dominante du pouvoir administratif, suscitent des résistances. Les occupations (qualifiées d'illégales) de parcelles de recasement sont fréquentes, spontanées, ou provoquées par les villageois qui vendent les terrains dans l'urgence et à bas prix. Le plus souvent, l'administration imposera le respect de la loi, au détriment des acheteurs qui verront leurs constructions rasées sans dédommagement. Pour l'administration, ces désordres sont l'effet du détournement du droit coutumier. La coutume affaiblie est alors rejetée à la fois du côté de l'anomie et du figé. Elle fait certes obstacle au recasement des expulsés (on stigmatisera à la fois le manque de compassion et de « civisme » des villageois). Elle s'oppose également « aux mouvements de population nécessaires au développement urbain », c'est-à-dire à l'arrivée de populations « économiquement stables », commerçants et fonctionnaires qui ne peuvent plus s'implanter au centre de Bamako. L'instauration d'un marché foncier répondrait, par la souplesse qu'on lui prête, à cette nécessité. Nous avons déjà évoqué l'ambiguïté du code foncier, faisant coexister cession provisoire et attribution de titres fonciers définitifs. En lotissant, l'Etat affirme sa maîtrise du sol, et semble y renoncer (ou du moins la suspendre) lorsque les conditions du marché sont réalisées. Leurs droits une fois établis et légalisés, les habitants des quartiers lotis se considèrent comme maîtres de leur parcelle. Le « tri » de la population enclenché lors du lotissement se poursuit. Toutes les familles ne sont pas en mesure de reconstruire leur habitation<sup>12</sup>, ou de régler les frais de la lettre d'attribution. Depuis 1995, les « ventes » de terrains se multiplient et les prix ne cessent de croître. En principe nul ne peut vendre son terrain avant d'avoir obtenu son titre d'attribution, l'administration

---

<sup>11</sup> Nous avons vu un champ partagé en dix parcelles (de 300 m<sup>2</sup>), dont quatre ont été attribuées au chef de terre, qui a dû en rétrocéder deux à des occupants.

<sup>12</sup> En 1999, la construction d'une seule pièce en banco revient à 175 000 francs CFA, en moellons de ciment « en dur » à 250 000 francs CFA.

n'y fait pourtant pas obstacle (certains agents affirment avec raison qu'ils n'en ont pas les moyens). Nous avons pu constater que l'obtention de titres fonciers définitifs, très onéreuse, était alors négociée par certains nouveaux occupants.

Les représentants du district et de la municipalité déplorent le « manque de rationalité » des vendeurs.

Que croient-ils faire ? Leurs deux ou trois millions, ils croient qu'avec ça, ils vont mieux vivre, trouver un terrain non loti en dehors du district, construire, partager un peu d'argent entre les fils ? Les terres augmentent là-bas, le prix des constructions aussi... Un jour prochain là-bas aussi on lotira, le district s'étendra... Eh oui ! C'est fatal... Savent-ils seulement dans quelles conditions ils achètent ? Il faudra déguerpir toujours plus loin... (fonctionnaire municipal).

Ils anticipent également l'éclatement des familles.

S'il y a dispute, ils vont vendre ça d'abord et partager. Qu'est-ce qu'ils vont faire avec ça ? Redevenir locataires s'ils trouvent et se débrouiller chacun dans son coin... (élu municipal).

Toutefois, tous soulignent les avantages de ces ventes « pour le dynamisme du quartier », pour sa « réputation », les quartiers lotis ne seront plus des « quartiers de pauvres ». La municipalité entrevoit la possibilité de recouvrer enfin les impôts, le Gouvernorat d'alléger la pression foncière qui règne dans les quartiers centraux de Bamako.

La spéculation foncière qui accompagne le lotissement, les abus dénoncés par les habitants, ne sont eux aussi évoqués que comme autant d'indices du dysfonctionnement des pouvoirs coutumiers. Il en est ainsi des scandales impliquant des élus de l'ancienne équipe municipale<sup>13</sup>, accusés de s'être approprié des parcelles loties, aux dépens des déguerpis.

Ces gens-là fricotaient, passez-moi le mot, avec des chefs de village, ils ont fait leurs affaires, eh bien, ils ont été remplacés par le vote ! (technicien municipal).

---

<sup>13</sup> Une nouvelle équipe municipale a été élue en 1998.

Les sphères politique et administrative ne seraient donc pas concernées par ces malversations. Quant au marché foncier, il leur « échappe ». Il semble ici que la « concession légale » du sol soit à la fois le résultat et le moyen de l'englobement hiérarchique par la loi (l'Etat) de son apparent contraire, le droit coutumier.

### **La construction des territoires**

Situons notre regard au sein du quartier. Les jeux de la coutume et de la loi, les topologies du pouvoir y empruntent d'autres formes. Les territoires<sup>14</sup> dessinés par les pratiques des habitants et par leurs récits de mémoire semblent alors se superposer dans l'espace du quartier, révélant une profonde différenciation des temporalités sociales.

Aux yeux des habitants du centre de Bamako, le quartier de Dianguinabougou est homogène. Il est alors englobé dans l'espace de Bankoni, zone dangereuse, repaire de voleurs dont la police n'ose s'approcher. Aux yeux des habitants des quartiers les plus anciens de Bankoni également. Dianguinabougou commence là où le goudron, l'électricité et l'eau s'arrêtent. C'est le séjour des nouveaux venus, des ruraux mal dégrossis, que l'on qualifie volontiers de « broussards ». Les aménageurs, nous l'avons vu, y décèlent un principe d'hétérogénéité qu'ils intègrent dans leurs stratégies. Avant la mise en œuvre du lotissement, cette différenciation était décrite par les habitants du quartier en termes de « mélange », de confusion des « espèces »<sup>15</sup>, des origines villageoises, des niveaux de richesse, contraignant à la tolérance et au bon voisinage.

Tout se mélange, les Bamanan, les Bobo, les Dogon... Il y a des riches et des pauvres, il faut vivre ensemble et se supporter, nous sommes tous des hommes. (un vieil habitant du quartier)<sup>16</sup>.

---

<sup>14</sup> Nous définirons le territoire comme une construction sociale liée à la formation d'une collectivité de référence. Les individus se reconnaissent à l'intérieur du territoire qu'ils délimitent au cours d'une histoire commune. Les temporalités sociales s'y trouvent spatialisées.

<sup>15</sup> *Siya*, terme bambara souvent traduit localement par « race ».

<sup>16</sup> Les entretiens effectués auprès des habitants se sont déroulés en bambara.

L'analyse de récits d'installation recueillis en 1993 permet d'appréhender la diversité des trajectoires qui se croisent dans l'espace du quartier. Il semble qu'on puisse trouver là un principe de hiérarchisation des familles dans l'espace local. Il renvoie à la diversité des territoires relationnels d'appartenance, à la plus ou moins grande distance aux centres du pouvoir économique et politique qu'ils impliquent. La procédure de lotissement a accentué pour les habitants la visibilité de cette hiérarchie, elle se manifeste par une inégalité dans les conditions de la mobilité spatiale ou de l'installation légalisée. Les conditions de la maîtrise de l'espace ne vont plus de soi, elles deviennent objet de débats. Pour certains, les formes qu'emprunte ce pouvoir (la règle du jeu social qui les déconcerte) opposent le village à la ville, l'espace de l'ordre coutumier et celui du pouvoir brutal et arbitraire. D'autres englobent village et ville dans un espace que leur réseau d'alliances leur permet d'investir.

Les premiers occupants (avant 1970) sont des cultivateurs qui sollicitent des terres auprès du village de Nafadji. Ils viennent pour la plupart de la région de Koulikoro et sont attirés par le marché urbain. Leur installation les conduit à utiliser et renforcer des liens entre villages, entre lignages. Dianguina devient chef de quartier<sup>17</sup> et concède à son tour des terres. D'abord, nous dit-on, contre quelques kolas qui fondent les liens d'allégeance coutumiers, puis contre des sommes de plus en plus élevées<sup>18</sup>, réparties, en principe, entre Nafadji et la nouvelle communauté de quartier.

A partir des années 1980, l'installation à Dianguinabougou peut correspondre à une phase de stabilisation des trajectoires. L'acquisition d'un terrain permet à certains chefs de famille de mettre fin à une période de circulation dans l'espace urbain, de location en location, d'échapper au surpeuplement des concessions urbaines. Ils affirment ainsi leur autorité familiale (ils inaugurent un rapport de transmission) et leur statut au sein de leur lignage. Ils ont

---

<sup>17</sup> *Dugutigi*, se dit aussi bien d'un chef de village que d'un chef de quartier urbain.

<sup>18</sup> Dans les récits, nous avons relevé des sommes allant de 10 à 15 000 francs CFA avant 1980, de 30 à 40 000 francs CFA en 1985.

alors acquis une position économique qu'ils pensent stable, ouvriers d'une usine d'Etat, travailleurs des Travaux Publics et de la Voirie, artisans... Ils consolident leurs relations avec le village d'origine et sont alors considérés comme un point attractif de leur réseau d'alliances, ils accueillent les nouveaux migrants et les travailleurs saisonniers.

Pour d'autres, l'arrivée dans le quartier n'est qu'une étape dans un parcours d'errance urbaine. Travailleurs précaires, locataires perpétuellement expulsés, ils fuient la hausse des loyers dans les zones loties, et aussi parfois la disparition de leur clientèle (c'est le cas des petits artisans réparateurs, des porteurs d'eau...) Ils recherchent avec leurs propriétaires des rapports sociaux « moins durs », fondés sur la proximité des conditions et la durée<sup>19</sup>. Une décennie plus tard, tous, sous des formes diverses, ont connu une dégradation de leur situation, et l'annonce du lotissement semble remettre en cause la stabilité conquise par les possesseurs de parcelles. Certains sont au chômage, leurs enfants adultes accumulent les « apprentissages », les emplois précaires, les expériences de « petit commerce ». Les activités des uns et des autres tendent à se concentrer dans l'espace du quartier ou des zones « spontanées » les plus proches, et l'espace de leurs relations associatives, de leurs relations lignagères urbaines, coïncide avec celui des activités économiques. L'élaboration d'une tradition villageoise semble alors constituer un outil privilégié de négociation et d'interprétation des tensions sociales. Le village, espace de référence, est défini par l'ordre, la reproduction stable des rapports entre générations, des liens de subordination. Le quartier de Dianguinabougou est constitué en village lorsqu'il s'agit de définir la ville comme un espace d'insécurité, où rien ne vient modérer le pouvoir de l'argent, celui de l'administration. Au quartier, la population « punit les voleurs » et s'oppose à l'intervention de la police, la référence au modèle villageois se lit dans la mise en scène

---

<sup>19</sup> De tels rapports constituent souvent aujourd'hui une condition de la survie, alors que les usines « compressent » des centaines de travailleurs. On voit alors certains propriétaires garder, et même nourrir les familles des « compressés ».

des conflits et de leur résolution. Pourtant, le quartier appartient bien à la ville quand les habitants le confrontent à l'espace imaginaire du village pour décrire la violence qui s'y installe, la dégradation des rapports entre aînés et cadets, entre hommes et femmes, la transformation des chefs de quartier en « bouffeurs »<sup>20</sup> d'argent et de terre. L'élaboration d'une mémoire villageoise face au désordre urbain permet d'argumenter et de légitimer l'échec des perdants, celui du droit coutumier. Lorsqu'il s'agit de donner une cohérence aux perturbations enclenchées par le lotissement, l'Etat, la municipalité et leurs agents sont définis comme les incarnations d'un pouvoir étranger et opaque, on n'en peut appréhender les règles, donc en modérer l'appétit (« ils bouffent et c'est tout »), ou en attendre la moindre redistribution (« pour bouffer avec eux, il faut les connaître »). Les mésaventures des déguerpis privés de leur lot de recasement sont inlassablement commentées, tout comme celles des ouvriers « compressés » dont les actionnaires ont « mangé » l'usine. Fuir et franchir la frontière du district de Bamako peut être alors perçu comme un moyen de reconstituer un territoire menacé, répétition de l'installation dans l'ancien quartier-village. Les chefs des villages ruraux, l'autorité administrative du Cercle de Kati et de l'arrondissement de Kalaban sont opposés au district urbain et à la municipalité comme la coutume préservée l'est au désordre urbain.

Les observations menées sur ces nouvelles terres en voie d'urbanisation montrent bien que la « frontière villageoise » ne cesse de se déplacer. Là aussi se développe la spéculation foncière, les projets de lotissement se précisent. Les regards se tournent alors vers les villages plus lointains, proches de Kati, dont les chefs de terre commencent à être sollicités... aussi bien par les candidats à l'installation que par la municipalité I de Bamako.

Le déplacement des habitants les plus précarisés favorise l'implantation dans le quartier d'une troisième catégorie d'occupants. Leur parcours urbain apparaît comme un parcours d'accumulation de ressources monétaires, de relations, parfois de titres scolaires. Commerçants, employés d'administrations, de services hospitaliers,

---

<sup>20</sup> Le verbe *ka dun*, dans un tel contexte, est localement traduit par « bouffer », et non par « manger ».

techniciens, ils perçoivent leur installation comme une étape de leur trajectoire ascendante. La hausse des prix fonciers dans les quartiers centraux de Bamako ne leur permettait guère d'autre choix. Mais en investissant dans ce quartier particulièrement dévalorisé, ils ont su anticiper ses transformations (notamment grâce à leur réseau de relations dans les administrations urbaines). L'espace relationnel qu'ils maîtrisent et tentent de développer englobe le village d'origine, la ville (lieu de leur exercice professionnel), et le quartier, trois pôles dont ils conçoivent eux-mêmes l'étroite interdépendance. Ils instaurent dans le quartier des relations d'échange hiérarchisées, procurent aux habitants des emplois domestiques, jouent le rôle d'intermédiaires avec l'administration, les employeurs du centre. Ils étendent en quelque sorte les relations de clientélisme qu'ils ont eux-mêmes nouées dans la ville, et alors qu'ils y occupent des positions relativement dominées, ils se voient peu à peu reconnaître localement un statut de « notable ». Leur prestige s'en trouve conforté au sein de leur lignage et les stratégies électorales les constituent en intermédiaires privilégiés.

Le lotissement du quartier marque une nouvelle étape de leur trajectoire. Ils sont désormais implantés en territoire urbain, et le nouveau contexte foncier leur permet d'acquérir à bas prix de nouvelles parcelles en zone de recasement et dans les villages périphériques. Certains y construiront et loueront des habitations, d'autres tenteront d'investir le marché foncier « parallèle ». Cette « mise en valeur » du sol (ils reprennent volontiers dans leurs discours ce thème administratif), est en même temps une mise en valeur de leur territoire relationnel, argumentée dans une référence constante à la « tradition », ce qui pourrait sembler étrange au premier abord. Contrairement aux autres catégories d'habitants, les nouveaux notables locaux nouent des relations privilégiées avec la chefferie de quartier, en mettant en premier lieu leurs compétences administratives au service des anciens. Dans certains cas, de plus en plus fréquents dans les nouveaux quartiers, ils occupent eux-mêmes cette fonction, tremplin vers celle d' élu municipal, de dirigeant local d'un parti. La gestion et la répartition des terres est conçue comme une composante essentielle de ces responsabilités. Les partis politiques implantés dans les quartiers périphériques ont

abondamment développé ce thème lors des élections municipales de 1998. Les attributions de parcelles loties aux élus municipaux et aux chefs de quartiers sont dénoncées avec violence par les habitants les plus anciens du quartier. Ces pratiques seront présentées ici comme relevant des privilèges du chef de terre, d'un processus traditionnel de redistribution. Les élus sont « récompensés » par la communauté municipale (pour leurs activités locales de mise en valeur du sol), les chefs de quartiers bénéficient des redistributions effectuées par les élus (en reconnaissance de leur bonne participation au lotissement).

Les réinterprétations de la chefferie de quartier mériteraient bien sûr une analyse plus précise. Nous signalerons seulement ici qu'elles s'accompagnent d'une redéfinition de la « communauté locale »<sup>21</sup> urbaine, située dans des rapports d'interdépendances hiérarchisés au sein d'une communauté englobante, « le district » (de Bamako), qui semble souvent (dans les discours et les pratiques) désigner le pouvoir étatique.

### **Conclusion : la négociation d'une frontière**

Les limites du district sont aujourd'hui l'enjeu de multiples négociations. Sur ses marges, les villages ruraux<sup>22</sup> orientent leurs regards vers les communes urbaines. Là, on observe et commente l'avancée du lotissement, et les mésaventures des villages récemment englobés par la ville, celles de Nafadji surtout. Ce village, situé à la limite du district avait accepté en 1980 son intégration à la commune I de Bamako. Une vaste mangeraie au sud du village a été sélectionnée comme zone de recasement, et lotie. La municipalité a attribué aux villageois une partie des parcelles (4/10). Contestant le bien fondé de cette décision, ils ont revendu tous les terrains, sans plus se soucier du lotissement. Devant les conflits qui en ont résulté, le chef du village et ses

---

<sup>21</sup> Administrations locales et ONG utilisent abondamment de ce terme (« centres de santé communautaires », « communauté de quartier », « développement communautaire »).

<sup>22</sup> Ntekedo-Coulibaly, Ntekedo-Nyaré, Zorokoro, sont situés à 15 ou 20 km des zones urbanisées, sur un plateau qui les domine.

conseillers viennent d'effectuer un partage des terres situées au-delà de la frontière du district ; au sein de chaque lignage, tous les individus (hommes et femmes) ont reçu un certain nombre de parcelles et les revendent aujourd'hui.

Les élus municipaux semblent déplorer « l'irrationalité » de ce partage, de cette tentative « maladroite » d'entrée sur le marché foncier (le prix des terres va monter avec l'avance du lotissement). D'après nos observations, il semblerait que les procédures administratives aient contribué à l'accentuation des conflits entre les lignages villageois, entre aînés et cadets. Le partage des terres devrait être considéré sous cet angle. Quoi qu'il en soit, un tel exemple est perçu comme une menace par les anciens des villages ruraux. Ils doivent aujourd'hui évaluer les propositions de la municipalité qui sollicite leur alliance dans le cadre du processus de décentralisation<sup>23</sup>, et les exigences de leurs jeunes adultes.

Nous avons besoin d'une école... Pour nos jardins il nous faudrait des pompes, les légumes se vendent bien à Bamako. Pour tout ça, il faut amener des « projets » (en français). On ne connaît pas ça. A Korofina (mairie de la commune I), ils disent qu'ils peuvent nous amener ça ici... (Propos recueillis lors d'une « causerie » réunissant les jeunes adultes du village de Ntekedo-Coulibaly).

L'activité des ONG (« les projets ») est intégrée aux stratégies des municipalités lorsqu'il s'agit de « sensibiliser » les villageois.

Voilà, ce qu'ils ont besoin, nous on sait. On va en prendre quelques-uns là-bas qui ont intérêt à sensibiliser leur population (rires). On peut leur proposer des écoles, des dispensaires, du matériel pour pomper l'eau... Pour ça, on leur propose d'amener les projets. (Comment fait-on pour cela ?) Il faut avoir des connaissances en ville pour trouver ça... Bouger, être dynamique... Il y en a qui gardent l'ONG pour eux tous seuls et qui mangent ! (Rires). Il faut être clair, amener l'ONG sur le terrain et proposer un projet... Quelqu'un qui peut trouver ça aux villageois, ça les sensibilise ! Ils penseront à toi aussi pour les prochaines

---

<sup>23</sup> Pour la constitution de communes. Ces villages doivent décider soit de former des communes rurales liées à Kati, soit de s'allier à la commune I de Bamako.

élections... (technicien dans un bureau d'études, résidant à Dianguinabougou).

La « gestion » des ONG, de leur circulation, implique un savoir-faire spécifique que s'attribuent les « notables » des quartiers en voie de lotissement. A un premier niveau, la maîtrise des « projets » constitue une ressource stratégique dans les négociations avec les villageois, et dans la compétition pour le pouvoir local. Au début de l'année 1999, les ONG se succèdent dans les villages et les quartiers spontanés situés au-delà du district. Les élections municipales sont proches (avril 1999), les candidats et leurs alliés mobilisent leurs réseaux. Cette mobilisation et ses enjeux immédiats pourraient être considérés comme l'indice d'un processus de reconfiguration hiérarchique. Dépourvus de capitaux monétaires, les nouveaux gestionnaires des communautés urbaines périphériques se constituent en relais des centres économique et politique. Ils construisent leur territoire de référence, en travaillent la visibilité, en inscrivant localement des réseaux d'alliances et de clientélisme qui les lient aux centres de décision nationaux, et au-delà, à l'espace international des organisations humanitaires. Ces deux espaces fictifs leur permettent, entre autres, d'affirmer leur légitimité au sein de la « communauté locale », contre les gros commerçants et les émigrants. Ces derniers, encore très minoritaires dans les quartiers en voie de lotissement<sup>24</sup>, tirent leur prestige des richesses accumulées dans les espaces étrangers qu'ils investissent.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BERTRAND M., 1997. « Bamako, entre extensions et rattrapages », *Etudes foncières*, 76.  
HALBWACHS M., 1968. *La mémoire collective*. Paris, PUF (1<sup>re</sup> éd. 1950).

---

<sup>24</sup> Des émigrants, originaires de la région de Kayes, ont acheté des terrains et installé leurs familles dans le quartier. Certains possèdent des commerces sur place ou dans le centre de Bamako. Ils travaillent en France ou en Côte-d'Ivoire.

VIEILLARD-BARON H., 1989. « Bamako : croissance urbaine et évolution du lotissement », *Villes en Parallèle*, 14 : 238-253.

### **Summary**

#### **The Town Devours the Land. Disorders Relating to Land Ownership on the Borders of Bamako**

In this article are presented a few elements of observations carried out between 1993 and 1999 in Dianguinabougou, a « spontaneously developed » urban area of Bamako. The housing development procedures undertaken since 1992 by the Governorate of the Bamako District concern all the « spontaneously developed » areas of the urban periphery. These procedures are being adopted in a context of acute economic crisis (privatisation of companies, unemployment). They are accelerating the movement of economically insecure populations to the boundaries of urbanised areas and seem to give rise to numerous reinterpretations of the administrative and customary rules governing land occupancy and of the authorities which ensure the application of these regulations. The plans of the administrative districts, of the village territorial borders, and of the boundaries between urban and rural areas are undergoing rapid transformation, the interests of which have mobilised the administrative authorities, the chieftaincies of the villages and of the urban areas, and different categories of inhabitants. In this article questions are asked concerning the definitions of territory and of order and disorder developed within the framework of a confrontation of which the appropriation of land constitutes only the most outward aspect.

• • •

## SCOLARISATION ET SYSTEME D'AGE DANS UNE SOCIETE PASTORALE

Nathalie BONINI  
(Université de Tours)

### Résumé

Cet article se propose de comparer les effets de la scolarisation sur la hiérarchie propre au système d'âge, fondement de l'organisation sociale des Maasai du Kenya et de Tanzanie. Si la rencontre de ces pasteurs avec l'école à l'époque coloniale fut relativement semblable des deux côtés de la frontière, l'hétérogénéité des contextes socio-économiques et des politiques éducatives dans les deux pays depuis les indépendances, place les Maasai dans des rapports à l'école différents. Plus importante et plus longue au Kenya qu'en Tanzanie, la scolarisation qui dote les jeunes maasai de compétences nouvelles indépendamment de l'âge, se heurte davantage à la hiérarchie aîné/cadet propre au système d'âge.

En Tanzanie comme au Kenya voisin, certains Maasai passent désormais leurs journées sur les bancs de l'école, laissant à d'autres – anciens élèves, enfants non scolarisés ou adultes – le soin de mener les troupeaux en pâture<sup>1</sup>. Si ces pasteurs ont en commun un faible taux de scolarisation en regard de leurs moyennes nationales (Bonini, 1996 ; Unesco, 1997), les politiques d'éducation ainsi que les activités économiques dans lesquelles ils sont engagés diffèrent

---

<sup>1</sup> Les informations concernant la Tanzanie sont fondées sur des données de terrain, tandis que celles sur le Kenya proviennent de la littérature ethnologique, notamment A. Gorham (1978 et 1980), K. King (1972), N. Kipury (1989), J.A. Nkinyangi (1983), A. Nārman (1990) et S. Sarone (1987).

des deux côtés de la frontière. Il en résulte des pratiques éducatives et des enjeux de scolarisation divergents. De même, les effets de la scolarisation sur la hiérarchie fondée par le système d'âge – pilier de l'organisation sociale – varient d'un pays à l'autre.

Au Kenya comme en Tanzanie, le système de classes d'âge ordonne la vie des hommes et des femmes maasai dans des hiérarchies distinctes mais entremêlées<sup>2</sup>. Toutefois, seuls les hommes sont formellement membres d'une classe d'âge, les femmes étant associées aux classes masculines. Ce manque de classe d'âge féminine explique en partie leur absence dans cet article ; non qu'elles soient totalement exclues du système d'âge, mais leur statut social dépend de la position de leur père, mari et fils. La scolarisation des hommes est ainsi plus susceptible d'affecter la hiérarchie propre à cette organisation par âge que celle des femmes. Ceci d'autant plus qu'ils sont, notamment au Kenya où l'impact de la scolarisation est plus important, davantage et plus longuement scolarisés que les filles. Comme bien souvent mais ici volontairement – et non par défaut – les hommes occuperont tout l'espace de cet article !

## **Le système de classes d'âge maasai**

### *Principe de fonctionnement*

Afin de comprendre le fonctionnement du système d'âge et la progression – individuelle et collective – des individus qu'il commande, il convient de distinguer les échelons d'âge qui représentent les statuts successifs que franchit chaque homme au cours de sa vie, des classes d'âge qui, chacune, comprend un groupe de pairs constitué par les individus circoncis pendant une période donnée. Ces deux éléments sont malgré tout partiellement articulés l'un à l'autre puisque la progression d'un individu dans les échelons d'âge dépend en partie de la position de sa classe. Au cours de leur vie, les hommes passent à travers différents échelons (garçon non circoncis,

---

<sup>2</sup> Les enfants ne possèdent pas de véritable statut au sein du système avant la circoncision pour les garçons et l'excision suivie du mariage pour les filles.

guerrier, aîné) impliquant des attitudes et des comportements sociaux différents. Les garçons sont généralement circoncis autour de ce que nous appelons l'adolescence. Passé ce stade, ils entament leur période guerrière, phase intermédiaire entre l'enfance et l'âge adulte. Le mariage ne représente pas une étape décisive dans la progression des échelons masculins, contrairement au passage du statut de guerrier à celui d'aîné. Concrétisé par une cérémonie collective appelée *ol-ng'esherr*, il représente à la fois une progression individuelle et un avancement de la classe tout entière, tous les guerriers accédant à la condition d'aîné en même temps, qu'ils soient ou non mariés, avec ou sans enfants. Ce n'est qu'après avoir passé cette étape que les hommes sont pleinement considérés comme des adultes.

En dehors des échelons que les hommes franchissent individuellement, la population masculine se divise en plusieurs classes d'âge qui, jusqu'au statut d'aîné, s'articulent parfaitement avec les positions sociales individuelles<sup>3</sup>. Si l'âge relatif des garçons influe sur le moment de leur circoncision, comme dans la plupart des systèmes initiatiques est-africains, ce n'est pas l'âge biologique au moment de l'initiation, mais le moment de l'initiation lui-même qui détermine l'appartenance à une classe d'âge donnée. Tous les individus initiés pendant une même période de circoncision se regroupent ainsi dans une seule classe, au sein de laquelle ils gravissent collectivement différentes étapes de la vie. Une nouvelle classe d'âge se forme en moyenne tous les quinze ans et fait avancer toutes les autres : ceux qui occupaient les fonctions de guerriers deviennent « aînés juniors » remplaçant ainsi leurs prédécesseurs qui deviennent « aînés seniors » occupant les fonctions des membres de la classe précédente qui accèdent au statut d'« ancien ». Autrement dit, les hommes demeurent dans la même classe toute la vie tandis que celle-ci occupe des positions différentes au fil du temps.

---

<sup>3</sup> Alors que tous les guerriers appartiennent à une unique classe d'âge, la correspondance entre échelon et classe devient plus floue par la suite puisque l'échelon d'aîné comprend des hommes de différentes classes

*Relations entre classes d'âge*

Les relations entre les membres d'une même classe d'âge sont caractérisées par l'égalité et la solidarité<sup>4</sup>. A l'inverse, la hiérarchie fondée sur l'âge impliquant une relation de respect et d'autorité, détermine les comportements entre les hommes de différentes classes. Toutefois, si les rapports que les cadets entretiennent avec leurs aînés sont sans conteste marqués par le respect, ils ne sont pas de même nature à l'égard de toutes les classes supérieures : relativement hostiles entre membres de classes d'âge adjacentes, ils se caractérisent par une certaine complicité entre ceux des classes d'âge alternes (c'est-à-dire qu'une classe sépare).

Cette relation privilégiée entre classes alternes qui s'instaure lorsque les garçons non initiés expriment leur désir de devenir guerriers – donc d'intégrer formellement une classe d'âge – représente un élément fondamental de la dynamique du système. En effet, les aînés juniors qui ont cédé leur position de guerriers aux nouveaux circoncis soutiennent les revendications de ceux qui souhaitent à leur tour remplacer les guerriers actuels car, comme le souligne P. Spencer, « *les aînés acquièrent une seniorité politique et morale renforcée quand la classe d'âge qui les a remplacés en tant que guerriers est à son tour remplacée par une nouvelle classe d'âge.* » (in Spear & Waller, 1993 : 144). En d'autres termes, pendant que les guerriers savourent les privilèges liés à leur glorieuse condition, les aînés seniors, membres de la classe alterne et considérés comme leurs « parrains », sont à l'apogée de leur pouvoir politique<sup>5</sup>. Au même moment, les futurs circoncis et les aînés juniors sont dans l'attente de la gloire pour les uns et de la

---

d'âge.

<sup>4</sup> Ceci est particulièrement vrai pour les guerriers : parvenu au stade d'aîné, cette égalité est parfois modérée par les intérêts personnels des individus dont la principale préoccupation est d'acquérir du bétail pour fonder une famille et la nourrir.

<sup>5</sup> Au sein du conseil des anciens qui forme le principal groupe décisionnel où sont représentées différentes classes d'âge d'aînés, tous les hommes présents prennent part aux décisions mais le pouvoir de les faire appliquer revient à la classe qui occupe les fonctions de parrains.

pleine maîtrise du pouvoir pour les autres ; d'où leur désir commun de voir les classes d'âge progresser. On le voit, le moteur du système d'âge ne réside pas uniquement dans les effets mécaniques induits par l'institution, mais sa logique est aussi celle d'une dynamique sociale mue par la volonté des individus de jouir de prérogatives qu'avec le temps, leur classe se sent en droit de réclamer.

Si ce système d'âge – pilier de l'organisation sociale – intègre tous les Maasai de la même façon, inséré dans des contextes socio-économiques différents, il ne subit pas les effets de la scolarisation avec la même acuité dans les deux pays.

### **Les Maasai et l'école**

#### *Des contextes socio-économiques différents dans les deux pays*

Pendant la période coloniale, les Britanniques ont davantage investi dans le développement du Kenya – dont ils voulaient faire une colonie de peuplement – que dans celui du Tanganyika voisin, devenu protectorat de la couronne après la première guerre mondiale. Cette remarque vaut également pour l'école, et les Maasai kenyans furent davantage engagés dans le processus de scolarisation que leurs homologues tanzaniens. Toutefois, de part et d'autre de la frontière, administrateurs coloniaux et missionnaires ont concentré leurs efforts éducatifs dans les régions densément peuplées, à prédominance agricole, délaissant les zones pastorales. A la veille des indépendances, l'infrastructure scolaire et le taux de scolarisation des enfants de pasteurs demeuraient ainsi très pauvres dans les deux pays.

Perceptible pendant la période coloniale, l'écart de scolarisation entre les Maasai kenyans et tanzaniens se creuse après la chute des empires coloniaux. Au Kenya, la fin des années 1960 est marquée par une importante réforme foncière qui transforme les zones de pâturage gérées collectivement par les pasteurs, en propriétés privées. Sur ces terres sont implantées des fermes agro-pastorales (« ranchs » commerciaux individuels et collectifs) devant améliorer la productivité de l'élevage. Soucieux de se protéger de l'aliénation de leurs terres par les agriculteurs, sujets à des pressions et encouragements divers, et enfin sévèrement affectés par la famine de

1959-61, les Maasai ont été conduits à intégrer ces fermes d'élevage, bouleversant ainsi leurs pratiques économiques et sociales comme leur mode de vie semi-nomade. Ceux qui avaient reçu une éducation scolaire, qui savaient reconnaître la signification et la valeur des titres de propriété et étaient à même de participer à une économie de marché, reçurent les meilleurs bénéfices de cette privatisation : les autres se regroupèrent au sein de « ranchs » collectifs.

En Tanzanie, la réduction des pâturages amorcée pendant la colonisation s'est poursuivie après l'indépendance, à la fois au profit des parcs nationaux et de l'agriculture. En revanche, contrairement au Kenya, les quelques fermes d'élevage instituées dans les années 1960 n'ayant jamais connu l'essor escompté, le projet fut rapidement abandonné. De ce côté-ci de la frontière, les encouragements et pressions en faveur de la sédentarisation complète des pasteurs et de leur implication dans l'agriculture n'ont pas abouti aux bouleversements repérés au Kenya ; la plupart des Maasai tanzaniens ont ainsi conservé leur mode de vie pastoral, même s'ils sont aujourd'hui de plus en plus contraints de diversifier leur économie.

Dans les deux pays, le désir d'intégrer les Maasai au mouvement national s'est également traduit sur le plan culturel : ils devaient en effet se considérer comme kenyans ou tanzaniens avant d'être Maasai. Mais là encore, la volonté de gommer les particularismes locaux s'est accompagnée de mesures restrictives plus importantes au Kenya qu'en Tanzanie. Certaines pratiques et notamment celles liées aux classes d'âge, furent interdites : ce fut le cas de la plupart des activités propres à la période guerrière. Perçue comme une phase d'oisiveté pouvant conduire à des troubles en même temps qu'un frein au développement, cette dernière fut elle-même considérablement réduite. Désormais dans l'incapacité de jouir pleinement de leur condition de guerrier, certains jeunes se sont tournés vers l'école tandis que d'autres se lançaient dans de nouvelles activités.

#### *Politiques éducatives et enjeux de scolarisation*

A la fin des années 1960, le président tanzanien J.K. Nyerere instaurait une nouvelle politique éducative, nommée « éducation

pour l'autosuffisance » (Nyerere, 1972). Le premier cycle sur lequel se concentrait la majorité des efforts en matière d'éducation était alors – et pour longtemps – considéré comme une fin en soi et non comme une étape vers le secondaire. Priorité économique du pays, l'agriculture y était enseignée dès la troisième année et devait contribuer à l'autosubsistance de l'école comme du village. Pour cette raison, les écoles étaient principalement situées au cœur des villages communautaires *ujamaa*<sup>6</sup>, piliers du socialisme et de la croissance économique du pays. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que la rapide expansion du primaire qui a suivi l'indépendance ait peu profité aux Maasai : résidant en habitat dispersé à l'extérieur des villages *ujamaa*, ils se trouvaient le plus souvent très éloignés des écoles qui, par ailleurs, ne les intéressaient guère. D'autre part, leur mode de vie et de production pastoral correspondait peu avec l'idéal du citoyen tanzanien que l'école entendait promouvoir. C'est pourquoi ni le gouvernement tanzanien ni les parents eux-mêmes n'encourageaient la scolarisation des enfants maasai.

De nos jours, on estime à environ un tiers leur pourcentage de scolarisation dans l'enseignement primaire. Si la majorité des élèves termine le premier cycle, environ 99% d'entre eux ne continuent pas au-delà. L'école terminée, rares sont ceux qui tentent de trouver un emploi salarié dans les petits centres urbains alentours, et encore moins ceux qui migrent en ville. La faiblesse de l'offre scolaire, la quasi inexistence du passage dans l'enseignement secondaire, l'absence de mobilité sociale et de projet d'avenir lié à l'école, enfin les activités pastorales auxquelles les jeunes maasai prennent une large part, sont autant de limites à la scolarisation. Les enjeux de la scolarisation ont ici peu de rapport avec les débouchés que l'école est susceptible d'offrir. Plus qu'une possibilité de promotion sociale, l'éducation scolaire remplit avant tout un rôle d'alphabétisation en swahili (langue nationale et langue d'enseignement dans le primaire)

---

<sup>6</sup> Nom donné aux collectivités agricoles autonomes, dérivé de « *jamaa* » que l'on peut traduire par « communauté », *ujamaa* désignant les relations communautaires.

qu'il devient de plus en plus nécessaire de maîtriser. A l'inverse de la situation kenyane où, comme on le verra, on attend de l'école primaire qu'elle conduise les enfants sur les bancs du secondaire, non seulement le retour des Maasai tanzaniens après le primaire n'est pas considéré comme un échec de l'éducation formelle, mais il est généralement escompté. Le plus souvent externes, les écoliers ont socialement et culturellement conservé leur place au sein de leur milieu d'origine en continuant à participer aux activités « traditionnelles » et leur passage à l'école influe peu sur leur mode de vie.

Au Kenya, la politique éducative instituée par le gouvernement indépendant suivit d'autres directions. Si l'accent était également mis sur le premier cycle, le gouvernement kenyan a davantage développé l'enseignement secondaire<sup>7</sup> jugé nécessaire pour le renouvellement des cadres du pays<sup>8</sup>. Dans les années 1960-70, les Maasai kenyans ont vu le nombre d'écoles – principalement des internats – augmenter dans leur région. Dans le même temps, la demande d'éducation s'intensifiait, particulièrement autour des fermes d'élevage où l'école apparaissait de plus en plus nécessaire pour l'avenir des enfants et de leur famille.

En créant de nouveaux besoins, donc une possibilité pour les personnes éduquées d'utiliser leurs compétences, les profonds changements socio-économiques et culturels qu'ont connu – et que vivent aujourd'hui – les Maasai kenyans ont suscité des nouveaux projets d'avenir. De plus, la réduction des mouvements tant pastoraux que liés aux activités guerrières et le déplacement de la charge du travail pastoral des enfants vers les adultes a matériellement facilité leur insertion à l'école. Le taux et la durée de scolarisation des Maasai se sont ainsi accrus ces vingt dernières années, contribuant en retour, au déclin du pastoralisme traditionnel.

De nos jours, la majorité des parents souhaite scolariser leurs

---

<sup>7</sup> Cette expansion du secondaire était déjà amorcée pendant la colonisation.

<sup>8</sup> A titre d'information, le taux de scolarisation en second cycle y est passé de 20 à 27% de 1980 à 1992 alors que pendant la même période, il est passé de 3 à 5% en Tanzanie (Unesco, 1997).

enfants le plus loin possible ; les enjeux de la scolarisation sont ici nettement fonction des débouchés, notamment en matière d'emplois dans le secteur moderne d'activité. Pour se maintenir économiquement et socialement, les Maasai kenyans ont besoin des savoirs et des qualifications que leur apporte l'école. Inadaptée à la situation présente de nombre d'entre eux, le poids de l'éducation traditionnelle liée au pastoralisme pèse de moins en moins dans la balance. Mais cette volonté largement partagée de scolariser les enfants ne se concrétise pas toujours. A la différence de la situation en Tanzanie où tous sont relativement égaux devant l'école, les fortes disparités de revenu des Maasai kenyans influencent considérablement la scolarisation de leurs enfants. Les inscriptions à l'école et surtout la durée de la scolarité varient ainsi entre les riches et les pauvres. La plupart des enfants issus d'un « ranch » individuel sont scolarisés dans le premier cycle et nombre d'entre eux poursuivent dans le secondaire et le supérieur. En revanche, au sein des « ranchs » collectifs qui regroupent des familles moins aisées, la proportion d'écoliers est beaucoup plus faible et leurs parcours scolaires moins longs, la famille ne pouvant pas toujours supporter le montant des frais de scolarité, aggravés par la perte de la force de travail de l'enfant (Nkinyangi, 1983 ; Närman, 1990). Il reste qu'en dehors de ces inégalités et de leur faible participation scolaire par rapport à leur compatriotes, les Maasai kenyans sont globalement plus nombreux sur les bancs de l'école que leurs homologues tanzaniens, et surtout, accèdent davantage à l'enseignement secondaire.

### **La scolarisation et la hiérarchie aînés/cadets.**

Pour certains ethnologues comme pour les autorités des pays concernés, le système d'âge maasai est étroitement lié aux activités des guerriers (raids de bétail, défense des troupeaux et des hommes...). Or, non seulement ces derniers remplissent bien d'autres fonctions que celles qualifiées de guerrières, mais cette période ne représente elle-même qu'un élément d'un système qui ordonne aussi l'économique et le politique. La répartition des tâches entre les hommes, le contrôle des ressources et l'exercice de

l'autorité sont ainsi fonction de leur position dans l'échelle des classes d'âge.

Lorsqu'ils quittent leur condition de guerriers, les jeunes adultes ne possèdent généralement pas le contrôle des ressources pastorales, encore aux mains de leurs pères. Ces derniers décident notamment de leur mariage puisqu'ils s'acquitteront de la compensation matrimoniale que le prétendant, dépendant économiquement, ne peut verser lui-même. Comme on l'a noté, sur le plan collectif, cette lente progression vers le contrôle total des ressources pastorales et la jouissance du pouvoir politique qui l'accompagne, correspond à la période pendant laquelle les hommes sont « aînés juniors ». Les « aînés seniors » qui assument les fonctions de parrains, s'appêtent donc à céder progressivement une part du contrôle des ressources à leurs fils et à leur laisser le pouvoir politique<sup>9</sup>.

Avant l'interdiction des raids de bétail, ceux-ci permettaient aux jeunes Maasai d'augmenter leurs troupeaux<sup>10</sup> et ainsi de se libérer plus rapidement de la dépendance économique paternelle, mais depuis quelques années, la scolarisation leur donne accès à de nouvelles ressources économiques *via* les emplois salariés, l'agriculture, le commerce, etc. La possibilité d'acquérir des biens en dehors du contrôle du troupeau familial accélère ainsi leur maturation sociale individuelle et génère parfois des conflits importants entre les jeunes « éduqués » et leurs aînés tant sur un plan individuel (père/fils) qu'au niveau collectif (aîné/cadet). On l'a vu, c'est au Kenya que les conséquences de la scolarisation – notamment secondaire – sur la mobilité sociale et économique des jeunes gens sont les plus importantes. Certains pères de famille ont investi dans l'éducation de leurs enfants pensant que, conformément à la hiérarchie liée au système d'âge, ils pourraient

---

<sup>9</sup> Il ne s'agit donc pas ici d'un système purement gérontocratique dans la mesure où les hommes qui détiennent réellement le pouvoir économique et politique ne sont pas les membres des classes les plus anciennes, mais ceux qui occupent la position de parrains des guerriers (les aînés seniors).

<sup>10</sup> Ils cédaient toutefois une partie de leur butin à leurs pères.

bénéficier de l'éventuel salaire de leurs fils pour acheter du bétail. Or, ces derniers ont parfois gardé le fruit de leur travail pour eux-mêmes, faisant fi de leur position dans l'échelle des degrés d'âge qui les plaçait en principe sous la tutelle de leur père. Dans un ouvrage qu'il consacre au changement social, M. Kituyi évoque « *les nombreux jeunes gens éduqués [qui] sont propriétaires de magasins dans des centres de commerce et qui ont acquis une position matérielle éminente, totalement disproportionnée par rapport à leur âge et à leur place dans le système d'âge traditionnel* » (1990 : 212).

Cette relative indépendance économique et leur éducation scolaire permettent aux cadets d'avoir accès à des positions de pouvoir dans les institutions modernes avec lesquelles les Maasai doivent désormais compter, pouvoir qu'ils revendiquent également sur le plan local, se confrontant aux aînés peu disposés à laisser leurs cadets décider des affaires du pays. Au Kenya, la scolarisation a supplanté les formes traditionnelles de recrutement des « chefs » locaux, qui sont maintenant largement choisis sur la base de leur bagage scolaire ; celui-ci leur permet d'occuper une position d'intermédiaire entre la population maasai et les non Maasai (agriculteurs voisins, mais aussi administrations, hôpitaux, écoles etc.) et d'intégrer la communauté aux divers changements socio-économiques et politiques en vigueur. Le fait d'être éduqué représente de ce fait un critère important dans la possibilité d'être élu dans les comités de fermes d'élevage (responsables des décisions concernant la ferme), souvent indépendamment de la position dans le système de classes âge.

Ces conflits entre aînés et cadets sont moindre en Tanzanie où le décalage entre la position sociale de l'individu et sa situation économique reste limité. Malgré la progression de l'agriculture dans la région – qui n'est d'ailleurs qu'en partie liée à la scolarisation – une proportion beaucoup plus faible de Maasai se consacre à des activités extra-pastorales ; elle est encore moindre s'agissant des emplois salariés. Comme on l'a vu, en grande majorité restreinte au premier cycle, l'éducation scolaire n'entraîne pratiquement aucune mobilité sociale et ne détourne pas les Maasai de leurs modes de vie

et de production traditionnels. Au sortir de l'école, les élèves sont circoncis, s'ils ne l'ont pas été avant, et intègrent leur première classe d'âge tout comme ceux qui n'ont jamais été scolarisés. Ne subissant pas les restrictions qui détournent les guerriers kenyans des activités liées à leur classe d'âge, tous s'y consacrent et adoptent le même comportement à l'égard de leur camarades de classes comme de leurs aînés. S'il arrive que des anciens se plaignent du manque de respect que leur témoignent les jeunes scolarisés, d'une façon générale, la scolarisation influence peu la hiérarchie liée au système d'âge dans la mesure où elle ne place pas les cadets dans une situation économique et politique nouvelle. Scolarisés ou non, les cadets demeurent sous la tutelle leurs pères qui sont également les parrains de leur classe d'âge.

En dehors des positions acquises grâce à l'éducation scolaire, le savoir lui-même peut représenter un sujet de conflit entre les écoliers – ou anciennement scolarisés – et leurs aînés. Cette situation est particulièrement vraie pour les élèves des instituts spécialisés dans l'élevage présents dans les deux pays. Forts du caractère scientifique de leurs connaissances en matière de pastoralisme, les jeunes diplômés tentent de les faire partager voire de les imposer à des aînés peu disposés à écouter les conseils de jeunes gens qui, qui plus est, ne possèdent pas eux-mêmes le contrôle du bétail.

## **Conclusion**

Les bouleversements socio-économiques auxquels les Maasai des deux pays sont de plus en plus confrontés, nécessitent une formation dont les membres des classes aînées sont les plus démunis. L'éducation scolaire qui dote les plus jeunes d'un savoir que ne possèdent pas les anciens perturbe la hiérarchie des classes d'âge dans la mesure où l'acquisition du savoir et les possibilités de l'utiliser vont traditionnellement de pair avec la progression dans le système d'âge. Comme le souligne M. Kituyi : « *Dans une société fondée sur une organisation par âge, l'acquisition des connaissances sans tenir compte de l'âge affaiblit l'autorité des plus anciens* » (Kituyi, 1990). Les nouvelles sources de revenus des diplômés et

leur bagage scolaire – surtout lorsqu'ils ont atteint le secondaire – leur confèrent une indépendance économique et un pouvoir de décision que leur position dans le système de classes d'âge ne leur permet pas. Sur le plan local, cette nouvelle situation engendre des conflits entre ceux qui sont en position sociale de décider des affaires du pays et les plus jeunes qui revendiquent désormais ce pouvoir. On l'a vu, plus importante et de plus longue durée au Kenya qu'en Tanzanie, la scolarisation des Maasai affecte davantage leur mode de vie et de production dans ce pays. Si elle ne comble pas toujours les attentes des parents d'élèves en matière de mobilité sociale, elle éloigne incontestablement les anciens élèves du pastoralisme traditionnel, contrairement à ce que l'on rencontre en Tanzanie où, jusqu'à présent, l'impact de l'école demeure très faible.

En définitive, la scolarisation trouble la hiérarchie propre au système d'âge lorsqu'elle crée un décalage entre la position sociale des individus et leur pouvoir de revendication.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ÅRHEM K., 1986. « Pastoralism under Pressure: The Ngorongoro Maasai », in BOESEN J., HAVNEVIK K., KOPONEN J. & ODGAARD R. (eds), *Tanzania, Crise and Struggle for Survival*. Uppsala, Scandinavian Institute of African Studies : 239-251.

BONINI N., 1995. « Parcours scolaires tanzaniens : l'exemple des pasteurs maasai », in LANGE M.-F. & MARTIN J.-Y. (coord.), « Les stratégies éducatives en Afrique », *Cahiers des sciences humaines*, vol. 31, 3 : 577-594.

BONINI N., 1996. *Education non scolaire et école primaire : les conséquences d'une rencontre. Une étude anthropologique de la transmission du savoir chez les Maasai de Tanzanie*. Thèse de doctorat. Paris, EHESS, 466 p.

GALATY J. G., 1989. « Pastoralisme, sédentarisation et Etat en Afrique de l'Est », *Politique africaine*, 34 : 30-50.

GHORAM A., 1978. « The Design and Management of Pastoral Development: the Provision of Education in Pastoral Areas », *Pastoral Network Paper*, 6b. London, Overseas Development Institute.

GORHAM A., 1980. *Education and Social Change in a Pastoral Society: Government Initiatives and Local Responses to Primary School Provision in Kenya Maasailand*. Stockholm, Institute of International Education, University of Stockholm, (Studies in Comparative and International Education, n°3).

HOLLAND K., 1989. « New Needs and New Maasai Adaptive Strategies », *East African Pastoral Systems Project*, Discussion Paper n°3, Montréal, Mac Gill University.

KING K., 1972. « Development and Education in the Narok District of Kenya. The Pastoral Maasai and their Neighbours », *African Affairs*, vol. 71, 285 (oct.) : 389-407.

KIPURY N., 1989. *Maasai Women in Transition: Class Gender in the Transformation of a Pastoral Society*. Ann Harbor.

KITUYI M., 1990. *Becoming Kenyans. Socio-economic Transformation of the Pastoral Maasai*. Nairobi, Acts Press (African Center for Technology Studies).

NÄRMAN A., 1990. « Pastoral Peoples and the Provision of Educational Facilities. A Case Study from Kenya », *Nomadic Peoples*, 25-27: 109-121.

NDAGALA D.K., 1990. *Territory, Pastoralists and Livestock: Ressource Control among the Kisongo Maasai*. Doctoral thesis. Uppsala, 226 p.

NKINYANGI J. A., 1983. « L'éducation des pasteurs nomades : la planification du développement par tâtonnement », in *l'avenir des peuples pasteurs*, compte-rendu de la conférence tenue à Nairobi du 4 au 8 août 1980. Nairobi IDRC, 432 p.

NYERERE J. K., 1972. *Indépendance et Education*. Yaoundé, éditions CLE.

SARONE S. O., 1987. « Missionary and Colonial Schooling in a Pastoral Setting: the Case of the Maasai of Kenya », Missionary and Schooling Project SNR n°10. Paper Presented at the Bureau of Educational Research, Mac Gill University Workshop, Kisumu (may).

SPEAR T. & WALLER R., 1993. *Being Maasai. Ethnicity and Identity in East Africa*. London, James Currey.

UNESCO, 1997. *Rapport mondial sur l'éducation*.

### **Summary**

#### Schooling and Age System in a Pastoral Society

This article attempts to compare schooling impact on the hierarchy of the age system which forms the basis of Maasai social organization, in Kenya and Tanzania. During colonization, the school situation of these pastoralists was very similar in both countries. Since independances, they are going through different socio-economic contexts as well as educational policies; their relation to school are thus different on both side of the border. More important and longer in Kenya than in Tanzania, schooling which provides young Maasai with new skills regardless their position in the age system, comes more into conflict with age system elder/younger hierarchy.

• • •



**AUTONOMIE CULTURELLE ET  
AUTONOMISATION DE LA CULTURE :  
limites du regard anthropologique  
dans l'analyse des relations  
entre Pygmées et Grands Noirs<sup>1</sup>.**

Céline CHOLEZ  
(Université de Tours)

**Résumé**

Les notions de dépendance et d'autonomie sont au centre des débats quand il s'agit de traiter de la relation entre les Pygmées et leurs voisins les « Grands Noirs ». Elles conduisent à une conception duale des relations interculturelles. En République Centrafricaine, la Lobaye présente une configuration complexe que l'emploi de ces notions ne permet pas de percevoir. Derrière l'expression « Grands Noirs » se cache plusieurs groupes d'agriculteurs : les Ngando premiers habitants des villages de la région et « propriétaires » de Pygmées Aka et les Mbatu, arrivés plus tard et non-propriétaires. Entre ces deux groupes, les Aka représentent un enjeu économique et surtout social qui influe les hiérarchies locales : source de prestige et notabilité, ils représentent également un intérêt dans le cadre du développement du tourisme

---

<sup>1</sup> Cette expression est la traduction française dans la littérature anthropologique du terme pygmée aka *miló* qui présente selon S. Bahuchet (1979), plusieurs connotations : raciale (« étranger », « non-pygmée »), culturelle (« villageois » ou « sédentaire ») et sociale (« maître » ou « patron »). C. Turnbull (1965) utilise le mot *villagers* pour traduire le pygmée mbutu *batu banji* (qui veut dire littéralement « gens du village »). On rencontre également en anglais *farmers* pour désigner les différentes tribus bantous et oubanguiennes en relation avec des groupes pygmées.

exotique. Les notions d'autonomie et de dépendance sont ainsi réutilisées par les groupes villageois pour légitimer auprès des voyageurs étrangers une position d'intermédiaire privilégié.

L'administration coloniale nous a fourni parmi les premières descriptions des Pygmées d'Afrique centrale. Ce savoir s'est construit dans un contexte particulier : celui de la politique dite « d'approvisionnement » lancée par l'AEF trente ans à peine après l'arrivée des premiers Européens en Lobaye (République Centrafricaine). Les objectifs de ce programme étaient à court terme sanitaires<sup>2</sup> et scientifiques<sup>3</sup> : à long terme, l'administration coloniale visait la sédentarisation de cette société semi-nomade et son intégration dans l'économie locale. La justification idéologique de cette politique est pour nous d'un grand intérêt : la « libération des Pygmées ». Dès leur installation dans la région, les administrateurs perçoivent en effet un « lien de dépendance » entre les chasseurs-cueilleurs et les ethnies voisines : les Pygmées seraient « possédés » par les « Chefs »<sup>4</sup>. Selon Michel Delobbeau (1988) « les concepts dont la fréquence est la plus grande dans les écrits sont ceux d'“esclavage” et de “servage”, par référence à l'Antiquité gréco-romaine et au Moyen-Age européen »

Depuis cette époque, les relations entre les Pygmées et ceux que l'on appelle désormais les « Grands Noirs », n'ont cessé d'interroger les observateurs. La question de la dépendance reste au cœur des débats : les Pygmées sont-ils ou non indépendants et ont-ils ou non une culture autonome ? Au cours de cet article nous voudrions montrer que cette notion d'autonomie, thème qui parle peut-être plus du regard du chercheur que de son objet, s'est imposée et s'impose encore aux observateurs et aux acteurs sociaux alors même qu'elle est inopérante pour analyser les interdépendances complexes nouées en forêt tropicale.

---

<sup>2</sup> Lutte contre le pian et la variole.

<sup>3</sup> Une meilleure connaissance des peuples chasseurs-cueilleurs de la région.

<sup>4</sup> C'est-à-dire les chefs de village.

### **Autonomie ou dépendance ?**

Depuis les premières observations jusqu'à aujourd'hui encore, la question de la dépendance semble en effet incontournable lorsqu'il s'agit de traiter des relations entre Pygmées et Grands Noirs. Tout le monde s'accorde sur l'existence, dans un lointain passé, d'échanges économiques égalitaires qui se seraient transformés, avec l'arrivée des Blancs notamment, en rapports inégalitaires voire esclavagistes selon certains : la transmission héréditaire de familles pygmées chargée de travailler pour des « patrons » (*miló*) choque particulièrement les observateurs<sup>5</sup>.

Dans les années 1920, le père Schébesta sillonne la forêt de l'Itouri et annonce la mort de la culture pygmée. Les institutions que l'on peut encore observer ne sont, selon lui, que de pâles imitations des pratiques villageoises. Les Pygmées seraient réduits à l'errance, vêtus de haillons ils ne devraient leur survie qu'au bon vouloir de leurs patrons agriculteurs<sup>6</sup>. A la fin des années 1950, Colin Turnbull part observer les Mbuti du Zaïre dans le but de réfuter les témoignages alarmistes du père Schebesta. Il rejette catégoriquement la thèse de la dépendance des chasseurs-cueilleurs. Au contraire, selon lui, ce sont plutôt les villageois qui ont besoin des Pygmées pour l'exploitation agricole. Ils craignent en permanence que les Pygmées s'enfuient et essaient par tous les moyens de se les attacher. Car les chasseurs-cueilleurs regagnent régulièrement la forêt profonde où ils retrouvent leur véritable « nature » et où s'épanouit leur « vraie culture ». Le système de propriété héréditaire serait donc plutôt de l'ordre du clientélisme que de celui de l'esclavage. Vingt ans plus tard, Colin Turnbull retourne sur le terrain et constate de profonds changements : la dépendance économique se serait installée et entraînerait une acculturation

---

<sup>5</sup> Le père Schébesta (cité par L. Demesse) parle de « servage », L. Demesse d'« esclavage ». Cf. L. Demesse (1972).

<sup>6</sup> « Partout l'autonomie [des Mbuti] tend à faire place à une soumission plus ou moins tyrannique. L'abandon aux Nègres et à leurs mœurs, encore peu accentué dans la région de l'Itouri est partout ailleurs la norme. Le Pygmée (...) est un vassal dont l'autonomie se restreint progressivement. », cité par L. Demesse (1972 : 689).

brutale<sup>7</sup>. On retrouve ce débat dans les différents programmes de développement : les uns prônent la création de « réserves culturelles » où la culture authentique des Pygmées pourrait s'épanouir ; les autres défendent la « modernisation »<sup>8</sup> des chasseurs-cueilleurs afin de les arracher à l'exploitation villageoise.

Ces exemples témoignent du profond sentiment de gêne que ressentent les observateurs pour décrire les rapports interculturels entre Pygmées et Grands Noirs. Face à ce malaise, les notions d'autonomie ou de dépendance n'apparaissent-elles pas comme une réponse préservant soit le peuple pygmée de l'ignominie de l'esclavage<sup>9</sup>, soit l'observateur étranger de toute complicité ? Dans le premier cas, le chercheur peut se réfugier dans l'affirmation de l'existence d'un vrai peuple autonome et libre, ailleurs. Dans le second, il peut s'investir d'une mission de dénonciation auprès des lecteurs voire des pouvoirs publics. Dans les deux cas son regard est biaisé : paradoxalement son rejet de l'assujettissement le condamne à ne voir que lui.

### Qui observe-t-on ?

Dans la lignée des premiers rapports de l'administration coloniale, ce regard trouve peut-être aussi son explication dans le choix des terrains d'observation. On sait qu'avant Colin Turnbull, très peu de voyageurs sont entrés en contact direct avec les Pygmées. Les administrateurs coloniaux se rendaient rarement dans les campements, ils convoquaient et rencontraient les Pygmées par

---

<sup>7</sup> « The most recent information indicates that the process of adaptation has given way to the more drastic process of alteration if not transformation », C. Turnbull (1983 : 139-140).

<sup>8</sup> L'ambition de ces programmes (expérimentés dans la région de la Sangha en RCA et au Cameroun) est de faire des Pygmées de vrais villageois par la sédentarisation et la scolarisation. Tous les projets reposent sur la nécessaire séparation entre les chasseurs-cueilleurs et les « Grands Noirs », rendus responsables de tous les maux des premiers.

<sup>9</sup> C. Turnbull concluait ainsi dans *Wayward servants* : « There can be no doubt that the Mbuti with less necessity on their side, have all advantages while the villagers are the losers » (1965 : 41).

le biais des chefs des villages. Les informations qu'a recueilli le père Schébesta provenaient essentiellement de ses informateurs villageois qui servaient « d'intermédiaires ». Colin Turnbull pour sa part, n'a pas eu les meilleures relations avec les agriculteurs. Résidant en permanence chez les Mbuti, il n'a pu observer que le point de vue de ses hôtes<sup>10</sup>.

Les études plus récentes, en revanche, s'attachent aux deux cultures. C'est ainsi que l'on apprend que derrière l'appellation « Grands Noirs », se cachent de nombreux groupes bantous et oubanguiens. En RCA, par exemple, les Aka côtoient dix-neuf ethnies d'agriculteurs. Mais il n'est pas sûr que tous ces agriculteurs aient toujours « possédé » des Pygmées. Selon Serge Bahuchet (1991), les différents groupes de chasseurs-cueilleurs ont probablement changé de « patrons » au cours du temps<sup>11</sup>. Jean-Michel DelobEAU décrivant les relations entre Pygmées Aka et Oubanguiens Monzombo signale que les chasseurs-cueilleurs servaient de guide à toutes les ethnies forestières de la région. Mais l'association monzombo-aka était originale dans la mesure où elle unissait les aînés des lignages de chaque groupe<sup>12</sup>. Ajoutons encore que chez les Monzombo, cette association a profité surtout à une catégorie sociale, les *mówó* qui s'est enrichie grâce au contrôle du commerce de l'ivoire, procuré par les Pygmées.

Pourtant, dans la littérature anthropologique, ces variations ethniques n'ont pour ainsi dire jamais été prises en compte. Généralement seul un groupe de villageois est étudié comme c'est

---

<sup>10</sup> « This all made it extremely difficult for me to see the Mbuti-villager relationship from any but the Mbuti point of view » (Turnbull, *supra* : 10).

<sup>11</sup> Différentes phases marqueraient l'histoire des relations entre les Pygmées et ces peuples : phases d'association avec certains groupes agriculteurs puis phases de distanciation avec ces derniers et d'alliance avec d'autres ethnies villageoises.

<sup>12</sup> Ce qui correspondrait à l'origine de « l'appropriation » des Aka par les Monzombo. Selon Jean-Michel DelobEAU, cette association imposait une distance sociale entre les deux sociétés, révélée par l'interdit de mariage aka-monzombo.

le cas des Ngbaka, des Monzombo ou des Ngando<sup>13</sup> en RCA. Ces groupes ne seraient-ils pas ceux qui visiblement traitent les Pygmées le plus durement<sup>14</sup> ? Et peut-être ceux qui se présentent comme les intermédiaires incontournables entre les Blancs et les chasseurs-cueilleurs ? Nous en avons nous-même fait l'expérience lors de nos séjours en Lobaye en 1992 et 1994. Les « patrons » des Pygmées du campement où nous nous étions installée spontanément sont venus à plusieurs reprises pour servir d'interprète ou d'informateur. Dans plusieurs cas nos refus se sont achevés par des conflits qu'il n'a pas toujours été facile de résoudre.

Ajoutons enfin l'étonnement des chercheurs devant la variabilité des situations observables. S'il existe un cadre général en Afrique centrale – on peut dire que tous les Pygmées d'Afrique Centrale vivent en interrelation avec d'autres ethnies – aucun terrain ne semble réellement typique. Les relations entre les Pygmées et leurs voisins peuvent différer d'une époque à l'autre mais aussi d'un village à l'autre, voire d'une famille à l'autre. Dans ce contexte, le choix de la généralisation semble avoir été dominant.

Au bout du compte, on ne dispose que de très peu d'informations sur les groupes les moins autoritaires ou sur ceux qui ne possèdent pas de Pygmées. On ne sait rien ou presque des liens qui unissaient les différents groupes en présence dans la forêt équatoriale, de leurs relations politiques (mis à part quelques conflits armés avant et pendant la période coloniale). Par un effet métonymique, les Ngando ou les Monzombo deviennent « les Grands Noirs ». Et l'effroi que suscite leur domination emprisonne le regard des chercheurs dans une conception duale des relations interculturelles.

---

<sup>13</sup> J.M.C. Thomas (1963) pour les Nbaka, J.-M. Delobeau (1989) pour les Monzombo et S. Bahuchet (1989) pour les Ngando.

<sup>14</sup> Dans sa thèse d'Etat, S. Bahuchet écrit : « Les Pygmées Aka qui ont des rapports avec les Isongo ou les Mbatu semblent mieux traités et considérés que ceux attachés aux Ngando. Les relations établies vont jusqu'au mariage entre Isongo et Pygmées, pratique qui n'existe pas entre Ngando et Aka » (1989 : 262).

## Histoire d'un peuplement

Selon les historiens, depuis la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les Pygmées Aka de la Lobaye partagent les franges les moins denses de la forêt équatoriale avec différents groupes bantous et oubanguiens : les Ngando, les Mbatî, les Ngbaka, et les Monzombo. Ces populations vivent essentiellement de la culture du manioc, du maïs, des arachides et du café. Les deux villages que nous avons observés, Zoméa et Lougouza, font partie de la commune de Bale-Loko et se situent à la frontière des ethnies Ngbaka, Mbatî et Ngando. Ils sont constitués principalement de deux groupes bantous : des Ngando et des Mbatî. Cette configuration pluriethnique produit un système d'interdépendances complexes qui, bien que particulier au terrain observé, pourrait servir de modèle à d'autres situations. Notre hypothèse est que les Pygmées représentent depuis toujours un objet d'enjeux entre les différents groupes bantous et oubanguiens<sup>15</sup>.

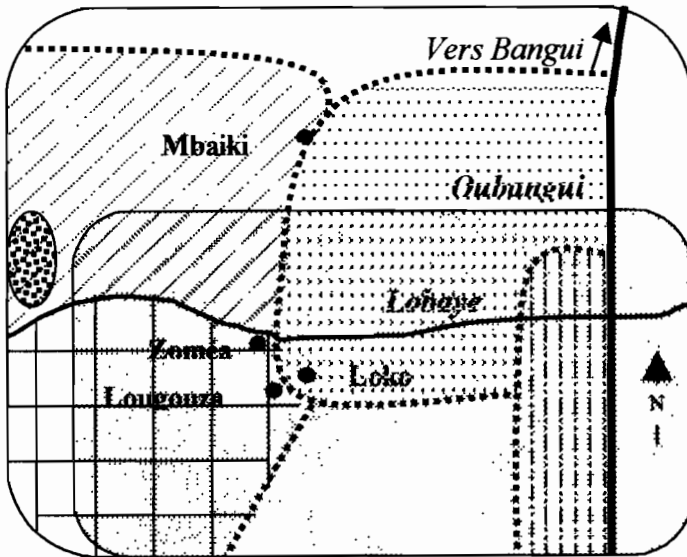
L'histoire orale des villages étudiés désigne les Ngando comme les premiers à s'installer dans ces zones de forêt peu dense, près de la frontière congolaise, entre 1850 et 1900. Fuyant des guerres tribales et les premiers Européens, ils rencontrent les Aka de Lobaye à cette époque<sup>16</sup>. Chaque famille ngando établit avec une famille pygmée des relations économiques exclusives où le « patron » ngando commande des travaux à ses « enfants ». À sa mort le patron transmet « sa » famille pygmée à ses propres enfants. Selon Serge Bahuchet et Henri Guillaume, les relations entre les deux peuples

---

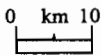
<sup>15</sup> Nous renvoyons nos lecteurs au passage d'*Afrique Ambiguë* où G. Balandier évoque sa rencontre avec les Négrilles du Congo. Il montre comment les chasseurs-cueilleurs, traditionnellement détenus par les Batéké sont convoités par les Basoundi, « troisième terme de ce complexe humain », pour des raisons économiques et politiques : briser le monopole du marché de la viande contrôlé par les Batéké d'une part et « affaiblir les Batéké en les atteignant dans leur droit de suzeraineté » (1957 : 201).

<sup>16</sup> Cela n'est pas leur première rencontre avec des Pygmées. Les échanges entre ces peuples sont vraisemblablement vieux de plusieurs centaines d'années comme en témoigne la proximité linguistique.

ont été égalitaires durant des centaines d'années. Les chasseurs-cueilleurs fournissaient principalement de la viande de chasse et des produits forestiers en échange de fer et de poteries. Mais tout a changé avec l'installation des Blancs dans la région : l'instauration



Principaux groupes ethniques de la Lobaye



Mbati



Mozombo



Ngando



Pygmées Aka



Ngbaka



Pygmées Bolemba

d'une économie concessionnaire (la Compagnie des Caoutchoucs et Produits de la Lobaye est créée en 1902) et l'impôt indigène exercent une très forte pression sur les Bantous de la région. Dans ce contexte, les patrons obligent les Aka à participer à l'exploitation des ressources naturelles. Intermédiaires entre les Blancs (c'est-à-dire un certain nombre de produits manufacturés) et les Pygmées, ils dominent bientôt la relation. Ils font venir les chasseurs-cueilleurs au village pour qu'ils travaillent dans leurs champs, en échange de tissus et de casseroles.

De l'autre côté de la Lobaye, les Mbati ont rencontré, depuis le début du siècle, bien moins de Pygmées sur leur territoire. Certains d'entre eux se sont associés à des Aka, d'autres à un petit groupe de Pygmées Bolemba établis au sud-est de Mbaiki. Autour des années 1910-20, des conflits entre lignages provoquent le départ de plusieurs familles Mbati qui traversent le fleuve Lobaye et vont s'installer à Zoméa et à Lougouza<sup>17</sup>. N'arrivent-ils pas trop tard pour la « distribution » des familles Aka ?

### **Discours et traitements d'autrui**

Nous avons pu constater lors de nos séjours en Lobaye, que tous les villageois ne possédaient pas de Pygmées et ceux qui n'en avaient pas étaient Mbati. Or cette distinction entre Ngando-proprétaires et Mbati-non-proprétaires correspond à une différence de discours et de traitement des chasseurs-collecteurs. Les premiers affichent beaucoup d'autorité et leur discours ponctué d'ordres, de menaces et de mépris veut imposer l'obéissance. Ainsi Alain, explique comment au temps de ses ancêtres, on ne donnait jamais à un Pygmée de la main à la main :

Vous laissez ça par terre, comme ça et vous faites appel à lui. Il s'accroupit de loin en marchant à genoux pour venir chercher son morceau de cigarette. (Pour le travail) vous donnez un ordre à tout le monde pour qu'ils obéissent. (Et s'ils refusent ?) S'ils

---

<sup>17</sup> L'histoire de ces familles, recueillie par nos soins, demande des compléments d'information dont nous ne disposons pas à l'heure où nous rédigeons cet article.

désobéissent à vos ordres, il faut trouver une solution. Vous désignez des braves garçons qui quittent très tôt le village pour les découvrir dans leur campement et les tabasser. Donc ça c'est une correction sévère. Si vous ne voulez pas, vous le grondez sévèrement, donc c'est une correction (Louis).

Les Ngando se réfèrent d'ailleurs beaucoup à l'époque coloniale et aux rapports colonisateurs/colonisés :

Les patrons ils ont colonisé les Pygmées comme les Français ils ont colonisé les Centrafricains (Jean).

Les Mbatu semblent à l'opposé. Ils développent toute une politique de séduction à l'égard des Aka. Valérie, commerçante de *koko*<sup>18</sup> s'installe régulièrement dans les campements et y prépare des plats pour tous les hommes pygmées. Michel quant à lui, apprend quelques mots de aka. Selon eux, il faut gagner la confiance des chasseurs-cueilleurs. Sur le plan du travail, les Mbatu se veulent concurrentiels, ils paient au-dessus des prix pratiqués par les Ngando :

Je lui avais donné un petit travail pour quarante-cinq minutes, je lui ai fait trois cent cinquante francs, tu sais pourquoi ? Parce que si je le vois se lamenter devant moi... ça me rend très soucieux. Et avant qu'il parte, j'ai dit à ma femme de préparer de quoi manger pour lui. Vaut mieux qu'il mange après avoir travaillé (Prosper).

Quand on les interroge, les Mbatu développent un discours que l'on pourrait qualifier d'humaniste : ils dénoncent les pratiques des propriétaires, et défendent des valeurs d'égalité, de droits de l'homme. Michel déclare ainsi :

Je vis parmi les Pygmées. C'est un être humain comme moi, je l'ai vu : il a le même sang que moi.

Notons d'ailleurs que ce discours est particulièrement élaboré chez les Mbatu revenus en Lobaye après des études à Bangui.

---

<sup>18</sup> Le *koko* ou *gnetum africanum* est une plante très prisée sur les marchés de Bangui, que les Pygmées cueillent en forêt pour les villageois. Beaucoup de ces commerçants viennent ainsi régulièrement déposer des produits manufacturés en échange de « l'or vert ».

Ceux-ci défendent l'existence d'une culture Pygmée authentique<sup>19</sup>. Ils déclarent vivre « au milieu des Pygmées » pour acquérir des connaissances sur le milieu forestier, sur la pharmacopée, etc. Selon eux, les patrons considèrent les Aka comme des sauvages et ne voient pas leur richesse culturelle. On a alors le sentiment de retrouver l'opposition entre le père Schébesta et Colin Turnbull : du côté des Ngando, l'énumération des manques et du côté des Mbatu, un certain relativisme culturel.

### **Des interdépendances complexes.**

Comment expliquer cette différence ? Pour répondre à cette question, il faut peut-être essayer de décrypter la configuration particulière qui donne naissance à ces discours. De quoi nous parlent ces derniers ? Plusieurs enjeux semblent sous-tendre les différents modes de légitimation du traitement des Pygmées. En premier lieu, il nous semble que les villageois ne nous parlent pas seulement des rapports entre « Pygmées et Grands Noirs » mais aussi des relations entre eux, Ngando et Mbatu. En effet, les premiers marquent par des formules dures et possessives leur appartenance au lignage propriétaire, fondateur du village ; les autres justifient leur recours à une main-d'œuvre certes bon marché mais surtout source d'un certain prestige. Les différents chercheurs qui se sont rendus sur le terrain ont remarqué qu'il n'y avait pas de réelle urgence économique dans cette zone forestière et il serait très exagéré d'affirmer que la coopération économique entre ces trois populations est indispensable.

Aussi on peut se demander dans quelle mesure la main-d'œuvre pygmée n'est pas plutôt un signe de « supériorité » dans la hiérarchie villageoise, distinction encore plus accentuée depuis le retour des citadins dans le monde rural. Les Ngando s'affichent en effet comme les « notables » du village : les chefferies des villages que nous avons observés se sont transmises à l'intérieur de ce

---

<sup>19</sup> Ce qui ne semble pas le cas des Ndaka, par exemple, patrons villageois de l'Itouri qui affirmaient à C. Turnbull que les Pygmées n'avaient pas de culture.

groupe depuis leur création<sup>20</sup>. Ils en occupent la place centrale physiquement (par les cases et par les réunions informelles au centre du village) et socialement. Lors de nos entretiens avec les Ngando, ces derniers expliquaient dès les premiers échanges qu'ils possédaient des Pygmées ; comme Alain qui n'oublie pas de nous faire remarquer devant Prosper, son ami Mbaté :

C'est pour cela que tu avais posé la question à Prosper, Prosper a dit : non je n'ai aucun Pygmée. Moi, j'ai dit que moi, j'ai quand même **mes** Pygmées.

Par contraste Michel dira :

J'ai des Pygmées qui travaillent **avec** moi parce que... pour vous dire la vérité, j'ai pas de Pygmées<sup>21</sup>

Enjeu de prestige au niveau local, les Pygmées peuvent présenter pour les villageois un autre intérêt. Après avoir approfondi le contenu des discours, il s'agit de ne pas oublier à qui ils s'adressent, c'est-à-dire à une Française qui mène des études sur les Aka. Ce point n'est pas anodin si l'on considère d'une part l'histoire des relations entre les Blancs (administrateurs coloniaux, militaires ou chercheurs), les Pygmées et les « Grands Noirs », et d'autre part le flux régulier de touristes qui se déverse en Lobaye, depuis une dizaine d'années, pour voir les derniers chasseurs-cueilleurs. Ces nouveaux voyageurs (journalistes, écrivains et touristes) s'attristent souvent de la présence des Pygmées au bord des pistes, signe selon eux, de leur exploitation par les villageois. Pourtant quand on

---

<sup>20</sup> On se rappelle d'ailleurs que l'administration coloniale parlait déjà de l'appropriation de Pygmées par les chefs de village.

<sup>21</sup> Nous renvoyons une fois encore au texte de G. Balandier. Ce dernier décrit les mêmes techniques de séduction employées par les Basoundi. « [Le chef d'un village Basoundi] m'avait laissé comprendre sa politique à l'égard des Négrilles en espérant mon appui auprès de l'administrateur du district (...) : "J'ai invité les Babinga. Je les traitais en égaux et ils étaient fiers. Maintenant qu'ils sont venus chez moi, ils sont entrés dans mon système (...). Nous les traiterons mieux que ne le font les Batéké et nous leur apprendrons la vie moderne" (...). Quel intérêt trouverez-vous à cette manœuvre ? "Je serai devenu un chef plus important" » (1957 : 200).

interroge les Pygmées sur les raisons de leur installation en bord de route, la réponse est sans appel : pour être à portée des quatre-quatre ! De leur côté, les villageois, Ngando et Mbaté ne sont pas indifférents à cette présence. Dans les deux jours qui ont suivi notre arrivée dans un campement pygmée, nous avons reçu un nombre considérable de visiteurs, prêts à offrir leurs services, à transmettre leurs connaissances du peuple pygmée, contre une petite rétribution. Les Mbaté vendent leur savoir et leur respect de la culture pygmée. Ce relativisme culturel ne permet-il pas une certaine connivence avec les voyageurs ? La dénonciation de l'exploitation et le respect d'autrui, n'est-ce pas ce que les Mbaté imaginent que les visiteurs veulent entendre ? Les Ngando, quant à eux, font valoir leur droit de propriétaires : je ne pouvais entrer dans certains campements sans la présence des patrons. L'histoire leur fournit une légitimité par rapport à leurs « concurrents » pour être les intermédiaires prioritaires entre les chasseurs-cueilleurs et les étrangers. Les touristes visitent les campements généralement le dimanche, Ngando et Mbaté aussi. On se rappelle que les relations entre les Pygmées et leurs patrons sont devenues inégalitaires avec la colonisation. Il semble que depuis cette époque, les Blancs, et leurs concepts n'ont pas vraiment quitté la Lobaye et infléchissent aujourd'hui encore les hiérarchies locales.

## **Conclusion**

Les analyses qui précèdent ne sont valables que pour les deux villages qu'il nous a été donné d'observer et pour une période donnée. Nous ne pouvons nous prononcer quant aux études antérieures, même si, comme on l'a vu, une relecture de ces textes pourrait être intéressante. Pour l'heure on peut dire que la conception dualiste des relations entre les Pygmées et leurs voisins, présente dans ces études et encore utilisée par les voyageurs et les développeurs, n'est plus opportune. Nos observations nous conduisent à relativiser la pertinence anthropologique des notions d'autonomie et de dépendance. Ces dernières ne permettent pas de saisir des relations d'interdépendance complexes, qui mêlent

plusieurs cultures, parmi lesquelles celle du chercheur ; cultures en ajustement permanent.

Cependant l'anthropologue aurait tort de négliger ces notions. D'abord parce qu'elles rendent compte du regard de l'observateur, de ses valeurs, de sa difficulté à penser des relations interculturelles. Ensuite elles nous éclairent sur la configuration complexe qui se noue en Lobaye : différentes catégories d'agents sociaux se saisissent de ces notions et les retravaillent pour négocier des positions plus avantageuses dans la hiérarchie locale. Les Pygmées pour leur part trouvent un avantage certain à cette situation : elle leur permet de changer très souvent d'employeurs et de tourner le dos à ceux qui se montrent trop exigeants, d'augmenter les rétributions et de fixer les conditions de travail qui les intéressent. Et s'ils se sédentarisent, au grand dam des amateurs d'exotisme, la cause de cette évolution est-elle vraiment à rechercher uniquement du côté des villageois ? Cadeaux, gâteaux, tabacs, argent distribués chaque dimanche ne sont-ils pas au moins autant responsables « de la disparition du bon sauvage » dont se lamentent ceux-là même qui donnent pour une photographie souvenir.

### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALTHABE G, 1965. « Changements sociaux chez les Pygmées Baka de l'Est-Cameroun », *Cahiers d'études africaines*, 20 : 561-592.
- BAHUCHET S., 1979. *Pygmées de Centrafrique. Ethnologie, histoire et linguistique*. Paris, Selaf, Etudes Pygmées III.
- BAHUCHET S, 1985. *Les Pygmées Aka et la forêt centrafricaine*. Paris, Selaf.
- BAHUCHET S, 1986. « Ethnoécologie comparée des Pygmées Aka et des villageois Ngando de la Lobaye (RCA) », *Ecologie Humaine*, vol. 4, 2 : 3-18.

- BAHUCHET S., 1989. *Les Pygmées Aka et Baka : contribution de l'ethnolinguistique à l'histoire des populations forestières d'Afrique centrale*. Thèse de doctorat d'Etat ès lettres et sciences humaines, université Descartes, Paris V, 3 volumes, 766 p.
- BAHUCHET S. & THOMAS J.M.C., 1991. *Encyclopédie des Pygmées Aka. Techniques, langages et sociétés des chasseurs-cueilleurs de la forêt centrafricaine*. Paris, Selaf.
- BAHUCHET S., 1991. « Les Pygmées d'aujourd'hui en Afrique Centrale », *Journal des africanistes*, vol. 61, 1 : 5-35.
- BALANDIER G., 1957. *Afrique Ambiguë*. Paris, Plon, coll. Terre humaine.
- BOYER P., 1989. « Pourquoi les Pygmées n'ont pas de culture ? », *Gradhiva*, 7 : 3-17.
- DELOBEAU J.-M., 1988. « Yamonzombo et Yadenya. Histoire des relations entre les gens du fleuve et les gens de la forêt », *Cahiers Congolais d'Anthropologie et d'Histoire*, vol. 2, 3 : 43-55.
- DELOBEAU J.-M., 1989. *Yandenga et Yamonzombo. Les relations entre les villages monzombo et les campements pygmées aka dans la sous-préfecture de Mongoumba (Centrafrique)*. Paris, Peeters-Selaf.
- DEMESSE L., 1972. « Les Pygmées » in Poirier J. (dir.), *Ethnologie régionale*, tome 1. Paris, La Pléiade : 660-693.
- GUILLAUME H., 1989. « "L'Etat sauvage..." Pygmées et forêts d'Afrique centrale », *Politique Africaine*, 34 : 74-82.
- SCHEBESTA P., 1940. *Les Pygmées*. Paris, Gallimard.
- THOMAS J.M.C., 1963. *Les Ngbaka de la Lobaye. Le dépeuplement rural chez une population forestière de la République centrafricaine*. Paris, Mouton.
- TURNBULL C., 1965. *Wayward servants*. Londres, Eyre & Spottiswoode.
- TURNBULL C., 1983. *The Mbuti Pygmies : change and adaptation*. New York, Anthropological Papers of American Museum of Natural History, vol. 50, part. 3.

**Summary**

**Cultural Autonomy and « Autonomisation » of Culture: Limits of the Anthropological View in the Analysis of the Relations Between Pygmies and Villagers**

The notions of dependance and of autonomy are at the centre of debate when it comes to studying the relationship between the Pygmies and their neighbours, the « Villagers ». They lead to a dual conception of intercultural relations. In the Lobaye region in the Central African Republic is to be found a complex organisation which the use of these notions renders imperceptible. The expression « Villagers » applies to several groups of farmers: the Ngando people, the first inhabitants of the villages of the region and « owners » of the Aka Pygmies; and the Mbatî people who arrived later and are « non-owners ». Situated in between these two groups, the Aka represent an economic and, above all, social interest which influences the local hierarchies: a source of prestige and notability, they also represent an interest in the context of the development of exotic tourism. The notions of autonomy and of dependance are thus re-used by the village groups in order to legitimate a position of privileged intermediaries in the eyes of the foreign visitors.

• • •

## **LA PARENTE : MIROIR ET ENLISEMENT DES HIERARCHIES EN COTE-D'IVOIRE**

Laurent BAZIN  
(CNRS – CLERSE)

### **Résumé**

Sur la base d'une enquête réalisée à partir d'une entreprise abidjanaise, et prenant comme illustration la trajectoire d'un ouvrier, l'auteur montre que l'idiome de la parenté exprime les rapports hiérarchiques dans la société ivoirienne actuelle. En premier lieu, les groupes de parenté se dispersent à travers les hiérarchies de l'espace social global et sont sujets à de fortes tensions. Symétriquement, les contradictions qu'engendrent les liens de dépendance internes à l'espace de la parenté fournissent le registre principal dans lequel sont interprétés les antagonismes et les conflits liés à différents modes de domination (l'entreprise, l'Etat).

D'une manière générale, les mutations économiques affectent toujours les rapports de parenté, ne serait-ce que parce qu'elles modifient les conditions économiques de subsistance et de reproduction des cellules familiales, des « ménages » ou des groupes de parenté plus ou moins étendus, autant qu'elles impliquent de nouvelles modalités de définition des positions et des relations internes, par exemple entre époux ou alliés, entre parents et enfants, entre aînés et cadets, etc. En Côte-d'Ivoire, ces phénomènes sont assez bien repérés et analysés par une série d'études à caractère démographique, économique, macro ou microsociologiques<sup>1</sup>, l'anthropologie

---

<sup>1</sup> Cf. en particulier l'ensemble des travaux, étendus sur vingt ans, de

paraissant curieusement absente d'un objet d'étude pourtant considéré comme l'un de ses domaines phare. Les recompositions du paysage familial et des rapports de parenté se présentent invariablement dans des configurations complexes qui déjouent toute tentative de réduction à une évolution linéaire. Une telle tentation marque pourtant indubitablement nombre de travaux africanistes dans lesquels les modèles sociologiques bâtis à partir des sociétés occidentales ont constamment été pris comme références d'un aboutissement de l'histoire des sociétés concernées. Aujourd'hui, la « famille africaine », la « communauté », ainsi que la « solidarité » qu'elles sont censées engendrer mécaniquement, sont couramment exhibées comme des attributs ontologiques dégagés de toute référence et de tout contexte précis et deviennent les supports essentiels d'une particularisation du continent africain. On assiste ainsi depuis une quinzaine d'années à un retour en force d'une tendance qui consiste à les ériger en explication dernière d'une stagnation économique, tendance très marquée chez nombre d'auteurs, économistes ou spécialistes des sciences de gestion, et dont l'ouvrage de F.-R. Mahieu (1990) fournit une illustration presque caricaturale. Ainsi, dans la période actuelle et en ce qui concerne les contextes africains, le thème de la parenté apparaît comme un élément central de la culturalisation des marchés et de l'ethnisation des entreprises (cf. l'article de M. Sélim). Ces élaborations conceptuelles actuelles doivent leur force au fait qu'elles reproduisent dans une autre conjoncture la construction idéologique de la domination coloniale.

Le développement des sciences sociales africanistes est lui-même intimement lié à cette histoire politique et idéologique : en maintenant la « parenté » mais aussi l'« ethnicité » comme des éléments essentiels d'une « tradition » ontologisée, opposée à une « modernité » et à un « développement » qui se construiraient nécessairement en rupture, nombre de spécialistes de diverses disciplines sont restés enfermés dans le cadre conceptuel du colonialisme. Tout un courant de recherche en quête des signes (ou

---

M. Le Pape & C. Vidal. Pour ne pas multiplier les références, citons simplement Vidal (1991), Le Pape & Vidal (1986, 1992).

de leur absence) de l'avènement d'un capitalisme endogène efficace et performant, a par exemple constamment construit la parenté comme la cause d'une impossible autonomisation d'une fraction sociale d'entrepreneurs (Kennedy, 1980). Symétriquement, il convient de rappeler les problèmes théoriques rencontrés par les analystes marxistes qui, dans les années soixante et soixante-dix, percevaient les rapports de parenté et d'ethnicité comme un obstacle à la constitution d'une conscience de classe parmi les couches sociales ouvrières<sup>2</sup>, un débat qui fait étrangement écho aux atermoiements des autorités coloniales françaises ou britanniques des années 1930-1950 (Cooper, 1996). C'est par rapport à cette récurrence qu'il faut comprendre la rupture qu'opère la publication de *Classes ouvrières d'Afrique noire* (Agier, Copans, Morice, 1987) et l'insistance des auteurs à montrer que l'ordre industriel et l'ordre lignager se reproduisent mutuellement. Les entreprises capitalistes cessent d'être considérées comme les agents d'une désagrégation des rapports de parenté dans la société globale pour devenir l'un des lieux de leur (re)production.

On peut reprendre sous un angle différent l'articulation entre le politique, le domaine du travail et la parenté. Dans la Côte-d'Ivoire contemporaine, la parenté apparaît comme un opérateur symbolique omniprésent, qui déborde très largement le cadre des rapports qu'il désigne en propre pour être manipulé dans des situations sociales les plus diverses. Une illustration étonnante est fournie par L. Proteau (1996) lorsqu'elle analyse très finement l'usage, parmi les étudiants, du terme « parent » avec lequel ils s'interpellent mutuellement : un vocable qui frappe par sa neutralité. Il a pour principe de les situer dans une parenté fictive de laquelle est radicalement expurgée toute dimension hiérarchique (en rupture avec l'usage général des termes d'adresse en Côte-d'Ivoire). Cette production symbolique interne au groupe des étudiants n'a de sens que dans la négation des liens de subordination filiale envers le chef de l'Etat et leur propre famille ; elle constitue une réponse aux procédés de répression et de

---

<sup>2</sup> A. Cheater (1988) fait le point sur la question, en restant dans le même cadre conceptuel.

disqualification que manipulent les autorités à l'encontre de leurs mouvements de revendication, et qui cherchent de façon récurrente à les enfermer dans la position d'enfants désobéissants, annihilant par leur entêtement les efforts consentis par leurs familles respectives et l'Etat<sup>3</sup>.

C'est la soumission et l'assignation à la dépendance qui se jouent dans l'usage des catégories de la parenté. Comme tel, l'idiome de la parenté est réintroduit dans de multiples espaces sociaux, pour rendre compte de l'ensemble des distances sociales et exprimer les rapports de domination et d'inégalité en les reformulant comme liens de dépendance personnalisés, étroitement articulés au pouvoir de l'Etat. Ces projections contemporaines de la parenté sur les rapports sociaux n'ont d'ailleurs rien d'étonnant si on prend la peine de les situer dans une perspective comparative (Sélim, 1998) ou encore historique<sup>4</sup>, et que l'on se souvient par exemple des remarques énoncées par C. Meillassoux en 1960. Rappelons que dans l'idiome de la parenté sont formulés des échanges réels ou virtuels qui prennent place dans une dimension économique et politique. La circulation matérielle (argent, biens) médiate les investissements affectifs : une assistance estimée satisfaisante sera retraduite en termes de considération et d'amour tandis que toute défaillance peut être dénoncée comme malveillance et conduire à une vision persécutive (Augé, 1975), interprétée ou non par le recours à la sorcellerie. Le pouvoir et l'autorité procèdent essentiellement d'une

---

<sup>3</sup> Dans les années quatre-vingt, le ministre de l'enseignement est l'idéologue qui s'emploie le plus activement à ériger le chef de l'Etat en une figure paternelle ; la répression des mouvements d'étudiants comporte périodiquement une vague d'arrestations puis une libération assortie de la théâtralisation d'une demande de pardon des étudiants envers leurs parents et le « père de la nation », etc. (Proteau, 1996).

<sup>4</sup> On peut en trouver un écho également dans la théorisation du paternalisme au Brésil par C. Geffray (1995). En revanche, la très intéressante critique de la parenté « anthropologique » qu'il livre dans un ouvrage précédent (1990) recèle une contradiction qui en réduit considérablement l'efficacité : s'efforçant de montrer que la parenté est un produit social et historique, il procède paradoxalement à l'évacuation totale de toute contextualisation historique.

capacité à apporter une aide ; ils sont nécessairement ambivalents, en particulier lorsqu'ils sont situés au plus proche.

Je m'emploierai à faire apparaître ces logiques en prenant comme illustration la trajectoire d'un ouvrier, salarié d'une usine abidjanaise qui a été le cadre d'une enquête ethnologique entre 1991 et 1995 (Bazin, 1998). La Subsidi est l'une des rares entreprises qui ait été fondée par un industriel ivoirien. Mise en activité au tournant des années quatre-vingt-dix, confrontée à la concurrence d'une puissante multinationale, elle est dès l'origine dans une situation financière très difficile qui ira en s'aggravant au fil des années. Cette situation nourrit de très vifs ressentiments parmi les salariés de tous les niveaux hiérarchiques, en permanence déstabilisés par les retards de salaires, anxieux de perdre leur emploi et qui voient peu à peu s'évanouir tous les espoirs de promotion qu'ils avaient associés à leur recrutement dans une firme présentée comme exemplaire d'un développement national. Les confrontations internes se cristallisent sur deux axes. D'une part, les enjeux idéologiques et politiques de l'« ivoirisation » de l'économie s'actualisent dans l'entreprise : constamment dénoncée, la domination étrangère est toujours réaffirmée ; elle est le cadre de la justification des pouvoirs d'acteurs autochtones. Cette dynamique conflictuelle aboutit à la restauration symbolique de la domination coloniale à travers celle, effective, de dirigeants français, tandis que les cadres et dirigeants autochtones sont l'objet de constantes accusations et se voient refoulés dans l'illégitimité et l'incompétence. En second lieu, l'ordre métaphorique de la parenté apparaît comme le registre principal de la traduction des tensions et des antagonismes propres à l'entreprise alors que, précisément, les possibilités de manipulation des relations de parenté y ont été réduites à une part marginale. Constitués en référence négative dans les rapports de travail où ils n'ont pas la possibilité d'acquiescer une efficacité réelle – à l'exception partielle mais notable des formes de recrutement – les liens de dépendance personnelle demeurent le mode d'exercice de l'autorité qui est associé aux cadres locaux et qui sert à leur dévalorisation vis-à-vis de l'ancien dominant qu'incarnent les « expatriés » français. La parenté s'impose donc en quelque sorte doublement « en négatif » dans

l'univers de travail, comme métaphore de la sujétion et de la contrainte et, tout à la fois, comme support imaginaire d'une différenciation avec l'image du monde occidental.

A travers ces logiques l'espace des rapports de travail apparaît comme le lieu où se constitue une domination ethnicisée. D'un côté, c'est la soumission au dominant étranger – la conjoncture actuelle est traduite par la référence à l'époque coloniale – qui sert de cadre à la légitimation des positions et des statuts ; de l'autre, les rapports hiérarchiques sont ramenés à des liens protecteurs/dépendants, décrits dans l'idiome de la parenté et qui s'articulent, par-delà l'entreprise, au pouvoir de l'Etat. Seul ce second aspect est traité dans la suite du texte. Soulignons au passage l'aveuglement de maints observateurs extérieurs – parmi lesquels les ethnologues adeptes d'une altérité érigée en fondement de la discipline et qui ne fait donc l'objet d'aucune problématisation – d'autant plus prisonniers de ce procès d'ethnicisation qu'il repose sur une dévalorisation systématiquement entreprise par l'agression idéologique coloniale, renouvelée dans la période actuelle, mais surtout dont ils ne perçoivent pas qu'elle est réappropriée par les acteurs qu'ils étudient, ceux-ci l'instrumentalisant dans les confrontations qui les opposent mutuellement<sup>5</sup>.

L'examen des biographies des salariés montre que l'accès à l'emploi se réalise, lorsqu'il est fait recours à l'intervention d'un tiers, selon des modes de mobilisation de parents et de leurs réseaux de relations qui présentent une très grande diversité. Cela concerne à peu près la moitié des employés de cette firme, toutes catégories confondues. Du point de vue des salariés, de tels modes d'accès à l'emploi manifestent de façon générale le passage d'un type de relation, par exemple enchâssé dans le champ micro-politique de la parenté (c'est le cas le plus fréquent), à un autre modelé par le rapport salarial et la configuration hiérarchique propre à l'entreprise. Il y a donc une certaine continuité entre un mode de domination et l'autre, mais elle ne se laisse pas schématiser par une simple transposition des dépendances : la hiérarchisation opérée par

---

<sup>5</sup> Pour plus de précisions, voir Bazin (1998).

l'entreprise, principalement en fonction du capital scolaire détenu, est en effet totalement étrangère aux classements internes aux sphères familiales. (Notons que pour les salariés qui n'ont pas bénéficié de l'aide d'un parent ou d'une « connaissance » – c'est le terme utilisé localement – pour obtenir leur emploi, cette absence est reconstruite comme manque : défaillance de la parentèle qui se révèle alors indigente, ou négligente ou encore hostile.) La configuration des rapports instaurée dans l'usine impose la neutralisation des liens de dépendance à l'égard des dirigeants contestés, qu'ils soient directement issus des relations de parenté ou médiatisés par des rapports clientélistes ou de connivence internes à la classe dominante. Ces liens de dépendance demeurent en effet violemment stigmatisés comme mode endogène d'exercice de l'autorité, si bien que chacun peut déplorer un défaut d'assistance comme élément d'explication d'une stagnation dans un statut inférieur, tout en interprétant partiellement la hiérarchie des classements et des salaires dans l'entreprise comme la conséquence d'un ordre clientéliste interne relayant des alliances centrées autour de la personne du directeur général et nouées dans la bourgeoisie politico-administrative.

Le transfert d'un champ à un autre pérennise la position dominée de ceux qui requièrent l'assistance d'un tiers pour l'effectuer. La puissance attribuée à ce dernier trouve en cette occasion la voie d'une démonstration qui signifie simultanément à ceux qui profitent de tels modes de recrutement leur propre impuissance et l'hétéronomie de leur destin individuel. L'effet est redoublé pour les ouvriers : ils sont les « petits » dans le champ de l'entreprise, dans celui, global, de la société (Vidal, 1990) et dans celui de leur parentèle. (Ce dernier se révèle extensible. Dans le cadre urbain, il est réélabore à travers les associations d'originaires d'un même village, dont le président, choisi parmi les plus haut placés dans la hiérarchie des statuts administratifs et/ou politiques, est couramment replacé symboliquement dans la position d'un « oncle »). Signe révélateur de cette conjonction des statuts inférieurs, les ouvriers en particulier idéalisent et magnifient fréquemment ce qui a permis leur recrutement, c'est-à-dire le lien entre les « grands ». Ainsi n'est-il

pas rare que les salariés les plus subalternes usent de l'expression « ami intime » pour caractériser la relation du chef d'entreprise vis-à-vis du parent qui a facilité leur insertion dans la firme, alors que le plus souvent les deux hommes ne se fréquentent que de manière occasionnelle.

Par exemple Barnabé, un ouvrier situé au niveau inférieur de l'échelle des classements, dont le parcours est étudié plus loin, qualifie de la sorte la relation entre son oncle, directeur d'un service important du ministère de l'industrie, et le chef d'entreprise. Si ce dernier a effectivement apporté une contribution financière et matérielle aux funérailles de son grand-père ou au baptême de sa cousine dans une logique de personnalisation de sa relation avec ce haut fonctionnaire, utile à la mise en place de ses activités économiques, les deux hommes n'en sont pas pour autant intimement liés : ils instaurent entre eux un échange de services et de prestations dont la reconnaissance mutuelle de leurs positions respectives est une des conditions de réalisation. De telles perceptions des liens entre les puissants sont fréquentes, sinon la règle. Elles montrent l'aspiration des salariés des catégories inférieures à se hisser au niveau où ils situent confusément leurs parents les plus aisés, dans une tentative de dépassement symbolique des classements sociaux qu'opère l'entreprise. Le « nom » (la réputation) d'un « grand » qualifie ceux qui en dépendent : les évocations emphatiques de ceux parmi leurs proches qui côtoient des personnages puissants, contrastant singulièrement avec les dénégations de leurs relations avec le chef d'entreprise, montrent simultanément leur enfermement dans la condition pérenne de dépendants dans la sphère familiale ou, plus exactement, de clients d'un pouvoir protecteur auquel l'allégeance est renouvelée. La méconnaissance qu'ils manifestent des positions sociales effectives de leurs aînés réels ou symboliques résulte également d'une rupture de communication entre individus séparés par une grande distance hiérarchique. L'économie politique interne à l'espace de la parenté incite chacun à protéger son individualité en aménageant autour de sa personne un voile de secret et d'incertitude. La mystification de la puissance apparaît comme un procédé essentiel de sa conservation et

conduit à des stratégies qui oscillent entre deux nécessités contradictoires : masquer les pouvoirs et les richesses ou les manifester de manière ostentatoire par des réalisations ou des actions d'assistance concrètes où se lisent ponctuellement la capacité de mobilisation financière ou relationnelle. Dans ce cadre de rapports – hors du contexte villageois – les liens de parenté, dont la nature exacte en référence aux règles supposées régir les positionnements lignagers est secondaire, interviennent comme opérateurs ambigus dans lesquels se reflètent et s'engluent les contradictions sociales globales. Ces dernières se trouvent d'autant plus exacerbées qu'elles se jouent sur le mode d'une proximité imaginaire entre les acteurs, qui est tout à la fois source d'une assistance virtuelle ou réelle, fixation dans la dépendance et support de diverses formes d'exploitation ou de persécution.

La reconstitution des trajectoires sociales des salariés montre ainsi une intrication complexe de relations dans lesquelles ils sont insérés de manière plus ou moins stable et qui dépasse selon des degrés variables le seul cadre de la parenté. Les ouvriers sont ceux qui présentent le plus fréquemment un itinéraire parsemé de multiples ruptures, marqué par des migrations répétées, passant d'un « tuteur » à l'autre, de la famille maternelle à la famille paternelle, ou réciproquement, au gré des arrangements ou des conflits entre leurs parents ou aînés, des « adoptions » ou des placements, des réussites ou des échecs scolaires (cf. aussi Proteau, 1995, 1996). L'école et ses déceptions sont en particulier un sujet sur lequel s'étendent volontiers les salariés, manifestant ressentiment ou reconnaissance à l'égard de tels ou tels de leurs pères, oncles ou frères aînés ou (par défaut) de leurs mères, tantes ou sœurs aînées. Remarquons que les femmes jouent un rôle protecteur essentiel en particulier dans les situations de polygamie ou de rupture des relations matrimoniales, le second cas étant extrêmement fréquent, notamment pour les salariés des échelons inférieurs. Pour ces derniers, plus marqués que les autres par les mobilités forcées à l'intérieur de la parentèle, l'ascension dans les niveaux scolaires, la survie durant cette période et celle qui suit, caractérisée par un temps de chômage plus ou moins long ou d'activités peu rémunératrices et

instables, la recherche d'emploi enfin, sont des occasions essentielles de mobilisation de leurs parents. Insertions dans l'institution scolaire et dans le marché du travail sont donc les enjeux fondamentaux autour desquels s'expriment l'aspiration à s'élever dans les hiérarchies sociales. Les parcours des salariés, qui présentent de nombreuses variantes, manifestent l'intériorisation des possibilités ou au contraire des déceptions et des craintes que procure la parenté, ou encore des formes de discrimination dérivant de leur rang dans ce champ complexe structuré par les rapports de sexe et d'âge, les principes lignagers, de filiation, d'alliance et de territorialité, ainsi que par l'insertion différentielle des individus qui en ressortissent dans les hiérarchies de l'espace social global, et enfin par les logiques d'exploitation politique ou économique qui s'y engendrent.

Barnabé offre un exemple banal de tels parcours, bien que ses déplacements internes au champ familial semblent plutôt limités en regard de nombre de ses collègues. Il est né en 1967 dans une petite ville du centre ouest, qui est le « village » originel de sa mère. Son géniteur ne l'a jamais reconnu et a disparu après sa naissance : « moi-même je suis un enfant bâtard, je n'ai pas connu mon père. Je peux dire que je n'ai pas de papa ». Sa mère a été élevée par la sœur de sa propre mère décédée précocement, elle n'a pas été scolarisée et est restée « au village » où elle exerce toujours une activité agricole, au côté de son mari. Barnabé a été scolarisé tardivement par un « oncle » (en fait, fils de la sœur de sa mère), nouvellement nommé instituteur dans une ville proche d'Abidjan. Il y reste jusqu'en classe de CM2 puis, ayant réussi le concours d'entrée en Sixième et obtenu une bourse, il revient vivre auprès de sa mère et fréquente un collège public. Il redouble plusieurs fois, perd le bénéfice de sa bourse en classe de Cinquième et doit poursuivre sa scolarité dans un collège privé catholique également situé dans la même ville. Sa tante, qu'il nomme sa « maman »<sup>6</sup> prend en charge

---

<sup>6</sup> Les demandes d'éclaircissements de l'ethnologue l'incitent à préciser qu'il s'agit d'une « tante » : elle restera désignée comme « maman » ou comme « la vieille » tandis que les deux frères de cette femme sont

ses frais de scolarité. Il s'agit en fait de la fille aînée du second mari de sa grand-mère maternelle et de la première épouse de ce dernier. Elle exerce la profession d'infirmière. Célibataire, elle demeure, seule avec ses filles, dans une villa de Cocody, la commune résidentielle d'Abidjan. L'un des frères de cette femme, déjà évoqué, est le directeur d'un service important au ministère de l'industrie. Un second frère cadet, après avoir effectué des études de droit, est employé comme juriste dans le service du premier. Barnabé est expulsé de son collège à la fin de l'année, en 1987 ; il a alors dix-neuf ans :

Arrivé en Quatrième, comme je ne valais plus rien – on courait derrière les petites lycéennes – donc finalement on m'a renvoyé. Ça l'a énervée [sa tante] et elle m'a dit qu'elle n'avait plus d'argent pour assurer ma scolarité. Ce jour-là, vraiment j'ai pleuré, j'ai pensé que je voulais à tout prix avoir mon papa, car si je le connaissais et s'il était vivant, j'allais avoir accès à d'autres choses, comme les autres. Mais maintenant ça va. Parce que je sais que je suis sur le même pied d'égalité et que je bats peut-être d'autres qui ont leur père qui vit. Quand je vois autour de moi, je sais que je suis bien placé, quoi. Donc le fait de connaître mon père, maintenant, ça me dit plus rien.

L'absence de père – retraduite de manière significative comme son décès – est comprise comme enfermement dans un statut inférieur. Les possibilités de dépassement de cette situation seront trouvées dans son « adoption » par des acteurs plus ou moins proches. Ce sont les femmes, mères ou leurs représentantes, qui jouent sur deux générations un rôle fondamental aux yeux de Barnabé, venant suppléer au rôle protecteur du père. La recherche de protecteur ou protectrice et sa propre indiscipline, qu'il souligne à chaque instant, forment un schème itératif à partir duquel Barnabé décrit l'ensemble de ses rapports sociaux y compris dans l'entreprise. Les relations avec ses pairs ouvriers sont ainsi marquées par une rivalité destinée à rétablir une supériorité qu'il trouve dans la considération paradoxale que lui accordent des supérieurs

---

décrits comme des « oncles ». Tous les entretiens sont réalisés en français qui est, il faut le rappeler, la langue partagée par tous dans l'entreprise.

hiérarchiques replacés symboliquement en position d'aînés. Avant de présenter son insertion au sein de l'entreprise, exposons plus amplement son itinéraire. Il se réalise dans la dépendance de ces trois protecteurs que sont sa tante et les deux cadets de celle-ci. Le plus jeune, qui termine alors ses études, lui propose de venir vivre dans l'appartement qu'il a nouvellement loué, afin d'en assurer la garde durant la journée. La volonté d'assistance attribuée à son hôte, selon une formule stéréotypée, le présente sous un jour bienveillant dont la contrepartie est une autculpabilisation de Barnabé :

Il venait de commencer son travail. Il était juste rentré au ministère. Il n'y avait personne ici, il était seul. Il avait une copine qui était étudiante. Celle-ci était en cité. Quand il partait, y avait personne à la maison. Il faut quelqu'un pour rester près de la maison et puis l'entretenir. C'est ainsi qu'il est allé me chercher. Donc je suis resté avec lui. Pendant ce temps, il s'inquiétait de mes rendez-vous [recherche d'emploi]. Parce que je n'allais pas rester à la maison comme ça. Il allait m'aider. Il m'a proposé de me mettre en cours du soir. J'ai refusé puisque que je savais que ça pouvait plus aller parce que j'avais déjà dix-neuf ans, c'était la Quatrième, il fallait tout recommencer. Il insistait, mais j'ai refusé.

Il reste un an et retourne chez sa mère. Sa tante décide alors de le prendre à nouveau en charge, pour les mêmes raisons : elle travaille durant la journée et, n'ayant que des filles, n'a aucun dépendant mâle pour garder sa demeure. Barnabé y restera huit mois. Entre-temps, le baptême de la fille de son oncle, directeur au ministère de l'industrie, lui donne l'occasion de croiser le fondateur de l'entreprise qui l'emploie actuellement (1993). Ces deux personnages et sa tante s'arrangent entre eux sur le principe de son recrutement. Des démarches auparavant engagées par Barnabé pour être inséré dans l'armée, pour lesquelles il espérait l'appui de sa tante, n'aboutissent pas et le contraignent à accepter cette offre d'emploi. Laissons Barnabé présenter l'assistance de ses aînés dans sa recherche d'emploi. Son récit est tout à fait révélateur d'une représentation de son destin comme le produit de la volonté des « grands » et de leurs relations avec des individus d'un statut supérieur et distant. La désinvolture qu'il s'attribue complaisamment, qui est un caractère récurrent de son discours, et la dérision perceptible dans sa narration apparaissent comme une

tentative de reconstruction cynique d'un pouvoir ambivalent, procédant à la fois d'une autorité morale parentale, de liens affectifs, d'un échange utilitaire dans lequel il se trouve inséré par nécessité et par reconnaissance.

[Mon oncle] m'a fait savoir qu'actuellement ils ont une entreprise qu'ils ont créée [en fait, l'oncle détient quelques actions que l'industriel lui a distribuées] : « C'est avec lui que tu vas travailler ». Moi, je savais pas. [...] Pendant ce temps, aussi, j'étais recensé pour l'armée. Je suis allé passer la visite et j'étais apte. J'attendais l'appel écrit du ministère pour que je puisse rentrer en caserne. A l'époque, le ministre de la défense avait son frère qui était maire de ma ville natale. Puisque mon oncle, c'était une grande personne de cette ville aussi, ils se connaissaient. Donc ma tante a connu le ministre grâce à son petit frère. Un soir, elle m'a dit qu'on devait aller voir le ministre parce que j'avais mon problème pour rentrer dans l'armée. En même temps, elle en a profité pour dire aussi son problème parce qu'elle avait son réfrigérateur qui était en panne, donc elle voulait que le ministre l'aide à en acheter un nouveau. [...] Il ne nous a pas reçus car il était chargé. Après, il a appelé la vieille au téléphone. Elle est allée seule le voir. Il lui a remis un chèque pour acheter son réfrigérateur. Quand elle est revenue, je lui ai demandé comment ça s'était passé. Elle a dit qu'elle n'avait pas parlé de mon problème mais qu'elle voulait que je rentre dans l'entreprise parce que l'Etat disait qu'il n'y a plus d'argent en Côte-d'Ivoire. Comme c'est ma maman, c'est elle qui décide. Pendant ce temps, quand on était allé au baptême, le DG [directeur général] lui a donné une carte de visite. [Lorsqu'il] m'a vu attendre au poste de garde, il a dit d'attendre le soir et j'ai été reçu par le chef du personnel. Il m'a demandé où je voulais travailler. J'ai dit où il y a ceux qui travaillent en blouse blanche parce que j'aime beaucoup la couleur blanche. Il m'a dit que c'est le laboratoire et m'a donné un dossier à constituer. [...] J'ai déposé le dossier et il m'a dit qu'ils allaient m'appeler. Mais on a perdu au moins deux mois. La vieille s'inquiétait et chaque soir elle appelait le DG qui était lui-même surpris que depuis le temps, je n'ai pas encore commencé. Il nous a donné rendez-vous et ma tante lui a dit qu'il avait promis de prendre son fils, qu'elle ne comprenait pas. Le DG a appelé le chef du personnel qui a sorti le dossier. La lettre d'embauche était déjà signée par le DG. Je devais prendre fonction en juillet. On était déjà en novembre. [...] Donc j'ai commencé le lendemain matin. [...] Comme nous en Afrique, quand l'enfant a son premier salaire, il n'a pas le droit de dépenser 5 F dedans. Tu

prends tout ce salaire, tu donnes ça à ta maman. C'est ce que j'ai fait. Elle m'a donné ce qu'elle voulait et a gardé le reste. Après, les autres salaires qui venaient c'était pour moi. Elle m'a obligé à ouvrir un compte d'épargne. A ce moment j'étais toujours chez elle à Cocody. Pendant ce temps, j'ai aussi eu un enfant avec une fille du quartier.

Sa tante ainsi remerciée et son allégeance renouvelée, Barnabé la quitte quelques mois plus tard, lorsqu'elle se marie à un médecin français et déménage pour la villa de son nouvel époux dans un quartier très éloigné de son lieu de travail. S'il revient alors chez le plus jeune de ses oncles, c'est sans doute pour économiser les coûts et les temps de transport, mais l'évocation de la naissance de son enfant laisse présager que cet événement est également la cause d'une nouvelle irritation de sa tante : dans de semblables cas, des négociations délicates entre familles s'engagent et il échoit généralement au père, s'il ne veut assumer la garde de l'enfant, de verser périodiquement un dédommagement financier. Barnabé s'installe ensuite dans un logement de trois pièces avec un collègue ouvrier, dont le loyer est de 25 000 Fcfa. Son colocataire vit avec ses deux enfants et leur mère, qui s'occupe des travaux ménagers de l'unité résidentielle et prépare les repas. Cette cohabitation est source de conflits. Barnabé revient chez son oncle, puis s'installe seul dans un logement d'une seule pièce. Il le quittera en juillet 1992, à la suite d'une opération chirurgicale dont le coût (120 000 Fcfa) couvert en partie grâce à un prêt de 75 000 Fcfa de l'entreprise, le met en financièrement en difficulté (son salaire est de 65 000 Fcfa). Il revient alors vivre avec le plus jeune de ses oncles où il se trouve actuellement avec un nombre variable d'autres dépendants (cinq à sept), dont il renonce à expliquer à l'ethnologue les connexions généalogiques probablement parce qu'il ne les maîtrise pas réellement : « c'est pas la parenté directe, c'est tellement carabiné que vraiment... » Il envisage, dans ce mois d'avril 1993, de louer à nouveau une habitation : « moi, si j'ai des copines, je ne peux pas coucher avec elles dans la maison de mes parents, donc à cause de ça... », mais le déménagement projeté ne sera toujours pas réalisé un an plus tard.

La liberté sexuelle revendiquée avec insistance manifeste tout à

la fois un désir d'autonomie à l'égard de la pression morale de ses aînés et l'impossibilité actuelle dans laquelle Barnabé se trouve de prendre une épouse. Toujours accompagnée d'une auto-condamnation, elle est l'emblème de son indiscipline ou, si l'on préfère, un euphémisme par lequel est exprimé une ambivalence entre soumission et tentatives de sortir d'un enfermement dans une position de dépendant. Notons que l'oncle chez lequel il s'est réfugié a seulement huit ans de plus que Barnabé. Il est un protecteur caractérisé à la fois par un statut supérieur (dans le champ social global et dans celui de la parenté) et par une proximité qui rend possible une relation de connivence et d'affinité, que Barnabé retraduit en la désignant comme une amitié, soulignant par ailleurs en utilisant un stéréotype convenu de l'amitié masculine, qu'ils « draguent » ensemble : « c'est mon ami. Quand j'étais à Cocody, quand il n'a rien à faire, quand il quitte le bureau, il vient et on reste ensemble. Donc, je suis venu chez lui. Je devais partir, mais il ne veut pas que je quitte ».

Mais ses prétentions sexuelles marquent aussi une manière de se revaloriser et de tenter de surmonter le handicap que signifie son infériorité sociale (absence de père, origine rurale, scolarisation réduite). Le jeu amoureux, dans ce cadre, est investi d'une fonction de dépassement virtuel des hiérarchies instituées. Il n'est pas étonnant, dès lors, de voir Barnabé introduire, parmi les thèmes usuels d'une dénonciation des dirigeants de la firme qu'il manipule comme tous ses collègues, des accusations liées à leurs relations sexuelles supposées avec les employées : les cadres de l'usine les plus contestés sont ainsi les sujets de récits sur les rivalités qui les opposent à certains de leurs subalternes pour la séduction des ouvrières (insinuations très rares parmi ses collègues). Le pouvoir de séduction mis en avant de la sorte est une tentative de revalorisation par l'affirmation d'une domination masculine collective sur les femmes. L'ordre qu'il reconstruit dans l'imaginaire reproduit la structure hiérarchique et met en scène les difficultés de sa subversion et l'iniquité qui en ressort. Il constitue la métaphore de la lutte opposant dominants et dominés dans l'entreprise.

Dans une orientation inverse, le pouvoir de séduction, appliqué

non plus aux femmes de statut inférieur et aux rapports amoureux et/ou sexuels, mais aux individus (femmes ou hommes) de statut supérieur – acteurs intermédiaires, qui sont les moins contestés par les ouvriers – laisse entrevoir la possibilité de conquérir une marge d'autonomie par la recherche de protecteurs, sa propre allégeance étant toutefois reniée par la revendication d'un caractère indiscipliné. La considération qu'il trouve auprès d'acteurs de statut supérieur, dans le champ de l'entreprise, marque comme c'est le cas dans la sphère de la parenté son élévation symbolique au dessus du niveau de ses pairs ouvriers :

Quand j'étais à la fabrication, peut-être dans la semaine je peux ne pas aller au service trois fois. A présent, il y a le match France/Algérie. Si j'étais à la fabrication, j'allais pas partir. Mais en production, si je ne viens pas, c'est pas bon. Ça va retarder le travail. Quand je venais pas, ça m'étonnait, personne ne me demandait d'explication. Les autres disent que c'est parce que mon oncle est actionnaire alors je peux me permettre de faire n'importe quoi. Mais quand ils disent ça, ça me fait rire. Comment on peut faire trois jours sans aller au travail ? On m'a même pas demandé d'explications. Bizarrement, ils sont tous mes potes, du bureau du personnel jusqu'à l'usine. [...] Nzué [chef de production] dit à Zahibo [chef d'équipe] d'avoir toujours l'œil sur moi parce qu'il me connaît et il sait que je suis un gars qui fait ce que je veux. Mon problème c'est quoi ? Si j'ai envie de travailler, ça va. Mais si j'ai pas envie... Bizarrement, j'ai quand même changé. Actuellement, toujours je suis au travail alors qu'avant... Et puis, quand il y a eu compression [licenciement] des quarante-deux, quand on annonce les compressions, toute l'usine a les yeux sur moi. Quand on voit la liste et qu'il y a pas mon nom dedans, ils sont étonnés. [Il raconte qu'à la suite de son opération, son médecin lui a délivré un arrêté de travail. Au lieu de le produire à ses chefs de service pour justifier son absence, il a fait croire à un abandon de poste, laissant volontairement venir les menaces de licenciement] Mme Kété [stagiaire du service du personnel] et toutes les femmes au niveau du personnel de la Subsidi, ils aiment tellement mon affaire ! [i.e. elles m'aiment bien] Mme Kété, elle était vraiment inquiète pour moi. Quand elle me voyait me promener, elle me disait que la Côte-d'Ivoire va mal au niveau travail, pourquoi je fais ça ? Moi, ça me faisait rire. [...] Donc, Mme Kété, m'a donné des conseils parce qu'elle savait ce que Gbakré avait dit. Gbakré [chef du personnel] m'a parlé aussi. Eux tous, ils me prennent comme leur

enfant ou leur petit frère. Si j'ai réussi à avoir le crédit [pour son opération, en 1992], c'est à cause de ça. J'ai parlé à Gbakré de mon hernie, tout ça...

Son « adoption » par des acteurs de statut intermédiaire est un moyen de se soustraire partiellement à la hiérarchie propre aux ateliers de production : ses « protecteurs » sont affectés au service du personnel et le préservent des sanctions émises par les acteurs situés au plus proche. C'est par cette reconstitution dans l'entreprise d'une parenté simulée que Barnabé renverse fictivement les hiérarchies instituées au sein du groupe ouvrier, lui permettant d'effacer un stigmate social obsédant et de vérifier ce qu'il déclare plus tôt : « quand je vois autour de moi, je sais que je suis bien placé ». L'indiscipline à laquelle il prétend de manière ostentatoire constituer la dénégation d'une stratégie active d'insertion dans des rapports clientélistes à l'intérieur de l'entreprise. Associée aux quelques avantages qu'il parvient à obtenir, elle a néanmoins valeur de preuve de l'intérêt et de la bienveillance de ses « protecteurs ». Ces liens se substituent à la protection virtuelle d'un oncle distant, qui suscite la méfiance de ses collègues, mais dont Barnabé sait que son efficacité est très faible. Ces procédés lui permettent néanmoins de rehausser son statut et de prétendre rejeter l'autorité de ses chefs d'équipes.

Ces stratégies de construction de sa position et de ses relations personnelles dans l'entreprise sont insérées dans le cadre partagé – évoqué plus haut – d'une dénonciation violente de l'autorité des cadres autochtones de l'entreprise. Cette dernière est stigmatisée comme relevant d'un régime clientéliste reposant sur des relations personnelles de connivence, sur des liens de parenté ou de même appartenance ethnique (toujours retraduite comme parenté symbolique). Pour Barnabé comme pour l'ensemble de ses collègues, le directeur général est le principal accusé : les difficultés financières de l'entreprise sont rapportées aux pratiques de détournement des ressources de l'entreprise qu'on lui attribue, notamment pour la construction d'une vaste villa dans sa région natale. Ainsi, Barnabé à l'instar de ses collègues des catégories subalternes ou intermédiaires envisage-t-il comme seule solution le

retour d'un dirigeant européen : « Faut forcément un Blanc, faut pas un Noir. Actuellement toutes les sociétés noires... X., c'est la seule société ivoirienne qui marche...<sup>7</sup> ». Ce comportement « prédateur » du chef d'entreprise est situé en conformité de la représentation du lien entre politique et richesse. Le système de domination et d'exploitation ainsi caractérisé se referme brusquement sur l'espace de sa parenté, qu'il englobe :

Le DG, sur son passé, déjà, l'argent qu'il a c'est de l'argent volé. Moi, personnellement, c'est mon oncle qui m'a raconté ça, puisque c'est l'ami de son grand frère. Donc il le connaît. [...] Il a ça dans le sang. Il paraît que la maison qu'il a construite, je crois qu'il a... moi, je ne l'accuse pas mais je pense, parce qu'on m'a expliqué son passé. Tous les grands types d'ici, les milliardaires, ils ont tous volé nos parents, quoi. C'est comme ça. [puis, reportant la discussion sur son oncle, directeur au ministère de l'industrie] Mon oncle, quand je le vois, il me dit « alors, comment ça va là-bas ? » [dans l'entreprise]. Je lui dis « ouais... ». Lui-même, il envoie souvent son chauffeur. Au départ, à la création de l'usine, il était là. A chaque fois, on le montrait à la télé. [...] Donc, vraiment, on lui a posé la question [les journalistes] : pourquoi ils ont créé. Vraiment, ils ont convaincu les gens, quoi ! Maintenant, tu vois, quand il allait prendre son enveloppe, il envoie son chauffeur. Bon, moi, j'ai vu son chauffeur là-bas. C'est même son neveu. Je l'ai vu deux fois là-bas. Quand il va voir le DG, il lui donne son enveloppe, il descend. C'est un petit bénéfice. Donc il envoie son chauffeur chercher l'argent. Lui-même, quand il me voit il me demande... Moi aussi, je peux pas, comme c'est son ami [le DG] je peux pas lui dire « Ah, voilà ce qu'il fait ». Je sens ça, quand il me demande, il veut que je lui explique ce qui ne va pas, mais moi je ne peux pas lui dire ça. Je dis que ça va là-bas. [...] Lui-même il sait que ça va pas, mais il parle pas de ça.

Ce mutisme et l'absence de communication entre l'oncle et le neveu manifestent tout autant leur distance hiérarchique qu'une

---

<sup>7</sup> Il cite de façon significative une filiale d'un groupe transnational, et son PDG, ancien président de l'Union patronale de Côte-d'Ivoire, situé au cœur du noyau de la haute bourgeoisie ivoirienne (cumulant avec son épouse les marques de prestige dans différents domaines : politique, économique, liens avec des autorités coutumières, clubs de la bourgeoisie, etc.).

contradiction inhérente à l'inscription de leur relation dans un procès d'exploitation économique. Toute accusation émise contre le chef d'entreprise devant son oncle se reporterait sur ce dernier, qui est non seulement son « ami » mais – Barnabé en est persuadé – qui opère également des prélèvements sur les finances de l'entreprise. Toute évocation des difficultés financières de la firme constituerait *de facto* un reproche adressé à celui qui a permis son recrutement. Elle aurait la signification d'une minimisation du service rendu par le « protecteur » et aurait donc la valeur d'une manifestation d'ingratitude. Barnabé se trouve ainsi pris dans les contradictions engendrées par l'interpénétration des modes de domination interne à l'espace de la parenté, propre à l'entreprise ou s'étendant à la société tout entière et lié à l'Etat. Sa position dominée dans le premier champ et ses aspirations à s'élever dans les hiérarchies sociales concourent au renouvellement de son allégeance envers des dominants auprès desquels il espère trouver protection et assistance ; sa contestation du pouvoir politique comme moyen d'exploitation économique, à la fois dans l'entreprise (le directeur étant assimilé à un représentant de la classe politique) et dans la société globale, se retourne en revanche vers cet oncle, détenteur d'une position élevée dans la hiérarchie administrative. L'allusion aux « grands types » qui doivent leur fortune à la captation des richesses de l'acteur générique « nos parents » est un leitmotiv du registre politique ivoirien. La généalogie métaphorique qu'elle met en scène inscrit les dominants dans un champ imaginaire homologue de celui de la parenté, structuré par la séniorité, les liens entre ruraux et citadins restant couramment conceptualisés comme filiation symbolique. Dans l'ordre fictif ainsi construit, les « aînés » auraient confisqué le pouvoir comme les richesses des « parents » communs à tous, obligeant les « cadets sociaux » à se résigner à reconnaître leur domination en s'installant dans leur dépendance ou à en contester la légitimité, se condamnant alors à la marginalité qui sanctionne l'irrespect des « enfants impolis », comme l'illustrent les procédés de disqualification de la contestation étudiante évoqués plus haut. C'est dans la dichotomie ainsi réalisée qu'oscillent les stratégies d'insertion sociale ou professionnelle de

Barnabé. Ces constructions métaphoriques centrées sur la parenté témoignent de la projection de l'économie politique interne à l'espace de la parenté sur la société globale.

La trajectoire de Barnabé n'offre qu'une illustration parmi d'autres possibles des voies par lesquelles les individus combinent leur propre recherche de promotion sociale, leur insertion professionnelle et une mobilité interne à la sphère familiale. On peut maintenant dégager trois aspects essentiels de la pénétration dans l'entreprise des logiques dont la parenté est la matrice. La parenté est d'abord produite comme l'envers endogène des normes supposées allogènes régissant les principes d'organisation de l'entreprise. La contestation de l'autorité autochtone prend la forme d'une dénonciation des logiques clientélistes, qui sont dans une relation d'homologie avec la parenté. Ensuite, les fonctions d'assistance qui définissent le statut du travailleur salarié sont transférées sur l'employeur, supposé devoir aider ses employés à « avancer », à « évoluer », ou à « devenir quelqu'un ». Transformé de la sorte en parent symbolique par translation, il est mis en accusation pour ses défaillances à s'acquitter de son rôle protecteur. Enfin, ces deux formes complémentaires de contestation ne peuvent se comprendre et devenir cohérentes qu'en regard des modes de dénonciation manipulés dans le champ familial et ses extensions clientélistes. C'est la constitution d'une ambiguïté fondamentale de la parenté comme cadre de promotion sociale et facteur de stagnation qui permet de la manipuler comme une métaphore des rapports de travail et de lui faire jouer le rôle symbolique de médiateur des conflits dans l'entreprise.

Mais c'est également la vision de l'ordre social global et des logiques politiques qui se trouvent ainsi traduites dans le langage de la parenté et du clientélisme. Les formes d'expression des positions sociales et des pouvoirs, les principes de formation des statuts, se trouvent réaffirmés. Ils sont associés à l'ancien dominant, et d'autant plus fortement dans la période récente que les interventions répétées des institutions financières internationales (ou des Etats étrangers comme la France) apparaissent comme une nouvelle subordination de l'Etat à l'acteur symbolique occidental. Au niveau de l'Etat

comme à celui de l'entreprise la restauration d'une tutelle extérieure intervient, dans la vision qu'en développent les acteurs, comme la conséquence d'une appropriation illégitime des ressources communes par les détenteurs du pouvoir et le seul moyen de la juguler. Symétriquement, la perte de crédibilité de l'Etat, le dévoilement des logiques de classe, de connivence ou de cooptation qui déterminent le fonctionnement du politique laissent croire (ou font voir) que la parenté et le clientélisme sont les seules voies d'ascension sociale, les perspectives de mobilité par l'école ou par l'emploi étant désignées comme illusoire si elles ne sont pas appuyées de ressources relationnelles ou financières dont la parenté (distribuée dans les hiérarchies de l'espace social global) est le gisement principal. Cadre incontournable de toute promotion sociale, la parenté est donc simultanément et violemment dénoncée comme défaillante, d'un point de vue ou d'un autre. Les contradictions propres aux rapports de parenté sont ainsi projetées sur le politique mais aussi déplacées dans l'entreprise où elles se conjuguent avec la perception ethnicisée du pouvoir.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGIER M., COPANS J. & MORICE A. (dir.), 1987. *Classes ouvrières d'Afrique noire*. Paris, Karthala.
- ALTHABE G. & SELIM M., 1998. *Démarches ethnologiques au présent*. Paris, L'Harmattan.
- AUGE M., 1975. *Théorie des pouvoirs et idéologie. Etudes de cas en Côte-d'Ivoire*. Paris, Hermann.
- BAZIN L., 1998. *Entreprise, politique, parenté. Une perspective anthropologique sur la Côte-d'Ivoire dans le monde actuel*. Paris, L'Harmattan.
- CHEATER A., 1988. « Contradictions in Modelling "Consciousness" : Zimbabwean Proletarians in the Making ? », *Journal of Southern African Studies*, 14, 2 : 291-303.

- COOPER F., 1996. *Decolonization and African Society. The Labor Question in French and British Africa*. Cambridge, Cambridge University Press.
- GEFFRAY C., 1990. *Ni père, ni mère. Critique de la parenté : le cas makhuwa*. Paris, Seuil.
- GEFFRAY C., 1995. *Chroniques de la servitude en Amazonie brésilienne*. Paris, Karthala.
- KENNEDY P., 1980. *Ghanaian Businessmen. From Artisan to Capitalist Entrepreneur in a Dependant Economy*. München, Weltforum Verlag.
- LE PAPE M. & VIDAL C., 1986. *Pratiques de crise et conditions sociales à Abidjan 1979-1985*. Abidjan, CNRS-ORSTOM, multig.
- LE PAPE M. & VIDAL C., 1992. « Tendances de la société abidjanaise », *Bulletin du GIDIS-CI*, 1, Abidjan, ORSTOM : 43-53.
- MAHIEU F.-R., 1990. *Les fondements de la crise économique en Afrique. Entre la pression communautaire et le marché international*. Paris, L'Harmattan.
- MEILLASSOUX C., 1960. « Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'auto-subsistance », *Cahiers d'études africaines* (article reproduit dans *Terrains et théories*, 1977. Paris, Anthropos : 21-62).
- PROTEAU L., 1995. « Le champ scolaire abidjanais : stratégies éducatives des familles et itinéraires probables », *Cahiers des sciences humaines*, 31, 3 : 635-653.
- PROTEAU L., 1996. *Ecole et société en Côte-d'Ivoire*. Thèse de sociologie. Paris, EHESS.
- SELIM M., 1998. « L'entreprise », in Althabe & Sélim, 1998.
- VIDAL C., 1990. « Abidjan : quand les "petits" deviennent les pauvres », *Politique africaine*, 39 : 166-170.
- VIDAL C., 1991. *Sociologie des passions (Côte-d'Ivoire, Rwanda)*. Paris, Karthala.

**Summary**

**Kinship: Idiom of Hierarchical Relations in Côte d'Ivoire**

On the basis of an study carried out on a firm in Abidjan, and taking as an illustration the path of one of the workers, the author shows how the idiom of kinship conveys hierarchical relations in the presentday Ivoirien society. In the first place, kinship groups are dispersed through the hierarchies of the global social space and are subject to great strains. Symetrically, the contradictions created by the links of dependence within the space of kinship provide the main register in which are interpreted the antagonisms and the conflicts connected with different forms of domination (the work company, the State).

• • •



## HIERARCHISATION DES CATEGORIES ET CATEGORISATION DES HIERARCHIES OUVRIERES

Roger CORNU,  
(CNRS – CEPERC<sup>1</sup>)  
Université de Provence

### Résumé

Les travaux historiques et les recherches de terrain auxquelles s'est livré l'auteur font apparaître l'entrecroisement de multiples hiérarchies dans la classe ouvrière et les grandes variations de contenu de la notion d'« ouvrier ». L'auteur s'attache à classer historiquement et logiquement ces différentes hiérarchies, et les catégories qu'elles engendrent.

A la question : « qu'est-ce qu'un ouvrier ? », la majorité des personnes interrogées répondra qu'il s'agit d'un travailleur manuel salarié, et le situera au bas de l'échelle sociale. Ces personnes ajouteront peut-être qu'il s'agit d'une catégorie en voie de disparition, sinon déjà disparue. La catégorie « ouvrier », souvent nommée « la classe ouvrière », est toutefois beaucoup plus complexe qu'on ne l'imagine, et cette complexité se révèle dès que l'on est confronté à des études concrètes. Je vais tenter de montrer, à travers des exemples rencontrés au cours de mes lectures et de mon travail de terrain, en me centrant principalement sur la structure interne du ou des groupes ouvriers, que l'on a affaire à une catégorie définie hiérarchiquement, et hiérarchisée dans sa structure interne.

Partons des paroles de *L'Internationale* : « Ouvriers, paysans, nous sommes, le grand parti des travailleurs... ». Chacun

---

<sup>1</sup> CEPERC : Centre d'épistémologie et d'ergologie comparative.

aujourd'hui interprétera ce passage en termes de clivage capital/travail, polarisation des hiérarchisations dans la production. Or, à l'époque où ce texte fut écrit, le clivage principal oppose travail à oisiveté : vivre noblement ou bourgeoisement, c'est vivre sans travailler. Cette polarisation conduit à une double valorisation : du côté de la noblesse ou de la bourgeoisie, le travail est déchéance ; du côté des ouvriers militants, le travail est valeur : « oisiveté est mère de tous les vices », comme on leur a enseigné. Les travailleurs sont les abeilles et les oisifs sont les frelons, répètent les saint-simoniens. C'est un autre critère de classification que l'opposition capital/travail. Glissement encore et l'on voit apparaître un troisième clivage fondé sur le caractère créateur (de richesses) ou non du travail, productif/improductif, qui ne recoupe pas les précédents et permet à son tour de hiérarchiser les travailleurs. Nous retrouvons le producteur, toujours dans les paroles de *L'Internationale* : « Producteurs, sauvons nous nous-mêmes... ».

Quelques années auparavant, en 1848, un ouvrier, s'adresse au gouvernement provisoire, et, comme membre du « peuple ouvrier né ouvrier », souhaite lui donner « le sentiment d'un ouvrier » et lui « dire ce qu'elle est cette classe d'ouvriers que vous insultez en les appelant travailleurs ». La même année, dans le *Manifeste*, Marx oppose bourgeois et prolétaires, ce dernier terme renvoyant à la classe des « ouvriers modernes », laissant ainsi supposer qu'il existe des « ouvriers anciens ». Quand on relit les textes de l'époque, on se rend compte que le terme « ouvrier » est souvent équivalent de celui d'« artisan », l'ouvrier étant appelé « compagnon »<sup>2</sup> L'ouvrier est donc quelqu'un qui œuvre de ses mains mais qui possède ses outils et qui est en même temps un employeur, un formateur, qui occupe le haut de la hiérarchie dans la production (Cornu, 1986, 1995). C'est au fond la survivance du maître dans le système corporatif, la position la plus haute dans l'organisation productrice de valeurs d'usages, mais c'est en même

---

<sup>2</sup> Les travaux de Jacques Rancière et d'Alain Cottureau sont particulièrement éclairants sur cette période.

temps un artisan tombé sous le contrôle formel<sup>3</sup> du capital et qui, de ce point de vue, occupe une place subalterne dans le processus productif de valeurs d'échange. Au fur et à mesure du développement de la production capitaliste, la dépendance financière et commerciale se fera sentir de façon plus directe, et cet ouvrier-artisan deviendra un ouvrier de métier, dont les signes de distinction principaux resteront la possession d'une boîte à outils personnelle et un rôle de formateur dans un processus d'apprentissage-production (ou apprentissage sur le tas). L'ouvrier de métier est la catégorie la plus élevée d'un groupe « apprenti - demi-ouvrier - ouvrier » qui est à la fois une unité de base dans la production et une unité de formation.

Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on voit aussi apparaître une autre opposition, ouvrier/travailleur, dans les manufactures. L'ouvrier, c'est celui qui prend le travail « à l'entreprise », « à l'ouvrage », « à la tâche » (ces termes marquant des différences entre le volume et la nature de l'ouvrage à exécuter) et à prix fait. Il marchandise ce prix pour des équipes plus ou moins importantes, fonction du volume de travail et de la nature des tâches à effectuer. Le travailleur, lui, est un manœuvre payé au temps, la première forme du prolétaire. Non seulement il ne possède pas ses outils mais il est encore constamment sous la surveillance d'un contremaître qui organise le travail et lui dicte ce qu'il a à faire, alors que l'ouvrier peut avoir l'impression de ce point de vue d'être son propre maître. Entre le contremaître et le travailleur s'intercalera progressivement le chef d'équipe, issu du rang comme le contremaître, ce dernier ajoutant à ses fonctions d'organisateur et de contrôleur du travail, celui d'embauteur. Ajoutons encore l'apparition du « prolétaire », la classe des ouvriers modernes pour reprendre la formule de Marx, que l'on aurait tendance à opposer au « capitaliste ». Dans la conscience des ouvriers du XIX<sup>e</sup> siècle, le « prolétaire », comme le « locataire », s'oppose au « propriétaire », ou au « bourgeois »,

---

<sup>3</sup> Nous entendons par ce terme un contrôle qui se fait à la périphérie de l'organisation productrice, par le contrôle sur les matières premières, sur le produit, sur les sources d'énergies, etc., sans prendre en compte l'organisation du procès producteur.

terme qui définit les petits patrons en ascension de l'époque. Sans cette référence on interprète à contresens la chanson anarchiste « Pour vivre heureux, nom de dieu ! pends ton propriétaire... ».

On ne peut penser, dans ce cadre, une hiérarchie continue qui irait de l'apprenti, ou du manœuvre, au patron. Le monde ouvrier et le monde des bourgeois sont des mondes hétérogènes, reliés par des intermédiaires : les tâcherons-embaucheurs, les revendeurs, les commerçants, bêtes noires du mouvement ouvrier. On ne peut proprement parler de hiérarchisation que dans un monde ouvrier qui va de l'apprenti à l'artisan (objectif rêvé du premier), fondé sur un travail à la tâche qui donne encore l'illusion de la maîtrise du processus de production (de la matière première au produit fini), de la maîtrise du savoir et de la formation, le tout structuré par des processus d'exploitation en chaîne et de co-exploitation. Le monde des « travailleurs », ou manœuvres, groupés dans les grandes usines, est, lui, indifférencié, plutôt à côté qu'au-dessous du monde ouvrier, et rappelle le servage par le paiement au temps et la présence du contremaître. D'ailleurs les patrons ne sont plus des « bourgeois » ; ce sont des « aristos », des « barons » de l'industrie ou de la finance, des « féodalités », dans la logique du discours de 1789 (Cornu, 1982).

La concentration capitaliste dans de grandes unités, la mécanisation, la rationalisation de la production, l'organisation scientifique du travail, la mobilisation industrielle de la première guerre mondiale et la crise monétaire et industrielle qui la suivra, vont bouleverser ces principes de hiérarchisation. Le développement des fonctions administratives, de conception et de préparation du travail vont ouvrir dans les entreprises des places, fondées sur le travail intellectuel, acceptables par les enfants de la bourgeoisie, ce que note, à l'époque, le logicien Edmond Goblot : « Ainsi la bourgeoisie se réserverait les professions d'*initiative*, de *commandement*, d'*intelligence* et laisserait aux classes populaires les métiers d'*exécution*, d'*obéissance*, d'*effort physique* ». Ce qui est nouveau, c'est que les deux classes, bourgeoise et ouvrière, qui apparaissaient jusque-là comme deux mondes séparés vont se retrouver unies dans une hiérarchisation interne aux entreprises,

fondée sur l'organisation de la production, les fonctions et les tâches qui en découlent, hiérarchie scindée par les barrières que décrit Goblot. Nous sommes confrontés alors à une double lecture hiérarchique de la classe ouvrière, externe définissant sa place dans la hiérarchie industrielle, interne caractérisant les différents groupes qui la composent.

Dans ce second modèle, nous passons de la soumission formelle du processus de production à une soumission réelle au capital, le contremaître perd sa fonction d'embauteur, l'ouvrier de métier sa fonction de formateur qui est progressivement dévolue à l'école, les formes d'exploitation en chaîne et de co-exploitation régressent au profit d'une exploitation directe par le capital. L'ouvrier de métier se métamorphose en professionnel et le manœuvre en ouvrier spécialisé. Les catégories socio-professionnelles des services de l'Etat ont assez bien enregistré cette représentation hiérarchique de la classe ouvrière dans des catégories qui vont de la position la plus élevée, contremaître, à la plus basse, manœuvre, mêlant à la nouvelle hiérarchie des professionnels (ou ouvriers qualifiés) et des ouvriers spécialisés, des restes de l'ancienne fondée sur les ouvriers de métier comme les marins, les mineurs ou les manœuvres. De son côté, la classification Parodi affinera la hiérarchisation interne de chacune des catégories, mettant à jour plusieurs dimensions de la hiérarchisation : le salaire, la formation scolaire et le diplôme, l'expérience professionnelle.

Ces différentes formes historiques que l'on peut séparer dans l'analyse se mêlent et s'opposent en fait dans les situations concrètes, comme nous avons pu le constater sur le terrain. Dans la construction navale, par exemple, les ouvriers occupés à la construction du navire se distinguaient des ouvriers dont l'activité portait sur le fonctionnement général du chantier, en termes de productif/improductif, les seconds étant dénommés sur le chantier même « frais généraux ». Les ouvriers de la construction fonctionnaient sur la base du marchandage et du travail à la tâche ou à l'entreprise tandis que les « frais généraux » étaient payés au temps. L'organisation scientifique du travail, et notamment les tayloriens, n'avaient fait, comme dans le bâtiment et la plupart des

activités de chantier, que rationaliser l'organisation existante (Cornu, 1991). Dans les mines, le travail du fond était structuré sur la base de la hiérarchisation des ouvriers de métier, avec un modèle de travail à la tâche. Ceux du tri, au jour, étaient apparentés à des manœuvres, et l'on retrouvait là l'opposition ouvrier/travailleur. Les ouvriers des ateliers, des centrales ou des unités de transformation, et plus tard, les électromécaniciens qui descendirent au fond dans le cadre de la mécanisation, relevaient de la hiérarchisation des classifications Parodi avec un travail au temps. La situation était encore plus complexe, dans la mesure où d'autres hiérarchisations dont nous allons parler maintenant intervenaient aussi.

La première guerre mondiale a eu une deuxième incidence sur la hiérarchisation interne de la classe ouvrière. En faisant appel massivement, pour remplacer les ouvriers partis au front, à la main-d'œuvre féminine et à la main-d'œuvre immigrée, elle introduisit de nouveaux critères de hiérarchisation. Jusque là, la main-d'œuvre féminine et la main-d'œuvre masculine ouvrière ne travaillaient pas sur les mêmes produits, dans les mêmes secteurs de production. On pouvait parler, en dominante, de deux classes ouvrières qui cohabitaient. On aurait pu en dire autant des ouvriers immigrés arrivant avec leur propre organisation d'embauche et d'encadrement. Femmes et immigrés vont intégrer la hiérarchisation industrielle unique et faire apparaître des hiérarchies pour la plupart non formalisées mais tout aussi réelles que les autres, les fonctions et les tâches occupées par ces deux populations se trouvant dévalorisées par rapport à celles occupées majoritairement par une population ouvrière masculine et nationale.

Des données sur lesquelles j'avais travaillé, au début des années soixante-dix, faisaient apparaître une liaison inverse entre le taux d'immigrés parmi les ouvriers et le degré d'instruction requis dans le secteur industriel, et que dans chacun des secteurs le taux d'immigrés diminuait quand on s'élevait dans la hiérarchie ouvrière. Constatation somme toute assez banale si ne s'y ajoutait un autre phénomène, la hiérarchisation des immigrations (Cornu, 1972). L'Afrique noire fournissait principalement des manœuvres et quelquefois des O.S. (ouvriers spécialisés) ; l'Afrique du Nord, des

manœuvres, surtout des O.S. et quelquefois des ouvriers qualifiés ; les pays latins de l'Europe du sud, quelquefois des O.S., principalement des ouvriers qualifiés et quelquefois des cadres (de chantiers) ; les pays de l'Europe centrale (Hongrie, Tchécoslovaquie), des ouvriers qualifiés, des techniciens et des cadres, essentiellement dans les secteurs où les connaissances scolaires sont les plus nécessaires. On voit ainsi apparaître une relation entre les hiérarchisations ouvrières et les hiérarchisations des pays d'origine selon des critères de stade de développement et d'ancienneté dans la formation de l'indépendance nationale (ce dernier trait étant particulièrement significatif pour l'Afrique du Nord).

Le travail de terrain nous compliquait encore la tâche en faisant surgir la question du statut des salariés comme principe de stratification. Une recherche sur la réparation navale nous mit dans l'obligation de prendre en compte une centaine d'entreprises (au lieu d'une prévue au départ) si nous voulions comprendre le procès de réparation d'un navire, celui-ci mobilisant une véritable toile d'araignée d'entreprises de sous-traitance et de location de main-d'œuvre (Cornu, Duplex, Picon, 1974). Les rapports entre les ouvriers des différentes entreprises faisaient apparaître une hiérarchisation non codifiée, mais vécue sur les lieux de travail, qui se calquait sur la hiérarchisation des entreprises et les relations qui les liaient à l'entreprise donneuse d'ordre. On retrouvait le même phénomène, avec une moins grande amplitude dans la construction navale. Cette hiérarchisation se recoupait avec la place et la durée du contrat d'intervention des ouvriers. Dans la manutention portuaire, nous retrouvons un aspect comparable à travers l'existence de trois catégories de dockers : les permanents embauchés à plein temps par les entreprises, les intermittents professionnels avec carte professionnelle et priorité d'embauche et les intermittents occasionnels ou complémentaires pour les périodes de pointe. Ces phénomènes, considérés au début des années soixante-dix comme archaïques par les sciences sociales, allaient prendre une place de plus en plus grande et toucher tous les secteurs et tous les types de salariés dans la période ultérieure.

Les autres modèles de catégorisation et de hiérarchisation que nous avons décrits entrent en crise dès la seconde moitié des années soixante-dix pour faire place à un modèle non hiérarchisé de la classe ouvrière et une remise en cause de la hiérarchie industrielle dans laquelle elle est intégrée, du moins dans les sociétés anciennement industrialisées. On assiste à une réduction rapide du nombre d'ouvriers, produit des départs en retraite sans remplacement et des licenciements collectifs ; à un changement dans le contenu des activités, suite à des réorganisations du travail et des introductions de nouvelles technologies informatisées qui, en essayant d'introduire plus « d'autonomie, d'initiative et de responsabilité dans le travail », en éloignant les ouvriers de l'intervention directe sur la matière et sur les machines au profit de la surveillance de signaux et d'opérations sur claviers, rendent floues les frontières entre eux, les employés et les techniciens ; à l'écrasement de la hiérarchie des salaires, à l'évaluation des compétences individuelles, à la flexibilité de la main-d'œuvre dans l'entreprise ; autant de facteurs qui, conjugués avec la sous-traitance, le travail intérimaire, les contrats à durée déterminée, empêchent la constitution de véritables critères stables de hiérarchisation. Le terme d'ouvrier lui-même est en voie de disparition. L'INSEE a réduit, dès le début des années quatre-vingts le nombre de catégories ouvrières au profit du développement des catégories de cadres. Aujourd'hui, il n'existe plus guère que deux termes pour désigner les ouvriers : celui d'opérateur pour les interventions sur machine ou sur pupitre, et celui de technicien pour tout ce qui concerne l'entretien, la maintenance et l'activité de chantier. La hiérarchisation et la catégorie ouvrière elle-même sont en voie d'extinction. Ainsi va l'histoire.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CORNU R., 1972. « Mutations et crise de la stratification interne de la classe ouvrière ». Communication à la Table Ronde *Les ouvriers et la politique en Europe Occidentale*, 3-4 novembre, Paris, Association française de sciences politiques.

CORNU R., DUPLEX J. & PICON B., 1974. « La sous-traitance dans la réparation navale », *Sud*, 1, mars.

CORNU R., 1982. « Formes d'ancien régime et développement du mode de production capitaliste », *History of European ideas*, vol. 3, 1.

CORNU R., 1986. « La "noblesse ouvrière" et la maîtrise de l'ouvrage » in SALAIS R. & THEVENOT L. (éds), *Le Travail : marchés, règles, conventions*. Paris, INSEE, Economica.

CORNU R., 1991. « Saint-Nazaire à l'avant garde de la taylorisation (1916-1930) », in *Saint-Nazaire et la construction navale*. Saint-Nazaire, écomusée de Saint-Nazaire.

CORNU R., 1995. « Nostalgie du sociologue : la classe ouvrière n'est plus ce qu'elle n'a jamais été » in DENIOT J. & DUTHEIL C. (eds), *Crises et métamorphoses de la classe ouvrière*. Paris, L'Harmattan.

### **Summary**

#### **The Hierarchical Organisation of Categories and Categorization of Working-Class Hierarchies**

Historical works, together with field research which the author has carried out bring to light the intertwining of numerous hierarchies in the working class and the large variations in content of the notion of « worker ». The author endeavours to classify historically and logically these different hierarchies and the categories that they engender.

• • •



## **MARCHE DU TRAVAIL, FORMATION ET FABRIQUE DE LA TRADITION CHEZ LES COMPAGNONS TAILLEURS DE PIERRE**

Janique FOURRE  
(LAST – VST)  
Université de Tours

### **Résumé**

L'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir qui fédère diverses corporations, ne cesse de rationaliser la formation compagnonnique et d'organiser les formes et les structures du « tour de France ». Étant reconnue d'utilité publique et recevant des subventions de l'État, elle s'adapte aux contraintes de formation imposées par la législation française et aux évolutions connues dans le monde du travail. Les responsables de cette société compagnonnique ont mis en place de nouveaux projets de formation afin de promouvoir les métiers dits manuels et de perpétuer le compagnonnage. Ces projets génèrent des tensions et des conflits entre le conseil du compagnonnage et certains compagnons tailleurs de pierre. Cette situation conflictuelle peut permettre de lire la reconfiguration des hiérarchies compagnonniques ainsi que la hiérarchisation des valeurs construite par les compagnons tailleurs de pierre. Elle amène à réfléchir sur les interprétations, les usages et la fabrication de la tradition compagnonnique.

Dans l'esprit du public et dans certains écrits, le compagnonnage est perçu comme une communauté « traditionnelle », folklorique et passéiste. Des historiens insistent sur sa perpétuation, repérant la permanence des rituels, des symboles et des légendes compagnonniques. Ils s'intéressent aux spécificités du compagnonnage, recherchent ce qui distingue les compagnons des non-compagnons. Ils décrivent la communauté compagnonnique

comme un groupe d'hommes de métier compétents connaissant un processus d'intégration marqué par des rituels d'initiation et partageant un ensemble de valeurs. Le tour de France représente alors une pratique de formation immuable, liée à la figure idéale de « l'ouvrier » que symbolise le compagnon.

L'étude de l'histoire récente du compagnonnage et plus particulièrement d'une « société compagnonnique »<sup>1</sup>, l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France, nous permet de nous distancier de ce modèle figé et de comprendre les dynamiques et les tensions internes au compagnonnage.

En reconstruisant la genèse et l'évolution de cette « société » qui date de 1941, on observe un processus d'organisation et de fédération des différents groupes corporatifs compagnonniques qui étaient jusqu'alors indépendants. Ces derniers, fondés sur le métier, géraient et organisaient le tour de France d'une façon autonome. Ils s'inscrivaient dans un territoire délimité et possédaient leurs propres structures d'accueil (appelées auberges compagnonniques). Ils partageaient un ensemble de rituels secrets et de légendes qui leur permettaient de se distinguer les uns des autres. Les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> ont vu ces groupes corporatifs s'affaiblir. La révolution industrielle, les nouvelles formes d'organisation du travail ainsi que les conflits incessants entre les compagnons ont bouleversé voire condamné le compagnonnage. Malgré des projets successifs d'unification, les groupes compagnonniques s'éteignent progressivement. En 1941, Jean Bernard, compagnon tailleur de pierre, aidé par quelques compagnons, lance une dernière tentative de fédération en créant l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir. Cette organisation apparaît comme la condition de la survie du compagnonnage mais provoque des tensions permanentes entre les

---

<sup>1</sup> Il existe actuellement trois sociétés compagnonniques en France : l'Union Compagnonnique des Devoirs Unis, l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France et la Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment. Dans le discours des compagnons, le terme de « société » est utilisé afin de désigner ces différents mouvements compagnonniques.

systèmes corporatifs et ce mouvement associatif.

Cette société compagnonnaïque, reconnue d'utilité publique, implique une reconnaissance légale et un droit de regard de l'Etat. Le contrôle relatif de l'Etat, par le biais notamment de la formation professionnelle, joue un rôle essentiel dans le développement des contradictions internes au compagnonnage.

Aujourd'hui, les tensions prennent une forme particulièrement aiguë : au point de remettre en cause la configuration hiérarchique compagnonnaïque et le processus de formation et de socialisation. Les corporations doivent construire de nouvelles définitions du compagnon et de l'ouvrier qualifié, de l'individu et de la communauté. De telles recompositions se manifestent de façon différenciée selon les corporations. Nous avons choisi d'étudier la corporation des tailleurs de pierre qui semble particulièrement affectée par les transformations de la formation compagnonnaïque.

### **Les formes hiérarchiques remises en cause**

L'inscription territoriale de l'Association Ouvrière et de la corporation des tailleurs de pierre représente un indice pertinent pour la compréhension des systèmes hiérarchiques compagnonnaïques.

Dès sa création en 1941, l'Association Ouvrière développe et transforme les structures d'accueil et de formation. Elle conserve le principal outil de formation des compagnons, le tour de France, mais prend en charge son organisation et le rationalise progressivement. Le tour de France est un voyage qu'accomplit l'aspirant (celui qui aspire à devenir compagnon) afin de perfectionner ses connaissances dans le métier et de s'intégrer dans « la communauté compagnonnaïque »<sup>2</sup>. Passant de ville en ville, l'aspirant multiplie les expériences professionnelles, s'initie aux techniques régionales et s'approprie la diversité du métier.

---

<sup>2</sup> Quand les compagnons désignent la structure associative, ils parlent de société, par contre quand ils décrivent leur processus de formation et de socialisation au sein du compagnonnage, ils se réfèrent aux différents compagnons qui les entourent et parlent de « communauté compagnonnaïque ».

Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les différents groupes compagnonniques développaient un tour de France spécifique qui conduisait l'itinérant à se perfectionner dans son métier. Pour cela, ce dernier parcourait la France en quête de chantiers et suivait un itinéraire qui variait selon le groupe corporatif auquel il appartenait. Il séjournait dans une auberge compagnonnique qui était le lieu de réunions et d'hébergement des compagnons de ce groupe. Les futurs compagnons suivaient une formation sur le tas, au gré des chantiers.

La création de l'Association Ouvrière conduit à une nouvelle organisation du compagnonnage et transforme la pratique du tour de France. Un des premiers objectifs de cette société est de construire des maisons compagnonniques afin de réunir et d'héberger les itinérants des différentes corporations. La vie en communauté dans ces maisons permet d'intégrer un ensemble de codes, de valeurs, d'attitudes, une certaine manière d'être. Ces maisons sont tenues par la Mère ou la dame hôtesse et gérées par le prévôt. La Mère est le seul personnage féminin du compagnonnage. Elle s'occupe de l'hébergement et de la restauration au sein des maisons. Elle est aussi la conseillère, la confidente des itinérants, détachés de leur foyer familial. Le prévôt gère l'aspect administratif des maisons compagnonniques, il accueille les itinérants, recrute les apprentis et gère les problèmes d'embauche.

Avec l'établissement des maisons compagnonniques en France et en Europe, on voit progressivement se dessiner un territoire compagnonnique local appelé province compagnonnique. La province compagnonnique regroupe plusieurs départements et comprend plusieurs maisons compagnonniques. Elle représente un espace local de décisions et d'organisation du tour de France. Elle est gérée par le provincial qui préside le conseil de province. Ce dernier coordonne et soutient l'action des prévôts et des corps de métiers et règle l'activité du tour de France dans sa circonscription territoriale.

L'ensemble des provinces compagnonniques est administré par le conseil du compagnonnage. Composé de cinq conseillers<sup>3</sup>, ce

---

<sup>3</sup> Les cinq conseillers élus pour une durée de cinq ans sont : le premier conseiller, le conseiller au secrétariat, le conseiller au tour de France, le

conseil oriente l'évolution de la formation professionnelle et de la vie dans les maisons compagnonniques. Dans cette tâche, il est assisté par les provinciaux mais aussi par les délégués des différentes corporations. Ces derniers représentent leur corporation au niveau national. Ils sont aidés par les secrétaires de corporations qui doivent gérer l'organisation du tour de France pour les itinérants.

Parallèlement à l'organisation des provinces compagnonniques, territoires associatifs, on observe cependant le maintien d'espaces de décisions corporatifs, appelés cayennes ou chambres. Pour les tailleurs de pierre, la cayenne représente à la fois une assemblée locale de compagnons sédentaires et un lieu de réunion réservé à la corporation au sein des maisons. Les décisions prises au sein de la cayenne concernent la formation professionnelle et la vie des itinérants tailleurs de pierre. Ces décisions s'appliquent sur un territoire géographique dont les frontières rejoignent approximativement celles des provinces compagnonniques.

Le maître de cayenne anime la vie de la cayenne et entretient des contacts avec le prévôt et le provincial. Il représente la corporation au niveau du conseil de province mais également vis-à-vis des autres cayennes. Le maître de métier, autre personnage clé de la cayenne, gère les emplois des itinérants au niveau local, organise les cours au sein des maisons et suit la progression des itinérants dans leur formation en alternance.

Enfin, le responsable de la corporation, le plus ancien itinérant dans la ville, représente le groupe des aspirants et apprentis tailleurs de pierre vivant dans une maison compagnonnique. Il les encadre tant au niveau de la formation professionnelle qu'au niveau de la vie dans la maison.

Cette schématisation peut conduire le lecteur à percevoir l'interdépendance des hiérarchies associatives et corporatives comme figée et immuable. Or, la configuration des hiérarchies compagnonniques est une figure globale en mouvement constant. A travers la description des formes hiérarchiques compagnonniques, on s'aperçoit que d'une façon locale, provinciale et nationale,

---

conseiller à la trésorerie et le conseiller au collègue des métiers.

l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir englobe les différents corps de métier mais se doit de respecter leur particularité, leur système corporatif. Le conseil du compagnonnage, organe centralisateur de l'Association Ouvrière, doit proposer des projets collectifs associatifs tout en considérant les opinions corporatistes spécifiques. On observe alors la négociation d'un équilibre des tensions et des rapports de force. Cet équilibre est aujourd'hui remis en question avec notamment l'application des lois sur la formation professionnelle.

Prenons l'exemple des lois sur la décentralisation en matière de formation professionnelle. Les lois de 1983 sur la décentralisation stipulent que la formation professionnelle (formation continue et apprentissage) doit être largement organisée et financée par la région. Face à cette régionalisation, le conseil du compagnonnage et ses représentants locaux modifient leur outil de formation et dressent un nouveau découpage du territoire compagnonnique. Ils créent des centres régionaux de formation des apprentis en insistant sur le besoin d'adaptation permanent des outils de formation des compagnons. Cela leur permet d'augmenter l'effectif des apprentis en formation, de répondre aux besoins des métiers et d'assurer la continuité du compagnonnage. Ils modifient également le tracé spécifique des provinces compagnonniques qui tend aujourd'hui à disparaître dans le sens où il se confond avec celui des régions administratives. Tout en régionalisant les structures de formation, le conseil du compagnonnage renforce son pouvoir local. Il crée une nouvelle fonction, celle de responsable régional de formation qui doit appliquer les mesures prises au niveau national. Ce responsable rejoint le prévôt et le provincial pour constituer, au niveau régional, un noyau associatif. Le mouvement de décentralisation administrative s'accompagne alors d'un processus de centralisation du conseil du compagnonnage ; centralisation de la gestion de l'Association Ouvrière, centralisation des décisions concernant la formation professionnelle. Les responsables de l'Association Ouvrière tentent de favoriser l'émergence d'une communauté compagnonnique globale reléguant au second plan les spécificités corporatives. Ils rencontrent cependant des résistances fortes de la

part de certains compagnons puisque la corporation est encore perçue et vécue comme la communauté de référence et d'intégration principale<sup>4</sup>.

Face à ce processus de centralisation, des compagnons tailleurs de pierre réinvestissent et revendiquent l'espace territorial corporatif, la cayenne, et lui donnent une existence juridique. Contrairement à l'organisation associative, le système corporatif n'a pour ainsi dire jamais eu d'existence légale, mais simplement une existence historique. Certaines cayennes de tailleurs de pierre vont alors déposer des statuts d'association loi 1901 à la préfecture ; ceci leur permet de s'approprier officiellement « leurs affaires », telle est leur formulation, c'est-à-dire tous les documents et objets corporatifs entreposés dans les cayennes. Elles cherchent à se démarquer de l'Association Ouvrière et à recréer une nouvelle instance de pouvoir et de décisions. Par cette inscription dans un territoire clairement délimité, les compagnons tailleurs de pierre de la cayenne se définissent en groupe autonome. Ils redessinent les frontières de la corporation, reconstruisent et recomposent une identité collective qui leur semblait mise en danger. La tension croissante entre la corporation et l'Association Ouvrière s'observe dans les stratégies territoriales et les tentatives de recomposition hiérarchique. Elle devient encore plus visible quand on s'intéresse

---

<sup>4</sup> L'Association Ouvrière représente le groupe d'appartenance revendiqué par les compagnons pour se démarquer des autres sociétés compagnonniques. Cependant, c'est la corporation qui reste l'espace social d'intégration des compagnons. L'appartenance au métier, à la corporation, représente l'élément fondamental de l'identité compagnonnique. Dans les discours, le métier est à la base du compagnonnage. Chaque corporation s'approprie et vit différemment le compagnonnage. En effet, les valeurs du métier sous-tendent les valeurs compagnonniques. La communauté que représente la corporation se marque par un partage des valeurs du métier, par l'égalité des membres qui ne se hiérarchisent que par la progression dans le tour de France (et donc par le perfectionnement dans le métier). Elle est le lieu de formation et de socialisation qui conduit le compagnon tailleur de pierre à partager une expérience commune du métier, mais également des codes et des attitudes.

aux transformations de la formation professionnelle compagnonnique.

### **Formation continue, formation compagnonnique : enjeux identitaires, pouvoir et marché du travail**

Selon les responsables de l'Association Ouvrière, il faut développer la formation compagnonnique afin d'éviter la disparition du compagnonnage. Pour cela, ils encouragent l'ouverture de cette formation à un ensemble de personnes extérieures au compagnonnage. Les lois de 1971 sur la formation continue conduisent les compagnons à investir progressivement ce domaine de formation<sup>5</sup>. Depuis 1990, le conseil du compagnonnage intensifie le développement des stages de formation continue destinés aux salariés. Il inscrit ce type de formation dans « la vocation du compagnonnage » qui est de retransmettre le métier, de promouvoir les métiers manuels et de former des hommes de métier. Pour le conseil, la formation compagnonnique ne concerne pas seulement les compagnons en tant qu'individus, ni les corporations, ni même la communauté des compagnons. Le conseil tente de favoriser la constitution d'un ensemble professionnel de référence dont le compagnonnage resterait le modèle mais qui s'élargirait à l'ensemble des salariés des métiers manuels.

Certains compagnons tailleurs de pierre estiment que la formation continue, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, représente un danger au niveau professionnel.

Traditionnellement, la formation compagnonnique était exclusivement destinée aux aspirants qui pratiquaient leur tour de France. En faisant partie de la communauté compagnonnique, les itinérants recevaient des enseignements théoriques et techniques qui

---

<sup>5</sup> Les responsables de l'Association Ouvrière nous ont donné plusieurs arguments pour justifier le développement de la formation continue. Cela leur permet de connaître ainsi les besoins des entreprises, les besoins de compétence des salariés. Ils sont alors directement en rapport avec les besoins du métier, son évolution et le marché du travail. Enfin, le financement de ces actions est à prendre en considération.

leur étaient propres. Ils suivaient un processus de formation qui devait les conduire à une maîtrise globale du métier<sup>6</sup> Cette formation professionnelle de haut niveau était reconnue sur le marché de l'emploi ; les compagnons occupaient massivement les postes de chefs d'entreprises, de cadres, de conducteurs de travaux...

L'ouverture de la formation compagnonnique à un public de « non-compagnons » permet à des salariés de bénéficier de l'expérience des compagnons au niveau de la transmission des savoirs et de partager avec les itinérants les mêmes connaissances théoriques et techniques. Ces salariés peuvent postuler à des emplois de cadres, emplois qui jusqu'à présent étaient plutôt destinés aux compagnons. Ils deviennent alors des concurrents sérieux sur le marché de l'emploi.

Le partage de savoirs avec les personnes en formation continue remet également en question le regard que les compagnons portent sur les ouvriers du bâtiment. Les compagnons tailleurs de pierre se démarquent des professionnels et des ouvriers tailleurs de pierre qui n'ont pas suivi le même processus de formation. Se référant à leur propre trajectoire professionnelle et à leur position sur le marché de l'emploi, ils définissent les professionnels du bâtiment comme des ouvriers qualifiés étroitement spécialisés dans un certain nombre de tâches. Ils reconnaissent les qualifications techniques de ces ouvriers mais s'en distinguent grâce notamment à la formation théorique poussée et à la pratique du tour de France.

Avec le développement de la formation continue, les compagnons doivent redéfinir les frontières identitaires de leur groupe corporatif ; leur positionnement au sein des professionnels

---

<sup>6</sup> Tout au long du tour de France, les aspirants apprennent à s'adapter aux spécificités régionales de leur métier. Ils se confrontent à la diversité du matériau pierre ainsi qu'à la pluralité des outils et des techniques de taille. Parallèlement, ils s'initient à la géométrie plane, descriptive et à l'élaboration des dessins techniques. La maîtrise de la géométrie permet au compagnon de concevoir son travail, de prévoir le déroulement des phases de taille et de pose. L'appropriation du savoir géométrique est un enjeu essentiel qui permet aux compagnons de s'affirmer face aux autres professionnels du bâtiment.

du bâtiment. Ils cherchent à retrouver des traits distinctifs qui leur permettent de se démarquer des autres tailleurs de pierre.

Le tour de France reste le moyen de se distinguer des autres professionnels étant donné que les compagnons sont les seuls à pratiquer cet outil de formation. Cependant, il n'est pas épargné dans les nouvelles directives du conseil du compagnonnage. Ce dernier propose en effet de l'améliorer en permettant aux aspirants de construire leur parcours de formation dès le début du tour de France. Cette mesure associative entre en contradiction avec les conceptions corporatives concernant la formation de l'individu dans la communauté compagnonnique.

Le tour de France est conçu comme un parcours qui se construit étape après étape. Dans chaque ville, la « communauté compagnonnique locale » et plus précisément la corporation jouent un rôle fondamental dans le processus de formation des itinérants. Le groupe corporatif négocie les contrats d'embauche, encadre l'aspirant sur les lieux de travail et de hors-travail et oriente son parcours de formation. Dans l'idéologie compagnonnique, l'itinérant ne peut être acteur de sa formation qu'en s'intégrant dans un collectif corporatif. Progressivement, il prend des responsabilités au sein de la structure corporative, il apprend à encadrer les plus jeunes, à retransmettre les connaissances qu'il a peu à peu acquises. Tout en se fondant dans ce collectif compagnonnique, il se prépare cependant à le quitter. Le processus d'intégration qui s'effectue pendant le tour de France conduit à terme à un processus d'individualisation. Pour illustrer ce propos, on peut donner l'exemple du terme de « renard » auquel on assigne des définitions différentes en fonction de la position objective que l'on occupe sur le tour de France. Pendant la période de formation, être qualifié de « renard » est vécu comme une injure puisque ce terme signifie « être trop indépendant, trop personnel, s'écarter de la vie en communauté ». Par contre, Paris, l'aboutissement idéal du tour de France, est conçue comme une « ville de renards ». Dans cette ville, il ne doit pas y avoir, en principe, d'apprentis ni de jeunes aspirants mais essentiellement des itinérants en fin de tour. Il s'agit pour ces derniers, non pas de développer une vie communautaire, mais de prévoir leur avenir

professionnel, de négocier individuellement un emploi définitif et de préparer, en fait, leur sédentarisation.

Cette image de l'aspirant acteur de sa formation, qui se construit progressivement à l'intérieur de la communauté semble être remise en cause par les décisions de l'Association Ouvrière. Certains compagnons tailleurs de pierre se sentent alors dépossédés de tout pouvoir de décision vis-à-vis de l'organisation même du tour de France. En privilégiant un tour de France construit au début de la formation, le poids du collectif s'étioule peu à peu puisqu'il conduit les itinérants à bâtir un projet individuel de formation. L'intégration compagnonnique ne paraît plus essentielle dans la formation professionnelle et la construction identitaire de l'aspirant. Notons que la formation compagnonnique n'est pas uniquement perçue par les compagnons comme une formation professionnelle et technique. C'est aussi une formation spirituelle et morale transmise à l'intérieur de la communauté compagnonnique. Il ne s'agit pas de former de bons professionnels mais des compagnons. Si le poids du collectif disparaît dans la formation des itinérants, c'est la formation compagnonnique dans ses principes et son idéologie qui est remise en question.

### **Conclusion**

Les pratiques innovantes au niveau de la formation compagnonnique ont rompu l'équilibre des pouvoirs entre le conseil du compagnonnage et la corporation. Dans cette situation conflictuelle, chacun des protagonistes tente d'affirmer sa légitimité et d'asseoir son autorité. Ils vont alors puiser, dans la tradition compagnonnique, des références au passé pour justifier leur position. Dans ce contexte, la tradition devient « un instrument de pouvoir » qui doit permettre d'affirmer ses différences. Les compagnons tailleurs de pierre se réfèrent aux éléments historiques et symboliques qui ont marqué la corporation. Ils utilisent également les images des sociétés compagnonniques du XIX<sup>e</sup> siècle, rappelant la force, l'indépendance et l'autonomie de la corporation des tailleurs de pierre de cette époque.

Parallèlement, le conseil du compagnonnage défend ses

décisions en terme de formation professionnelle en les inscrivant dans la « vocation du compagnonnage ». Il se réfère à la figure de Jean Bernard, fondateur de l'Association Ouvrière, considéré comme l'homme qui a su, malgré les tensions et les conflits de l'époque, insuffler un nouvel élan au compagnonnage.

Les responsables de l'Association Ouvrière et certains compagnons tailleurs de pierre proposent des interprétations différenciées de la tradition compagnonnique. Cela montre bien comment cette tradition est construite en permanence, comment elle cristallise les rapports de pouvoir et les conflits, comment elle est utilisée dans la définition des frontières identitaires. On voit également que la « préservation » de la tradition (de la vocation du compagnonnage) n'est qu'en apparence l'enjeu du conflit qui oppose aujourd'hui la corporation des tailleurs de pierre et le conseil du compagnonnage.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ASSEGOND C., 1997. « Expériences du singulier, maîtrise de l'ensemble géométrique. Le regard technique des tailleurs de pierre », *Journal des anthropologues*, 70 : 63-71.

BASTARD L. & MATHONIERE J.-M., 1996. *Travail et honneur, les compagnons passants tailleurs de pierre en Avignon au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*. Dieulefit, Editions la Nef de Salomon.

BAYARD J.-P., 1978. *Le compagnonnage en France*. Paris, Payot.

BERNARD J., 1982. *Le compagnonnage, rencontre de la jeunesse et de la tradition*. Paris, PUF (deux tomes).

BOYER J., 1986. « Tradition et vérité », *L'Homme*, XXVI : 309-329.

GOSELIN G., 1975. « Tradition et traditionalisme », *Revue française de sociologie*, XVI : 215-227.

GUEDEZ A., 1994. *Compagnonnage et apprentissage*. Paris, PUF, coll. Sociologies d'aujourd'hui.

GUEDEZ A., 1995. « Les compagnons, une passion communautaire », *Sciences Humaines*, 48 : 26-28.

- HALBWACHS M., 1968. *La mémoire collective*. Paris, PUF.
- HALBWACHS M., 1976. *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris, Albin Michel.
- ICHER F., 1991. *Voyages dans le compagnonnage*. Ottawa, Editions de la Mortagne.
- JOURDAIN P., 1995. *Voyage dans l'île de Moncontour*. Paris, Librairie du compagnonnage.
- LENCLUD G., 1987. « La tradition n'est plus ce qu'elle était... », *Terrain*, 9 : 110-123.
- MARTIN SAINT-LEON E., 1901. *Le compagnonnage, son histoire, ses coutumes, ses règlements et ses rites*. Paris, Armand Colin.
- POITRINEAU A., 1992. *Histoire du compagnonnage*. Lyon, Horvath.
- POUILLON J., 1975. « Tradition : transmission ou reconstruction ? », in *Fétiches sans fétichisme*. Paris, Maspéro.
- POUILLON J., 1977. « Plus c'est la même chose, plus ça change », *Nouvelle revue de psychanalyse*, XV : 103-111.
- POUILLON J., 1991. « Tradition », in BONTE P. & IZARD M. (sous la dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. Paris, PUF : 710-712.
- WEIL E., 1991. « Tradition et traditionalisme », in *Essais et conférences*, tome 2 : le Politique. Paris, Vrin : 9-21.

### Summary

The Labour Market, and the Formation and Making of Tradition Among Journeymen Stone-Cutters

The Craftsmen's Trade Guild (*Association Ouvrière des Compagnons du Devoir*) which federates various professions, constantly rationalizes guild training and organises the form and structure of the « tour de France ». Being state-approved and receiving State grants, the Guild has to adapt itself to the training restrictions imposed by French legislation and to developments in the professional world. Those in charge of this trade guild community have set up new training projects in order to promote what are known as manual occupations and to

perpetuate the trade guild. These projects have created tensions and conflicts between the guild council and certain craftsmen stone-cutters. This conflictual situation enables us to perceive the reshaping of the guild environment as well as the organising into a hierarchy of the values built up by the craftsmen stone-cutters. It leads us to reflect upon the interpretations, the customs and the making of the guild tradition.

• • •

## **CONFIGURATIONS SPATIALES ET HIERARCHISATION PROFESSIONNELLE : LE CAS DES CONDUCTEURS DE POIDS LOURDS**

Jean-Philippe FOUQUET  
(LAST)  
Université deTours

### **Résumé**

Notre analyse invite à situer le métier de conducteur routier dans l'ensemble du champ professionnel des transports. Ce métier est affecté par des changements politiques, économiques (harmonisation des législations, réglementation des temps de travail, généralisation du flux tendus) et des transformations techniques (développement de l'informatique embarqué dans les poids lourds, traçabilité de la marchandise). La transformation des conditions de travail qui en résulte provoque des recompositions hiérarchiques. Elle contraint les conducteurs à retravailler en permanence les frontières identitaires de leur groupe professionnel et à se situer à l'intérieur d'une « communauté à géométrie variable ». Il est alors pertinent de s'interroger sur les principes d'intégration à la communauté professionnelle.

Le 8 septembre 1998, les syndicats de la branche transport routier de marchandises (TRM) des différents pays de la CEE organisaient une journée d'action appelant les conducteurs de poids lourds<sup>1</sup> de la Communauté européenne à se mobiliser. Ils revendiquaient l'har-

---

<sup>1</sup> Les conducteurs auxquels nous nous intéressons sont des routiers dits « longue distance » (entendu ici en national et/ou international) et travaillant en bâché. Par ailleurs, il existe d'autres catégories de chauffeurs, ceux roulant en citerne, en frigorifique, en pulvérulent, en benne ou encore faisant principalement du régional ou de la livraison en ville.

nisation des temps de travail et affirmaient par là l'existence d'un groupe professionnel européen.

Doit-on voir, à travers l'apparition d'une définition d'un syndicat européen, tout du moins l'appel à un mouvement européen, l'inauguration de nouvelles formes de lutte ? La référence à un tel groupe d'appartenance, de la part des conducteurs, est quelque chose de nouveau et interroge sur les transformations de ce secteur professionnel.

Au niveau national et européen, nous observons une restructuration du marché du transport et une recomposition des entreprises (rachats, fusions, regroupements, constitutions de coopératives de transport...), des mesures visant à adapter quantitativement et qualitativement l'offre de transport à la demande. En France, cette réorganisation s'est traduite par de multiples transformations au niveau technique, économique et politique.

Ces transformations conduisent les chauffeurs à retravailler en permanence les frontières identitaires de leur groupe professionnel. Mais le positionnement que nous observons à un moment donné témoigne d'un changement enclenché, en réalité, depuis des années.

L'appel à manifestation de septembre 98 avait été précédé de nombreuses actions menées de façon très régulière depuis quelques années. En 1984, les transporteurs (chefs d'entreprises de transport) français revendiquaient une détaxation du carburant et une baisse des charges. En 1992, une grève fut déclenchée par les conducteurs FO pour protester contre la création du permis à points, mais les vraies préoccupations des routiers portaient déjà sur les revendications sociales. En 1996, les protestations des chauffeurs routiers étaient liées à la durée des temps de travail et à la cessation anticipée d'activité (retraite à 55 ans). En 1997, ils bloquaient les routes à deux reprises revendiquant l'application du contrat de progrès<sup>2</sup>. Ce contrat

---

<sup>2</sup> Le contrat de progrès est une réponse aux conséquences de la libéralisation hexagonale et communautaire (CEE) du milieu des années 1980, particulièrement brutale dans le TRM. La course effrénée à une productivité parfois peu orthodoxe a engendré des dysfonctionnements profonds et des pratiques professionnelles à la frontière entre la légalité et l'illégalité (non application de la législation sur les temps de travail,

de progrès, élaboré le 23 novembre 1994, comportait trois volets indissociables. Tout d'abord, un volet réglementaire visant le renforcement des contrôles et des sanctions en cas d'infraction (importance de l'aspect sécurité routière). Ensuite, un volet social reposant sur un souci de transparence et de professionnalisation du secteur (obligation de rémunérer l'ensemble des temps de service des conducteurs, formation...). Enfin, un volet économique tendant à mettre en place des moyens nécessaires à un développement durable et sain de la profession (responsabilisation et relations entre les différents partenaires de l'opération transport, création des entreprises...). Les conflits liés à l'image et à l'application du contrat de progrès sont particulièrement importants pour nous. En effet, paradoxe de ce secteur, dès le début de son élaboration, on a assisté à des mouvements de protestations dans les entreprises, organisés par des conducteurs routiers qui demandaient l'application de cet accord social et dénonçaient les réticences de leurs responsables à s'engager dans le même sens. Cette situation conflictuelle débouchait, au mois de décembre 1996 et à deux reprises en 1997, sur de nouvelles grèves. Cette fois, il ne s'agissait pas pour les conducteurs routiers de contester une mesure. Ils demandaient uniquement le respect de l'accord signé le 23 novembre 1994<sup>3</sup>.

En 1998, quelques actions ont également été menées notamment pour dénoncer les risques de la libéralisation du cabotage. Cette disposition, autorisant les transporteurs appartenant à la CEE à circuler et à travailler librement dans n'importe quel pays de la communauté européenne, a nourri des inquiétudes chez les conduc-

---

falsification des chronotachygraphes...). Profitant principalement aux donneurs d'ordres (clients chargeurs), une telle évolution n'était ni tenable au plan économique, ni acceptable au plan social.

<sup>3</sup> Selon nous, le décalage entre la contestation liée aux précédentes mesures prises dans le TRM et l'adhésion des routiers à ce contrat interroge sur les nouvelles perceptions de l'activité professionnelle.

teurs. Avec le cabotage, ces derniers ont eu le sentiment que se constituait un espace potentiel de concurrence entre chauffeurs<sup>4</sup>.

Cette énumération très succincte des différents conflits témoigne de l'inquiétude des conducteurs routiers face à l'ensemble des changements auxquels se trouve confronté le transport routier de marchandises. En seulement quelques années, ce secteur a dû faire face à un nombre très important de transformations. Si toutes participent à ce que d'aucuns appellent la « modernisation » du transport, force est de constater que la rationalisation et la planification que sous-tend cette modernisation conduisent à une maximisation des contraintes pour les chauffeurs et amènent à une redéfinition de la profession.

Sur le plan technique et organisationnel, les bureaux de fret<sup>5</sup> ont peu à peu été remplacés par le Minitel et le téléphone. Ce dernier est d'ailleurs de plus en plus présent dans les camions. Au cours des dernières années, l'informatique a également pris de l'importance, d'abord dans les entreprises de transport elles-mêmes et ensuite dans les véhicules. On parle désormais d'informatique embarqué. Depuis

---

<sup>4</sup> Jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1998, les entreprises appartenant à la CEE qui déchargeaient (vidaient) sur le territoire français par exemple avaient l'obligation de retrouver un chargement pour l'extérieur de ce même territoire français. Ils ne pouvaient rester à travailler, charger et décharger plusieurs jours ou semaines en France uniquement. Le cabotage permet également de mettre à jour certains dysfonctionnements de ce secteur et renvoie à la diversité des réglementations puisque les entreprises de transports de la CEE ne se réfèrent pas toutes à la même réglementation. Certaines, pour contourner une législation jugée contraignante appliquent tantôt la législation européenne, tantôt celle de leur pays.

<sup>5</sup> Jusqu'au début des années 1980, les chauffeurs se rendaient dans des bureaux situés dans les centres routiers (souvent dans les grandes villes) pour retrouver un chargement (fret retour). Ces bureaux mettaient à leur disposition des fiches sur lesquelles figuraient le type de chargement (nature du produit), le tonnage, le prix et la destination. Aujourd'hui, ces bureaux de fret ont quasiment disparu et les frets se négocient directement entre le chargeur (client) et le transporteur (par l'intermédiaire de l'affrèteur) par téléphone ou Minitel.

quelques temps, des systèmes satellitaires permettent le suivi en temps réel et la traçabilité de la marchandise.

Sur le plan économique, l'accroissement de la concurrence a contribué à généraliser la pratique du flux tendu. Les chargeurs (entreprises clientes des transporteurs) souhaitent de moins en moins avoir à stocker et/ou entreposer leur production. L'immobilisation de la marchandise est considérée comme une cause de perte financière importante. De nombreuses entreprises travaillent désormais « à la commande » et chargent les transporteurs de gérer l'acheminement, l'entreposage des marchandises produites<sup>6</sup>. Ces transporteurs doivent se plier aux exigences des clients chargeurs qui font jouer la concurrence en imposant des prix à la baisse<sup>7</sup>. La suppression de la Taxe routière obligatoire<sup>8</sup> a entraîné la création d'un nombre considérable de petites entreprises qui, pour un grand nombre d'entre elles disparaissaient au bout de quelques années<sup>9</sup>. Que cela soit sur le plan

---

<sup>6</sup> Pour définir la nature de toutes ces opérations, nous parlons de logistique. Par ce terme, il faut entendre l'ensemble des moyens et méthodes mis en œuvre pour gérer les flux de produits, avant, pendant et après la production. La logistique combine, dans certains cas, plusieurs modes de transport (rail, route, air, eau) et intègre les activités de transport, de gestion de stock, de conditionnement, de facturation, de groupage et de dégroupage.

<sup>7</sup> Cette organisation par flux tendu n'est pas nouvelle dans le transport mais elle influe de façon significative sur les conditions de travail des conducteurs puisqu'ils doivent de plus en plus souvent respecter des heures de livraison et de réception de la marchandise. Le respect de ces rendez-vous amène les conducteurs à organiser leur journée en regardant leur montre en permanence pour être à l'heure chez le client tout en ne dépassant pas l'amplitude de travail et les heures légales de conduite.

<sup>8</sup> La suppression de la TRO (Taxe routière obligatoire) correspond à la libéralisation des tarifs. Jusqu'en 1987, les transporteurs respectaient une tarification minimum en dessous de laquelle ils ne descendaient pas (Tours-Marseille : 1 000 francs). Ce prix permettait de dégager un bénéfice substantiel ou tout au moins de rentabiliser le coût du transport.

<sup>9</sup> Quelques chiffres indicatifs :

1) En 1986, il y avait, en France, 28 000 entreprises de transport routier, 35 000 en 1993 et 38 160 en 1997.

2) Chaque année, on enregistre 5 000 fermetures d'entreprises pour faillite mais 6 000 créations.

économique ou, comme nous allons le voir, sur le plan politique, le secteur des transports se développe actuellement au rythme de l'internationalisation des échanges, en particulier à celui de la croissance européenne.

Sur le plan géopolitique et législatif, le secteur connaît également une mutation profonde. Le contrat de progrès et l'instauration du cabotage témoignent des bouleversements actuels. De plus en plus, les conducteurs routiers demandent l'harmonisation des législations qui demeurent variables d'un pays à l'autre. La réglementation et la rémunération des différents temps de travail ainsi que les conditions sociales et professionnelles des conducteurs marquent cette différence<sup>10</sup>.

### **La hiérarchisation interne de la profession**

Perçue de l'extérieur comme homogène, cette catégorie « grands routiers » est en fait composée d'une multiplicité de groupes hiérarchisés dont la définition et le classement varient selon la temporalité, l'espace de travail et les situations. La prise en compte du processus de changement permet d'observer les transformations des définitions du métier de conducteur « longue distance » et des groupes de référence. Tous les changements observés dans le TRM induisent de nouveaux comportements professionnels et sociaux de la part des conducteurs de poids lourds et des ajustements entre les groupes. En réalité, la définition des catégories et leur hiérarchisation dépend pour une grande part des territoires investis et

---

3) Sur le nombre total d'entreprises, 85% ont moins de 10 salariés, 13% entre 10 et 49 et 2% 50 salariés et plus.

<sup>10</sup> A titre d'exemple, on remarque qu'entre la France et les Pays-Bas ou encore l'Espagne ou la Grande-Bretagne, la durée des temps de conduite diffère. En France une coupure de l'heure est obligatoire toutes les quatre heures alors que la législation hollandaise ou belge est plus souple. Au niveau rémunération, certains pays intègrent les primes dans les salaires, d'autres pas. Les sanctions en cas d'infraction et de dépassement de limitation de vitesse sont variables d'un pays à l'autre. La fermeté de la Grande-Bretagne en est un exemple. Concernant les interdictions de circuler (en France du samedi 22 heures au dimanche 22 heures sauf exception), il existe également des législations différentes.

pratiqués par les chauffeurs routiers. L'observation des interactions entre chauffeurs, des pratiques individuelles et collectives d'appropriation des changements, permettra de mettre à jour les principes hiérarchiques et la dynamique d'ensemble. Ainsi, selon les espaces et les territoires professionnels investis, nous repérons des constructions de communautés de référence variables<sup>11</sup>.

A un premier stade de nos recherches (1991), les entretiens recueillis montraient que les chauffeurs constituaient le transport routier de marchandises en secteur professionnel spécifique opposé en tous points à l'ensemble des métiers ouvriers.

Pour marquer fortement cette opposition, les chauffeurs distinguaient deux de leurs espaces professionnels, l'entreprise et la route. En opposant l'espace de la route à celui de l'entreprise, les conducteurs se démarquaient d'une autre catégorie de travailleurs salariés, les ouvriers d'usine. Les interactions sociales que les conducteurs entretenaient entre eux et les codes d'honneur qu'ils mettaient en œuvre contribuaient à affirmer une appartenance « corporatiste » qui leur permettait de se différencier du monde ouvrier. Les chauffeurs routiers percevaient les ouvriers comme des individus aliénés à un espace de travail limité tandis qu'ils évoluaient, eux, dans un espace mouvant et varié, presque sans limites, symbolisé par la route. L'entreprise de transport en revanche était rarement perçue comme un espace de travail mais plutôt comme un simple point d'attache. L'image de l'ouvrier qu'ils avaient construite, un ouvrier « d'usine » assujetti aux ordres du patron, leur servait alors de « catégorie repoussoir » et contribuait à l'élaboration d'une identité professionnelle distincte. Ils valorisaient l'autonomie et la liberté qu'ils pouvaient s'attribuer pour organiser leur travail et leur

---

<sup>11</sup> Cette référence situationnelle à une communauté se fonde sur des principes d'appartenance à un collectif de travail, sur une référence à des valeurs, des normes et des codes d'honneur communs, sur une transmission du métier et de ses savoir-faire, sur des intérêts sociaux communs et une égalité fondée sur les compétences connues. Cette référence permet également d'indiquer le marquage d'une différence face à d'autres métiers.

semaine de route. Quand il partait le lundi matin avec son camion, le chauffeur était seul « à bord »<sup>12</sup>.

La route constituait alors le principal espace d'intégration. Pour les chauffeurs, le métier ne pouvait se transmettre « théoriquement » mais devait s'acquérir « avec un volant dans les mains ». Le sens de l'orientation, le « coup d'œil », l'aptitude à se débrouiller, à s'approprier les savoir-faire des autres, en particulier ceux des anciens, permettaient de repérer rapidement le « bon routier ».

L'attachement à cette image du grand routier indépendant et parfaitement intégré dans sa communauté de travail reposait sur des processus de hiérarchisation très élaborés. Sur la route, les grands routiers produisaient et mettaient en œuvre des taxinomies spatiales (les espaces que l'on pouvait ou devait fréquenter et les autres<sup>13</sup>) et sociales (les « vrais grands routiers » et les autres). Eux-mêmes se positionnaient au sommet de la hiérarchie, mettant en avant les

---

<sup>12</sup> Cette période correspond notamment à celle des bureaux de fret donc à une certaine forme d'autonomie pour le chauffeur. Parmi les nombreux éléments de « l'autonomie » du conducteur, retenons ici l'organisation du travail (heure de départ, nuit ou jour), le choix des itinéraires, de l'autoroute ou des nationales, la recherche du fret retour, la sélection des restaurants (lieux de rencontre privilégiés).

<sup>13</sup> Pour la compréhension du lecteur, nous donnerons deux exemples, celui des restaurants et celui des axes routiers. Les restaurants étaient divisés en deux, ceux que l'on fréquentait et ceux que l'on s'interdisait. Les premiers se trouvaient généralement sur les nationales et n'étaient connus que des seuls « vrais chauffeurs routiers ». Leur convivialité, leur aménagement et leur ancienneté mais aussi leur localisation sur les petites voies de circulation renvoyaient eux aussi à une image valorisée du métier de routier. Inversement, les cafétérias implantées sur les grands axes et surtout l'autoroute étaient désertées pour les mêmes raisons. On observe la même opposition entre le « petit ruban » (la nationale en langage cibiste) et le « grand ruban » (l'autoroute). Au premier, les particularités régionales, la liberté de se déplacer librement, au second, la répétition et la monotonie. Tant que cela était possible, les routiers évitaient d'emprunter l'autoroute. On constate d'ailleurs qu'ils en parlent au singulier (l'autoroute) alors qu'ils parlent des nationales au pluriel (les nationales).

distances et les paysages parcourus, les risques que constituait certains pays ou encore la diversité de leur travail ainsi que l'autonomie qu'ils avaient vis-à-vis de leur patron. En bas de cette hiérarchie, ils faisaient figurer ceux qui, parmi le groupe routier « longue distance », transgressaient les codes d'honneur et renforçaient l'image d'impopularité par leur mauvais comportement sur la route (conduite, dépassement, détournement de l'usage de la CB...), mais aussi d'autres catégories de chauffeurs (distances courtes, livreurs...). La classification des conducteurs allait ainsi du « seigneur de la route » au « chauffaillon ».

Dans les faits, nous constatons déjà que l'homogénéité de cette « communauté des chauffeurs » apparaissait à la fois comme une image produite pour l'extérieur et comme un principe d'organisation interne. Pour l'extérieur, c'est-à-dire tous les autres professionnels du transport, les pouvoirs publics, les autres usagers des voies de communication et la population dans son ensemble, il s'agissait de donner à voir une communauté d'action<sup>14</sup> homogène et capable de se mobiliser à tout instant. Au niveau de la profession elle-même, la classification produite permettait aux grands routiers d'affirmer leur prééminence hiérarchique, au nom du respect de la tradition mais aussi en tant que détenteurs légitimes des valeurs et des savoirs fondant le métier<sup>15</sup>.

### **Nouvelles taxinomies spatiales et hiérarchie professionnelle : l'espace national**

En portant notre regard sur l'espace national, nous repérons aujourd'hui la construction de nouvelles formes de hiérarchisation. Elles doivent être liées aux changements techniques (développement

---

<sup>14</sup> Cf. Segrestin (1980). Celui-ci montre comment un groupe professionnel se donne une existence commune notamment en parvenant à dire « nous ».

<sup>15</sup> Au sein du groupe « grands routiers », nous constatons que les plus enclins à défendre cette classification étaient les anciens. Ceci leur permettait d'argumenter contre les contestations de cette hiérarchie de la part des plus jeunes, des moins expérimentés et de rappeler la place occupée par chacun.

de l'informatique embarqué dans les poids lourds, traçabilité de la marchandise...) et économiques (généralisation du flux tendu, recomposition des entreprises...), aux nouvelles contraintes qui en résultent.

Les taxinomies ne reposent plus uniquement sur l'opposition entre « grand routier » et « chauffaillon » mais prennent en compte l'appartenance à telle ou telle catégorie d'entreprise. Des distinctions entre grandes et petites entreprises, entre groupe international et exploitation « familiale » apparaissent dans les discours et orientent les interactions entre les conducteurs.

Pour les grands routiers travaillant chez de petits transporteurs, les difficultés que les petites et moyennes entreprises rencontrent pour répondre aux exigences du marché et à la nouvelle planification du transport de marchandises résultent de la concurrence déloyale mise en place par les grands groupes de transport<sup>16</sup>.

Sont produits des discours très virulents sur ces grandes entreprises qui contreviennent au modèle classique de l'organisation du transport routier de marchandises et des propos tout aussi durs sur les conducteurs qui y travaillent. Ces derniers remettraient en cause l'organisation et les fondements du métier de routier. De plus en plus fréquemment, l'acheminement de la marchandise se fait par

---

<sup>16</sup> Les rythmes imposés par les chargeurs (clients) ont entraîné une réorganisation de l'activité transport et ont favorisé l'émergence d'entreprises de taille très importante. C'est le cas par exemple de groupes tels que Dentressangle, Graud ou STEF/TFE, voire le groupe Géodis (Bourget-Montreuil, Dusolier). Hormis leur taille, le nombre de véhicules qu'ils possèdent et le chiffre d'affaire qu'ils affichent, ces groupes s'opposent aux petites et moyennes entreprises par la diversité de leurs activités (logistique, stockage, entreposage) et par les agences qu'ils possèdent sur l'ensemble du territoire national et international (européen). Le transport proprement dit n'est plus qu'une des nombreuses activités de l'entreprise. La concurrence (en terme de tonnage transporté) des grands groupes dans le transport de marchandises est assez récente (courant des années 1980), en particulier en longue distance. Leur « jeunesse » explique qu'ils apparaissaient peu dans les discours des routiers en 1991-92.

relais ou en double équipage<sup>17</sup>. Ces modèles d'organisation, en particulier le relais, sont utilisés principalement par les entreprises ou grands groupes qui possèdent plusieurs agences sur le territoire mais aussi dans différents pays étrangers.

Pour les chauffeurs routiers les plus critiques, les employés de ces entreprises apparaissent comme ceux qui « cassent le boulot ». Pour d'autres, en acceptant une telle organisation (travail par relais, lignes régulières), ils ne sont plus des chauffeurs routiers mais des « conducteurs »<sup>18</sup>.

Ils roulent pour pas grand-chose (...) les gars dans les gros groupes, ils s'en foutent royalement (...) c'est vraiment l'ouvrier chauffeur (...) les Giraud, Dentressangle, c'est eux qui cassent le boulot... (Thierry)<sup>19</sup>.

Sur le territoire national, les routiers se positionnent les uns par rapport aux autres en fonction de l'entreprise au sein de laquelle ils travaillent. Les transformations techniques et économiques sont particulièrement mal vécues par les chauffeurs des petites et moyennes entreprises. Elles sont les indicateurs d'un processus maî-

---

<sup>17</sup> Le double équipage signifie que deux chauffeurs partent avec le même véhicule. Cette organisation permet de faire fonctionner de manière optimale le véhicule puisque pendant que l'un des deux conduit, l'autre se repose. Le véhicule s'arrête ainsi beaucoup moins de temps que si le chauffeur partait seul.

Travailler par relais consiste à faire faire à plusieurs chauffeurs un trajet qu'un seul faisait jusqu'alors. Chaque chauffeur concerné par un relais ne réalise qu'une partie du trajet et transmet le chargement à un autre chauffeur qui à son tour fera une autre partie du trajet.

<sup>18</sup> La distinction qui est faite ici entre chauffeur et conducteur renvoie le second à un statut d'exécutant et à un travail se limitant à la seule conduite. Il conduit encore un camion mais la répétition des lignes et les relais apparaissent pour les autres routiers comme une monotonie caractéristique du simple conducteur.

<sup>19</sup> Thierry travaille dans une entreprise de taille moyenne, fait de la grande distance et possède une expérience de près de 20 ans de route.

trisé par les grands groupes et elles placent les petits transporteurs dans une position de dépendance<sup>20</sup>.

Les conducteurs des grands groupes, quant à eux, comprennent les critiques dont ils sont l'objet mais font porter leurs propres critiques sur le patronat. Il s'agit pour eux d'expliquer que l'organisation mise en place ne résulte pas d'une concertation entre conducteurs et responsables et qu'ils n'y ont été en rien associés.

Pourtant, malgré la diversité de leurs conditions de travail, les chauffeurs routiers, dans leur ensemble, réinvestissent l'espace de leur entreprise. L'intérêt nouveau qu'ils manifestent pour les comités d'entreprises et/ou les syndicats semble significatif.

Pour les chauffeurs des petites et moyennes entreprises, il s'agit de marquer leur différence avec les conducteurs des grands groupes qui, eux, subiraient les changements et d'affirmer que contrairement à ces derniers, ils ne se laisseront pas enfermer dans un rôle d'exécutant.

Quant aux conducteurs des grands groupes, ils semblent admettre que le changement des conditions de travail est irréversible. Constituer alors les syndicats en lieu d'information permettrait d'appréhender la multiplicité des nouvelles procédures de formation des conducteurs routiers. Il s'agirait ainsi de tenter de les infléchir et de participer à la formation des professionnels<sup>21</sup>.

---

<sup>20</sup> Les grandes entreprises contrôlent et orientent véritablement le marché et sous-traitent une partie de leur travail aux entreprises de plus petite taille. Ces dernières se retrouvent placées dans une situation de dépendance totale et se chargent généralement des frets les moins rentables.

<sup>21</sup> On voit que les conducteurs des grands groupes commencent à se constituer en un groupe professionnel de techniciens de la route capables de maîtriser les modalités de transmission des savoirs professionnels et le marché du travail. Selon eux, les modalités de formation et de recrutement opposent les grandes et les petites entreprises. Les méthodes d'embauche de ces dernières sont assimilées à une forme de « clientélisme ». Les conducteurs des grands groupes manifestent ainsi leur volonté de maîtriser le processus de professionnalisation.

Notons également que pour l'ensemble des conducteurs routiers, les rythmes de travail sur la route rendent plus difficiles et espacent les rencontres et les échanges avec les autres chauffeurs. L'entreprise revêt alors une importance particulière puisque c'est en son sein que se construiront et se recomposeront les réseaux de sociabilité.

### **Du national aux frontières de l'Europe, des hiérarchies mouvantes**

L'observation de l'espace national des transports pourrait conduire à diagnostiquer un éclatement de la profession en une multitude de catégories qui cohabitent, non sans conflit, les unes avec les autres<sup>22</sup>. La pratique d'espaces européens non nationaux produit de nouveaux découpages hiérarchiques et des formes de solidarité, tantôt nouvelles tantôt réactivées.

Il existe par rapport à l'espace européen, pratiqué ou perçu, des positionnements identiques à tous les routiers français. Les tensions que nous pouvons observer en France entre conducteurs d'entreprises de taille différente tendent à disparaître lorsque nous déplaçons notre regard dans un espace de travail éloigné.

Les professionnels français du transport routier de marchandises ont été les premiers à chercher à « moderniser » ce secteur d'activité au niveau législatif. Le contrat de progrès devait permettre d'améliorer une situation socialement et économiquement insupportable, en particulier pour les conducteurs. Dans leur ensemble, les routiers français tendent à dénoncer la passivité de leurs collègues européens.

Les Espagnols, tout ça les Belges, les Hollandais (...) ils ont rien changé (...) les Allemands, les Hollandais, ils roulent comme des malades. Les heures, y a que les Français qui les respectent (Thierry) » ; « les Français, gros ou petits d'ailleurs, ont été les seuls cons à signer des lois (...) Les Espagnols, les Hollandais,

---

<sup>22</sup> Nous aurions pu parler de positionnements communautaires « opposant » les différentes tranches d'âge (jeunes vs expérimentés ou anciens) ou encore les modes de formation reçue.

ils ont dit pas question... En France, on est les plus respectueux mais on est les plus cons aussi parce que tous les autres, ils se frottent les mains (Christian<sup>23</sup>) ».

Sept mois après la mise en place du cabotage (juillet 1998), les catastrophes annoncées par les chauffeurs, la disparition « programmée » des conducteurs français ne se sont pas produites. Aujourd'hui, ce sont les inquiétudes suscitées par les différences de législation entre pays européens qui orientent les discours et conduisent les routiers français à s'opposer à leurs collègues européens.

Mais à nouveau, cette opposition tend à s'estomper lorsque l'on se confronte à d'autres groupes de conducteurs, ceux appartenant à des pays extérieurs à la CEE, plus spécifiquement ceux venant de l'est de l'Europe. Les contestations des conducteurs français sur l'absence d'harmonisation des législations entre les pays membres de la communauté européenne cessent alors. Bien au contraire, c'est le sentiment qu'il existe malgré tout une recherche de législation européenne qui prévaut.

Les chauffeurs routiers extérieurs à la CEE symbolisent alors la vraie menace pour l'avenir du transport routier de marchandises européen. Les pays dont sont originaires ces conducteurs n'offrent, dans l'esprit des Européens, aucun cadre législatif, aucune garantie<sup>24</sup>. Se manifeste alors dans le discours des chauffeurs, le sentiment que l'Europe constitue pour ces conducteurs de l'Est une zone de non-droit<sup>25</sup>.

---

<sup>23</sup> Christian travaille dans l'un des plus grands groupes de transport français, fait principalement de la grande distance et possède une expérience de 20 ans de route.

<sup>24</sup> Selon eux, la réglementation n'est pas respectée. Les conditions de travail sont mauvaises et les salaires très faibles.

<sup>25</sup> Une citation qui témoigne bien des inquiétudes liées à l'arrivée des pays de l'Est sur le marché du transport européen : « Si jamais t'as les pays de l'Est, les Russes et tout ça qui débarquent (...) Là l'Europe, c'est même plus une concurrence, c'est un suicide (...) Si les pays de l'Est débarquent, on pourra plus rouler (...) pour eux, l'Europe, c'est l'Eldorado (...) Ca va être la ruée vers l'or (...) Je suis pas à appeler à la

C'est notamment pour lutter contre cette situation qu'ils jugent intolérable, que les routiers européens ont lancé une action le 8 septembre 1998.

Nous avons tenté de montrer que, selon les situations vécues par les routiers (espaces de travail, conflits), nous pouvions observer la construction de groupes d'appartenance et de référence différenciés. Les frontières en sont fluctuantes. Lorsqu'ils évoquent les bouleversements que rencontre depuis plusieurs années le transport routier de marchandises, les chauffeurs routiers longue distance anticipent les conflits.

Est-il alors pertinent d'interroger l'éclatement (vécu et perçu par les conducteurs) de la « communauté professionnelle » ou bien encore les conditions d'émergence de nouvelles solidarités ? A notre sens, ce sont là deux « fausses questions ».

La spécificité de ce secteur professionnel oblige à déplacer en permanence le regard et le point d'observation. Elle invite à nous intéresser aux rapports que les chauffeurs routiers entretiennent avec les autres acteurs du secteur. Prendre en compte l'évolution et la conjoncture globale de cette branche d'activité permet de replacer les conducteurs routiers dans les réseaux complexes de tensions et d'interdépendances qui déterminent l'ensemble de leurs conditions de travail. Il semble alors pertinent d'observer la variabilité des définitions de la profession, les formes d'intégration qu'elles révèlent. Chez les conducteurs, elles impliquent la référence à une « communauté de routiers »<sup>26</sup>. En interrogeant l'extension et les principes d'extension de cette communauté, nous pouvons tenter d'appréhender les conflits potentiels qu'elle désigne.

---

mobilisation mais y a des inquiétudes à avoir (...) pas seulement les Français, tous les pays de l'Europe actuelle » (Christian).

<sup>26</sup> Telle est l'expression qui scande leurs discours.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DOBIAS G., (présidé par), mars 1994. *Contrat de progrès pour le transport routier de marchandises*. Rapport du groupe de travail, Commissariat général du Plan.

LEFEBVRE B., 1984. *Identités professionnelles et représentation de l'espace urbain des conducteurs de poids lourds dans la région lyonnaise*. Lyon, Recherche pour la mission du patrimoine ethnologique, 2 volumes.

LEFEBVRE B., 1989. « Les risques du métier. Ethnographie des conducteurs poids lourds dans les petites entreprises en région Rhône-Alpes », *Culture, Technique, Transport*, 19 : 241-249.

POUX J.-B., HAMELIN P. & LEFEBVRE B., 1993. *Les routiers, des hommes sans importance ?* Paris, Syros.

SEGRESTIN D., 1980. « Les communautés pertinentes de l'action collective », *Revue Française de Sociologie*, XXI-2 (avril-juin) .

TERRAIL JP., 1990. *Destins ouvriers, la fin d'une classe ?* Paris, PUF.

TRUPIER P., 1992. *Travailler dans le transport : recherches économiques, historiques, sociologiques*. Paris, L'Harmattan.

### Summary

#### Spatial Configurations and Hierarchical Principles of Lorry Drivers

Our analysis proposes placing the job of lorry driver in the field of professional haulage as a whole. This occupation is being affected by political and economic changes (the harmonization of legislation, control of working times and generalization of just-in-time distribution) and technical transformations (the growing use of computing on board lorries and the traceability of merchandise). The resulting changes in work conditions are creating hierarchical recompositions. These changes are compelling the drivers to rethink continuously the identity boundaries of their professional group and to place themselves within a « swing-wing community ». It thus appears relevant to reflect upon the principles of integration into the professional community.

• • •

## **TERRITORIALISATION ET CIRCULATION DES ÉCHANGES SOCIAUX DANS DEUX SITES DE LA BANLIEUE PARISIENNE**

Annie BENVENISTE  
(URMIS – Paris VIII)

### **Résumé**

L'article analyse la construction de nouvelles territorialités en liaison avec le développement des mouvements ethno-religieux. Deux sites ont été choisis qui avaient fait l'objet d'une recherche sur la ségrégation résidentielle : Sarcelles et Garges-les-Gonnesse. L'analyse porte d'abord sur les transformations des espaces, leur appropriation et la recombinaison du public et du privé qui permet de s'émanciper des contraintes de la relégation. Elle porte ensuite sur les nouvelles formes de solidarité qui, loin de reproduire les modes de protection du social, inscrivent les acteurs sociaux dans de nouveaux échanges et de nouveaux rôles.

Les nouvelles figures du religieux sont souvent assimilées par le sens commun à des formes de refuge contre les difficultés d'accéder aux ressources économiques nationales. On peut aussi les voir comme des modes de restructuration des échanges dont elles autorisent une nouvelle circulation. Elles s'inscrivent dans le territoire, se combinant à diverses logiques de ségrégation. L'une de ces logiques s'apparente à l'agrégation volontaire et entraîne la concentration, dans certains espaces, de populations qui se définissent par un même style de vie ou par l'adoption d'un projet de vie collectif. Une autre est liée à la dégradation de certains espaces où des populations défavorisées se retrouvent « captives ». Sur le terrain, les deux logiques ne s'excluent pas car les pratiques de

territorialisation peuvent cacher ou compenser des phénomènes d'exclusion, ce qui tendrait à créditer l'idée d'une possible revitalisation de certains espaces ou à expliquer leur choix par le « goût de nécessité » (Bourdieu, 1979).

Dans la comparaison entre les sites de Sarcelles-Lochères et de Garges-Muette où les nouveaux juifs et musulmans s'inscrivent dans l'espace, j'étais partie de l'opposition entre ces deux logiques de ségrégation pour conclure sur la proximité des constructions spatiales et des stratégies résidentielles. C'est ainsi que dans les représentations collectives, Garges-les-Gonesses est le pôle négatif de sa voisine Sarcelles qui, par un renversement d'images et après avoir figuré la banlieue anémique, prend le nom de Jérusalem sur Seine, passant ainsi du statut de périphérie à celui de référence centrale pour un certain nombre de juifs. Elle a connu, dans la partie ouest du grand ensemble des Lochères, un flux important de juifs originaires de l'Afrique du Nord qu'ils ont quittée, en plusieurs vagues depuis 1956. Parachutés en périphérie, ils ont su s'approprier l'espace de la ville, en multipliant les institutions communautaires, les lieux de sociabilité, puis les lieux du nouveau religieux, attirant ainsi beaucoup de jeunes de la deuxième génération, venus de toute la région parisienne. La concentration résidentielle a été facilitée par la construction de nombreux immeubles vendus en copropriété et situés autour de la grande synagogue. Dans les immeubles locatifs de la SCIC, les logements sociaux eux-mêmes sont souvent attribués selon des règles qui enfreignent la politique de mixité sociale, par suite des mouvements « naturels » favorisant le regroupement familial, la famille s'étendant aux collatéraux et aux germains, et du départ des non-juifs quand, selon l'expression d'une responsable d'agence « tout le fonctionnement de la tour est mis au service de la religion ».

La cité de La Muette à Garges-les-Gonesses serait, à première vue et si l'on se fie aux représentations collectives, un bon exemple de l'enclavement où sont captives des populations en majorité musulmanes d'Afrique du Nord<sup>1</sup>. Elles ont inauguré, au début des

---

<sup>1</sup> Contrairement aux juifs de Sarcelles, pour lesquels d'ailleurs, être juif

années soixante-dix, les premiers immeubles qui paraissaient luxueux comparés aux habitats insalubres qu'elles quittaient. Puis la cité est passé par le cycle des dégradations, réhabilitation et nettoyage architectural et social. La concentration de Maghrébins musulmans dans certains immeubles est le résultat, comme à Sarcelles, d'un double mouvement de regroupement familial et de départ des familles françaises en ascension sociale. L'arrivée de nouvelles vagues d'immigrés opère un effet de brassage ethnique sans altérer l'identité du quartier.

La concentration – des juifs à Sarcelles, des musulmans à Garges – n'annule pas une certaine diversité de l'espace ni une relative dispersion du groupe. Le choix résidentiel des juifs pour l'espace proche de la grande synagogue ne doit pas faire oublier leur présence importante dans les logements sociaux situés plus à l'est jusqu'à Garges-Nord, près de la gare où vit une communauté importante, tantôt reliée à Sarcelles comme à son pôle négatif, tantôt indépendante. Si les juifs gargeois jouent dans l'imaginaire des juifs de Sarcelles le rôle d'assistés, ils cherchent à s'autonomiser de cette image tout autant que de la tutelle à tel point qu'ils occupent, dans les représentations des musulmans, la place de la communauté organisée et exemplaire qu'eux-mêmes voudraient construire.

Ce jeu des images masque ainsi, derrière l'opposition Garges-Sarcelles, une réalité plus nuancée. Depuis la crise économique, beaucoup de juifs sont en position de population captive et ceux qui appartiennent aux classes moyennes souffrent aujourd'hui de voir leur commune, distancée par celles voisines de Champigny et du Haut-du-Roy, perdre de son prestige et revêtir les couleurs criardes de la violence urbaine. En revanche, à La Muette, beaucoup d'anciens résidents enracinés attribuent à leur cité les caractéristiques du village ; tandis que les jeunes, pris dans la

---

c'est à la fois faire partie d'un groupe religieux et d'un peuple, les résidents maghrébins de La Muette ne se définissent pas prioritairement par leur appartenance religieuse. Mais j'utilise la catégorie identificatoire de musulman pour permettre la comparaison.

mouvance du renouveau religieux, ne songent plus à fuir. L'investissement sur le quartier dont ils cherchent à reconstruire des réseaux sociaux fait partie de leur mission.

### **La construction du territoire**

Comment analyser les transformations de l'espace qui sont liés à la constitution de territoires ethno-religieux ? Il faut entendre territoire au sens d'un espace discontinu, dynamique et aux frontières mouvantes, « une construction sociale... dont les membres peuvent employer un nous identifiant » (Tarrus, 1995). Fondés sur l'appartenance commune à une mémoire fondatrice, les groupements ethno-religieux ne peuvent s'expliquer par la simple réémergence de liens traditionnels ou par la reviviscence de la rigueur de la loi sacrée. Ils s'appuient à la fois sur un besoin de croire tendant à tempérer les effets de la rationalisation et du désenchantement du monde et sur le développement de « fraternités électives » (Hervieu-Léger, Champion, 1986) rompant avec les catégorisations subies de la diversification sociale. Ils découpent donc des identités complexes et mouvantes.

Cette fragmentation obéit au processus de recomposition des formes du religieux, décrit par la sociologie des religions qui analyse l'éclatement du religieux comme la « dissémination des phénomènes du croire » (Hervieu-Léger, 1993) dans les sociétés modernes. Les différentes modalités du croire congruentes à la sécularisation révèlent un « imaginaire moderne de la continuité » mobilisant le recours à des mémoires éclatées elles aussi, voire inventées (Hervieu-Léger, 1993). Les nouvelles formes du religieux réactivent la référence à une généalogie commune se combinant aux nouvelles affirmations ethniques. Les renouveaux religieux juif et musulman ont en commun de ne pas s'apparenter à des dissidences mais à des mouvements dont les membres revendiquent une double appartenance. Le groupe est naturalisé, l'identité ethnique référant à la parenté de sang et se reconstruisant autour de la religion. La multiplication des nouveaux groupements qui se recomposent dans l'espace laissé libre par la fin des utopies politiques n'est pas une négation de l'individualisation. Elle s'accommode au contraire, dans

le jeu possible des alliances nées des affinités, de la place faite à l'individu dans les formations sociales modernes.

C'est ainsi que comprendre le renouveau religieux juif à Sarcelles impose de faire le parcours et le décompte des multiples associations qui se sont créées depuis la construction de l'espace communautaire. Au début de la recherche, il y en avait plus d'une soixantaine que l'on pourrait classer selon leur objet : le culte ; l'éducation ; l'action sociale ; l'action culturelle. Classement qui ferait ressortir la structuration de la communauté juive classique dont les dimensions sont multiples et où pôle religieux et pôle profane s'équilibrent. La communauté se construit autour d'une maison de prières et développe les institutions éducatives, commerciales (boucheries et épicerie cachères) essentielles à la pratique religieuse. Mais les notables laïcs jouent un rôle important dans l'administration de la bienfaisance, la distribution des ressources éducatives et culturelles. Ce classement correspond à une organisation consistoriale des communautés religieuses dans le cadre du modèle républicain et d'une séparation du public et du privé. Il ne nous apprendrait rien sur la fragmentation communautaire, sur le flou, voire l'indistinction qui existe entre les rôles et les activités parce que les groupements religieux échappent à la règle de l'institution et se constituent de plus en plus autour de lieux de mémoire rappelant l'origine ou issus du mouvement hassidique. Rassemblant des croyants autour de traditions revivifiées ou d'une personnalité dont ils suivent l'enseignement, les nouvelles formes du religieux entrent à un moment ou à un autre en concurrence avec l'institution religieuse centrale.

La grande synagogue de Sarcelles a tenté de contrôler les divers mouvements qui ont agité la communauté, en cherchant à les intégrer ou en les reconnaissant comme simples modes d'expression religieuse diverse. Mais elle n'a pas pu empêcher l'émission communautaire dont témoignent les transformations architecturales successives qu'elle a connues. Après avoir accueilli dans une des salles de classe un « office des jeunes » fondé par des enfants de la deuxième génération pratiquant un judaïsme plus rigoureux, le grand rabbin dut faire surélever le corps du bâtiment afin de réserver un

étage aux Tunisiens et un aux Marocains, contestant la centralité du rite algérien. Aujourd'hui, une dizaine d'offices se partagent l'édifice de la synagogue. Mais cela n'a pas empêché la création d'associations culturelles hors de l'espace de la synagogue et revendiquant la légitimité de leur patrimoine et de leurs rites spécifiques (marocain ou tunisien). Elles ont ouvert des salles de prières dans leurs locaux et organisé des célébrations et manifestations festives au cours desquelles circulent les dons faits à la communauté et les échanges sociaux. D'autres associations, prônant un judaïsme rigoureux d'inspiration hassidique, ont ouvert salles de prières et d'études, commerces de produits cachers et rituels en dehors de l'orbite de la grande synagogue. A ces lieux du retour<sup>2</sup> ethno-religieux, il faut ajouter le réseau des écoles dont certaines sont sous contrat avec l'Etat, d'autres entièrement privées. Leur implantation – l'une près de la grande synagogue, l'autre dans la commune limitrophe du Haut-du-Roy – contribue au balisage du quartier juif et à son animation quand sonne l'heure de l'entrée et de la sortie des classes.

Cette fragmentation communautaire a transformé l'espace social du quartier juif et du grand ensemble. La dissémination des lieux de culte et de rencontre a contribué à quadriller l'espace qui s'étend dans le quart nord-ouest du grand ensemble de Sarcelles. Le quartier juif accède à cette identité, construite du dedans et du dehors de la communauté, avec l'édification de lieux de rassemblement et de sociabilité occasionnant déplacement et débordement dans l'espace public ; de boutiques vendant des produits conformes aux prescriptions alimentaires et vestimentaires ainsi que des objets utilisés dans le rituel religieux. Il devient espace territorialisé, espace de l'entre-soi et de l'appropriation. Il permet une circulation et une consommation des produits quotidiens selon les règles de la confiance et de la proximité. Il permet de se protéger contre la société déterritorialisée décrite par Deleuze et Guattari (1972), société soumise à une axiomatique abstraite dont le grand ensemble, espace standardisé et traversé de « flux décodés », pourrait être

---

<sup>2</sup> Le mouvement de *t'chouva*, traduit par retour, signifie renaissance.

considéré comme un microcosme. Toute périphérie produit ses territorialités dans le mouvement même de déterritorialisation dont elle est issue. Ces territorialités vivent sous l'emprise du marquage, entreprise de recodification des sous-espaces, des voies de traverse, mais aussi des circulations, des échanges et des nourritures.

L'annexion, par les jeunes, des abords de la synagogue, les vendredis soirs et veilles de fête, la transformation, par les adultes, de certains espaces publics en lieu de l'entre-soi seraient une façon d'étendre l'espace religieux au-delà de ses frontières. Dans la tradition, le calendrier est un marqueur de l'espace, les jours de chabbat étant exemplaires des temps du sacré et de la séparation. Temps consacré au repos et à la prière, il requiert la délimitation d'un espace domestiqué (Valensi, 1980), l'espace public étant frappé d'interdits. Ces derniers portent sur la circulation des personnes, le port des objets et des enfants dans l'espace partagé et non sacré. Dans les anciens quartiers juifs, un fil de fer tendu autour des espaces habités par les juifs était un moyen de lever les interdits dans ce territoire circonscrit. Ce principe du *erouv* permettait ainsi d'assimiler un îlot ou un quartier à un domaine privé et clos (Goldberg, 1997). Aujourd'hui, le fil est purement imaginaire et la transformation des espaces, situés autour des synagogues, en territoire juif est le résultat de leur appropriation. Les cheminements, les déplacements de chez soi aux lieux de culte sont autant de tactiques d'investissement du territoire, sacralisé par la série des interdits et des prescriptions qui en marquent les usages.

A la Muette, il n'y a pas, comme à Sarcelles, de construction d'un territoire ethno-religieux. La conquête de l'espace n'est pas une stratégie ouverte. La salle de prières est la création des vieux résidents, retraités qui ne croient plus au mythe du retour et qui aspirent à la paix. Couramment appelée mosquée, il s'agit d'un F4, attribué en 1984 par la mairie aux musulmans pour le culte et l'enseignement coranique. Elle connaît des conflits autour du partage de l'espace et du pouvoir entre Algériens et Marocains, entre vieux et jeunes. Les premiers viennent y faire la prière cinq fois par jour, allers-retours qui structurent leur temps tout en le ritualisant. Ce sont eux qui, pour le moment, orientent l'identité religieuse du

quartier. Les jeunes qui fréquentent la mosquée appartiennent au mouvement Foi et Pratique, mouvement piétiste qui « se fait le propagateur d'un islam simple à comprendre et à pratiquer mais qui exige du croyant un important investissement personnel » (Kepel, 1987). Ils n'investissent pas la salle de prière car la pratique radicale a d'autres lieux dans l'environnement proche.

A La Muette, ils ont ouvert des associations dont la finalité est la réhabilitation de la culture arabo-musulmane et le redressement de la jeunesse définie comme exclue et en péril. Deux types d'action sont engagées pour soutenir l'affirmation identitaire : l'intervention sociale et la promotion de la langue arabe. La première repose sur les mêmes principes que ceux qui animent l'action sociale juive. Elle consiste à combler les lacunes de l'aide sociale municipale en se situant au plus près des problèmes des familles et en respectant la dimension culturelle des demandes. L'enseignement de l'arabe se situe au cœur d'une revendication du respect des particularismes. La langue jouerait le rôle d'un territoire symbolique de transition. « Élément moteur pour relier les familles », selon un animateur d'association, la pratique de l'arabe par les enfants se veut un remède aux manques de leur éducation et au défaut de la communication avec leurs parents.

Pour l'observateur extérieur, aucune population n'a marqué le territoire de La Muette de façon visible. Les jeunes qui parcourent les cités font un travail de prédication auprès de leurs frères en péril. Mais dans la hiérarchie des lieux sanctifiés, ni le territoire de la cité, ni celui de sa salle de prière ne sont nommés. On n'est pas dans une situation de « ghetto musulman », expression appartenant au vocabulaire des médias et utilisée dans un article sur « Le retour du foulard islamique »<sup>3</sup>. A La Muette, l'affirmation religieuse est moins manifeste dans l'espace de la cité qu'à l'intérieur de l'espace domestique où la religion traditionnelle continue à marquer les étapes du cycle de vie : naissance, circoncision, mariage, décès. La salle de prière n'étant pas adaptée à la célébration des rites de passage, ils sont fêtés dans des salles louées à la municipalité ou au

---

<sup>3</sup> Riva Kastoryano, in *Le Monde*, 15-16 déc. 1996.

domicile. L'appartement est alors transformé en maison orientale : on descend les meubles à la cave ; on empile les matelas dans les chambres où hommes et femmes se tiendront séparés, reproduisant la distinction des espaces telle qu'elle fonctionne en Afrique du Nord. Le palier est parfois annexé, le temps de la fête, prolongeant ainsi les pièces d'habitation, comme le faisait autrefois la cour. L'immeuble entier se trouve concerné par la cérémonie, la tradition prescrivant de convier chez soi l'ensemble du voisinage dont le rôle est renforcé par la dispersion de la famille. Une femme raconte, comment pour le « henné » de sa fille, ils se sont retrouvés à cent vingt dans son F5, le respect dû aux voisins nécessitant de les inviter tous pour maintenir les règles de la cohabitation.

Toutes sortes de pratiques sociales s'inscrivent dans l'ordre du religieux. Mais c'est particulièrement le cas des échanges de nourriture. L'offre de nourriture – le couscous du vendredi soir que l'on fait porter aux voisins – entre dans la composition d'un rituel où le don est un moyen de contracter des obligations réciproques. Ce type de sociabilité est porteur de sacralité en ce qu'il transpose le partage du repas festif traditionnel, rappel du partage du sacrifice. L'échange de nourriture constitue un moment mémorable du ramadan dont la pratique est de plus en plus respectée. Fête de la convivialité, elle permet de réhabiliter le quartier aux yeux de beaucoup de résidents musulmans et non-musulmans. Les visites familiales, la parade des enfants habillés de velours chatoyant, le partage du repas du soir et l'animation générale du quartier contribuent à marquer l'espace. Le ramadan impose aussi, à travers la succession des périodes de jeûne et des périodes festives, une structuration du temps. Il met de l'ordre dans la vie des gens qui « au mois de ramadan sont programmés ». Les jeunes musulmans profitent de cette occasion pour sensibiliser au respect des codes leurs frères qui sont dans la confusion des repères temporels.

### **Espace privé-espace public**

Ces rituels que la « république laïque »<sup>4</sup> avait privatisés.

---

<sup>4</sup> Pour une analyse des débats sur la laïcité. cf. par exemple, Dubet

« soumis à l'obligation de réserve... réenvahissent le quotidien et il serait trop rapide de les considérer comme des stratégies de défense ou de repli » (Joseph, 1992). Ils sont aussi des modes de production de nouvelles socialités. L'appropriation des espaces, qu'on l'analyse comme stratégie de distinction ou de réhabilitation, qu'elle découpe des mini-territoires ou constituent des lieux banalisés en lieux de mémoire est une opération de privatisation de l'espace public. Ce sont les différentes manières d'exprimer la relation entre soi et les autres qui participent à la construction de la frontière entre privé et public. Décréter qu'elle est mobile et varie en fonction des stratégies des acteurs c'est parler en terme de processus de privatisation et de publication sans naturaliser les positions. Multiples positions qui se traduisent dans les multiples façons d'investir les espaces : celui de l'appartement, de l'immeuble, du voisinage, de la cohabitation interethnique. Il arrive qu'en s'affirmant, le religieux déborde sur ce que la norme institutionnelle nomme public. Ce mode d'expression contribue à l'abandon des espaces communs en même temps qu'il en dénonce la dégradation.

Ainsi après avoir conquis une image positive de banlieue résidentielle en respectant certains principes de mixité sociale (notamment la diversification des logements et donc des publics), en se dotant d'un centre commercial et grâce à la lutte des habitants pour la mise en place d'équipements socioculturels, Sarcelles semble s'être replié sur ses micro-territoires. La stratification sociale des espaces a pris une dimension ethnique. En se territorialisant, certains espaces ont acquis un statut *quasi* privé tandis que les espaces publics sont de plus en plus désertés. Le centre des Flanades a longtemps été conforme au signifié de son nom et exercé une certaine attraction sur les résidents. Les commerçants (parmi lesquels beaucoup de juifs d'origine tunisienne) y étaient nombreux dans la décennie quatre-vingt, ainsi que les visiteurs venus en consommateurs ou simples promeneurs. Aujourd'hui la valse des commerces est rapide et la radicalisation religieuse de la communauté juive a conduit nombre de ses membres à délaisser

---

(1996) ou encore *L'Homme et le Société* (1996).

l'usage du centre et de ses alentours. La place et les cafés qui bordent les Flanades ne connaissent plus l'affluence estivale qui pouvaient les assimiler à certaines stations balnéaires.

A La Muette, la dégradation de la cité qui affecte le bâti et les relations sociales est vécue par ses résidents comme une relégation. Situation amplifiée par la fermeture de certaines antennes de services publics, comme la Caisse d'allocations familiales et l'Agence nationale pour l'emploi et la réduction des centres commerciaux à quelques boutiques. Les Maghrébins qualifient leur espace de « quartier des immigrés ». La situation de captivité est décrite comme relevant d'une politique délibérée d'enfermement des immigrés dans les espaces les plus reculés et les plus défavorisés. La stigmatisation dénoncée prend, chez les jeunes, la forme d'un discours, mêlant universalisme – nécessité du recours à la mixité sociale – et particularisme, prônant une reconnaissance des problèmes spécifiques et la discrimination positive comme remède. C'est pourquoi les créations d'associations et les mises à disposition de locaux ont tant d'importance pour les jeunes dans la construction d'une identité qui concilie le modèle de l'espace public local et les spécificités de leur quartier. « Des associations mettent en scène les fragments de la communauté et la paix civile se maintient au fil des micronégociations gérées au jour le jour, ou même au détour d'un grand projet » (Querrien, 1991).

### **Une nouvelle circulation des échanges sociaux**

La territorialisation communautaire s'accompagne d'une redéfinition des groupes d'appartenance. Les groupes ethno-religieux mettent en place des dispositifs de solidarité qui rompent à la fois avec l'aide sociale institutionnalisée et avec l'action des réseaux traditionnels. Le principe de la *tsedaka* (en hébreu) ou du *zakat* (en arabe) qui soumet tout fidèle à l'obligation de donner une part de son revenu à la communauté connaît aujourd'hui chez les juifs et les musulmans un regain de vigueur. J'analyserai l'organisation de la solidarité à l'intérieur de la communauté juive de Sarcelles parce qu'elle y est exemplaire et, pour le cas musulman de La Muette, je commenterai une action spécifique de transformation des échanges.

Le fonctionnement de la *tsedaka*, sorte d'équivalent du secours mutuel, a pris des formes nouvelles avec les effets sociaux de la crise économique. Il suit en cela les transformations du social organisé par les institutions nationales – parmi lesquelles les organisations juives sous contrat avec l'Etat – où la protection juridique fait place à la solidarité et à la relation contractuelle. Jacques Donzelot (1993), explique comment la philosophie du social, qui reposait sur l'idée de son autonomie par rapport à l'économique et sur une suprématie du collectif grâce à une mobilisation autour des idéaux politiques, a échoué dans ses pré-supposés mêmes. Et avec elle, les politiques qui en étaient issues et qui combinaient défense contre les préjudices occasionnés par la division du travail d'une part et tutelle correctrice envers certains individus considérés comme marginaux d'autre part. Aujourd'hui protection et aide tendent à se rejoindre et la notion d'automaticité fait place à celle de contrat. Si le social a perdu sa force de mouvement autonome et providentialiste, il a gagné du terrain et se déploie sur tous les fronts. Il est présent sur le terrain économique, dans la mise en place de politiques d'adaptation aux mutations technologiques, sur le terrain local avec les contrats de ville et les missions locales.

Cette nouvelle conception du social – gestion de la pénurie plus que correction des inégalités – aboutit à une diffusion des actions en tous sens. Les nouvelles instances communautaires ont rompu avec le principe de la protection communautaire qui se substituait ou venait redoubler celle de l'Etat pour renouer avec la tradition de l'aide, à la fois anonyme et diffuse. On trouve énoncés les fondements et le sens de la *tsedaka* dans le *Michne Tora*<sup>5</sup> de Maïmonide, texte qui se présente comme une série de codifications, de commandements et de leurs commentaires et qui reste étonnamment moderne. Le don de la *tsedaka* est présenté comme un commandement positif de la tora. Il renoue avec l'alliance en consacrant donateur et récipiendaire comme des frères : « vous êtes les enfants de l'Eternel ». Ce commandement qui a aussi sa forme

---

<sup>5</sup> D'après une traduction non publiée du rabbin Steinsaltz.

négative : « tu n'endurciras pas ton coeur ni ne fermeras ta main à ton frère nécessiteux » peut-être rapproché de l'obligation du don qui serait à la base de l'échange dans les études analysées par Mauss (1950). Le refus de donner comme celui de recevoir équivaut à « refuser l'alliance et la communion ». Le don suppose le rapport à l'autre, faisant de l'étranger un allié, du prochain un frère, instituant des règles de réciprocité entre les protagonistes. Même le pauvre dont la *tsedaka* est la seule ressource a l'obligation de donner selon ses moyens. Car celui qui ne donne pas rompt la chaîne qui fait partie du courant de la vie. Il ne fait qu'avaler et il est l'équivalent du « trou noir en physique »<sup>6</sup>.

La radicalisation et la fragmentation religieuse de la communauté ont infléchi le sens de la solidarité et plus qu'à un retour à la tradition c'est à une redéfinition de la tradition qu'on assiste. Sur la base des formes d'actions traditionnelles que sont le don périodique et l'aide intégrée dans la vie quotidienne viennent se greffer toute une série d'actions sporadiques et prenant parfois un aspect spontanéiste.

– La démultiplication des lieux de culte a entraîné une démultiplication des appels à *tsedaka*. La division entre la synagogue consistoriale et les lieux de culte créés par des groupes fondés sur la reconnaissance de rites locaux ou de mouvements religieux orthodoxes a mis en concurrence les nombreuses collectes organisées au cours des grands offices. Les membres donateurs établissent des ordres de priorité, en fonction des solliciteurs, des destinataires ou des circonstances de la collecte. On choisira de donner à ses proches – voisins ou familiers – ou au contraire à ceux qu'on ne connaît pas, privilégiant dans un cas l'initiative privée, dans l'autre le devoir communautaire. On intensifiera ses dons, lors des célébrations, liées à l'anniversaire de la mort des saints, qui remplacent les pèlerinages sur leur tombe et où l'offrande s'accompagne d'un vœu propitiatoire ; ou bien, on préférera les collectes classiques, plus organisées, selon qu'on a ou non une pratique populaire. Cette dernière inscrit le fidèle dans un système de

---

<sup>6</sup> Selon le commentaire du rabbin Steinsaltz.

dons-contre dons, de protection et de participation fervente qui cimente le sentiment communautaire.

– L'action sociale menée au coup par coup se différencie radicalement de l'action organisée. Elle procède en dehors d'une enquête et d'une catégorisation des individus. Le destinataire de l'aide n'est plus comptable d'une justification. Il lui suffit de frapper à la bonne porte. Paradoxalement, le spontanéisme ne renoue pas autant qu'il le prétend avec la tradition. Certes, il suppose l'existence d'un réseau communautaire serré. Mais, en n'intégrant pas donateurs et récepteurs dans un système d'échange complémentaire, en jouant plus sur l'affectif que sur la rationalité de l'équilibre social à maintenir, il s'apparente davantage à la charité qu'à la solidarité.

– Le spontanéisme tend à maintenir l'assistantat permanent sous la forme d'une prise en charge communautaire contrairement à l'aide sociale instituée qui se fonde sur un autre mode de communication où le demandeur est d'abord un individu autonome avant d'être membre d'un groupe. Les institutions travaillent sur l'identification des repères plutôt que sur le renforcement des appartenances. Certains intervenants sociaux notent une rupture entre leur offre et la demande du public : « les familles viennent avec une demande pour que leurs enfants soient plus juifs ; nos services cherchent à les rendre plus épanouis ». Leur travail passe par la reconstruction des liens primaires, prioritairement familiaux, s'ils sont distendus. La prise en charge offerte par les groupes religieux, au contraire, procure une famille d'adoption où pourra être cultivé le besoin de fusion.

C'est aussi le cas des groupes religieux musulmans. Je relaterai donc une expérience originale que j'ai pu observer à La Muette. Elle sort des sentiers battus de l'aide sociale et repose sur l'exemplarité. Une pizzeria que l'on m'avait désignée comme « islamiste » a ouvert ses portes au cœur de la cité, près du centre social. Aucun signe extérieur, enseigne ou symbole n'indique le caractère religieux de l'entreprise si ce n'est la barbe et la chéchia brodée que portent les propriétaires, deux associés, convertis à l'islam. La qualité halal du produit n'est pas affichée et seule une note, sur le dépliant publicitaire précise qu'aucune viande de porc

n'entre dans la composition de la pizza. La boutique présente tous les caractères de la modernité : aspect lisse de la décoration que donne l'acier du four électrique et du verre du comptoir-vitrine où sont exposés les différentes sortes de garniture. La vocation de l'entreprise est de faire des pizzas à emporter ou à livrer. Elle a fondé sa réputation sur la qualité du produit – la pâte est faite à la main, les garnitures sont fraîches – et sur la garantie hallal, qui ne joue cependant pas comme marque identitaire puisque la pizzeria alimente les salariés de la région.

Le cuisinier que son parcours a mené des langues orientales au petit commerce conçoit son activité à la façon d'une leçon d'esthétique et de savoir-vivre qu'il offre à ses jeunes clients en confectionnant devant eux des pizzas dont il soigne la composition comme s'il s'agissait d'une œuvre d'art et qu'il leur conseille de ne pas avaler à la manière d'un sandwich. La boutique sert aussi de salle de cours où le cuisinier enseigne l'arabe classique et les bases d'une religiosité savante. Les deux associés, tous deux originaires de la cité y font une sorte de retour en décidant de s'investir dans une activité qui, au-delà des bénéfices économiques qu'elle procure, est aussi sociale et formatrice. L'exemplarité – d'une réussite possible dans le cadre de la cité, du travail bien fait et de la sociabilité – en est le ressort principal.

Cet exemple montre comment les espaces de l'assignation résidentielle, associés à l'enclavement, au chômage et à l'anomie sociale, peuvent aussi être analysés à partir de la diversité des pratiques sociales qui les traversent. Les processus de territorialisation liés au religieux ont transformé les deux sites considérés dans cet article en lieux de socialisation où sont réinterprétés, renégociés les partages et les mises à distance tout autant que les ressources disponibles – espaces publics ou associatifs. Les pratiques de religiosité populaire autorisent une nouvelle circulation des échanges sociaux en multipliant les moments de rassemblement où se produit une inversion des rôles et des statuts. Le modèle de la religiosité savante investit les espaces du quotidien le plus profane.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOURDIEU P., 1979. *La Distinction*. Paris, Minuit.
- CESARI J., 1984. *Etre musulman en France*. Paris, Karthala.
- DELEUZE G. & GUATTARI F., 1972. *Capitalisme et schizophrénie. L'anti-œdipe*. Paris, Minuit.
- DONZELOT J., 1993. « Le social du troisième type », in DONZELOT J. & ROMAN J. (dir.). *Face à l'exclusion*. Paris, Esprit.
- DUBET F., 1996. « La laïcité dans les mutations de l'école », in WIEVIORKA M. (dir.), *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*. Paris, La Découverte.
- GOLDBERG S-A., 1997. « De la Bible et des notions d'espace et de temps. Essai sur l'usage des catégories dans le monde aschkénaze du Moyen Age à l'époque moderne », *Annales*, 5 (sept.-oct).
- HERVIEU-LEGER D., 1993. *La religion pour mémoire*. Paris, Cerf.
- HERVIEU-LEGER D. & CHAMPION F., 1986. *Vers un nouveau christianisme*. Paris, Cerf.
- JOSEPH I., 1992. « Eléments pour l'analyse de l'expérience de la vie publique », *Les Annales de la recherche urbaine*, 57-58.
- KEPEL G., 1987. *Les banlieues de l'islam*. Paris, Seuil.
- L'HOMME ET LA SOCIETE*, 1996. « Les équivoques de la laïcité », 120, coordonné par N. Beaurin et M. Sélim.
- MAUSS M., 1950. « Essai sur le don », in *Sociologie et anthropologie*. Paris, PUF.
- QUERRIEN A., 1991. « Un art des centres et des banlieues », *Hermès*, 10.
- TARRIUS A., 1995. « Territoires circulatoires des entrepreneurs commerciaux maghrébins de Marseille : du commerce communautaire aux réseaux de l'économie souterraine mondiale », *Journal des anthropologues*, 60.
- VALENSI L., 1980. « Communautés juives en pays d'islam : identité et communication à Djerba », *Annales*, 3 (mai).

**Summary**

**Territorialization and the Circulation of Social Exchanges on Two Sites in the Suburbs of Paris**

This article analyses how new territorialities are constructed in relation with the development of ethnic and religious movements. Two different sites, already studied in a previous field research have been chosen : Sarcelles and Garges-les-Gonesse. I analyse, first spaces transformation, spaces appropriation and combination of private and public forms as means of escaping from constraints and relegation. Then, I focus on new forms of solidarity which are different from welfare relations and create new exchanges and new roles.

• • •